Avec ce numéro, un cahier Emploi

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14095 — 5 F — MERCREDI 23 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Bain de sang au Cachemire

L'ASSASSINAT, lundi 21 mai à Srinagar, d'un haut dignitaire musulman, Maulvi Farooq, a provoqué une flambée de violence sans précédent au Cachemire. Dans des circonstances encore mal éclaircies, les forces para-militaires ont ouvert le feu sur une foule en colère, tuant de trente à soixante personnes et en blessant trois cents autres selon de premiers bilans. Un couvre-feu a aussitôt été décrété dans la capitale de l'Etat indien du Jammu-et-Cachemire, où le climat n'a jamais été si tendu depuis son occupation, le 25 janvier, par l'armée indienne.

Près de cinq cents personnes ont donc ainsi été tuées au Cachemire dans des violences liées à la campagne, lancée en début d'année, en faveur d'une sécession qui a ravivé la menace d'un nouvel affrontement entre l'Inde et le Pakistan. En l'espace de quatre décennies, trois guerres entre les deux pays n'ont pas permis de régler une dispute qui est le résultat de l'éclatement, en 1947, de l'ancien empire des Indes. Depuis le cessez-le-feu de 1949, une partie du Cachemire est, en effet, sous administration pakistanaise tandis que l'autre, en pleine effervescence aujourd'hui, forme avec le Jammu un Etat indien dont Srinagar est la capitale.

PERSONNAGE relativement modéré, qui prônait l'autodétermination du Cachemire, Maulvi Farooq avait récemment lancé un appel à la paix, fort peu apprécié des extrémistes, et son assassinat prive donc New-Delhi d'un éventuel interlocuteur de poids sur place.

La fusillade qui a suivi n'a pu qu'accentuer, à l'égard d'un « pouvoir hindou », le ressentiment des musulmans cachemiris – 95 % de la population – qui se nourrit non seulement de la brutalité de la répression, mais aussi de trop longues années de négligence.

CETTE nouvelle éruption de violence intervient alors que les efforts des Etats-Unis pour relancer une négociation entre Islamabad et New-Delhi se heurtent déjà à d'énormes difficultés. M. V. P. Singh, le premier ministre indien, aurait de nouveau décliné une proposition américaine de rencontrer son homologue pakistanais, Mme Bénazir Bhutto, tant qu'Islamabad ne mettra pas fin à des actes de « terrorisme » et de « subversion » qui constituent, selon lui, la raison essentielle de la tension entre les deux pays à propos du Cachemire. Deux émissaires du président Bush auraient eu aussi peu de succès auprès des autorités pakistanaises qui, selon le « New York Times », auraient accueilli « avec irritation » une invite américaine à mettre une sourdine à leur attitude anti-indienne.

Même si leurs analyses de la situation divergent, Washington et Moscou semblent s'être entendus pour tenter d'éviter un nouveau conflit entre les deux grands Etats de l'Asie du Sud. On ne peut que souhaiter le succès de la médiation américaine en cours pour qu'à l'échelle de la région – toute comparaison avec un autre attentat tristement célèbre – celui de l'archiduc d'Autriche en 1914 à Sarajevo – demeure injustifiée.

M 0147 - 523 0- 5,00 F



Fusion entre le Nord et le Sud

Les deux Yémens créent un Etat unique

Après de longues et difficiles négociations, les Parlements du Sud-Yémen et du Nord-Yémen ont ratifié, lundi 21 mai, l'unification des deux pays. La naissance du nouvel Etat, la République yéménite, devait être proclamée mardi. La fusion du Nord, conservateur, et du Sud, marxiste, aboutit à la création d'une nation de 13 millions d'habitants. Sanaa sera la capitale.

SANAA

de notre envoyé spécial

Le rêve unitaire des deux Yémens est sur le point de se réaliser. Les Assemblées parlementaires, à Sanaa et à Aden, ont enfin ratifié, lundi, un projet de Constitution mis au point en 1981 à Koweït, à la faveur d'une phase de normalisation qui faisait suite à la guerre de dix jours ayant opposé en 1979 les deux républiques yéménites.

Ce projet, resté depuis en sommeil, les dirigeants yéménites l'avaient repris au cours du « sommet historique » d'Aden du 30 novembre 1989 pour le soumettre à l'approbation de leurs Parlements respectifs. Ce sera le texte fondamental de la nouvelle République. Préparé il y a environ dix ans par une commission conjointe, il est contesté dans certaines de ses stipulations, concernant notamment la charia (la loi islamique), par les fr. res musulmans du Nord qui esti' ent que celle-ci devrait être « . *nique source* » de la législati ı et non, selon le texte définit : du projet, la « *source principale* ».

On aurait pu penser que le vent unitaire qui souffle en ce moment sur les deux Yémens est tellement puissant que la décision de ratifier le projet constitutionnel serait adoptée à l'unanimité.

JEAN GUEYRAS

Lire la suite page 5

Le débat à l'Assemblée nationale

Immigration : M. Rocard appelle à la « sagesse »

M. Rocard devait exposer, mardi 22 mai, à l'Assemblée nationale sa politique d'immigration et d'intégration avant la table ronde prévue le 29 mai à Matignon. Refusant de renvoyer ce dossier à des « commissions de sages », le premier ministre souhaite que la classe politique trouve elle-même des solutions concrètes dans un esprit de « sagesse » et de « pondération ».



Lire nos informations page 7

Douze généraux exécutés en Ethiopie
Ils avaient participé, il y a un an, à une tentative de putsch
page 6

Rechute du commerce extérieur
4,3 milliards de déficit en avril
page 19 - section C

Durcissement au Vietnam
Arrestations et renforcement des mesures de sécurité
page 6

La violence en Israël
Les affrontements ont gagné Nazareth
pages 4 et 5

Traitement de choc pour la Croix-Rouge
Mme Dufoix a présenté un plan d'assainissement
page 34 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 34 - section C

Les derniers atouts de M. Gorbatchev

Le numéro un soviétique veut ancrer la Russie dans l'Europe

MOSCOU

de notre correspondant

L'homme que M. Mitterrand viendra voir à Moscou vendredi 25 mai et que M. Bush recevra le mercredi suivant à Washington ne leur est évidemment pas inconnu. Le premier à Kiev, le second à Malte, se sont encore entretenus avec lui en décembre 1989. C'est pourtant un tout autre Gorbatchev – en position de demandeur sur l'explosif dossier allemand – qu'ils vont maintenant retrouver. Il y a cinq mois – des années-lumière à l'horloge soviétique – il était toujours le secrétaire général de l'unique parti d'un empire dont les marches ne s'étaient pas toutes déjà détachées. Cent cinquante jours plus tard, le tableau est radicalement différent. La Roumanie vient à son tour d'organiser des élections sous contrôle international. Trois des quinze Républiques soviétiques ont proclamé leur indépendance. Le parti communiste d'URSS n'est plus parti unique et, révolution politique achevée, le cinquième successeur de Lénine fait campagne pour une cause difficile : le passage au marché, la révolution économique.

Très incomplète, l'énumération suffit à donner ce tournis dont l'URSS, à l'exception de son président, est si sérieusement atteinte.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Cannes 90 Un palmarès novateur mais sans Godard

Le quarante-troisième Festival de Cannes avait débuté sous le signe du réel et du renouveau du cinéma de l'Est. *Taxi Blues*, du Soviétique Pavel Lounguine, avait été fort remarqué. Le jury s'en est souvenu. Il lui a décerné le Prix de la meilleure mise en scène. Mais c'est l'Américain David Lynch qui remporte la Palme d'or avec *Sailor et Lula*, un thriller fantastique, musical et sanglant.

Lire nos informations pages 9 et 10 - section B

Manuels scolaires : vers une Europe de l'Histoire

Parfois soupçonnés d'insuffisance, voire de légèreté dans l'enseignement de l'histoire du nazisme et la transmission des valeurs démocratiques, les programmes et les manuels scolaires paraissent généralement complets sur ces sujets. Des professeurs d'histoire français et allemands cherchent à harmoniser leur enseignement. Un premier pas vers une Europe de l'Histoire.

Lire page 11 - section B l'article de PHILIPPE BERNARD

Un entretien avec M. Jean-Pierre Soisson

Le ministre du travail souhaite que le SMIC soit augmenté de plus de 2 %

« Vous allez présenter aux députés un projet de loi sur le travail précaire issu d'un accord entre partenaires sociaux que FO n'a toujours pas signé.

– Je m'efforce de faire converger le débat parlementaire et la négociation collective pour qu'ils se renforcent mutuellement. Dans la tradition française qui mêle la loi et l'accord. Bien sûr, si FO devait signer l'accord sur le travail précaire, la situation s'en trouverait clarifiée.

» Dans le débat parlementaire je dois maintenant jouer mon rôle qui est de convaincre mes partenaires de la majorité de la nécessité de préserver le résultat de la négociation. Cette solution m'apparaît d'autant plus nécessaire, dans le cas présent, que les partenaires sociaux se sont largement appuyés sur le socle qu'ont constitué, auparavant, la proposition de loi du groupe socialiste et le projet de loi du gouvernement.

– Quelles peuvent bien être les raisons de « petite tactique » qu'évoque M. Marc Blondel ? Vous faudra-t-il accepter des amendements pour que le texte soit adopté, au risque de provoquer le courroux des autres signataires, voire l'autodestruction de l'accord, dont vous menace le CNPF, l'article 47 du texte, en effet, prévoit l'annulation de l'accord si celui-ci était modifié par la loi...

– Que FO n'ait pas encore pu se déterminer quant à sa signature ne me choque nullement et ne me surprend pas. Ne voir dans cette période de réflexion prolongée que l'effet de considérations tactiques serait à mon avis une erreur. Ce serait oublier l'importance que revêt ce choix pour une confédération dont nul n'ignore l'attachement à la politique contractuelle.

» Je crois qu'il n'est de l'intérêt de personne d'opposer la loi à l'accord et d'empêcher l'application de celui-ci. Mais il est normal que le législateur ait à cœur d'améliorer le texte sur certains points. Nous avons – et nous aurons encore – des discussions qui déboucheront sur des amendements. Sur ces bases, j'ai bon espoir que le texte reçoive un large soutien de la part de tous les députés et sénateurs qui entendent poser des bornes au développement du travail précaire sans porter préjudice à la politique contractuelle.

» D'ailleurs, je pense que j'aurais eu moins de mal à les convaincre si l'article 47 n'avait donné l'impression de vouloir forcer la main au gouvernement et au Parlement. Sa formulation est hautement critiquable.

– Au Parlement, vous avez toujours obtenu un soutien au-delà des limites de la majorité parlementaire et vous avez aidé M. André Laignel quand il était en difficulté pour faire voter son projet de loi sur la formation professionnelle. Pourquoi avez-vous joué le bon samaritain, alors que vous allez mener, l'année prochaine, une grande réforme de la loi de 1971 sur la formation professionnelle ?

– Je n'ai nullement joué le rôle du bon samaritain... j'ai simplement permis à une « majorité d'idée » de se dessiner autour du projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle.

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 20 - section C

SCIENCES ♦ MÉDECINE

Mon enfant, mon sang
En France, il est interdit à des parents de donner leur sang à leur enfant. Des médecins violent les textes, d'autres s'insurgent.

Le nombril du monde
Un coup de jeune pour le CNRS
pages 13 et 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN. ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

CEE

Les sénateurs européens sont déjà là

par Emmanuel Decaux

LE débat ouvert sur les institutions européennes, à l'occasion du sommet de Dublin, ne manque pas de paradoxes. Tout le monde s'accorde pour déplorer le « déficit démocratique » dont souffrirait la Communauté et pour souhaiter un renforcement du contrôle parlementaire sur l'exécutif européen. Mais les parlementaires britanniques, toujours prêts à dénoncer la toute-puissance de « Bruxelles », souhaitent également transférer, de fait sinon de droit, le siège du Parlement européen dans cette même capitale, renforçant ainsi un pôle de pouvoir aux dépens d'une Europe équilibrée.

Au même moment, certaines voix sénatoriales françaises évoquent la nécessité d'un « Sénat européen », sans préciser dans quelle capitale ou quel hémicycle siégerait cette nouvelle assemblée. On peut se demander si le bicaméralisme est le meilleur moyen de renforcer l'institution parlementaire, allant de navettes en commissions mixtes. La création artificielle d'une seconde Chambre peut même réveiller dans l'opinion un antiparlementarisme larvé, sur fond d'absentéisme, avec son cortège de cumuls, d'indemnités et d'immunités.

Une vue plus large de la question du parlementarisme européen permettrait de trouver une solution à la fois « économique » et audacieuse. En effet, à côté de l'Assemblée des Douze, élue au suffrage universel direct, cette seconde Chambre existe déjà, au sein du Conseil de l'Europe, depuis maintenant plus de quarante ans...

Renforcer le rôle de Strasbourg

Aujourd'hui, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, composée de cent soixante-dix-sept représentants et d'autant de suppléants, est forte des délégations des vingt-trois Parlements nationaux des Etats membres. Elle siège d'ailleurs dans le même hémicycle de Strasbourg que le Parlement européen des Douze.

Pourquoi ne pas élargir le rôle des délégations nationales au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe – dans le cas français : vingt-quatre députés et douze sénateurs – qui pourraient composer le noyau d'un « Sénat » de la Communauté ? Ainsi s'établirait une coordination, sans double emploi, entre les diverses institutions européennes. Cette idée de « dédoublement fonctionnel » a d'ailleurs déjà été mise en pratique, puisque les délégations nationales à l'Assemblée du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'UEO sont identiques depuis l'origine. Il s'agirait donc seulement de confier à ces mêmes parlementaires nationaux des douze Etats membres une troisième mission.

Cette solution modulée aurait l'avantage de rationaliser un système de plus en plus complexe et cloisonné. Elle permettrait en effet d'abord de juxtaposer deux types de désignation qui ont chacun leur logique propre : la désignation directe par le suffrage universel, qui assure la légitimité du Parlement européen, et la représentation des Assemblées nationales telle qu'elle existait d'ailleurs, non sans avantages techniques, au sein de la Communauté avant la réforme de 1978. Elle constituerait un « pôle parlementaire » actif, impliqué aussi bien dans les débats des Neuf de l'UEO sur la défense européenne que dans ceux des Douze et ceux du Conseil de l'Europe. Elle faciliterait également les contacts avec les sphères parlementaires extérieures, marquant ainsi les virtualités d'une Europe à géométrie variable, les parlementaires des Douze côtoyant au sein de l'Assemblée des Vingt-Trois les délégations des autres Etats membres du Conseil de l'Europe, ou même celles des Parlements d'Europe centrale ou orientale ayant obtenu le statut d'invité spécial.

Enfin, pourrait être renforcé le rôle parlementaire de Strasbourg, symbole de la réconciliation franco-allemande, et siège statutaire de cette Assemblée du Conseil de l'Europe qui, accueillant tour à tour, à côté des chefs d'Etat membre, le pape Jean-Paul II, M. Gorbatchev, Lech Walesa ou Vaclav Havel, connaît déjà une nouvelle vie.

► Emmanuel Decaux est professeur de droit public à l'université du Maine et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Magistrature

Si j'étais juge...

par Patrice de Charette

SI j'étais juge, je trouverais excellent le juge de Plantu, accablement, mégot et litre de rouge, en appréciant que lui soit épargné le survol par ces insectes aériens apparus au-dessus de l'imperméable de M. Jean-Claude Gaudin à l'époque – pénible rappel – de ses complaisances électorales pour le Front national.

Si j'étais juge, je n'aimerais pas appartenir à un corps dont certains membres décident subitement de libérer un inculpé qu'ils avaient incarcéré quelques jours plus tôt, au seul motif qu'ils sont irrités par les termes d'une loi étrangère à leur dossier, et font ainsi la démonstration remarquable d'un arbitraire absolu.

Si j'étais juge, j'aimerais que nous soyons toujours trois pour priver une personne de sa liberté, comme l'avait prévu, il y a quelques années maintenant, une loi votée à l'unanimité mais jamais appliquée.

Si j'étais juge, j'aimerais que le pouvoir de gauche, qui devrait se persuader qu'il est le seul à avoir la possibilité de le faire, débarrasse des juges présentés comme indépendants de cet inconcevable statut mis en place par Napoléon, qui s'y entendait en matière d'asservissement des agents de l'Etat.

Mais, si j'étais juge, je serais convaincu que cette réforme institutionnelle, minimum vital, ne constitue qu'une partie du chemin, car je serais bien placé pour savoir que les archaïsmes sont aussi dans les têtes.

Et, si j'étais juge, je saurais que la lutte pour la démocratie dans le fonctionnement des tribunaux, pour l'insertion du juge dans la cité, pour la transformation de la justice au quotidien est une tâche chaque jour plus passionnante, une tâche pour d'autres juges que les loosers croqués par Plantu.

► Patrice de Charette est conseiller à la cour d'appel de Poitiers, membre du Syndicat de la magistrature.

« La médiacratie », de François-Henri de Virieu

Les nouvelles frontières de la vérité

IL n'est plus de vérité que médiatique. Ce bouleversement, en même temps qu'il déplace les lieux du pouvoir, en affecte la nature. Ecoutons François-Henri de Virieu : *« Nous entrons sans l'avoir voulu dans un nouvel âge de la démocratie à la fois fascinant et inquiétant : la médiacratie. »*

Les « nouveaux âges », on nous en a tellement rebattu les oreilles que nous n'y prêtons plus guère attention : nouvelles frontières, nouvelles cuisines, nouveaux philosophes... Philosophe, le mot est lâché. C'est celui qui me vint à l'esprit dès les premières pages de cet ouvrage que je considère comme l'un des plus importants – et des plus nouveaux – à propos des médias.

François-Henri de Virieu décrit ce qu'il faut bien appeler maintenant une nouvelle manière de vivre, donc d'être ! *« Le système médiatique n'a pas de stratégie. Il existe. Il pèse sur les pouvoirs codifiés. Il accompagne leurs décisions. Il les perturbe ou il les fortifie selon les cas. Mais il n'est pas un quatrième pouvoir avec lequel, par exemple, on pourrait négocier. »*

L'une des grandes nouveautés de ce livre, c'est d'insister sur l'immense espace de communication né du développement de tous les réseaux qui délimitent le cadre de la géographie économique et humaine à l'aube du vingt et unième siècle *« sans qu'apparemment les politiques s'en préoccupent beaucoup »*... Hélas ! nos stars de la vie publique, qui demandent volontiers : *« Où sont les caméras ? »*, s'intéressent peu à la gestion de l'immatériel. On se veut bâtisseur et gestionnaire médiatique, mais pas médiacrate.

Et que de vérités sur nos comportements éclatent à la lecture de ces pages... La moindre n'est pas de révéler que *« dire c'est faire »* et que la sélection des élites politiques dépend totalement des apparences, en ajoutant que, pour l'homme des médias, *« être le meilleur c'est être le premier »* à fournir le scoop ou la petite phrase. *« Par crainte de ne plus être en cour chez les médiacrates, les politiques n'assument plus ou assument mal l'inévitable contradiction entre rapidité et réflexion. »*

Manipulation et médiocrité

Chaque système souffre de maladies perverses. Pour la médiacratie, c'est la démagogie. Pour le régime personnel, c'est le despotisme. Pour les idéologies, c'est la dictature. Pour la démocratie, c'est ce que l'on pourrait appeler la médiocratie (à suivre certains de nos écrans quotidiens...) tout autant que la manipulation. Chacun en connaît des exemples, et tout récemment avec Timisoara. Cependant François-Henri de Virieu, en observateur lucide et en professionnel responsable, tire ici profit de sa formation initiale qui fut agricole et rurale. Parce qu'il a appris à connaître les bêtes et les plantes, il sait aussi ce que sont les hommes et que les jardiniers des hommes sont peu nombreux ! C'est pourquoi il a pu déclarer : *« Les journalistes sont responsables de ceux qu'ils choisissent pour les mettre sur le podium et de ceux qu'ils condamnent à l'oubli, alors qu'ils sont parfois ceux qui travaillent le mieux pour l'avenir. »* Parfaitement exact. Il est bien vrai que nos journalistes, nos présentateurs, nos vedettes de la télévision, ont remplacé en influence les prédicateurs, et les directeurs de conscience des siècles passés. Comme ils ont supplanté les orateurs et les tribuns qui faisaient les délices de nos assemblées parlementaires. Mais plus on a de pouvoirs et plus on est responsable devant la communauté des hommes. François-Henri de Virieu l'a dit avec une clarté qu'il faut souligner et dont il faut le remercier.

Ce livre est tellement et si totalement important que j'ai conscience de faire un choix arbitraire entre les sujets qu'il aborde. Je terminerai cette brève analyse en souhaitant que la médiacratie suscite la méditation et l'action, car, *« si les praticiens des médias ne prennent pas l'initiative de la réflexion, d'autres finiront par la prendre à leur place »*, et c'est ce qu'il faut éviter. Ou alors comment serait préservée cette *« éthique »* des médias, chère à Jacques Rigaud et qui *« consiste à décrypter le langage codé des politiques »* avec *« la rigueur comme loi impérieuse »* ?

Le monde nouveau peut sembler anormal, mais c'est la norme qui est en train de changer. Il faut donc savoir *« tracer la nouvelle frontière de la vérité pour un monde qui ignorera ce que vérifier veut dire »* : cette phrase est terrible !

Il y eut le temps du cloisonnement entre les peuples. Est venu celui de la mondialisation. Il y eut le temps du commandement autoritaire. Est venu celui de la régulation. Mais comme le dit fort justement François-Henri de Virieu : *« Les réponses ne sont nulle part, elles sont à inventer. »* Il serait indispensable que médiacrates et politiques se découvrent et s'unissent pour mener à bien une tâche comme l'humanité en eut rarement à accomplir.

JEAN CLUZEL

► *La médiacratie*, Flammarion, 294 p., 99 F.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE

Juifs

De Carpentras à Rishon-le-Zion

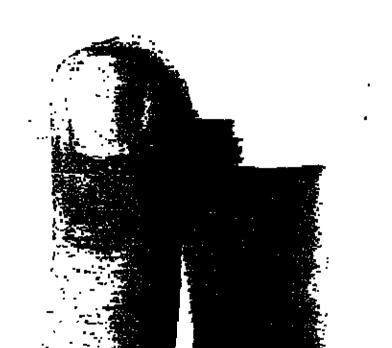
par Elie Barnavi

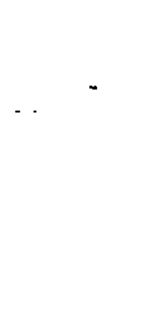
A Carpentras, quelques individus au cerveau manifestement dérangé ont profané des tombeaux, ce qui est banal, et empalé le cadavre d'un vieillard, ce qui l'est moins. A Rishon-le-Zion, petite ville tranquille – comme Carpentras, – un jeune homme massacre de propos délibéré huit ouvriers arabes. Un fou, dira-t-on, probablement avec raison. Un fou, comme doivent l'être ceux qui ont perpétré l'ignominie de Carpentras. Mais la folie d'un homme n'explique pas les coups de feu de Rishon, pas plus qu'elle ne rend compte des coups de pioche de Carpentras. Là-bas comme ici, la démence s'en est pris à des cibles qui, elles, sont logiques, à des objectifs qu'a désignés à la folie des individus un climat qu'ont créé d'autres que lui. Après tout, on n'a pas violé la sépulture de marins bretons ici, ni massacré des touristes scandinaves là-bas. Là-bas comme ici, on en est venu à considérer des groupes humains comme une sous-humanité ne méritant pas le repos de la terre ici, la vie là-bas. Ici, des hommes et des mouvements désignent des malheureux à la vindicte publique ; là-bas, la violence quotidienne, une politique absurde et des juges trop cléments habituent peu à peu les faibles d'esprit à l'idée que la vie des uns vaut plus que la vie des autres, que le sang ne vaut pas le sang.

Bouleversée, la meilleure et plus saine partie, comme on disait jadis, de l'opinion de ce pays a réagi comme il se devait. La manifestation monstre de la République à la Bastille a montré que la République n'est pas un vain mot et que le ressort moral des Français est encore intact. Elle a mis du baume au cœur d'une communauté juive meurtrie et a prouvé aux chantres de la haine identitaire de tout poil que la France n'est pas mûre pour leur message. Il est probable que tout ce que mon pays, Israël, compte de gens de bonne volonté dira aussi son dégoût non seulement du geste de l'énergumène de Rishon-le-Zion, mais de la situation qui l'a rendu possible. Appelons l'immonde chose par son nom : l'Occupation.

Etant pour l'heure ici et non là-bas, j'appelle les juifs de France, qui ont exigé de leurs compatriotes la solidarité qu'à juste titre ils s'estimaient en droit d'attendre de leurs frères en nation, en civilisation et en commune humanité, de faire preuve de la même solidarité à l'égard des victimes de Rishon-le-Zion, au nom des mêmes principes. J'appelle le grand rabbin de France, les grands rabbins de Paris et d'ailleurs, ainsi que les cadres de la communauté juive de France, de prendre l'initiative de la manifestation qui ne doit pas manquer de rappeler à tous ceux qui, ici, là-bas ou ailleurs, ont trop souvent tendance à l'oublier qu'une vie humaine en vaut une autre, que le sang vaut le sang et que le judaïsme est bien autre chose qu'une tribu qui ne se soucie que de ses propres morts.

► Elie Barnavi est historien, professeur à l'université de Tel-Aviv.





ROUMANIE : le scrutin du 20 mai

Les premiers résultats officiels accentuent l'avance de M. Ion Iliescu

Avant même la proclamation des résultats définitifs prévue pour la fin de la semaine, M. Ion Iliescu était assuré, dès lundi 21 mai dans la soirée, d'être élu président de la République roumaine puisqu'il totalise déjà sur son nom plus de 50 % de l'ensemble des électeurs inscrits.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Les projections faites à partir des premiers dépouillements amplifient en effet les estimations initiales (*le Monde* du 22 mai). Le numéro un du Front de salut national pourrait ainsi l'emporter avec 87 % des suffrages, laissant loin derrière lui le candidat libéral M. Radu Campeanu, qui obtiendrait 10 % des voix, et laminant totalement M. Ion Ratiu du Parti national paysan (3 %). Ce dernier, qui en début d'après-midi croyait encore à la possibilité d'un second tour, a insisté sur les irrégularités du scrutin. *« S'il n'y a pas eu fraude, je ne sais pas ce que le mot fraude veut dire »*, a-t-il déclaré. *« Il est difficile de parler d'élections libres et démocratiques »*, a ajouté M. Campeanu.

Les observateurs internationaux, pour leur part, ont émis des avis divergents, mais la plupart d'entre eux reconnaissaient en substance que si des irrégularités avaient été commises dans de nombreux bureaux de vote, elles n'étaient pas de nature à fausser les résultats. *« Ce furent des élections honnêtes »*, a ainsi conclu le gouverneur Carrey E. Carruthers, envoyé par le président Bush, et la Roumanie a franchi *« un pas de géant vers la démocratie »*.

Succès considérable

Les résultats des élections législatives et sénatoriales, si l'on en croit les premiers dépouillements, constituent aussi un succès considérable pour le Front de salut national, même si le score réalisé par celui-ci – qui se situerait autour de 65 % – n'est pas aussi spectaculaire que celui de M. Iliescu. Les premiers résultats confirment l'effondrement des partis historiques (7 % pour les libéraux et 3 % pour les paysans), la bonne tenue des écologistes (3 %) et l'unanimité des Roumains de souche hongroise, qui ont apparemment voté avec un ensemble impressionnant pour l'Union démocratique magyar de Roumanie, qui recueillerait 7 % des voix.

L'opposition consternée

A Timisoara, berceau de la révolution de décembre où le Front paraissait moins fort que dans d'autres régions, M. Iliescu arrive également très largement en tête, plongeant les mouvements d'opposition locaux dans la consternation.

Les responsables des organisations qui occupent la place de l'Université à Bucarest depuis plus d'un mois se sont réunis longuement lundi soir pour déterminer la conduite à donner à leur action, sans parvenir à des résultats tangibles. Si certains d'entre eux souhaitent en effet durcir le mouvement en s'opposant catégoriquement à M. Iliescu, d'autres en revanche réfléchiraient au moyen de terminer le mouvement *« en beauté »* et de discuter des modalités de cette sortie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

YOUGOSLAVIE : après les mises en garde du nouveau chef de l'Etat

La Serbie se heurte de nouveau à la Croatie et la Slovénie

En l'espace de deux semaines, les tensions se sont de nouveau subitement aggravées entre les six républiques de la fédération yougoslave.

En déclarant le 15 mai à Belgrade dans son discours inaugural que le pays était plus ou moins au bord de la guerre civile et qu'il était nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour préserver l'intégrité de l'Etat sur l'ensemble du territoire, le nouveau président de la Fédération pour un an, M. Borisav Jovic (Serbe), s'est mis à dos immédiatement deux au moins des républiques qui prônent au contraire la décentralisation et un nouveau modèle de relations entre les peuples de la Yougoslavie. La Slovénie et la Croatie, où les électeurs viennent d'infliger une défaite cuisante aux communistes – même rénovés – lors des premiers scrutins libres depuis environ un demi-siècle ont qualifié ces déclarations d'*« inacceptables »*, d'*« arbitraires »* et déploré leur ton *« menaçant »*.

« Tentations autonomistes

Pour l'ancienne opposition aujourd'hui au pouvoir à Ljubljana, et très bientôt à Zagreb, il n'est absolument pas question de s'écarter de la voie dans laquelle la Slovénie et la Croatie se sont engagées, à savoir la restauration de leur *« entière souveraineté »* dans le cadre d'une *« confédération yougoslave »*. Pas question donc d'accepter le projet de nouvelle constitution fédérale qui est en cours d'élaboration depuis déjà quelques années, sans progrès particulièrement rapides puisque, en caricaturant un peu, la moindre petite phrase doit être adoptée par consensus... Si les deux républiques n'obtiennent pas gain de cause, elles envisagent sérieusement la sécession et les Slovènes prévoient déjà un référendum sur la question à l'automne.

En dénonçant les *« tentations autonomistes »* et en déclarant que lui et ses amis s'opposeraient *« énergiquement à certaines forces qui veulent, sous couvert de démocratie, abandonner les orientations socialistes au prix de la désintégration du pays »*, M. Jovic voulait sans doute d'abord marquer le changement à la tête de l'Etat (bien que le chef de celui-ci n'ait guère plus de pouvoir que ses sept collègues de la présidence collégiale) et remettre la Serbie, discrète ces derniers mois dans les débats sur la démocratisation, sur le devant de la scène politique. Ce sont bien les idées *« fédéralistes »* de son chef, M. Slobodan Milosevic, qui transparaissaient dans ses propos et qui sont en complète contradiction avec les thèses slovènes et croates.

M. Milosevic et l'opposition

M. Milosevic, *« Slobo »* pour les Serbes, semble actuellement traverser une phase difficile. Malgré la levée de l'état d'urgence, la situation au Kosovo demeure tendue et aucune solution politique raisonnable, qui permettrait notamment le départ des milices et de l'armée toujours présentes, ne semble en vue. Face à une opposition serbe grandissante qui réclame des élections démocratiques libres avant la fin de l'année, M. Milosevic, fort réticent au multipartisme, vient de déclarer, sévèrement, que ces nouveaux partis recevaient des subsides de l'étranger et que la Serbie socialiste n'avait pas besoin d'une *« démocratie importée »*. Le *« réveil serbe »*, qu'il incarnait, n'a longtemps eu comme seule opposition en Yougoslavie que le *« printemps slovène »* que Belgrade pouvait minimiser en raison de la petite taille de cette république du nord-ouest. Mais voilà que la Croatie, bien plus grande, s'oppose à son tour aux ambitions de M. Milosevic et a trouvé en la personne de M. Franjo Tudjman, un ancien général de Tito qui a fait plusieurs années de camp pour *« menées nationalistes »*, un homme en mesure de tenir la dragée haute au leader des Serbes. Le chef de l'Union démocratique croate (HDZ), qui vient de réaliser un raz-de-marée aux premières élections parlementaires libres en décrochant les deux tiers des sièges, n'entend pas céder sur le principe de la souveraineté de sa république qui elle aussi à son tour connaît un *« réveil »*.

Entre Serbes et Croates, la méfiance est toujours grande et certains événements récents sont venus le confirmer. La campagne électorale en Croatie a donné lieu à quelques incidents avec la minorité serbe (11 % de la population) : lors d'un meeting, Franjo Tudjman fut menacé par un Serbe armé d'un pistolet d'alarme. Plus récemment, les bagarres entre supporters de l'Etoile rouge de Belgrade et du Dinamo de Zagreb se soldèrent par quelque cent cinquante blessés. Les répercussions politiques ne tardèrent pas. *Politika* et la presse serbe accusèrent Tudjman et ses amis d'être à l'origine des affrontements, tandis que les journaux de Zagreb imputaient la responsabilité des troubles aux Serbes qui voulaient ainsi *« déstabiliser »* la Croatie...

ALAIN DEBOVE

GRANDE-BRETAGNE : injustement condamnée en 1976

Une famille irlandaise devrait être réhabilitée

La condamnation, en 1976, à de lourdes peines de prison pour fabrication d'explosifs d'une famille irlandaise quasiment au complet reposait sur des preuves scientifiques douteuses. Telle a été, lundi 21 mai, la conclusion de l'avocat de la Couronne chargé de rouvrir le dossier de six membres de la famille Maguire et d'un de leurs amis.

LONDRES

de notre correspondant

Si le tribunal suit, comme c'est probable, l'avis de l'avocat de la Couronne nommé pour réexaminer le fond de l'affaire, ces sept condamnés seront réhabilités et indemnisés pour les longues années qu'ils ont passées injustement derrière les barreaux. Pour l'un d'eux, ce sera à titre posthume...

Les Maguire, une paisible famille irlandaise établie depuis longtemps dans la banlieue nord de Londres, n'avaient pourtant guère l'allure de terroristes et n'étaient nullement des sympathisants de l'IRA. M. Patrick Maguire avait servi dans l'armée britannique. Un de ses fils avait cherché à s'engager dans la police mais n'avait pu le faire en raison de sa mauvaise vue.

Leur procès était la conséquence directe de celui des « Quatre de Guildford », trois jeunes Irlandais et une jeune Anglaise condamnés à la détention perpétuelle pour deux attentats à la bombe commis en octobre et novembre 1974 contre des pubs fréquentés par des soldats. L'un d'entre eux avait, après avoir été sévèrement battu, mis en cause sa tante, Mme Maguire, affirmant qu'elle lui avait appris à fabriquer des bombes. Il s'était rétracté. Au terme d'une interminable procédure, la cour d'appel de Londres a proclamé le 19 octobre dernier l'innocence des « Quatre de Guildford », libérés sur-le-champ après quinze ans passés en prison.

L'accusation contre les Maguire était fondée sur ce témoignage extorqué, ainsi que sur des traces de nitroglycérine retrouvées sur les mains de plusieurs membres de la famille. La réouverture du dossier a fait apparaître que les examens de laboratoire avaient été confiés à un stagiaire de l'armée, âgé de dix-huit ans. Il a été démontré par ailleurs que ces traces de nitroglycérine pouvaient très bien provenir d'une tierce personne, qui se serait essuyé les mains avec une serviette de toilette dans la salle de bains des Maguire, « contaminant » ainsi toute la famille. Aucun explosif n'a jamais été retrouvé dans leur maison, décrite à l'époque par la presse populaire comme une *« usine à bombes »*.

Cela a cependant suffi à entraîner la condamnation de M. et Mme Maguire à quatorze ans de prison et de leurs deux fils, alors âgés respectivement de seize et quatorze ans, à cinq et quatre ans de détention. Le frère de Mme Maguire et un beau-frère de son mari, qui vivaient avec eux, avaient été condamnés à douze années de prison, et un ami de la famille, M. Patrick O'Neill, dont le seul tort était d'avoir sonné à leur porte le jour de leur arrestation, a lui aussi été condamné à huit ans de prison. Mme Maguire a été la dernière à être remise en liberté en 1985. Le beau-frère de son mari est mort en détention.

DOMINIQUE DHOMBRES

BULGARIE

L'opposition dénonce les conditions du déroulement de la campagne électorale

L'Union des forces démocratiques (UFD, alliance de seize mouvements d'opposition) est revenue sur ses positions pour refuser, lundi 21 mai, de signer un accord de bonne conduite pré-électorale, proposé par le président de la République et ex-chef du Parti communiste, M. Petar Mladenov, à trois semaines du premier scrutin libre en Bulgarie depuis quarante-cinq ans.

M. Jelio Jelev, président de l'UFD, a justifié ce revirement par les *« violations brutales des engagements pris à la table ronde par le Parti socialiste »* (PSB - ex-communiste) concernant la campagne électorale. Il a fait état notamment de falsifications de listes électorales, d'obstacles mis aux contacts avec les soldats et d'accès difficile aux médias.

Dix-neuf autres partis d'importance plus limitée ont également refusé de signer l'accord lors de la cérémonie retransmise en direct par la télévision bulgare. Ils reprochent à leur tour aux trois principaux partis – le PSB, l'UFD et le Parti agrarien – de les priver d'accès à la télévision. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les derniers atouts de M. Gorbatchev

Suite de la première page

M. Gorbatchev a su jusqu'à présent résister au mal, mais si habilement qu'il maintienne le cap dans cette course folle vers l'inconnu, si grande que soit sa détermination à *ne pas laisser la Russie mourir* de la mort du communisme, il ne fait plus partie comme avant des puissants de ce monde.

Sa force, c'est son prestige personnel, cette conviction des capitales qu'il est le seul dont on puisse espérer qu'il parviendra, au moins, à canaliser le chaos auquel n'échappera pas le plus grand pays du monde. Non seulement personne ne veut risquer de fragiliser M. Gorbatchev, mais, du Vatican à l'Amérique en passant par la Communauté européenne, on veut au contraire l'aider.

Le président désarmé

C'est un atout comme aucun homme d'Etat n'en eut sans doute dans l'Histoire, mais, au-delà de cette bonne volonté générale, quelles sont aujourd'hui ses vraies cartes sur la scène internationale?

La peur *militaire* qu'inspira si longtemps l'URSS ? La crise interne de l'armée soviétique est profonde et connue, tous les états-majors en conviennent : la menace a changé de nature. Et si cette armée devait intervenir sur un front intérieur il n'est pas même certain qu'elle *tiendrait* le choc.

La puissance économique, alors ? L'URSS a beaucoup de matières premières qui, potentiellement, font d'elle, même réduite à la Russie, un géant économique. *Pour l'heure, elle n'est cependant* qu'un failli pas même assez endetté pour faire peur aux grandes banques.

L'épouvantail de la subversion peut-être ? Il n'y a plus de mouvement *communiste international*, les urnes ont tué le sandinisme, et même M. Reagan sait aujourd'hui que Fidel Castro est bien seul sur son île. De quel poids peut donc vraiment peser M. Gorbatchev?

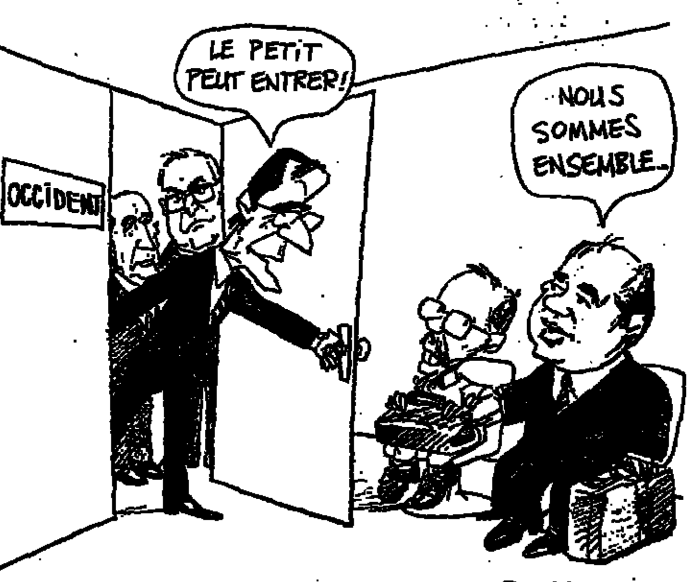
De très peu car, exactement comme sur la scène intérieure, le président soviétique est désarmé, suspendu dans le vide d'une période où, de même que les nouvelles *institutions politiques n'ont* pas encore remplacé celles d'hier, l'attrait virtuel d'une renaissance de la Russie ne peut déjà compenser son affaiblissement militaire. Grand liquidateur du communisme, l'homme que s'apprêtent à revoir M. Mitterrand et M. Bush, n'est *plus le représentant* de l'autre super-puissance. C'est un homme qui va, *« au nom de la raison »*, leur demander de sauver la mise à son pays en ne lui imposant pas d'avaler comme telle l'entrée de l'Allemagne unifiée dans l'OTAN. Car au-delà des mots et des postures M. Gorbatchev sait parfaitement qu'il n'a pas les moyens de durablement empêcher que cela se fasse.

Techniquement, il le peut puisque l'URSS est l'une des quatre puissances occupantes de l'Allemagne et a donc en principe un droit de veto sur l'avenir de ce pays : il suffit qu'elle s'oppose à l'entrée de la nouvelle Allemagne dans la structure militaire de l'alliance atlantique pour qu'il y ait blocage *et que* l'Allemagne unifiée demeure sous tutelle internationale.

Ce scénario est inacceptable pour l'Allemagne et ses partenaires occidentaux, il est inquiétant pour la stabilité européenne, mais, paradoxalement, c'est encore la Russie qui aurait, en campant sur son veto, le plus à perdre. Car si elle peut dire « non », les Occidentaux, eux, peuvent réduire leur soutien à M. Gorbatchev. *Ce serait* le déstabiliser immédiatement, la crise balte dispense à ce propos de toute *démonstration.*

Jouer sur deux tableaux

Sur ce dossier allemand, il n'est cependant pas possible au président *soviétique* de s'incliner *purement* et simplement. Du jour où il l'aurait fait, l'URSS aurait en effet *cédé* le dernier des *vrais* atouts lui permettant de continuer d'être traitée en grand acteur de la scène internationale. Non pas qu'elle ne compterait plus, mais dès lors que les pays occidentaux n'auraient plus rien de vraiment important à attendre de la Russie, elle ne



compterait plus que pour ce qu'elle est – beaucoup moins.

Vue du Kremlin, l'Allemagne unifiée dans l'OTAN, c'est naturellement l'humiliante consécration du nouvel équilibre européen. Mais au-delà d'une réalité déjà inscrite dans les faits, c'est surtout une frontière *qui se referme.*

C'est d'un côté un pôle atlantique agrégeant les anciens satellites soviétiques, achevant, comme on dit à Moscou, de « désintégrer » le pacte de Varsovie et aimantant plus encore les *Pays baltes* et demain la Moldavie puis l'Ukraine. Et de l'autre c'est une *Russie rejetée* vers l'Asie, laissée à ses crises et à l'isolement dont ses réformateurs veulent tellement la sortir – non pas tant militairement menacée qu'abandonnée à un sort de moins en moins enviable.

Dans cette Russie-là, le pari réformateur deviendrait carrément hasardeux, et M. Gorbatchev va *donc tenter* de n'avoir pas à choisir entre s'isoler par une épreuve de force et se faire isoler en ne la lançant pas. Il va jouer sur deux tableaux, brandir l'épouvantail *d'une crise à laquelle tout* le monde aurait à perdre et laisser voir ce qui, *« dans la limite de ses possibilités de concession »*, serait souhaitable pour tous.

Il fera valoir, comme il l'a solennellement annoncé le 8 mai, que seul un traité de paix peut régler la question du statut de l'Allemagne. Quarante-cinq ans après la fin de la guerre, ce traité, estime-t-il, devrait *plutôt prendre la forme* d'un *« acte de paix »* et ne concerner que les belligérants directs ; il devrait statuer sur les frontières, le potentiel conventionnel de l'Allemagne, son *« renoncement au nucléaire »*, le stationnement de *troupes étrangères sur son sol*, Berlin et son éventuelle appartenance à *« un ou des blocs »*.

Le « printemps » de l'Europe

En d'autres termes, il ne s'agit pas d'interdire à l'Allemagne d'appartenir à l'OTAN, mais de ne la laisser s'y intégrer qu'à des conditions agréées par *toutes* les parties concernées. La forme sera souple, le fond dur, mais parallèlement le président *soviétique fera* comprendre que l'essentiel est pour lui d'ancrer la Russie dans l'Europe et *d'engager donc un processus* d'unification continentale en commençant à réfléchir, sous un chapeau *commun*, à un *système de sécurité* commune.

Dès lors que ce processus s'engagerait et que l'Otan aurait révisé ses objectifs et sa stratégie, rien ne se poserait plus dans les mêmes termes. *Les formules ont déjà* cours sur l'unification de l'Allemagne comme *« premier moment de l'unification européenne »*, sur le *« printemps »* du continent, *« la Russie qui se cherche comme Est de l'Europe »* et les nécessités de *« synchroniser »* les évolutions européennes après *« la fin de la guerre froide et de l'équilibre nucléaire »*.

On sent dans ces formules la violence d'une espérance *inquiète* ; mais pourquoi l'Ouest, pourquoi ces pays riches qui auront déjà bien assez de *mal à digérer* l'Europe centrale, iraient-ils lier si peu que ce soit leur sort dans les deux ou trois *prochaines décennies* à celui de la Russie et ses inévitables soubresauts ? La réponse, presque sèche, vaut réflexion : *« on peut penser qu'il est possible de forcer la main à l'URSS mais nous tenterons de faire comprendre qu'il ne serait de l'intérêt ni de la France, ni de l'Allemagne, ni de l'ensemble occidental (...) d'oublier ce que furent les conséquences du traité de Versailles »*. Pour l'Allemagne, à laquelle ce traité fut imposé à la fin de la première guerre mondiale, elles furent, *considère-t-on* généralement, l'anarchie, la ruine et le nazisme.

BERNARD GUETTA

□ Un officier soviétique tué à la frontière arméno-azerbaïdjanaise. – Un officier soviétique a été tué et un autre grièvement blessé samedi 19 mai dans une zone frontalière de l'Azerbaïdjan, lors de tirs en provenance du district arménien voisin de Chamchadine. – *(AFP.)*

L'URSS réclame une limitation des effectifs de l'armée allemande

L'URSS souhaite que certaines *restrictions militaires* soient imposées à l'Allemagne dans le cadre de la conférence dite « 2 + 4 » sur les *aspects externes de l'unification*, qui rassemble les deux Allemagnes, les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et *la* France.

Les dirigeants soviétiques ont pour la première fois présenté *« formellement et clairement »* cette demande au secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, lors de sa visite à Moscou la semaine dernière. *Deux adjoints* de M. Baker ont rendu compte de ces conversations aux alliés de l'OTAN, lundi 21 mai à Bruxelles.

Ces restrictions portent notamment sur les effectifs de la Bundeswehr, auxquels les Soviétiques *voudraient voir fixée* une limite dans le cadre de la conférence « 2 + 4 ». Cette décision serait *ensuite incluse dans un accord sur* le désarmement conventionnel en Europe.

« Ne pas créer d'impasse »

Dans une interview donnée lundi à l'agence de presse est-allemande ADN, un conseiller de M. Gorbatchev, M. Vadim Zagladine, affirme cependant que l'URSS n'a pas soumis jusqu'à présent de proposition officielle à la conférence « 2 + 4 » parce qu'elle *« ne veut pas créer d'impasse »*.

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne repoussent depuis le début des discussions « 2 + 4 » toute proposition qui singulariserait l'Allemagne, lui imposerait des contraintes particulières et aurait pour effet de limiter sa souveraineté. *Ils* renvoient la discussion sur les effectifs des armées nationales à la deuxième phase de la *négociation de Vienne sur* le désarmement conventionnel.

Le premier accord que les pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie *avaient prévu* de signer à Vienne avant la fin de l'année ne devrait, selon les Occidentaux, concerner dans le domaine des effectifs que les troupes américaines et soviétiques stationnées. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Après l'attentat

Le *Conseil de* sécurité de l'ONU devait se réunir, mardi 22 mai, pour examiner la situation dans les territoires occupés par Israël, les manifestations de colère des *Palestiniens* à la suite de l'attentat anti-palestinien de Rishon-le-Zion ayant été très durement réprimées. A cette occasion, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, *a demandé, par l'intermédiaire des Nations* unies, un visa américain afin de pouvoir participer, à New-York, aux travaux du Conseil. Une demande analogue avait été repoussée par l'ad*ministration américaine en 1988, alors* que M. Arafat voulait participer aux débats de l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'était finalement tenue à Genève.

Le *secrétaire général* des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a « fermement condamné » les derniers actes de violence « contre des civils *innocents* » en Israël, dans les territoires occupés ainsi qu'en Jordanie, et a exprimé sa « profonde préoccupation » après ces « tragiques incidents ». En France, où l'Assemblée nationale a suspendu ses travaux pendant un quart d'heure, lundi, pour *« témoigner* de l'émotion et de l'*inquiétude* » des députés et où de nombreuses organisations ont également exprimé leur émotion, le gouvernement a « condamné » les évènements de *Rishon le Zion* et *demandé aux Douze d'examiner* « les possibilités d'aide aux populations palestiniennes » dans les territoires occupés. « La mort de travailleurs palestiniens près de Tel-Aviv *suscite l'indignation* », *a-t-on notamment déclaré* au Quai d'Orsay. M. Roland Dumas a, en outre, demandé au secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, de se rendre « dès que possible » *sur place*.

Enfin, le Comité *international de* la Croix-Rouge (CICR) *a exprimé* sa « vive inquiétude quant à la persistance et au durcissement » du conflit dans les territoires occupés.

Violents affrontements à Nazareth entre Arabes israéliens et forces de sécurité

JERUSALEM
de notre correspondant

Quarante-huit heures après l'attentat anti-palestinien de Rishon-le-Zion, les autorités israé*liennes craignaient des* représailles : une vague d'actes de vengeance individuels et une reprise, sous de nouvelles formes, d'une Intifada déjà vieille de deux ans et demi et jamais vraiment étouffée. Le général Matan Vilnai, commandant de la région Sud et responsable de la bande de Gaza, l'a dit très clairement, lundi 21 mai, évoquant le déclenchement d'une spirale de la haine.

« Le nombre de gens qui, chez les Palestiniens, ont un compte à régler avec nous augmente, a-t-il déclaré ; *il ne s'agit même plus forcément du conflit à base nationaliste, Palestiniens contre Israéliens ; c'est un compte qu'on veut régler sur un plan presque personnel, individuel, parce que quelqu'un dans sa famille ou dans son entourage a été touché.»* Dans un constat sans illusion, il a ajouté : *« Aucun doute non plus : il y a de plus en plus de gens qui veulent passer à l'acte, qui veulent effectivement se venger : à Gaza, les options à leur disposition vont du couteau au cocktail Molotov en passant par les armes à feu.»*

Inquiétude dans l'armée

Toujours sous couvre-feu, la bande de *Gaza* n'en a pas moins continué à être le théâtre, lundi, d'affrontements avec l'armée. Ils ont notamment eu lieu dans le sud du territoire, à Khan-Younis et à *Rafiah, localités* d'où étaient originaires la plupart des sept hommes tués dimanche par un jeune Israélien qui a ouvert le feu sur un groupe de travailleurs palestiniens, en Israël, à Rishon-le-Zion. Comme la veille, les affrontements se sont soldés par un nombre élevé de victimes : quatre morts, dont deux femmes, et une centaine de blessés par balles.

A en croire les commentaires entendus dans certains milieux militaires, la forme nouvelle prise par ces affrontements *inquiète tout particulièrement* l'armée. Les soldats ont eu à faire face à des foules de centaines, voire de milliers de manifestants, qui, défiant le couvre-feu, déferlent dans les rues et sur les postes de l'armée. Ce type *d'action, qui rappelle les débuts* de la révolution iranienne, est limité à la bande de Gaza, mais n'avait jamais connu pareille ampleur, sauf aux premiers jours *du soulèvement palestinien*, en décembre 1987. Commentant la journée de dimanche, un médecin de Gaza rapportait que quelque six cents blessés avaient été acheminés dans les hôpitaux : *« On aurait dit des scènes de guerre. »*

Les autorités affirment que les *militants de l'OLP et du mouvement* islamiste Hamas n'attendaient qu'une occasion comme celle du massacre de Rishon-le-Zion pour relancer une Intifada languissante. La vérité, réplique Zeev Schiff, le très respecté commentateur militaire du quotidien *Haaretz*, c'est que le mouvement était seulement en veilleuse. *« Ce qui s'est passé dimanche*, écrit-il, *témoigne du potentiel explosif existant dans les territoires ; un événement suffit pour provoquer l'explosion* (parce que) *les conditions de base qui sont à l'origine de l'Intifada non seulement n'ont pas été éradiquées mais ont empiré. »*

Les Arabes israéliens, que chaque regain de violence dans les territoires occupés mobilise un peu plus, ont réagi, eux aussi, aux événements du week-end. Là encore, l'attentat paraît avoir joué le rôle d'un révélateur du malaise et de la radicalisation en cours *d'une fraction de cette* population. Alors que toutes localités arabes-israéliennes avaient déclaré une journée de grève générale en signe de deuil, la plus importante d'entre elles, Nazareth, a connu des bagarres d'une rare intensité : barricades en plein centre-ville, postes de police, bâtiments publics, banques attaqués à coups de pierres et de coktails Molotov par des groupes de jeunes gens masqués.

Un climat débilitant

Ce furent des scènes telles qu'on n'en voyait jusque-là qu'en Cisjordanie. Les forces de sécurité ont répondu par des *tirs* de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc – ce qui, en Israël est exceptionnel. Certains témoins ont même fait état de tirs de sommation en *l'air*, à balles réelles . S'il n'y a pas eu de blessés graves, les affrontements se sont poursuivis longtemps, tard dans la soirée de lundi ; mardi matin encore, la situation restait tendue dans plusieurs localités ou quartiers à popula*tion arabe* : à Lod, Haïfa, Taïbeh.

Cependant, la police interrogeait toujours l'auteur de la tuerie *de dimanche*, un jeune homme de vingt et un ans, Ami Popper, réformé au milieu de son service militaire pour troubles mentaux et qui doit être soumis *en prison* à une *série* d'examens psychiatriques.

Alors que l'ensemble de la Knesset, réunie en séance exceptionnelle, présentait ses condoléances à toutes les familles des victimes palestiniennes et envisageait de leur attribuer des réparations financières, le porte-parole du gouvernement, M. Ronnie Milo, estimait que la tragédie de Rishon était un geste isolé, celui d'un tueur fou. M. Milo disait que le gouvernement ne pouvait être accusé de la *moindre responsabilité* dans cette affaire. En Israël même, nombreux sont ceux qui trouvent cette version des faits insuffisante. Si c'est un acte de *« folie »* qu'il faut incriminer, alors *« il ne s'est pas produit dans le vide »*, écrit le *Maariv* qui, comme la plupart de ses confrères, évoque un climat débilitant : l'absence totale de négociations avec les Palestiniens, la démobilisation politique suscitée par une crise gouvernementale dont on ne voit pas la fin, le laxisme de la justice à l'égard des ultra-nationalistes opérant dans les territoires.

Ce sont les thèmes repris par les militants de gauche regroupés dans le mouvement la paix maintenant, qui sont venus saluer plusieurs personnalités palestiniennes faisant la grève de la faim à Jerusalem-Est. Aux yeux d'un responsable de la paix maintenant, le massacre de Rishon doit être vu dans *« ce contexte où un Moshe Levinger »*, l'un des dirigeants des colons du Goush Emunim, récemment condamné à cinq mois de prison pour avoir tué un passant palestinien lors d'une bagarre à Hebron, *« s'en va criant partout que le moment est venu de tirer, pas de parler »*

ALAIN FRACHON

La Grèce reconnaît officiellement l'Etat d'Israël

ATHÈNES
de notre correspondant

La Grèce a reconnu, lundi 21 mai, *de jure* l'Etat d'Israël. Athènes, qui suit traditionnellement une politique pro-arabe, était la dernière capitale de la Commu*nauté européenne à ne pas recon*naître pleinement l'Etat hébreu. Le premier ministre conservateur grec, M. Constantin Mitsotakis, avait clairement annoncé son intention de le faire au cours de la dernière campagne électorale.

Cette reconnaissance est assortie d'une réserve : la Grèce, a précisé M. Mitsotakis à l'issue d'un conseil des ministres, ne reconnaît pas l'occupation des territoires arabes par Israël en 1967. Et pour faire bonne mesure, le gouvernement a décidé de rehausser le niveau de la représentation diplomatique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Athènes en la transformant en représentation diplomatique *« de la Palestine »*, reconnaissant ainsi le statut acquis par l'OLP aux Nations unies à la fin 1988. Un communiqué du ministère grec des affaires étrangères ajoute que cette décision *« reflète le chaud soutien du gouvernement grec à la reconnaissance des droits du peuple palestinien »*.

Le gouvernement grec souligne qu'il *« souhaite la poursuite et l'amélioration de la politique traditionnelle d'amitié et de solidarité avec les pays arabes »* et se prononce pour la réunion d'une conférence internationale sous l'égide des Nations unies pour aboutir à *« une solution globale, juste et permanente du problème palestinien »*.

Le jour de cette reconnaissance a pourtant été particulièrement mal choisi, relève-t-on à Athènes. Elle intervient en effet au lendemain d'une des journées les plus meurtrières de l'Intifada au cours de laquelle quinze Palestiniens ont été tués et plus de sept cents autres blessés par balles.

L'OLP n'a pas manqué de demander à la Grèce de condamner la tuerie de Rishon-le-Zion près de Tel Aviv, et *« d'intervenir immédiatement pour protéger les droits humains du peuple palestinien violés de façon flagrante dans les territoires occupés »*. Le porte-parole du gouvernement, M. Vyron Polydoras, a dénoncé *« le meurtre de civils innocents »* et exprimé *« la profonde préoccupation de la Grèce quant à la détérioration de la situation dans les territoires occupés »*.

DIDIER KUNZ

PROCHE-ORIENT

de Rishon le Zion

Washington reproche à Jérusalem de ne laisser entrevoir aucun espoir de paix

WASHINGTON

de notre correspondant

Réagissant au massacre de Rishon-le-Zion et aux actions de répression de l'armée israélienne, les Etats-Unis sont allés au-delà des « regrets » qu'ils expriment régulièrement quand le nombre des victimes palestiniennes sort de « l'ordinaire ». Discrètement, mais clairement, ils ont, cette fois, mis en cause l'attitude des dirigeants israéliens qui ne laissent la place à aucun « *espoir de paix* ».

Dès dimanche, le département d'Etat avait non seulement déploré la tuerie, mais encore invité les autorités d'Israël à faire preuve « *de retenue* » face aux manifestations de colère des Palestiniens. Cet appel n'ayant pas été entendu, un porte-parole a indiqué, lundi 21 mai, que les Etats-Unis étaient « *troublés par le nombre de victimes de l'armée israélienne* ». Et il a ajouté que, pour éviter la violence, il fallait qu'« *un espoir de paix soit maintenu* ». « *Il faut qu'on puisse croire en la possibilité de la paix et avoir la volonté d'y parvenir.* »

« Menace » limitée

Le porte-parole n'a pas été plus explicite, mais c'est évidemment à M. Shamir que ce propos s'adressait. Depuis l'échec de la patiente manœuvre du secrétaire d'Etat James Baker, qui avait tenté de jouer au plus fin avec le premier ministre israélien et de le prendre au jeu de son propre « plan de paix », l'administration américaine ne cache plus guère son dépit et son absence totale d'illusions sur les intentions réelles de M. Shamir. Mais si l'irritation est évidente, tout particulièrement à la Maison Blanche, rien n'indique que Washington envisage d'exercer des « pressions » assez fortes pour peser efficacement sur le comportement des dirigeants de Jérusalem.

Jusqu'à présent, la seule « menace » formulée implicitement par l'administration consiste à envisager de s'opposer à l'attribution d'une garantie de 400 millions de dollars destinée à faciliter l'installation des juifs soviétiques en Israël, en l'absence de garanties sur la non-implantation de ces immigrants dans les territoires occupés. Mais, en année électorale, il serait bien difficile de dissuader le Congrès de voter une telle aide, et, déjà, les déclarations du président Bush rappelant publiquement que Jérusalem faisait partie des territoires occupés ont suscité bien des commentaires réprobateurs aux Etats-Unis.

Le regain de violence de ces derniers jours ne peut que renforcer les préoccupations d'une administration persuadée que le *statu quo* au Proche-Orient est inacceptable et lourd de drames futurs. Mais, en même temps, l'extrême complexité du problème, dans le contexte politique américain, et les maigres chances de succès d'une quelconque nouvelle initiative des Etats-Unis sont autant d'éléments dissuasifs pour des responsables qui ont d'autres soucis plus urgents (l'Europe, l'URSS) et qui, tout particulièrement dans le cas de M. Baker, préfèrent ne pas trop s'engager sur des terrains minés.

Jusqu'à présent, c'est la « routine » qui a prévalu : la diplomatie américaine continue, par exemple, à consacrer son énergie à empêcher l'OLP d'être admise au sein d'organisations internationales – comme l'Organisation mondiale de la santé. Le désir manifesté lundi par M. Yasser Arafat de se rendre à New-York pour participer aux travaux du Conseil de sécurité de l'ONU pourrait fournir à Washington l'occasion de donner un petit coup de pouce à sa politique proche-orientale, en s'abstenant cette fois d'interdire au dirigeant palestinien l'accès au territoire américain. Mais ce serait là, de la part de M. Bush, prendre un « risque » politique, et il n'est pas du tout certain qu'il y soit prêt.

JAN KRAUZE

La colère des Palestiniens gagne la Jordanie

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La violence dans les territoires occupés s'est étendue, lundi 21 mai, à la Jordanie, où, après l'attentat contre des touristes français (*le Monde* du 22 mai), une importante manifestation a eu lieu à Amman.

Tout a commencé lundi matin, quand un Palestinien de trente ans, originaire de Hébron, habitant la Jordanie mais a vidé le chargeur de son pistolet, avant d'user d'un couteau, contre des Français qui s'apprêtaient à visiter l'amphithéâtre romain dans le centre de la vieille ville, faisant dix blessés – un photographe jordanien et neuf Français, dont quatre seulement demeuraient hospitalisés lundi soir. Immédiatement arrêté, l'auteur de cet attentat, Ahmed Jassir Badouane, qui, selon des témoins, criait « *Allah Akbar* » (Dieu est grand) et « *Gaza* », aurait, d'après un responsable jordanien, voulu venger la mort de l'un de ses proches tué dimanche à Rishon-le-Zion et aurait donc agi seul.

Le spectre de 1970

Pendant ce temps, des manifestations de protestation contre le « *crime abject de Rishon-le-Zion* » étaient organisées dans la plupart des camps palestiniens de Jordanie et, en fin d'après-midi, environ quinze mille personnes envahissaient le centre d'Amman, obligeant les commerçants à fermer. Le cortège s'est dirigé vers le Palais royal où des drapeaux palestiniens étaient hissés sur des immeubles proches. Les manifestants s'en prenaient ensuite à l'hôtel Marriot, dont ils cassaient la porte d'entrée, remplaçant les drapeaux des pays arabes (sauf celui de Jordanie) par les couleurs palestiniennes.

« *Regrettant profondément* » l'attentat contre les touristes, le roi Hussein déclarait, à l'issue d'une visite aux blessés : « *Ce qui s'est passé hier* (à Rishon-le-Zion) *ne justifie pas ce qui a eu lieu aujourd'hui. Le coupable sera puni.* » Ces débordements risquent, toutefois, d'alourdir encore le malaise jordano-palestinien dans la société, à un moment où l'inquiétude quant à la situation régionale est extrême en Jordanie. Si, poussés par des intérêts communs, comme la dénonciation de l'immigration des juifs soviétiques en Israël, le blocage du processus de paix et la montée de l'islamisme, le roi Hussein et M. Yasser Arafat se sont nettement rapprochés, il n'en reste pas moins que, dans la phase particulièrement critique – à la fois politique et économique – que traverse le royaume hachémite, ces troubles risquent d'être exploités par les plus extrémistes.

Particulièrement conscient du danger, le roi Hussein aurait même encouragé le chef de l'OLP à ne plus faire de concessions sous peine de se laisser déborder, notamment par les islamistes palestiniens, dont certains ont aujourd'hui pignon sur rue à Amman, tandis que d'autres travaillent dans la clandestinité. Tous, y compris les Frères musulmans de Jordanie, dont l'emprise se renforce, lancent des « *appels à la guerre sainte pour la libération de toute la Palestine* ». Des appels qui ont d'autant plus d'échos – en particulier dans les camps de réfugiés – qu'ils interviennent à un moment où, confrontée à une crise économique sans précédent avec plus de 20 % de chômage (un quart de la population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté), la Jordanie offre peu d'avenir à cette jeunesse, qui, malgré sa citoyenneté jordanienne, se définit avant tout comme palestinienne.

Bien que la situation ne soit en rien comparable, la manifestation de lundi a fait resurgir chez certains Jordaniens le spectre de 1970 (les très violents combats jordano-palestiniens), et le déploiement de nombreux drapeaux palestiniens dans les rues d'Amman a choqué beaucoup d'entre eux.

FRANCOISE CHIPAUX

□ **SYRIE : le président Assad reçoit un émissaire irakien.** – Pour la première fois depuis de longues années, le président syrien Hafez El Assad a reçu, lundi 21 mai, un émissaire irakien de haut rang, M. Akram Abdelkader Ali, ministre de la justice, auquel il a réitéré le refus de Damas de participer au sommet arabe qui doit se tenir le 28 mai à Bagdad. La Syrie et l'Irak n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis dix ans. – *(AFP, AP.)*

Les deux Yémens créent un Etat unique

Suite de la première page

Tel a été le cas à Aden où un Parlement docile a approuvé le projet sans accroc. A Sanaa cependant, l'opposition, principalement islamiste, est demeurée intransigeante et, à l'issue d'une séance parfois houleuse, vingt-cinq des cent cinquante-neuf députés ont quitté l'hémicycle avant l'ouverture du scrutin pour mieux marquer leur hostilité, alors que cinq autres s'abstenaient.

Les deux Parlements ont ratifié également l'accord qui avait été conclu le mois dernier entre les dirigeants des deux pays concernant les modalités de l'unification et l'organisation de la période intérimaire qui a été fixée à trente mois.

Un processus irréversible

Au terme de cet accord, les deux Parlements, qui n'en feront plus qu'un durant cette période, éliront un conseil présidentiel de cinq membres (trois Nord-Yéménites et deux Sud-Yéménites) qui, personne n'en doute, sera présidé par le chef de l'Etat Nord-Yéménite, le colonel Ali Abdallah Saleh, promu général pour l'occasion. Le secrétaire général du Parti socialiste du Yémen (sud-yéménite), M. Ali Salem Melbeid, sera probablement le vice-président.

La proclamation prématurée, voire précipitée, de la République yéménite initialement prévue pour novembre 1990 s'explique, selon M. Abdel Kerim El Iriany, le ministre des affaires étrangères et l'un des principaux négociateurs de l'unité, par le fait que « *nous avons soudain découvert que l'unité est plus facile à réaliser que la partition* ». Certains affirment cependant que cet acte est destiné à « *couper l'herbe sous les pieds des ennemis de l'unité* ».

Quoi qu'il en soit, l'unité proclamée mardi semble, d'ores et déjà, irréversible. Depuis une dizaine de jours, d'importantes mesures de fusion d'institutions, dans les domaines économique, administratif et militaire, ont été entreprises entre les deux Yémens. Lors de notre voyage d'Aden à Sanaa – qu'aucune frontière ne sépare désormais –, nous avons vu les éléments d'une brigade blindée nord-yéménite se diriger vers Aden.

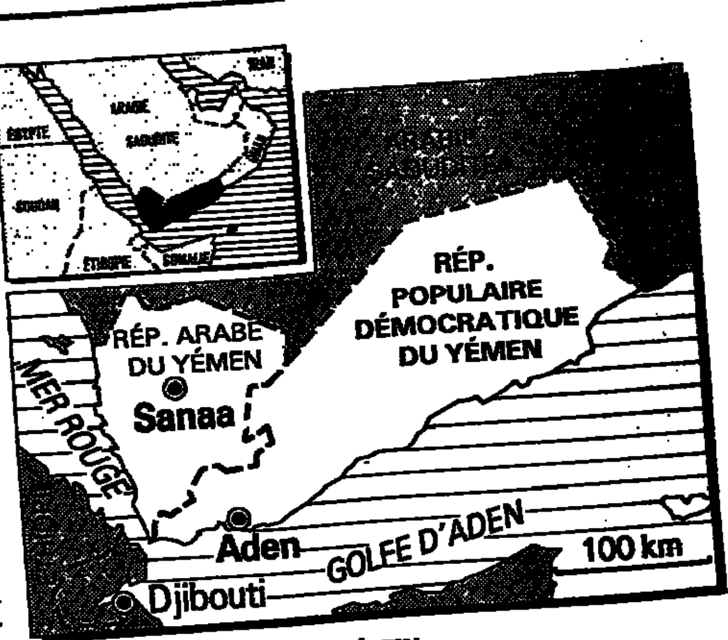
De même, des unités militaires sud-yéménites sont arrivées du nord Yémen, dans la région de Sanaa et de Khavlam, dans une zone tribale du Nord où elles ont été passées en revue par le président Saleh. Dans son discours de bienvenue, ce dernier a déclaré qu'il n'existait plus désormais de « *nord ou de sud* » mais une seule République unifiée et que leur arrivée au Yémen du nord constituait le dernier clou dans le cercueil de la partition « *que nous avions trouvée avec l'impérialisme et l'imamat* ».

On nous assure que d'ici la fin de la période transitoire, il n'y aura pas seulement un seul Etat, un seul gouvernement, un seul Parlement, mais également une seule armée. C'est d'ailleurs ce qu'a répété le président Saleh en affirmant que l'armée unifiée constituait désormais le bouclier de la République yéménite contre les intrigues, les manœuvres et les complots des ennemis de l'autorité.

La conclusion rapide de l'unité entre les deux Yémens est le résultat d'importantes concessions faites par les dirigeants du Nord et du Sud. C'est ainsi que le Parti socialiste du sud, au terme d'une perestroïka qui a duré plusieurs mois, a pratiquement abandonné son idéologie socialiste empruntée au marxisme-léninisme, qualifié à Aden de socialisme scientifique, et n'a plus de socialiste que le nom. Le mot d'ordre à Aden est désormais la démocratie et le développement économique. Le multipartisme n'est plus une vaine formule, et les journaux regorgent de critiques à l'adresse des dirigeants. Une nouvelle loi prévoit l'investissement de capitaux privés arabes ou étrangers. De plus, un projet de loi envisage de faire du port – et peut-être même du gouvernorat – d'Aden une zone franche.

Au Nord, le président Saleh, récemment converti à la démocratie et au multipartisme strictement prohibés dans le passé par la Constitution nord-yéménite, réaffirme à tout bout de champ que seule « *une vraie démocratie pourra garantir le succès de l'unité* ». Il est même allé jusqu'à affirmer samedi, dans un entretien accordé à la télévision de Qatar, que la crise que traversait la nation arabe était due à l'absence de démocratie : « *la démocratie*, a-t-il dit, *est la seule solution ; il n'en existe point d'autre et, si nous choisissons la voie de la démocratie, il n'y aura pas de problèmes. Nous nous trouvons dans l'ère de la démocratie et non de la dictature et de l'hégémonie* ». Un pavé dans la mare du sommet arabe de Bagdad, où le Président Saleh se rendra auréolé du prestige de celui qui aura réussi à unifier les deux Yémens.

JEAN GUEYRAS



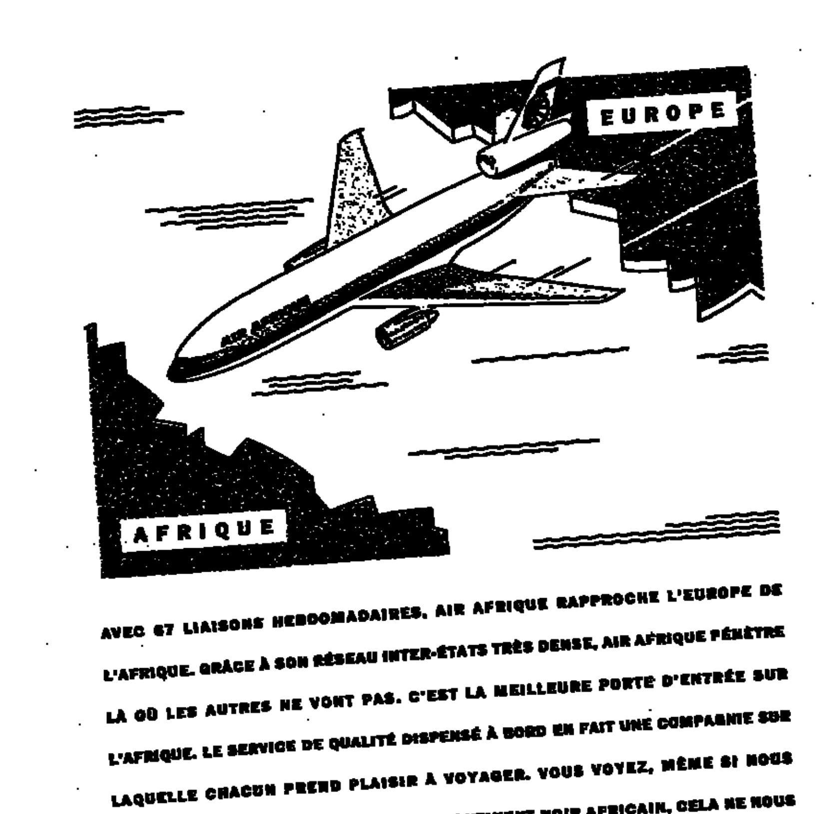
• **RÉPUBLIQUE ARABE DU YÉMEN**
(Yémen du Nord)

SUPERFICIE : 200 000 km².
POPULATION : environ 10 millions d'habitants.
HISTOIRE : en 1962, renversement de l'imamat et instauration d'un régime républicain d'inspiration nassérienne, suivie d'une guerre civile de huit ans entre les républicains soutenus par un corps expéditionnaire égyptien et les royalistes soutenus par l'Arabie saoudite.
ECONOMIE : agriculture pour l'essentiel, récemment production pétrolière. Très gros apport des travailleurs émigrés, notamment en Arabie saoudite (500 000). Important déficit budgétaire comblé principalement par l'Arabie saoudite et des aides fournies par la CEE, l'URSS, la Chine et plusieurs pays arabes.
PNB : 446 dollars par habitant (1986).
DETTE EXTERIEURE : 2,7 milliards de dollars (1986).
ARMEE : 36 000 hommes (avions soviétiques et américains).

• **RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DU YÉMEN**
(Yémen du Sud)

SUPERFICIE : 336 869 km².
POPULATION : 2 365 000 (estimation officielle 1986).
HISTOIRE : protectorat anglais qui accède à l'indépendance en 1967 à la suite du retrait des troupes britanniques. Après une lutte entre les factions de la résistance contre l'occupation britannique, le Front de libération nationale (FLN – d'obédience marxiste) s'empare du pouvoir et se transforme en Parti socialiste yéménite (PSY, toujours au pouvoir).
ECONOMIE : agriculture, pêche, faible production pétrolière mais existence de gisements importants. Projet d'exploitation d'un gisement commun avec le Yémen du Nord dans la région de Shabwa, à la frontière commune.
PNB : 378 dollars par habitant (1986).
DETTE EXTERIEURE : 1,5 milliard de dollars (1986). Importante assistance du bloc socialiste. Signataire d'un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS.
ARMEE : 27 000 hommes (équipement soviétique).

• Dans les deux pays, la population est de religion musulmane zaïdite, une secte du chiisme.



هكذا من الأصل

ASIE

VIETNAM : le durcissement du régime

La direction du PC entend gérer elle-même le changement

Le Vietnam a fêté, samedi 19 mai, le centenaire de la naissance de Hô Chi Minh. Ces célébrations, comme celles, le 1er mai, du quinzième anniversaire de la chute de Saïgon, ont été placées sous haute surveillance. Le régime communiste entend contrôler de près des mutations qu'il juge inévitables et dont le PC avait accepté le principe lors de son sixième congrès, en décembre 1986.

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

On ignore encore le nombre d'arrestations, de placements en résidence surveillée ou de déportations en province – quelques dizaines ? – mais le message est sans ambiguïté. Ceux qui souhaiteraient hâter le changement ou agir en dehors des structures traditionnelles de décision du PC viennent de recevoir un avertissement très clair. Des « curés de gauche » de l'ancien régime – notamment le prêtre défroqué Nguyên Ngoc Lan et le R.P. Chan Tin – ont été officiellement placés en résidence surveillée. L'ancien président du Club des vétérans, M. Nguyên Hô, figurerait parmi les personnes arrêtées ainsi que M. Huynh tan Mam, l'ancien dirigeant étudiant pacifiste saïgonnais.

Ces mesures ont coïncidé avec l'expulsion de deux hommes d'affaires américains – dont un ancien journaliste – et un renforcement des mesures de sécurité. Les étrangers sont invités à signaler leurs déplacements en province et leurs contacts avec des Vietnamiens, un règlement qui s'était très nettement relâché depuis des mois. Les appels à la vigilance face aux tentatives de « *subversion* » se sont multipliés. Le PC vietnamien n'a pas l'intention de laisser à d'autres le soin de gérer une crise envenimée par l'effondrement des régimes communistes européens et a repris les choses en main.

L'opération s'est déroulée en plusieurs temps. Au début de l'année, au cours d'interminables réunions, les communistes ont d'abord remis de l'ordre dans leurs propres rangs. Parallèlement, de dures négociations engagées avec le Club des vétérans – qui regroupe plusieurs des anciens vainqueurs de 1975 – ont permis de récupérer ce groupe de pression communiste tout en écartant de sa direction des éléments jugés douteux, dont MM. Nguyên Hô et Ta Ba Tang.

La préparation du VIIe congrès

Enfin, le huitième plénum du PC, réuni pendant trois semaines en mars à Hanoï, s'est traduit par un compromis entre le secrétaire général du PC, M. Nguyên Van Linh, qui a ainsi renforcé sa main, et la direction de l'armée, dont l'influence s'est nettement établie.

M. Trân Bach Dang, conseiller politique de M. Linh, explique à sa façon les objectifs qui viennent de se dégager dans le cadre de cette remise en ordre. « *Il n'est pas question*, dit-il, *d'abandonner les réformes économiques et les réformes politiques doivent suivre. Mais il faut relever avant tout le niveau de vie de la population, sinon on ne suscitera que des illusions, des revendications et des conflits.* »

« *Depuis le retrait du Cambodge en septembre dernier*, dit-il, *nous sommes en situation de quasi-paix. Nous sommes passés d'une situation anormale à une situation normale. La gestion du pays exige qu'on fasse appel aux compétences. La génération au pouvoir, qui a lutté pendant des dizaines d'années, n'a pas eu le temps de s'instruire. Il faut qu'elle passe la main, y compris moi-même. La démocratisation est liée au relèvement du niveau d'instruction. C'est une question interne. Il faut éviter la situation catastrophique dans laquelle est plongée l'Europe de l'Est. Le problème n'est pas de savoir si on veut le multipartisme ou pas, il est de savoir si on veut éviter d'enfanter le parti des Buveurs de bière, comme en Allemagne de l'Est, ou celui des Chauves, comme en Tchécoslovaquie.* »

« *Si on décrète le multipartisme*, poursuit-il, *nous aurons, surtout dans le Sud, dix partis de l'ancien régime financés de l'étranger. D'autre part, parti unique et monopole politique sont deux choses différentes. Nous luttons contre le monopole du PC, qui n'a que deux millions d'adhérents, soit 3 % de la population. Et, si on s'en tient à la qualité des militants, il n'y en a qu'un quart de valables. Donc, le monopole politique du PC est inacceptable. Le PC doit définir une ligne politique sans se mêler de la gestion concrète – administrative, économique, judiciaire – du pays. Il sera donc normal d'avoir un jour des ministres non communistes. Comme l'a redit récemment M. Linh, il ne peut y avoir de libéralisation économique sans libéralisation politique.* »

La ligne étant ainsi définie, le régime entend pouvoir aborder dans l'ordre la préparation du septième congrès du PC, annoncé pour juin 1991, et qui sera précédé de deux réunions cruciales ; le neuvième plénum, vraisemblablement chargé, en août, de purger le parti, et le dixième plénum, qui définira, à la fin de l'année, le programme du congrès. Pendant un an, donc, ceux qui seraient tentés de se mêler de ce qui ne les regarde pas seront tenus à distance.

« *Que les craintes du PC soient fondées ou non, il a redouté des troubles, surtout à Saïgon, et a choisi la méthode de l'intimidation* », explique un bon observateur de la scène locale à propos des mesures de sécurité prises en mai, tout en se refusant à tout pronostic. La direction du PC sait, en tout cas, que ces mesures d'intimidation ne sont pas populaires, même à l'intérieur du parti. Mais beaucoup se comportent, non sans éprouver de sérieux frissons, comme s'il ne s'agissait que d'un mauvais moment à passer et comme si l'ouverture du pays n'en subira pas le contrecoup.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

Pékin rejette l'offre de dialogue de Taipeh

PÉKIN

de notre correspondant

La réponse du régime chinois aux ouvertures de Taiwan (*le Monde* du 17 mai) se sera fait attendre presque une semaine. Elle est négative, ce qui n'est pas vraiment une surprise, mais modérée dans le ton, ce qui trahit la gêne de Pékin.

Cette réponse, que se refusait à fournir de manière explicite le ministère des affaires étrangères, a pris la forme d'une dépêche de l'agence Chine nouvelle. Publiée par tous les journaux mardi 22 mai, elle cite les propos du chef du régime nationaliste, M. Lee Teng-hui, dans son discours inaugural de dimanche (*le Monde* du 22 mai). L'agence note, d'une part, que M. Lee s'est « *conformé à l'opinion commune du peuple des deux côtés du détroit de Taiwan* » en promettant d'œuvrer à la réunification de la Chine, l'île faisant partie intégrante du territoire chinois au même titre que le continent. *Un bon point pour un homme* que Pékin n'aime pas voir mollir devant le sentiment indépendantiste qui se développe à Taiwan.

Puis un mauvais point : M. Lee a énoncé, pour l'ouverture de communications entre les deux régimes rivaux, « *des préconditions inacceptables* ». Et surtout, il a tenté d'asseoir son idée que la Chine est dirigée par deux gouvernements égaux, thèse équivalente aux yeux de Pékin à celle des « deux Chines », rejetée ici.

Le texte se garde toutefois de fermer la porte à *tout dialogue*. Il se borne à faire le constat de divergences encore difficiles à ignorer pour Pékin tant que la vieille génération de communistes est toujours en vie. *Impatients de laisser venir* à eux les investisseurs de Taipeh, les héritiers de Mao Zedong s'efforcent de gagner du temps dans l'attente de jours plus propices à la *négociation*.

F. D.

EN BREF

□ **CHILI : ouverture de la session parlementaire.** – En prononçant son discours annuel sur l'état de la nation, lundi 21 mai, à l'occasion de la séance inaugurale de la session parlementaire ordinaire, le président Aylwin a renoué avec *une tradition interrompue par* seize ans de régime militaire. Toutes les autorités politiques, militaires et ecclésiastiques étaient présentes dans le salon d'honneur du Congrès, à l'exception du général Pinochet, qui s'est fait représenter par le vice-commandant en chef de l'armée de terre. Loin de dresser un réquisitoire contre le régime militaire, Patricio Aylwin a une fois de plus invité ses compatriotes à la réconciliation. « *Nous nous sommes opposés au gouvernement antérieur* », a-t-il tenu à préciser. – (*Corresp.*)

□ **CHINE : le Japon pourrait refuser d'accueillir le navire « Déesse de la démocratie ».** – Le Japon, soumis à de fortes pressions de la part de Pékin, pourrait revenir sur sa décision de laisser accoster le navire-radio *Déesse de la démocratie*, qui compte émettre à destination de la Chine. Le secrétaire général du gouvernement nippon, qui avait la semaine dernière fait état de l'accord de Tokyo, a en effet déclaré lundi 21 mai que la décision sera finalement prise au regard des motifs de la visite du bateau, du respect des lois et « *d'autres problèmes concrets* ». Ce changement fait suite à l'avertissement lancé le 19 mai par le responsable des affaires étrangères du PCC, qui recevait une délégation du PS nippon. – (*Reuter.*)

□ **COLOMBIE : un sénateur libéral assassiné.** – Federico Estrada Velez, sénateur, magistrat et ex-ambassadeur de Colombie au Vatican, a été assassiné lundi 21 mai à Medellin par des inconnus, a annoncé la police. Estrada Velez, qui avait été séquestré le 3 avril dernier à Medellin par le groupe des Extradables, a été mitraillé avec deux de ses gardes du corps. Par ailleurs, la fille et deux petites-filles du président colombien Virgilio Barco ont échappé à un attentat : une charge de 70 kilos de dynamite a été désamorcée lundi, à proximité d'un collège de Bogota où elles se trouvaient. – (*AFP.*)

□ **SALVADOR : Poursuite des négociations en septembre.** – La guérilla et le gouvernement ont prévu de poursuivre leurs négociations en septembre prochain, dans le but de mettre fin aux affrontements, bien qu'aucun accord de cessez-le-feu n'ait encore été signé. Un document a été adopté, lundi 21 mai, à l'issue d'une rencontre de six jours entre les deux parties, a annoncé le médiateur des Nations unies, M. Alvaro De Soto. Ce texte comprend un calendrier de négociations incluant des projets d'accord sur les forces armées, les droits de l'homme, le système judiciaire, le système électoral, une réforme constitutionnelle, les problèmes économiques et sociaux, et la vérification du processus par les Nations unies. – (*AFP.*)

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : douze morts en cinq jours à Welkom

Une ville déchirée par la haine raciale

De retour à Johannesburg au terme d'une tournée de douze jours dans six pays africains, M. Nelson Mandela a fait part de son inquiétude à propos des incidents raciaux de Welkom. « *Le massacre d'innocents est inexcusable* », a-t-il dit, soulignant « *l'incapacité du gouvernement à contrôler la police* ».

WELKOM

de notre envoyé spécial

Des carcasses d'automobiles et de camions attaqués aux cocktails Molotov gisaient un peu partout, lundi soir 21 mai, dans les rues de Thabong, la cité noire de Welkom, toujours hermétiquement cernée par la police. De nombreux policiers en civil dans des voitures banalisées patrouillaient discrètement au long des larges artères de la ville blanche dans la nuit de lundi à mardi, tandis que des militaires grimpés sur leurs « Caspir », ces véhicules blindés montés sur d'énormes pneus, surveillaient l'approche des puits de mine autour desquels la ville s'est développée.

Le bilan de la flambée de violence qui a embrasé Welkom, cité minière à 280 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg, s'est alourdi. Quatre des quarante blessés ont succombé aux blessures qui leur avaient été infligées par les forces de police, dimanche 20 mai. Un homme a, d'autre part, été piétiné par la foule lorsque la police est intervenue près de la mine de Saaiplas, à côté de Virginia, à quelques kilomètres de Welkom.

Dans Thabong même, interdite aux journalistes par la police et les résidents très hostiles, un ancien conseiller municipal a été poignardé puis brûlé lundi dans la journée. Autant de victimes auxquelles s'ajoutent les deux Blancs tués par des mineurs noirs en colère, mercredi 16 mai, et les quatre Noirs tombés sous les balles de la police, dimanche, à Thabong.

Douze morts en cinq jours, dans une cité aujourd'hui déchirée par la haine raciale. L'optimisme était pourtant de rigueur vendredi dernier. Au terme d'une réunion-marathon de quatre heures avec le Conseil de l'union des mines (CMU, syndicat blanc), l'Union nationale des mineurs (NUM, syndicat noir), la Chambre des mines, l'Anglo American, la compagnie propriétaire de la mine President Steyn où le drame a éclaté, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, avait annoncé la création de « *structures de travail* » impliquant les syndicats et la Chambre des mines pour régler « *les différends* ». Mais l'espoir suscité par cette rencontre, « *historique* » pour les responsables syndicaux, retombait brutalement dimanche soir après les effusions de sang. Dans l'après-midi, un meeting au stade de Thabong s'était conclu sur la décision de lever le boycottage des commerces des Blancs imposés depuis deux semaines par la communauté noire afin de contraindre les extrémistes blancs à abandonner leurs patrouilles nocturnes. Mais les jeunes et les radicaux de Thabong ne l'ont pas entendu ainsi et ont commencé de manifester leur désapprobation. La répression brutale de la police n'a fait qu'attiser la violence qui couvait. Des scènes d'émeutes ont enflammé Thabong quarante-huit heures durant.

A la violence qui déchire la cité noire, les extrémistes blancs ont répondu en se retirant du processus de négociation. « *Nous ne parlerons plus à personne. Ni à Adriaan Vlok ni à la police* », a déclaré M. Hennie Muller, le chef du Mouvement pour la sécurité des Blancs (BVW), précisant qu'il avait décidé de ne plus négocier après la tentative des jeunes Noirs de Thabong de marcher sur Welkom dimanche après-midi. « *Nous mobilisons pour protéger les Blancs* », a-t-il ajouté en indiquant qu'il avait demandé « *un couvre-feu immédiat pour assurer la protection de la communauté blanche de Welkom* ». M. Muller a prévenu que les patrouilles nocturnes allaient reprendre afin de dissuader les Noirs de se trouver en ville après le crépuscule.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ETHIOPIE

Exécution de douze généraux putschistes

Douze généraux qui avaient participé à une tentative de coup d'Etat contre le président Mengistu Hailé Mariam, le 16 mai 1989, ont été exécutés, a annoncé mardi 22 mai le quotidien gouvernemental *Ethiopian Herald*. *Deux autres généraux impliqués* dans la même tentative ont été condamnés à 15 et 10 ans de prison.

Parmi les exécutés, jugés par le tribunal militaire de la Cour suprême, figurent le général Hailu Gebre-Mikael, ancien commandant de l'armée de terre, et le général Worku Zawdie, ancien commandant de la police.

La date des exécutions n'a pas été précisée par le quotidien. Le procès de 14 généraux s'était ouvert le 19 décembre. Ils étaient accusés d'avoir tenté de renverser le gouvernement par la force, d'avoir stocké des armes, etd'avoir établi des contacts avec des « *bandits* » ennemis de la nation, allusion aux rebelles indépendantistes du Front populaire de libération de l'Erythrée. – (*AFP.*)

COTE-D'IVOIRE

La contestation gagne la police

Après les appelés du contingent soutenus par une partie des gradés, la contestation a gagné la police, lundi 21 mai à Abidjan, et les autorités font des concessions pour éviter que s'amplifie la vague de protestation.

Refusant de prendre le travail lundi matin, les policiers de la capitale se sont rassemblés dans la cour du commissariat central pour exposer leurs doléances au ministre de la sécurité intérieure. Ils protestent contre leurs conditions de vie, réclament une prime de risque et exigent l'arrêt du prélèvement automatique de la cotisation au parti gouvernemental.

Finalement, une délégation d'entre eux a été reçue par le président Houphouët-Boigny, qui a promis d'examiner leurs plaintes d'ici à samedi. En fin de journée, les contestataires ont levé les barrages qu'ils avaient dressés aux abords du commissariat mais certains continuaient de manifester, sillonnant à vive allure les artères de la ville à bord de voitures particulières ou de taxis « réquisitionnés » et tirant des coups de feu en l'air.

Au moment de plus vive tension, avant l'entrevue avec le chef de l'Etat, des unités de gendarmerie avaient pris position autour du commissariat. La gendarmerie ivoirienne – qui, avec la garde présidentielle et la milice du parti, forme les sept mille hommes sur lesquels peut compter le régime – est distincte de la police. Celle-ci compte six mille hommes, dont la moitié se trouvent à Abidjan qui compte deux millions d'habitants. – (*AFP, Reuter.*)

□ **GUINEE-BISSAU : le président Vieira reçu à l'Elysée.** – Le général Joao Bernardo Vieira, qui fait une visite officielle de trois jours en France, a été reçu lundi 21 mai par M. Mitterrand avec lequel il s'est notamment entretenu du litige entre son pays et le Sénégal après un nouvel incident de frontière (*le Monde* du 22 mai). M. Mitterrand a incité à la modération et a prêché le dialogue, indique-t-on de source française. Il a souhaité que les ministres des affaires étrangères des deux pays en conflit se rencontrent le plus tôt possible pour organiser une entrevue des les deux chefs d'Etat, qui pourrait se tenir en marge du prochain sommet franco-africain de La Baule, du 19 au 21 juin prochain.

□ **LIBÉRIA : les rebelles se seraient emparés du deuxième port du pays.** – Les forces rebelles de Charles Taylor qui cherchent à renverser le président Samuel Doe auraient pris le deuxième port du Libéria, Buchanan, ont rapporté, lundi 21 mai, des voyageurs venant de la région. Ce port situé sur l'Atlantique, à moins de trois heures par la route de la capitale, Monrovia, serait tombé au cours du week-end après deux jours de combats. Selon des sources militaires, il y avait moins de cinquante soldats à Buchanan, où transitent une grande partie des produits exportés par le Libéria. La plupart des hommes avaient été retirés ou avaient déserté, ajoute-t-on de même source. – (*Reuter.*)

POLITIQUE

Le débat à l'Assemblée nationale

M. Rocard souhaite que l'opposition s'associe à une charte minimale sur l'immigration

Comme l'avait souhaité l'opposition, l'Assemblée nationale discutait, *mardi 22 mai*, de l'immigration et de l'intégration avant la table ronde qui doit se tenir à Matignon le 29 mai sur le même sujet. M. Michel Rocard devait présenter ses propositions pour une meilleure *maîtrise* des flux migratoires et une intégration *plus efficace* des immigrés. Le RPR et l'UDF font des réponses du premier ministre à leurs orateurs la condition de leur participation à la table ronde. De son côté, M. Valéry *Giscard* d'Estaing a fait connaître, lundi, ses propres propositions dans une lettre envoyée à M. Rocard. Il s'y montre favorable à la création d'un commissariat à l'intégration.

Moins de dix jours après avoir manifesté ensemble contre le racisme et l'antisémitisme, les députés se retrouvaient mardi pour débattre de la politique d'immigration et d'intégration. Les récentes déclarations des responsables de l'opposition, particulièrement UDF et RPR, ont montré que la politique avait retrouvé tous ses droits après le sursaut unanimiste du 14 mai.

L'opposition, qui a salué comme une « victoire » le recul du Parti socialiste sur la question du vote des immigrés, ne semble pas avoir l'intention de sacrifier au rite du consensus. M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) a agité la perspective d'une motion de censure si les réponses de M. Rocard ne répondent pas aux attentes de l'opposition.

Passer aux actes

Les orateurs de droite inscrits dans le débat (notamment MM. Alain Juppé, Robert Pandraud et Pierre Mazeaud pour le RPR) avaient, quant à eux, bien l'intention de pousser leur avantage en demandant au premier ministre de renoncer définitivement au droit de vote des étrangers aux élections locales. Ils devaient se trouver à l'unisson pour dénoncer ce qu'ils estiment être l'absence de politique du gouvernement et la responsabilité des socialistes dans l'émergence du Front national.

La réforme du code de la nationalité, chère à M. Mazeaud, est aussi à l'ordre du jour. Quant au CDS, qui a déjà annoncé sa participation à la table ronde, il estime qu'il est temps que le gouvernement *« passe aux actes »*. M. Giscard d'Estaing a décidé de prendre de vitesse ses partenaires. N'étant plus député, c'est donc directement, par lettre au premier ministre, que l'ancien chef de l'Etat a fait connaître ses propositions en la matière. Le président du conseil régional d'Auvergne estime qu'un accord est possible entre la majorité socialiste et l'opposition de droite.

Le premier ministre devait intervenir dans le débat deux fois : une première fois après le discours de M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), présentant son rapport d'information sur *« l'intégration des immigrés »* ; une seconde, en fin de débat, pour répondre aux orateurs. M. Rocard, qui a prévu d'assister à la totalité des débats, devait exposer les deux volets de sa politique : contrôle des flux migratoires, meilleure intégration.

Lors du débat de censure contre la politique du gouvernement en matière d'immigration (*le Monde* du 8 juin 1989), M. Rocard avait déjà affirmé *« l'absolue nécessité de limiter l'afflux d'étrangers en France, l'impérieux devoir d'offrir à ceux qui vivent en situation régulière sur notre territoire la dignité et la sécurité auxquelles ils ont droit »*.

Soucieux de montrer le caractère opérationnel des mesures qu'il propose, le premier ministre devait inviter l'opposition à s'associer le plus vite possible à une charte minimale et à une méthode de traitement concrète. Il devait rappeler que, dans son esprit, il n'est pas question de sous-traiter cette question à une pseudo commission des sages et qu'il faut que l'ensemble de la classe politique prenne ses responsabilités en cherchant, d'une façon *« sage et pondérée »*, à faire face à ces questions.

PIERRE SERVENT

□ **M. Cambadélis : *« Rien ne sert de transiger sur son programme. »*** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris, a estimé, lundi 21 mai, après le recul du PS sur le droit de vote des immigrés aux élections locales, que *« rien ne sert de transiger sur son programme pour obtenir un consensus sur l'immigration. »* Le délégué national du PS chargé des droits sociaux et de la lutte contre les inégalités a ajouté que *« la gauche a fait un pas, la droite a répondu par l'insulte et l'amalgame. (...) Il faut maintenant en tirer les conséquences »*, a-t-il conclu.

M. Giscard d'Estaing préconise la création d'un commissariat à l'intégration

M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu publique, lundi 21 mai, sa réponse à la lettre adressée le 12 mai par M. Michel Rocard à tous les dirigeants politiques conviés à la table-ronde qui doit être consacrée au traitement de l'immigration, le 29 mai, à l'Hôtel Matignon.

Le président de l'UDF indique notamment au premier ministre : « Il est, bien entendu, indispensable de disposer des moyens statistiques permettant d'apprécier l'importance quantitative de l'immigration clandestine et de ses flux. Il est également indispensable de décider la publication périodique, au moins semestrielle, des chiffres permettant à l'opinion publique de suivre l'évolution de la population étrangère présente sur notre territoire, et de mesurer l'efficacité des mesures prises par le gouvernement. »

L'ancien président de la République ajoute : « La réforme de la procédure d'octroi de l'asile politique devient une priorité. Détournée de son objet, elle constitue l'un des principaux supports de l'immigration clandestine. Un simple renforcement des moyens mis à la disposition de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et de la commission de recours ne serait pas adapté à l'ampleur du problème posé, connu de tous.

Des mesures immédiates devraient être prises pour mettre fin à l'utilisation abusive de cette procédure par des ressortissants de pays signataires de la Convention européenne des droits de l'homme. Tout retard dans la mise en œuvre de cette réforme ne ferait qu'aggraver la situation actuelle. »

M. Giscard d'Estaing propose également quelques « principes » qui devraient présider à l'élaboration d'une « charte minimale » : « 1er principe : la France n'a pas, désormais, vocation à être un pays d'immigration. Elle n'a pas non plus vocation à conserver en nombre important sur son territoire des ressortissants étrangers qui, au-delà de la première génération, ne souhaitent pas devenir français.

2e principe : les étrangers qui résident en France ont droit au respect de leur personne garanti par nos lois, et doivent être protégés au même titre. On ne doit pas accepter qu'ils outrepassent le devoir de réserve (...) Troisième principe : les pays d'origine doivent être informés que leurs ressortissants seront protégés sur notre territoire s'ils y sont régulièrement entrés, mais qu'ils en seront refoulés s'ils s'y trouvent en situation irrégulière. »

Aide au développement

Le président du l'UDF ajoute : « cette politique d'intégration doit se faire dans la clarté pour éviter qu'on devienne français sans le savoir ni le vouloir. Les propositions de mise à jour du code de la nationalité, étudiées en 1987 et 1988 par la Commission de la nationalité et qui avaient recueilli un large consensus, doivent être mises en œuvre. La création d'un Commissariat à l'intégration permettrait de coordonner les actions actuellement dispersées dans ce domaine. »

M. Giscard d'Estaing souligne encore un point « essentiel », la mise en œuvre d'« une politique d'aide au développement dans les pays de départ », *avant de conclure :* « Sans méconnaître l'intérêt d'une concertation sur les problèmes de l'immigration, il m'apparaît que le gouvernement dispose déjà d'informations et de moyens qui lui permettent, s'il le veut, de mener concrètement une action efficace de contrôle des flux d'immigration clandestine. »

La réforme de l'Office français de protection des réfugiés

Redonner au droit d'asile sa philosophie d'origine

Les députés ont adopté, lundi 21 mai, le projet de loi modifiant partiellement la loi du 25 juillet 1952 sur l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), présenté *au nom* du gouvernement par Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères. Ce projet tend à raccourcir les délais de jugement de la commission des recours en matière de demandes de droit d'asile. Cette modification a pour but de lutter contre le détournement du droit d'asile au profit d'une certaine forme d'immigration clandestine. Les députés ont supprimé plusieurs modifications apportées en première lecture par le Sénat. Seul le PS a voté pour, les groupes RPR et UDF ont voté contre, le PC s'est abstenu.

En dépit des admonestations renouvelées de Mme Avice à ne pas *« se tromper de débat »*, l'Assemblée nationale s'est offert, lundi 21 mai, un avant-goût édulcoré du débat d'orientation sur l'immigration et l'intégration, qui devait avoir lieu mardi après-midi. Le groupe RPR avait d'ailleurs déposé sur ce projet de loi relatif à la réforme de l'OFPRA, une demande de renvoi en commission, présentée par M. Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis) afin de tenir compte des propositions concrètes qui pourraient être formulées au cours de ce débat. Mais Mme Avice ne voulait s'en tenir qu'à la défense d'un projet *« technique »*, qui, dans sa version initiale, ne comportait qu'un article, tendant à modifier la composition des sections de la commission de recours jugeant en appel des décisions de l'Office, en matière de droit d'asile.

Le renforcement des moyens budgétaires de l'OFPRA (passés de 52 millions de francs en 1989 à 142 millions en 1990), qui a permis de traiter plus rapidement les dossiers de demandes d'asile par la multiplication des séances hebdomadaires de jugement (entre huit mille et dix mille dossiers par mois), implique la création de nouvelles sections de la commission de recours. Mais le Conseil d'Etat, qui selon les termes de la loi de 1952, doit présider ces sections, n'est plus en mesure de faire face à cette charge. Aussi le projet de loi permet-il d'avoir recours, pour la présidence de ces sections, à des membres de la Cour des comptes, du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, ayant au moins le grade de conseiller hors classe.

La portée de ce texte avait, toutefois, été considérablement élargie par le Sénat, qui avait introduit plusieurs dispositions tendant à « durcir » les conditions dans lesquelles le droit d'asile pouvait être demandé. Si un consensus semblait se dessiner pour *« rendre au droit d'asile, sa philosophie d'origine »* selon la formule de Mme Avice, et lutter ainsi contre une forme d'immigration clandestine qui tirait profit jusqu'à lors des *« dysfonctionnements »* et des longs délais de jugement de l'OFPRA, il n'était pas question pour autant de revenir sur les engagements internationaux relatifs au statut de réfugié, auxquels la France a souscrit.

Emoi chez les socialistes

Pour le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Claude Blin (PS, Indre) comme pour celui de la commission des affaires étrangères, M. Michel Bérégovoy (PS, Seine-Maritime), les modifications apportées par le Sénat révélaient *« une certaine confusion entre la notion d'asile et celle d'immigration »* et portaient atteinte aux *« droits des véritables réfugiés »*. Les députés ont donc rétabli le délai d'un mois (réduit à quinze jours par les sénateurs) pendant lequel le demandeur d'asile peut exercer son droit de recours contre les décisions de l'OFPRA.

Ils ont également supprimé l'obligation pour le demandeur d'asile d'indiquer un domicile « réel » et d'informer la commission de recours de tout changement, sous peine de déchéance de ses droits. En commission des lois, les députés avaient repris et adopté un amendement de M. Guy Allouche, sénateur socialiste, allant dans le même sens, mais supprimant la notion de « domicile réel », jugée difficilement applicable à une population par définition instable.

Colère de l'opposition

L'amendement de la commission des lois, adopté à l'unanimité, disposait que pour toute la durée de la procédure, le demandeur d'asile devait procéder *« à une élection de domicile qu'il ne pouvait modifier »*.

Cet amendement avait néanmoins suscité un certain émoi parmi les députés socialistes – dont le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Jean-Michel Belorgey – lors de sa présentation, mardi dernier, en réunion de groupe. Les associations d'aide aux demandeurs d'asile s'étaient, pour leur part, inquiétées du principe même de cette « assignation à résidence » et de l'afflux de domiciliation à leur adresse qu'elle ne manquerait pas de provoquer.

En séance publique, le gouvernement et les orateurs socialistes sont donc revenus sur cette disposition, jugée *« insatisfaisante »*, en adoptant un amendement de suppression pure et simple de l'article additionnel du Sénat, déposé par MM. Jean-Yves Autexier (PS, Paris) et Jean Le Garrec (PS, Nord). Les assurances du gouvernement et du rapporteur, sur la recherche d'une solution de compromis en commission mixte paritaire, n'ont pas suffi à calmer la colère des députés de l'opposition, MM. Robert Pandraud, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), et Francis Delattre (UDF, Oise) qui estimaient que cette obligation de domicile était le seul moyen de ne pas voir les demandeurs d'asile *« se perdre dans la nature »*.

Dans le souci de ne pas porter atteinte aux droits fondamentaux des réfugiés, les députés ont également adopté un amendement de suppression de l'article additionnel introduit par le Sénat sur les conséquences du rejet, par l'OFPRA ou par la commission des recours, de la demande d'asile. Le texte issu du Sénat prévoyait que dès la notification de ce rejet, le demandeur d'asile perdrait le bénéfice de toute autorisation provisoire de séjour délivrée pour l'instruction de son cas et qu'en l'absence d'un autre titre régulier de séjour, il ferait l'objet d'une reconduite immédiate à la frontière.

Les députés ont souligné que cette automaticité de décision se heurterait aux principes généraux du droit et qu'elle s'opposerait à l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative aux exceptions en matière de reconduite à la frontière, pour des raisons humanitaires (lorsque le demandeur d'asile est bien inséré sur le territoire, par un emploi stable ou des attaches familiales, ou lorsque le renvoi dans son pays d'origine pourrait l'exposer à des risques graves pour sa sécurité). Comme l'a rappelé avec insistance Mme Avice, cette ordonnance de 1945 avait été confirmée par une circulaire du 5 août 1987, signée de... M. Pandraud.

PASCALE ROBERT-DIARD

L'hébergement des étrangers en visite

Le maire de Sartrouville se défend de toute volonté discriminatoire

M. Laurent Wetzel, *maire* CDS de Sartrouville (50 000 habitants, Yvelines), a annoncé *qu'il* refusera dorénavant de signer les certificats d'hébergement et les attestations d'accueil pour les étrangers désireux de se rendre en visite privée dans sa commune. Il a pris cette décision afin de lutter contre l'immigration clandestine.

M. Wetzel se défend d'avoir voulu prendre une mesure discriminatoire vis-à-vis des 20 % d'étrangers de sa commune. Son refus de signature ne concerne, souligne-t-il, qu'une catégorie spécifique, les visiteurs hors CEE et les Suisses qui viennent ici en *« visite privée de moins de trois mois »*.

L'étranger qui se rend en France dans ce cadre doit présenter à la frontière, outre un visa, des garanties de rapatriement ou son billet de retour, la justification de ses moyens d'existence pendant son séjour, enfin un certificat d'hébergement ou une attestation d'accueil. Or ce certificat d'hébergement, comme le prévoit le décret du 27 mai 1982, doit être revêtu du visa du maire de la commune d'accueil, lequel doit vérifier si les capacités d'hébergement présentées par la personne qui accueille sont normales. En cas de doute, le certificat peut être refusé.

Mais depuis les accords de 1983 signés avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, il n'est plus exigé des ressortissants de ces pays qu'une attestation d'accueil, rédigée sur papier libre par l'hébergeant. Le maire n'a alors qu'à certifier conforme la signature de ce dernier.

Pour M. Wetzel, ces deux procédures constituent une *« véritable pompe aspirante pour l'immigration clandestine »*. « *On signe*, dit-il, *des papiers qui alimentent cette immigration. Ils viennent mais on ne sait pas s'ils repartent vraiment dans trois mois !* ». Et il cite des chiffres : *« Près de 300 certificats d'hébergement et 450 attestations d'accueil en 1988 ; 430 et 1 000 en 1989 ; 600 et 1 200 prévus en 1990. Soit 1 800 étrangers en visite dans ma commune cette année ! »*

M. Wetzel se dit étonné du bruit que provoque sa décision. Une décision illégale qui le rend passible, en principe, de poursuites de la part du tribunal administratif et du Conseil d'Etat. Mais une décision qu'il n'est pas le seul maire à avoir prise.

« Même M. Rocard... »

En novembre 1989, M. Charles Cova, maire RPR de Chelles (Seine-et-Marne), avait pris une décision similaire. Lundi 21 mai, le maire RPR de Maisons-Laffitte (Yvelines), M. Jacques Myard, a apporté son soutien à celui de Sartrouville en indiquant que, depuis sa prise de fonctions, en mars 1989, il avait donné pour instruction de vérifier si les capacités d'accueil des personnes présentant un certificat d'hébergement étaient toutes réelles. *« Dans neuf cas sur dix, je refuse de signer,* dit M. Myard. *Je n'accepte qu'en cas d'absolue certitude. Quand je vois qu'il s'agit d'une demande sérieuse. »*

Ainsi, la municipalité de Maisons-Laffitte ne respecte pas le régime particulier que les textes de 1983 accordent aux Maghrébins, et vérifie les conditions d'hébergement dans tous les cas. Beaucoup de municipalités se comportent ainsi et elles ne sont pas toutes de droite. *« Même M. Rocard effectue des contrôles d'hébergement à Conflans-Sainte-Honorine,* s'exclame M. Wetzel, *et allez voir à Bezons, et à Argenteuil, des municipalités communistes, si l'on signe toujours les attestations ! »*

Le maire de Sartrouville estime avoir dit tout haut ce que beaucoup de municipalités font tout bas. Il attend désormais une initiative du gouvernement tendant à la réforme des conditions d'entrée de ces visiteurs en visite privée.

MARIE-CLAUDE SLICK

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

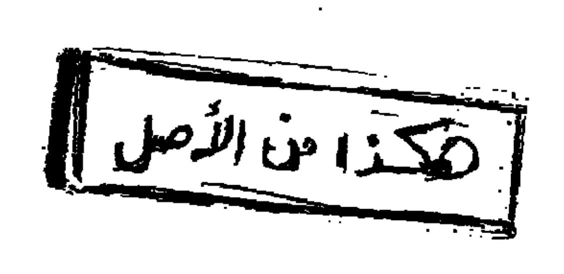
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Imprimerie du « Monde », 12, r. M.-Gunsbourg, 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.



POLITIQUE

A l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

• **Financement des collèges.** – Les députés ont adopté en seconde lecture, lundi 21 mai, le projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges. Seul le PS a voté pour, les groupes RPR, UDF et UDC ont voté contre, le PC s'est abstenu. Les députés ont rétabli la version du texte adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture. Ils ont notamment supprimé la disposition introduite par le Sénat (*le Monde* du 14 avril) qui prévoyait les conditions dans lesquelles les collectivités locales pouvaient contribuer au financement des investissements des établissements secondaires privés sous contrat avec l'Etat. S'exprimant au nom du gouvernement, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, a observé que la question du financement des établissements privés ne pouvait pas être posée *« inopinément, à l'occasion d'un projet de caractère technique »*.

• **Approbation de traités ou d'accords internationaux.** – Les députés ont adopté, lundi 21 mai, plusieurs accords, conventions ou traités internationaux. Il ont notamment adopté le projet de loi portant approbation d'un accord entre le gouvernement français et l'URSS, relatif à la coopération pour la formation des hommes dans le domaine économique. Il s'agit notamment de former six mille personnes sur trois ans (cadres, enseignants, étudiants d'écoles de gestion, d'instituts ou d'universités) dans les domaines des relations économiques internationales, du droit international et du droit des affaires, de la gestion financière et bancaire, ou dans les branches agricoles et alimentaires, des techniques du commerce extérieur, du marketing et de la distribution, de la gestion des ressources humaines. L'accord prévoit un financement des actions de formation par les pouvoirs publics et par les partenaires engagés dans ces actions (entreprises, banques, chambres de commerce et d'industrie).

Les députés ont également adopté le projet de loi portant ratification d'un protocole relatif à la navigation sur le Rhin ; d'une convention entre le gouvernement français et la République italienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales ; d'un accord de coopération scientifique, technique et culturelle entre le gouvernement français et la République démocratique populaire Lao ; d'un traité sur l'enregistrement international des œuvres audiovisuelles.

P. R.-D.

□ **Le Conseil constitutionnel et le droit au logement.** – Le Conseil constitutionnel a été saisi, le 4 mai, par soixante-treize sénateurs RPR, du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement. Les sénateurs estiment que *« certaines dispositions portent atteinte au principe de libre administration des collectivités locales que protège les articles 34 et 72 de la Constitution »*.

Ils contestent également la réintroduction par le gouvernement, en seconde lecture, de deux articles supprimés par l'Assemblée et par le Sénat, *« contrairement à l'article 45 de la Constitution »*. Le Conseil constitutionnel doit se prononcer avant le 4 juin.

□ **Le PS veut hâter l'élaboration d'un statut de l'élu.** – M. Marcel Debarge, numéro deux du PS, a demandé, lundi 21 mai, qu'un texte de loi sur le statut de l'élu soit examiné avant la fin de l'année. Il souhaite un véritable *« toilettage »*, ainsi qu'une totale transparence en matière d'indemnisation, et que *« les avantages soient officialisés »* par les institutions concernées. Le PS propose aussi que le cumul des indemnités ne puisse dépasser *« une fois et demie l'indemnité parlementaire de base »*.

M. Chirac devant les sénateurs RPR

Le pré carré du président Pasqua

M. Jacques Chirac, président du RPR, devait être reçu, mardi 22 mai, par le groupe RPR du Sénat. La dernière visite de M. Chirac au palais du Luxembourg remonte au 16 janvier, à l'occasion de la fronde menée par MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua, président du groupe sénatorial néo-gaulliste. La victoire du maire de Paris, aux assises du mouvement, le 11 février, n'a cependant pas remis en cause la présidence sénatoriale de M. Pasqua que ce dernier s'est empressé depuis de consolider.

« C'est comme pour les repas de famille où l'on sait que les enfants n'ont pas les mêmes opinions politiques : on parle de tout, sauf de ça », résume un sénateur à propos des réunions du groupe RPR. Pour son président, M. Pasqua, l'alerte avait pourtant été chaude au lendemain des assises du mouvement. Confortés par la victoire de MM. Jacques Chirac et Alain Juppé, certains sénateurs n'avaient pas hésité à remettre en cause publiquement ses méthodes de gestion lors de la réunion du 13 février au cours de laquelle il s'était fait tancer par l'amiral de Gaulle. Sa présence à la tête du groupe avait même été contestée par M. Emmanuel Hamel, sénateur du Rhône (*le Monde* du 15 février).

Depuis, la situation a sensiblement évolué. Nul aujourd'hui ne conteste plus à M. Pasqua son hégémonie au palais du Luxembourg. Poussant ses pièces avec doigté, il en a fait plus que jamais son pré carré. Un territoire que ne lui conteste pratiquement pas la rue de Lille (siège du RPR) pour qui tout ce qui touche peu ou prou le Sénat aurait presque odeur de soufre. Malgré les discours, le contact passe mal entre M. Juppé et le groupe sénatorial. Pour preuve, jusqu'au mardi 22 mai, seul M. Arthur Dehaine, secrétaire national chargé des relations avec le Parlement, s'est risqué dans l'ancienne bibliothèque des pairs qui abrite les réunions du groupe, au troisième étage du palais du Luxembourg. *« En fait, il n'y a pas de réunions de groupe RPR, il n'y a pas de groupe RPR, il y a seulement un groupe Pasqua. Tout passe par lui »*, maugrée un de ses détracteurs.

Trois cercles

Autour de M. Pasqua gravitent trois cercles de sénateurs. Il y a d'abord la *« garde rapprochée »*, qui comprend par exemple les représentants des « marches » des Hauts-de-Seine. On trouve ensuite les *« torturés »* – ou les *« apparatchiks »* –, également de la région parisienne, qui hésitent entre deux sentiments bien compris : leur fidélité à *« Jacques »* et leur sympathie pour *« Charles »*. Vient enfin la grande masse des *« provinciaux »* qui, comme le confie l'un d'entre eux, président de conseil général, *« se sont repliés sur leurs activités locales depuis les assises »*, et qui – assène un second – *« existent par eux-mêmes »*. Peu au fait des duels feutrés des conseils nationaux, ces derniers sont, en principe, très attachés au maire de Paris. *« Remettre Chirac sur son cheval, soit. Mais le priver de selle et de rênes, non »*, résume cavalièrement un troisième.

Tous les sénateurs ne sont donc pas devenus de fervents supporters du « patron » des Hauts-de-Seine. En ces temps de trêve (ou de paix armée) chacun s'observe du coin de l'œil . Tel « provincial » croit voir « les torturés » *« cirer les pompes de Pasqua en réunion »*. Tel « torturé » affirme, la main sur le cœur, qu'un ancien ministre chiraquien trouve maintenant bien des vertus au président du groupe. Dans l'entourage de ce dernier, on estime que le rapport de forces a ainsi considérablement évolué depuis le vote des assises. *« Pasqua obtiendrait maintenant près de 60 % des suffrages au groupe comme dans l'ensemble du mouvement »*, y susurre-t-on avec conviction. *« Intox »*, répliquent les chiraquiens. *« Il y a eu quelques changements mais la majorité des sénateurs reste très « remontée » contre Pasqua. Elle estime avoir avalé suffisamment de couleuvres, notamment avec la pantalonnade de la réélection de Poher, et avec le « crime » du 9 janvier* (1) », estime l'un d'entre eux.

M. Pasqua reste cependant irremplaçable au Sénat. Après les remous provoqués par la réélection de M. Poher, il s'était absenté pendant plus de six semaines. *« Pendant cette période, le groupe n'a pas été dirigé, il a été simplement administré »*, concède un « provincial ». Et même plutôt mal, selon certains, fort critiques sur l'intérim assuré par MM. Josselin de Rohan (Morbihan) et Roger Romani (Paris), ci-devant président du groupe.

Conciliation et dialogue

A son retour, M. Pasqua s'est réinstallé sans difficulté. Il a lentement réinvesti le Sénat sans rien négliger et n'entend pas se priver de l'atout que constitue sa présidence dans sa rivalité avec M. Chirac. Sa pression ne se relâche pas. Ne vient-il pas d'être nommé récemment à la présidence – très stratégique – d'une mission d'information sur la décentralisation?

Pour élargir son audience au palais du Luxembourg, M. Pasqua a aussi changé son fusil d'épaule. En lieu et place des « coups » qu'il réalisait cet automne, souvent au grand mépris de l'« entente cordiale » avec ses partenaires de la majorité sénatoriale – dont le RPR est la composante essentielle (2), – il a substitué la conciliation et le dialogue avec ses homologues, MM. Daniel Hoeffel (Union cent.), Marcel Lucotte (Rép. ind.) et Ernest Cartigny (Rass. dem). Le travail préparatoire mené en commun sur le projet de loi concernant l'extension de la saisine du Conseil constitutionnel est un exemple parmi d'autres de cette volonté de concertation. Certains sénateurs, à l'approche des élections, y sont sensibles, en particulier ceux dont le sort passe par la conclusion de listes d'union. La paix retrouvée avec leurs alliés leur permet d'envisager le prochain renouvellement avec plus d'optimisme...

Le président du groupe mise également sur son activité pour convaincre. *« Les hommes politiques ont horreur du vide. Jusqu'à ces derniers jours, il est incontestable que Charles Pasqua s'est beaucoup plus exprimé que Jacques Chirac »*, avoue un « torturé ». Un « provincial », pourtant légitimiste, ne cache pas l'inquiétude que lui procure parfois l'atonie de l'ancien premier ministre : *« S'il ne revient pas dans le coup, c'est sûr, un autre homme se lèvera. »* Plus que sceptique devant les dernières prises de position du sénateur des Hauts-de-Seine – notamment en matière d'immigration, – il lui reconnaît cependant une qualité essentielle en politique : *« le flair »*. *« Personne ne « sent » mieux en politique que Pasqua »*, concède-t-il comme à regret. M. Pasqua, pour sa part, n'a pas le temps de parler de son groupe. Il *« travaille »*.

GILLES PARIS

(1) Le refus de MM. Pasqua et Séguin de signer la synthèse préparée par M. Juppé.

(2) Le groupe RPR compte 90 sénateurs, l'Union centriste 68, l'Union des Républicains et des Indépendants 52, et le Rassemblement démocratique et européen 23.

Rompant l'accord avec le PCF

Les socialistes provoquent la démission du conseil municipal de Vierzon

BOURGES

de notre correspondant

M. Jean Rousseau, jusqu'à présent deuxième adjoint (socialiste) au maire (communiste) de Vierzon, a été élu maire, lundi 21 mai, en remplacement de M. Fernand Micouraud, démissionnaire. M. Rousseau, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste et ancien député, a été élu par 20 voix (12 PS et 8 socio-professionnels) contre 18 à M. Roger Coulon (PCF) ; il y a eu un bulletin nul (Front national). Dès l'annonce des résultats, les conseillers municipaux communistes ont annoncé leur démission et quitté la salle, applaudis par deux cents à trois cents militants réunis devant l'hôtel de ville à l'appel de leur parti.

M. Micouraud avait rendu publique le 20 avril dernier sa décision de quitter ses fonctions de maire de Vierzon, sous-préfecture du Cher comptant quelque trente-cinq mille habitants, administrée depuis 1959 par les communistes. Son retrait à l'âge de soixante-six ans, après trente-sept ans de mandat, dont treize à la tête de la municipalité, ne pouvait être, selon lui, une surprise, car lorsqu'il avait pris de nouveau la tête de la liste d'union de la gauche, en mars 1989, c'était avec l'idée de passer le relais en cours de route au premier adjoint, M. Coulon. Les socialistes, cependant, n'ont pas apprécié que cette intention n'eût pas été, alors, spécifiée. Le 21 avril, le groupe socialiste, considérant qu'il y a là rupture de contrat, demande l'actualisation des modalités d'alliance PCF-PS fixées en 1989.

Désaveu du secrétariat national du PS

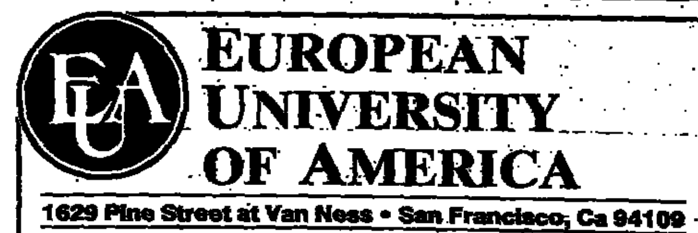
Le même jour, le groupe Arc-en-ciel, qui réunit des socio-professionnels plus ou moins marqués à droite, propose que M. Rousseau présente sa candidature au poste de maire. M. Rousseau fait la sourde oreille à cette proposition, mais le ton monte entre le PCF et le PS, ce dernier revendiquant la fauteuil de premier adjoint. Le PCF répond : *« Rien ne sera renégocié. »*

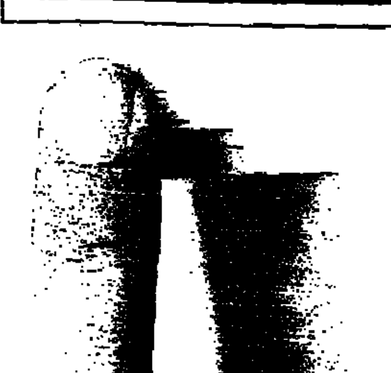
Le 7 mai, profitant de la brouille à gauche, M. Max Albizzati, chef de file du groupe Arc-en-ciel, déclare au PS que *« des alliances sont possibles »*. Le PS lance au PCF un premier ultimatum pour le 4 mai, repoussé au 15, sans résultat. Le 16 mai, la fédération socialiste, majoritairement fabiusienne au congrès de Rennes, soutient le groupe municipal vierzonnais : s'il n'y a pas d'accord avec le PCF avant la prochaine réunion du conseil municipal, le 21 mai, le PS présentera son candidat au fauteuil de maire et, en cas de réussite, proposera la démission globale de l'équipe municipale.

Lundi, sous les huées des sympathisants communistes, M. Rousseau a été élu maire, et M. Albizzati premier adjoint. Peu après, dans un communiqué, le secrétariat national du PS a désavoué *« l'attitude de Jean Rousseau, qui est contraire à l'accord national passé lors des élections municipales de mars 1989 »*, et annoncé sa traduction devant la commission des conflits. M. Rousseau, qui avait été appelé au téléphone le matin même par M. Marcel Debarge, fabiusien comme lui et numéro deux du PS, n'a pas semblé surpris. *« Je regrette cette réaction*, a-t-il dit, *mais, ayant pris des engagements, nous irons jusqu'au bout. Je conduirai une liste de majorité présidentielle étendue à des hommes en compatibilité avec celle-ci, et les Vierzonnais trancheront. »*

M. Micouraud a déclaré de son côté : *« Nous reprendrons ce qu'ils nous ont volé. »* Le ton de la prochaine campagne électorale est donné.

PATRICK MARTINAT





SOCIÉTÉ/CULTURE

10 Arts : du côté de Venise — Brecht, mis en scène par Marcel Maréchal
11 L'enseignement face au racisme — Carpentras après « Carpentras »
15 La crise du transport aérien militaire — Le problème du stationnement à Paris

CINÉMA

Le palmarès était presque parfait

David Lynch a ravi la palme d'or du 43e Festival de Cannes

Le décor était sinistre, palmes en deuil sur fond de linceul et le jury, assis en deux groupes sur la scène, avait l'air d'attendre l'ouverture du testament : le verdict cependant est plutôt réconfortant, ouvert à l'Est comme il se doit, équilibré, à peine contestable, à peine contesté.

La Palme d'or était introuvable : elle est bien trouvée. Pour la deuxième année consécutive (l'an dernier le président Wim Wenders distinguait *Sexe, mensonges et vidéo*) les jurés, emmenés par Bernardo Bertolucci, décidaient d'aller contre les couronnes confortables en choisissant *Sailor et Lula*, le polar musical sanglant et sophistiqué de David Lynch, auteur de *Blue Velvet* et *d'Elephant Man*. Exultant sous ses airs de pasteur anglican, Lynch, dans la vie compagnon de son interprète Isabella Rossellini, faisait remarquer au délégué général Gilles Jacob pendant le souper de clôture : « *Il faut croire aux signes. Roberto Rossellini a reçu la Palme d'or en 1946 pour* Rome ville ouverte, *et moi je suis né en 1946...* »

Sans se l'avouer vraiment, on espérait pourtant une autre palme : elle aurait été à Godard et à sa *Nouvelle Vague*, à la fois nouvelle en effet, et toujours recommencée. L'absence de Godard au palmarès, c'est la confirmation triomphante du mythe de la solitude, de la liberté de Jean-Luc le fou.

Des prix honorables. Celui un peu péjoratif dans sa formulation de meilleure contribution artistique à Gleb Panfilov (*la Mère*), celui de Krystina Janda, la valeureuse Polonaise torturée de *l'Interrogatoire* de Richard Bugajski, ceux du Japonais Kohei Oguri, auteur du hiératique et troublant *Aiguillon de la mort* et du Burkinabais Idrissa Ouedraogo pour la jolie légende de *Tilaï*.

Le Prix du jury allant à l'excellent *Hidden Agenda* de Ken Loach est moins innocent ; il peut aider à légitimer dans son propre pays le seul film de la sélection anglaise, véritable brûlot anti-Thatcher. Quant au Prix d'interprétation masculine, il a fait le bonheur de tout le monde, celui de Depardieu remerciant l'équipe de Rappeneau : « *Grâce à vous un grand film est passé dans ma vie* », celui du public qui a déjà plébiscité *Cyrano*.

Enfin le Prix de la mise en scène récompensant *Taxi Blues* de Pavel Lounguine revêt une importance toute particulière, révélant une ville inconnue, féroce et belle malgré tout, la Moscou d'aujourd'hui comme on ne l'avait jamais vue ; il salue la naissance d'un cinéaste nouveau et d'un nouveau cinéma. M. Gorbatchev vient de demander à voir le film...

DANIÈLE HEYMANN

- **Palme d'or** : *Sailor et Lula*, de David Lynch (Etats-Unis).
- **Grand Prix du jury** : (ex-aequo) *l'Aiguillon de la mort*, de Kohei Oguri (Japon), et *Tilaï*, d'Idrissa Ouedraogo (Burkina Faso).
- **Prix de la meilleure interprétation féminine** : Krystyna Janda, pour son rôle dans *l'Interrogatoire*, de Ryszard Bugajski (Pologne).
- **Prix de la meilleure interprétation masculine** : Gérard Depardieu pour son rôle dans *Cyrano de Bergerac*, de Jean-Paul Rappeneau (France).
- **Prix du jury** : *Hidden Agenda*, de Ken Loach (Grande-Bretagne).
- **Meilleure mise en scène** : Pavel Longuine pour *Taxi Blues* (URSS-France)
- **Prix de la meilleure contribution artistique** : *la Mère*, de Gleb Panfilov (URSS).
- **Caméra d'or (meilleur premier film)** : *Bouge pas, meurs et ressuscite*, de Vitali Kanevski (URSS)
- **Grand prix technique** : Pierre Lhomme pour *Cyrano de Bergerac*

Le Festival de Cannes a également rendu hommage à Tatiana Samoïlova, l'héroïne de *Quand passent les cigognes*, de Mikhaïl Kalatozov (1957) ; au cinéaste portugais Manuel de Oliveira et au réalisateur polonais Andrzej Wajda.



GÉRARD RONDEAU

SÉLECTION OFFICIELLE

« La Petite Sirène », de Ron Clements et John Muster ;
« The Comfort of Strangers », de Paul Schrader

Queues de poisson

Un conte de fées, un conte des villes.

La Petite Sirène, celle d'Andersen, n'est pas une innocente – les personnages des contes le sont rarement, – mais une gamine délurée qui veut changer sa queue de poisson en jambes humaines pour séduire le prince Eric qu'elle a sauvé de la noyade. Presque une transexuelle en somme. Les studios Walt Disney ont repris cette trame joyeusement immorale, supprimé la fin triste (la pauvrette renvoyée à ses sardines après moult souffrances), imaginé une conclusion heureuse, ce qui ajoute encore à la débauche de ce dessin animé des plus louches intentions.

La sirène Ariel est une Lolita piquante à la chevelure de rêve, le prince, un beau niais. Les animaux sont délicieux, le crabe surtout qui parle en bon nègre dans un film sudiste. Les chansons sont excellentes, nombreuses et les enfants très contents. La sorcière de la mer, une immonde pieuvre transformiste, ressemble étonamment à Jean-Marie Le Pen. Elle connaît une mort affreuse.

La Petite Sirène aurait fait un excellent film de clôture, œcuménique et plaisant. On a choisi au contraire, pour remplir ce rôle, un film étrange, assez perturbant *The Comfort of Strangers*, de Paul Schrader, sur un scénario de Harold Pinter, d'après le roman de Ian McEwan (*Un bonheur de rencontre*, Seuil). Paul Schrader est un scénariste de talent, un réalisateur très personnel, au style soigné, élégant, et qui sait composer des films que l'on juge parfois mineurs (*Cat People*) avant de s'apercevoir qu'ils sont obsédants. Il y a deux ans, Schrader avait manqué *Patty* ; cette fois il réussit *The Comfort...* avec une science consommée de la hantise.

Dans Venise, un couple bien improbable, Colin (le beau lévrier british Rupert Everett) et Marie (Natasha Richardson, bonne fille un peu « nature »), s'ennuie. Ils sont venus pour faire le point, rompre ou continuer leur histoire. Un soir qu'ils sont perdus dans les ruelles, ils rencontrent un Vénitien assez spécial, Roberto (Christopher Walken, terrifiant, un regard à vous flanquer la colique) qui les invite à boire un verre de trop.

Roberto raconte son enfance, peu ordinaire, et le couple incertain se retrouve bientôt logé dans le somptueux palais de Roberto et Caroline, son épouse canadienne. On ne vous dira pas pourquoi Caroline a mal au dos, ni les raisons de la sollicitude du Roberto fatal. Jamais le glissement de la réalité ordinaire vers l'horreur, tapie sous l'apparence des choses, n'a été si bien montré. On peut éprouver une peur délectable à ce *comfort* ou plutôt, ironiquement, ce « Réconfort des étrangers ».

On n'oubliera pas de sitôt le mot « mascara » et le petit clin d'œil de Christopher Walken en tête-à-tête avec son Rupert estomaqué. Une drôle de clôture, mais assez électrique, donc.

MICHEL BRAUDEAU

PERSPECTIVES

« Je t'ai dans la peau », de Jean-Pierre Thorn

La femme d'orgueil

D'une sélection hétéroclite se détache l'étonnant portrait d'une femme vouée au sacrifice, et prise entre deux Églises.

Perspectives du cinéma français rend compte, en principe, des espoirs et des nouveautés du cinéma d'auteur en France. Ce n'est pas une sélection facile à établir et, d'année en année, on y recense plus de brouillons que de véritables promesses. Débutants ou non, certains auteurs craignent de s'y trouver enfermés. A Cannes, le public – nombreux – qui assiste aux séances, a fait de Perspectives une sorte de ciné-club en marge de l'ensemble du Festival.

Il était, cette année, plus important pour *Tumultes*, de Bertrand Van Effenterre, d'être à Un certain regard et pour *Outremer*, de Brigitte Rouan, d'être à la Semaine de la critique. En ce qui concerne Perspectives, ce ne sont certes pas *Plein Fer*, de Josée Dayan, ni *Toutes les femmes se ressemblent*, de Régis Franc qui, malgré leurs bonnes intentions – quant aux scénarios – apportent des révélations.

L'Amour, de Philippe Faucon, tente de renouveler le thème de l'adolescence contemporaine, dans le contexte social, assez bien vu, de la banlieue parisienne. On pourra toujours en reparler lors d'une sortie en salles.

Passport, de Gueorgui Danelia, coproduction franco-soviéto-israélienne, a eu des supporters pour se rattacher au courant de la glasnost (un Géorgien cherche à émigrer en Israël avec sa femme et sa fille). On trouve dans *Mado poste restante*, du Moscovite Alexandre Abadachian, un humour à la fois décapant et farfelu pour l'histoire d'une préposée aux P. T. T d'un petit village français, qui cherche l'amour idéal et le mariage, alors qu'elle n'a aucune séduction physique et passe pour une idiote. On retient le ton insolite, et la performance d'actrice de Mariane Groves.

Mais on s'arrête plus volontiers à *Je t'ai dans la peau*, de Jean-Pierre Thorn, dont le titre, inspiré de la chanson d'Edith Piaf qui a, d'ailleurs, une certaine importance dans le film, sert à définir, des années 50 au début des années 80, l'itinéraire social et moral d'une femme, Jeanne Rivière, allant jusqu'au bout d'un dévouement dévorant, d'un sacrifice consenti à la cause des femmes de la classe ouvrière.

Mère célibataire à Marseille, Jeanne perd son enfant, se fait un temps religieuse, se retrouve proche des militants du parti communiste, travaille en usine, devient la maîtresse d'un prêtre-ouvrier désavoué par la hiérarchie catholique et se consacre, après la mort de celui-ci, au syndicalisme féminin. Jean-Pierre Thorn a choisi, pour son premier long métrage de fiction, de développer à partir d'une expérience personnelle une histoire réelle.

Il a réussi surtout un étonnant portrait de femme. Interprétée avec flamme par Solveig Dommartin, (venue de chez Wim Wenders), Jeanne Rivière, prise entre ses propres exigences, la loi et les principes de l'Eglise catholique et de cette autre Eglise qu'est le PC, dans les années 50-60, a quelque chose d'une héroïne de Bernanos. Le film sort à Paris mercredi prochain.

JACQUES SICLIER

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Paper Mask », de Christopher Morahan
« Un tricheur endormi », de Beat Lottaz

Identités nationales

D'Angleterre et de Berlin, deux histoires typiques pour terminer la Quinzaine des réalisateurs.

Eviter la banalité de l'universel est la grande qualité de la Quinzaine des réalisateurs, qui s'est terminée sur deux comédies parfaitement typiques. Ainsi *Paper Mask*, de Christopher Morahan, ne peut être que britannique. D'abord, cette histoire d'infirmier ambitieux qui prend l'identité d'un médecin mort dans un accident paraphrase avec un humour cynique les feuilletons d'hôpitaux du genre *Jeune médecin* que les Anglo-Saxons adorent.

« Paper Mask *sera réussi si l'histoire paraît vraisemblable* », déclare Christopher Morahan. Eh bien, grâce à l'impeccable enchaînement des péripéties, pourtant rocambolesques, son film est presque réussi. Les personnages n'existent qu'en fonction de l'histoire à raconter. Elle ne vaut pas grand-chose, mais elle est si clairement et habilement racontée qu'on s'y laisse prendre.

Un tricheur endormi, de Beat Lottaz, est un film suisse, tourné et coproduit à Berlin. Il brosse le portrait d'un tricheur assez souvent malchanceux, et finalement naïf. Il est écrivain, plus exactement il écrit et cherche un éditeur. Il n'a pas le courage de se séparer de sa maîtresse qui est peintre. Le film suit nonchalamment les va-et-vient sexuels et sentimentaux des héros. Rien de bien neuf.

L'intérêt réside dans les personnages, vaguement artistes, moitié sincères, moitié frimeurs, et surtout paresseux, qui ne peuvent vivre qu'à Berlin, où tout ce qui touche de près ou de loin à la culture est facilité, subventionné. L'Est encore, mais pour combien de temps... Que vont devenir les privilèges de Berlin ? On se pose la question, bien sûr, et le film prend à l'avance un air de belle époque nostalgique.

COLETTE GODARD

MUSIQUES

Jimmy Giuffre l'enchanteur

Jimmy Giuffre, compositeur et clarinettiste aux festivals de jazz d'Amiens et d'Angoulême

« *Il y a du Mallarmé chez ce magicien des bibelots sonores* », dit de lui Jean-Robert Masson. Seuls les imaginatifs et les rêveurs savent vraiment parler de Jimmy Giuffre. Il est ce musicien secret, délicat, envoûtant, dont la discrétion semble en permanence démentir la capacité d'audace. Plus personne ne s'intéresserait publiquement à lui si André Jaume, saxophoniste, clarinettiste et compositeur de vingt ans plus jeune, ne le faisait, depuis quelques années, venir en Europe pour des duos très singuliers.

Ce n'est certainement pas à Dallas (Texas), où Jimmy est né en 1921, qu'un pareil sort lui serait réservé, en dépit des idées reçues sur la vraie culture des villes américaines, leurs bibliothèques, leurs concerts et leur savoir-vivre...

Four brothers, cet air rapide qui semble condenser le phrasé du jazz et l'allégresse de la création collective (il est écrit pour quatre saxophonistes) son mouvement même, c'est une composition de Jimmy Giuffre. A le voir, à l'entendre, modeste et si civilisé, on ne le croirait pas. Mais il suffit de songer à sa véhémence au ténor pour comprendre.

Elève de Dr. Wesley La Violette à Los Angeles, Jimmy Giuffre aura été, après son séjour chez Woody Herman, le plus prolixe des novateurs de la West Coast. Ses compositions sont reprises par tous les musiciens de Los Angeles. Or, à partir de 1956, il se lance dans des groupes inaccoutumés, sans piano, libérés de contraintes que l'on croyait éternelles, étranges, et semble anticiper, comme s'il saisissait plus vite l'air de la musique, sur les mouvements des temps à venir. Avant les autres, en compagnie de Paul Bley et Steve Swallow, on peut dire de lui ce qu'avait inventé Philippe Carles : « *Jimmy joue free* »

Il capte les influences orientales quand elles n'ont pas commencé de rancir. Il se laisse séduire par l'électronique avant qu'elle ne domine son monde. Et, derrière toutes ses compositions, hantées par une recherche qui ne s'hystérise jamais et par un goût du souvenir qui ne s'affiche pas, on retrouve le son le plus rocailleusement américain, des airs du Texas, une fidélité à l'impossible qui fait chez tout autre compositeur l'objet même du déni de la musique : ainsi, ces traces de style country et ces naïvetés du Middle West que l'on peut entendre dans la *Western Suite*.

De ce point de vue, la coda de *Gotta Dance*, ce thème popularisé jusqu'à l'obsession par le générique du film jazz *On a Summer Day* (1960) est un pur modèle de musique contemporaine, aussi sophistiqué d'écriture que simple à chanter. A égale distance de Charles Trenet et de Pierre Boulez. Il se nomme *The train and the River* et son étiquette de jazz lui a interdit, en son temps, d'être sur toutes les lèvres. Dommage...

Musicien pour musiciens, révolutionnaire aimable, Jimmy Giuffre n'a pas conquis les foules. Cela ne saurait tarder. Il n'a que soixante-dix ans. Et sa musique semble écrite demain.

FRANCIS MARMANDE

▶ André Jaume et Jimmy Giuffre.

Festival d'Amiens : André Jaume et Jimmy Giuffre, Mike Westbrook, ONJ (22), Aldo Romano Quartet, Enrico Rava Quartet (23), Egberto Gismonti, Didier Lockwood (24), Gérard Marais, Chris McGregor, Trio Allen-Motian- Haden (25), Ray Baretto (26).

Festival d'Angoulême : Christian Escoudé, Didier Levallet, Steve Kühn (22). Jimmy Giuffre et André Jaume, Mike Westbrook, ONJ « Hommage à Jimi Hendrix » (23).

Préavis de grève à l'Orchestre national de Lyon

LYON

de notre bureau régional

En raison du conflit qui les oppose à leur directeur musical Emmanuel Krivine (*le Monde* du 15 mai), les musiciens de l'Orchestre national de Lyon ont décidé ce week-end, par un vote à 80 %, de déposer un préavis de grève illimitée pour les concerts que doit diriger le chef d'orchestre. Ce préavis prendra effet à partir du jeudi 31 mai et du vendredi 1er juin. Ces soirs-là, le grand violoniste Isaac Stern, invité par l'orchestre, doit fêter en public et en musique son soixante-dixième anniversaire. Le Syndicat national des artistes musiciens (SNA) appelle même l'ensemble des orchestres de France à une grève générale si la ville de Lyon ne revient pas sur sa décision de renouveler le contrat d'Emmanuel Krivine.

Le conflit se durcit alors que le conseil municipal de Lyon vient de voter à l'unanimité les conditions du nouveau contrat de trois ans négocié entre le chef d'orchestre et la municipalité. Les reproches que font les musiciens à leur directeur musical et qui portent aussi bien sur son caractère et ses attitudes que sur ses méthodes de travail semblent trop violents pour qu'ils puissent se satisfaire de la « clause de délicatesse » incluse dans le nouveau contrat.

Pour débloquer la situation, M. Michel Noir a pour la première fois accepté de rencontrer les musiciens, lundi 21 mai. Le maire de Lyon leur a demandé de reconsidérer leur décision sans agiter la menace de dissolution de l'orchestre qu'avait évoquée son adjoint aux affaires culturelles, M. Jaques Oudot, mais en précisant que « *si les musiciens ne jouent pas le 31, les choses seront graves* ». Les musiciens semblaient satisfaits « *d'avoir été enfin écoutés* ». Maintiendront-ils leur préavis de grève ? Ils doivent se retrouver mercredi soir pour en décider.

PIERRE MOULINIER

Les actions de mécénat se multiplient

En prélude aux Assises internationales du mécénat d'entreprise qu'elle organise pour la dixième fois le 5 juin, l'*ADMICAL* (1) a présenté son bilan annuel des actions de mécénat. Si le nombre d'entreprises mécènes recensées par l'association n'augmente guère – un millier en 1989 comme en 1988, – leurs actions se multiplient, près de 2 000 contre 1 500 en 1988. Une progression qui s'explique notamment par la décentralisation croissante des grands groupes et la diversification de leurs domaines d'intervention. Les PME ne sont pas en reste, qui représentent 45 % de l'échantillon, contre 40 % en 1988.

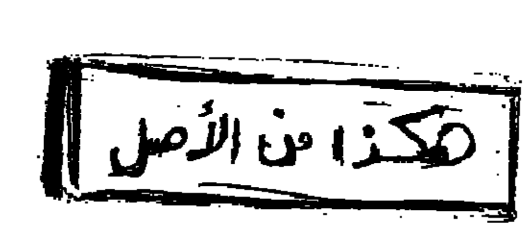
En l'absence de toute statistique fiable, l'ADMICAL estime prudemment à plus de 600 millions de francs les sommes consacrées en 1989 au mécénat culturel, à comparer aux 450 millions de 1988. La répartition des actions par grands domaines confirme la prééminence des arts plastiques et musées (29,2 % du total) et de la musique (25,4 %) qui drainent plus de la moitié des investissements « culturels » des entreprises.

Côté entreprises, le secteur bancaire confirme, avec 22,8 % des opérations menées en 1989, une solide vocation pour le mécénat. Et les assurances (7,2 %) progressent très sensiblement pour atteindre la troisième place, derrière l'agroalimentaire (9 %), secteur dans lequel sont inclus tabacs et alcools.

Toutes ces données nourriront les débats des Xes Assises internationales, placées sous le thème « Création, liberté, argent », et parrainées, comme il se doit, par la Fondation Electricité de France. Sept responsables de la culture, des anciens à l'actuel ministre, M. Jack Lang, répondront à la question : « Le mécénat a-t-il besoin d'une politique publique? ». Sujet d'actualité, au moment où le projet de loi sur les fondations d'entreprise (*le Monde* du 27 avril), adopté au Sénat, va venir en discussion à l'Assemblée nationale.

M. C.-I.

(1) Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, 116, rue La Boétie, 75008 Paris. Assises internationales, le 5 juin de 9 heures à 19 heures, CNIT Paris-La Défense.



هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

Du côté de Venise

Les Tiepolo père et fils tiennent la vedette d'une exposition de dessins italiens à l'Ecole des beaux-arts

Depuis quelques années, au printemps, l'Ecole des beaux-arts expose dans sa chapelle, panthéon de moulages et de copies, une partie de ses collections de dessins anciens. Celles-ci sont parmi les plus riches de France et parmi les plus complètes, car le fonds d'origine, constitué de legs et donations, a été complété à la fin du siècle dernier de manière à parvenir à la plus pédagogique exhaustivité. L'exposition de cette année rassemble une centaine de feuilles exécutées entre le début du quinzième siècle et la fin du dix-huitième par des artistes vénitiens, qu'ils le fussent de naissance ou par hasard.

A vrai dire, le titre choisi, *Dessins vénitiens*, n'est pas d'une irréprochable exactitude. Bien des Vénitiens, et quelques-uns des plus grands, ne figurent pas dans la sélection parce que les Beaux-Arts ne possèdent rien de leur main. C'est le cas des Bellini et de Giorgone. Mais, à l'inverse, d'excellents maîtres y figurent parce qu'ils sont passés par la Sérénissime. Ainsi Gentile da Fabriano, qui séjourna dans la République deux ans, et accomplit l'essentiel de son œuvre en Toscane. Ainsi Mantegna, qui n'était vénitien que par son mariage avec Nicolosia Bellini, sœur de Giovanni et Gentile. Ainsi encore Piranese, qui naquit certes près de Mestre en 1720, mais s'établit à Rome à vingt-cinq ans et y mourut en 1778. Ces « naturalisations » vénitiennes obéissent au désir, légitime en lui-même, d'étoffer la présentation et, si l'histoire y trouve peu son compte, l'œil s'en réjouit car les Piranese, architectures et personnages en mouvement, sont fort beaux.

Tout naturellement, un Titien, deux Véronèse et un Tintoret sont aux meilleures places dans la salle consacrée au seizième siècle. Le Titien, une étude pour *le Sacrifice d'Abraham* de l'église de la Salute, est l'exemple même du croquis enlevé à la pierre noire et mis au carreau ensuite, afin d'être reporté et agrandi. L'un des Véronèse, croquis de costumes pour une représentation *d'Œdipe-Roi*, fut tracé à la plume sur un registre de comptes écrit de la main de l'artiste. C'est un gribouillage, mais un gribouillage admirable, de la main d'un artiste parvenu à la plus insolente liberté.

De la compagnie de disciples suscitée par ces trois titans, compagnie évidemment fort nombreuse, Jacopo Negretti, autrement dit, Palma le Jeune, se distingue à peu près seul . Il suffit de quatre études pour que la démonstration s'accomplisse : Palma est un virtuose qu'aucun sujet ne désoriente, ni aucun style, du galant suave d'une Vénus qui s'étire au macabre pathétique d'un saint Sebastien qui se tord de souffrance ou de volupté à chaque flèche. Ses contemporains, Farinati, Maganza, paraissent par comparaison terriblement appliqués.

Palma meurt en 1628. Giambattista Tiepolo naît en 1696. Entre eux, peu de choses, et encore moins d'exaltantes. Sans la famille Tiepolo, l'exposition tournerait court. Grâce à eux, le père et ses deux fils, Gian Domenico le brillant et Lorenzo le méthodique, elle finit par une suite de délicieuses acrobaties, caricatures au trait, lavis rembrandtisants de vieillards enturbannés comme des muftis et barbus comme des druides, compositions religieuses et mythologiques d'un écrasant savoir-faire. Rien n'embarrasse Gian Domenico. Ni de représenter le Père éternel à genoux bénissant une volée d'anges dans la posture d'un brave homme nourrissant des pigeons dans un jardin public. Ni de figurer l'enlèvement d'une faunesse radieuse par un centaure à la triomphante vigueur. Un satyre estropié se promène avec des béquilles, un autre assied son arrière-train de bouc sur le banc d'une auberge de campagne. Ce n'est pas sérieux. L'Arcadie tourne à l'opéra-bouffe, les cieux sont pris de la danse de Saint-Guy, Tiepolo orchestre la sarabande.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Ecole nationale supérieure des beaux-arts, jusqu'au 15 juillet. L'exposition a donné lieu à un remarquable catalogue, suivi de l'inventaire complet du fonds vénitien des Beaux-Arts. 260 pages. 300 francs.**

THÉATRE

Fraîcheur finlandaise

Lorsqu'une éleveuse de vaches et un théâtreux en exil décident d'échanger leurs atouts

Dans la couvée des pièces de Brecht, *Puntila* est le drôle de canard. On dirait l'enfant adoptif. Elle a des couleurs plus vives, une brise plus fraîche. Une allure plus décidée. Moins sage, même.

Brecht l'a écrite assez vite, un été de très beau temps, en marge de l'Histoire. Du 27 août au 19 septembre 1940. Il était alors en Finlande, dans une grande vieille demeure entourée de bouleaux. Il a dit plus tard à quel point les parfums des arbres, les musiques du vent, étaient distincts dans cette forêt. Il y avait, juste à côté, une étable, une armée de vaches, un sauna, une petite poste, et tous les autres lieux, animaux et êtres humains, de *Puntila*.

Une femme hors concours, Hella Wuolijoki, hébergeait, en tout bien tout honneur, le grand Bertolt. Elle était la propriétaire. Brecht a dit qu' *« elle semblait régler en douceur les affaires du domaine sans jamais tomber dans l'autoritarisme »*. Cette rare agricultrice était, le soir venu, le lait tiré, auteur dramatique. Quand Brecht lui tomba sur les bras en avril 1940, elle était en train d'écrire une pièce sur un journaliste finnois célèbre, Johan Shelmann. Et c'est elle qui, sur le point d'écrire, cet été-là, une *« pièce populaire »* devant concourir pour un prix de théâtre, exposa à Brecht le sujet, les figures, les tableaux successifs, de *Maître Puntila et son valet Matti*.

Le marché des garçons de ferme, la recherche d'une bouteille de schnaps un jour de fermeture, les fiancées improvisées, puis licenciées, la comédie du sauna, etc., oui, l'ensemble des tableaux et bien sûr la figure de Puntila *« qui est humain seulement quand il est ivre, car alors il oublie ses intérêts »*, mais qui, tout de même, *« n'est, à jeun, qu'un Puntila avec la gueule de bois »*, tout cela a été l'invention d'Hella Wuolijoki, et lorsque Brecht, dans son journal de l'été 40, désigne cette pièce, il l'appelle *« la pièce d'Hella »*.

Seulement, Hella n'avait pas une idée précise de ce que pouvait être une *« pièce populaire »*. Brecht non plus, d'ailleurs, le premier jour. Il pensait à Aristophane. Il creusa la question. Et c'est lui qui montra à sa propriétaire, à sa presque Puntila non alcoolique, comment la pièce devait être *« naïve mais non primaire, poétique mais non romantique »*, comment la poésie *« devait être dans les situations, non dans les paroles »* – cela quoique Brecht ait dit que le monologue du hareng était un *« poème en prose »*.

Drôlerie, méchanceté panique

Et c'est ainsi que *Puntila*, « pièce de Hella », recréée par Brecht, fut tenue, en Finlande, pour *« une figure nationale »*. Mais elle n'obtint pas le prix. *« Parce que bien trop neuve »*, dit Brecht, tenant à consoler Hella.

Restait à la jouer, cette pièce. Et, là, Brecht était très net : *« Tout repose sur un certain accent »*, précisait-il.

Présentant *Maître Puntila* à Marseille, dans son Théâtre de la Criée, Marcel Maréchal paraît bien avoir mis le doigt, si l'on peut dire, sur cet accent. Le Puntila qu'il interprète lui-même n'est ni trop fumeux quand il est ivre, ni trop facho lorsqu'il a récupéré, ni trop naturel, ni trop stylisé, c'est ce que voyait Brecht.

Il est irrésistible de drôlerie, de méchanceté, de panique. Les fiancées du village sont intéressantes, attachantes, c'est ce que voyait Brecht. Mais surtout il y a dans ce *Puntila* réglé par Maréchal, décoré par Nicolas Sire, une fraîcheur de ton, une transparence d'air, une gaieté nette de dessin et une intelligence amicale des situations qui engendrent une soirée très belle, drôle, songeuse par moments, et chaleureusement conviviale.

Pierre Arditi, le chauffeur Matti, fait front tranquillement aux déraillements de Puntila, et il semble qu'à ses yeux le Puntila ivre n'est pas plus humain, mais plus inconscient et paternaliste que le Puntila dégrisé, et à vrai dire cette orientation pourrait être juste. C'est à se demander si Brecht n'a pas un tant soit peu biseauté les cartes lorsqu'il définissait la pièce.

Toute l'interprétation excelle d'allant, de présence d'esprit : Annie Le Youdec (la vachère), Fabienne Perineau (la fille de Puntila), Jean-Paul Bordes (l'attaché d'ambassade), Michel Demiautte (le vétérinaire), Michèle Grellier (la pharmacienne), Fanny Delbrice (la téléphoniste) ... tout le monde...

MICHEL COURNOT

▶ **Théâtre national de Marseille-La Criée, jusqu'au 23 juin.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Oncles

VIENT un degré de célébrité, de familiarité, où les grands hommes rejoignent, aux yeux de la piétaille, les ancêtres de chacun. Leurs pensées, leurs anecdotes, leurs habitudes, leurs marottes, nous les regardons comme celles d'un grand-père à nous, d'un oncle, qu'il nous démange de taquiner, de questionner, à la fraîche.

De Gaulle joue ce rôle domestique, outre celui de gloire pour tous. Sur les sujets qui brûlent, sur les démons revenus, on voudrait son avis un peu secret. Dites, oncle Charles, à quoi pensiez-vous en entrant dans le studio de la BBC, le 18 juin, en vous apprêtant à sauter dans l'illégalité, alors que tous vos réflexes devaient vous en retenir ? Le soir même, vous avez dîné au restaurant avec le lieutenant de Courcel, mais votre ancien aide de camp ne veut rien révéler de ce repas. Ce n'est pas la petite histoire, cela ; ce n'est pas de la curiosité malsaine pour l'intimité dont, légitimement, vous préservez les droits. Sans un minimum de confidence, de psychologie, c'est notre rapport avec l'histoire qui reste abstrait, absurde, accablant.

CES jours-ci, la question qu'on aimerait poser à l'oncle Charles, c'est : le sort fait aux juifs, vous en pensiez quoi ? Certes, vos propos et vos actes répondent de vos convictions publiques ; mais restent le non-dit, le peu-connu, les semi-lapsus, par quoi se dévoilent les arrière-plans d'une tradition et d'une culture intérieures. Trois éléments permettent d'en juger.

Il y a eu la phrase fameuse sur le peuple d'Israël « dominateur et sûr de lui », association de termes manifestement reprise des automatismes en usage dans la droite française d'avant guerre. Plus révélatrice encore, il y a cette lettre du 23 mai 1919 dans laquelle le capitaine de Gaulle, en mission auprès de l'armée polonaise, parle à sa mère d'*« innombrables (...) détestés à mort de toutes les classes de la société, tous enrichis par la guerre dont ils ont profité sur le dos des Russes, des Boches et des Polonais, et assez disposés à une révolution sociale où ils recueilleraient beaucoup d'argent en échange de quelques mauvais coups »*. (*Lettres, Notes et Carnets*, 1919-juin 1940, Plon édit., p. 28). Le mot entre parenthèses n'a pu être déchiffré sur manuscrit par l'éditeur, mais le reste de la phrase laisse peu de place au doute.

A l'inverse, car il n'y a pas de grands esprits sans contradictions puissantes, le dreyfusisme des de Gaulle ne fait pas de doute. Le père du général, Henri, a perdu son poste d'enseignant au collège Sainte-Geneviève de Versailles en raison de ses opinions favorables à l'infortuné capitaine. Et Maurice Schumann, l'ancien porte-parole de Londres, raconte cette scène savoureuse. Pendant la guerre, entrant dans le bureau du général, il croise un officier qui en sort.

– Vous venez de voir un con, déclare de Gaulle.

– ???

– *Il croit que Dreyfus est coupable !*

C'était encore l'avis d'un autre officier, Weygand, bien après la seconde guerre mondiale, il ne s'en cachait pas. Comme quoi les préjugés antisémites ne sont pas l'affaire de quotient intellectuel. Maurras, d'une certaine façon, péchait par excès d'intelligence. C'était du moins l'impression de de Gaulle, également résumée devant Maurice Schumann, dans une formule réussie : *« Maurras est devenu fou à force d'avoir raison. »* Le passage de la lucidité au délire est sans doute logique, mais pas inévitable ; le général en savait quelque chose, lui dont les presciences prodigieuses n'ont jamais altéré le plus rugueux des bons sens.

LES oncles sont faits pour avoir raison et, l'âge venu, pour se le répéter et s'en désoler.

C'est le cas de Fellini, oncle par excellence. On va voir ses nouveaux films comme on rend une visite familiale, aux fêtes. Les amateurs de nouveauté à tout crin se dispensent de la visite, tant ils savent d'avance ce qu'ils vont entendre. Les plus de quarante ans qui guettent ce rendez-vous avec impatience comprennent mal que le soir où sort la dernière œuvre de l'oncle Frédéric on ne fasse plus la queue, comme au temps béni de *la Dolce Vita*, *Huit et demi* ou *La nave va*. Danièle Heymann a parfaitement raconté ici *la Voce della luna* et analysé ses thèmes (*le Monde* daté 20-21 mai 1990).

Fellini ne se remet pas du crétinisme que la télévision commerciale fait déferler sur l'Occident. De fait, cette fin de siècle aura marqué un recul vertigineux de la vie de l'esprit et du goût. Comment ne pas jeter l'alarme ! Cette même Europe qui lisait Zola et Proust, qui allait voir Strindberg et Giraudoux, qui inventait le cinéma et le surréalisme, la voir se vautrer dans les fêtes du gnocchi et les lotos à toute heure, il y a de quoi avoir le cœur gros !

Je parle d'Europe, car le cri lancé par l'oncle Frédéric vaut pour tout ce cap chéri dont on croyait les inventions immortelles. Quel acharnement suicidaire dans ce saccage, ce piétinement des bibelots de famille ! *Ginger et Fred* disait la stupidité salissante de ce que l'époque nous donne à voir : *la Voce della luna* montre que notre environnement sonore n'est pas moins avili, lui qui nous pénètre et nous façonne au moins autant que les images, sinon davantage. Le droit au silence, qui est le privilège et la sauvegarde de ce frémissement sacré qu'on appelle l'âme, a volé en éclats. Les « baladeurs » nous enferment dans des solitudes autistiques, tandis que des caissons de baffles en forme de bombardiers déversent leurs décibels écervelants sur les pistes de danseurs-derviches...

IL fut un temps où ce bout de continent bien tempéré inventait la lune dans les puits, l'Arioste, Dante, Pirandello, où il peignait des anges aux plafonds, où il découvrait la mémoire du côté de Combray, les mots indécis du côté de Dublin, les demi-teintes, les flamboiements de l'esprit, les musiques célestes... Tout cela pour finir en tenue de majorette, conditionné par de stupides mécènes marchands de bestiaux, aux accents de fanfares foraines, rotant la bière !

Oncle Charles, que pensez-vous de Carpentras ? Oncle Frédéric, comment éviter la décadence hideuse du Quatrocento aux fêtes du gnocchi ?

Chut, les oncles dorment, jambes en losange, en bas du perron. A quoi bon les réveiller ? Il faut être bien dans son siècle, sous peine d'être mal dans sa peau. Il faut aimer son temps, sous peine de haïr l'avenir. Telle est la loi.



SOCIÉTÉ

L'enseignement face au racisme et au nazisme

Les Français et les Allemands s'accordent pour harmoniser les manuels d'Histoire

« Et si l'école était responsable ? » Dans le débat sur la montée du racisme et de l'antisémitisme le monde des éducateurs a souvent été pris pour cible. Les manuels scolaires seraient coupables de silences sur le nazisme et le génocide des juifs, et les programmes officiels de l'éducation nationale pêcheraient par manque de précisions. Force est de constater qu'il n'en est rien si l'on s'en tient aux programmes et aux manuels, qui ne contrôlent évidemment pas ce que transmettent les enseignants ni a *fortiori* ce que retiennent les élèves.

Les textes qui régissent l'enseignement de l'éducation civique aussi bien que celui de l'histoire sont sans ambiguïté. Dès le cours préparatoire fréquenté par tous les enfants de six ans, les élèves sont censés être sensibilisés en éducation civique à la *« reconnaissance des droits d'autrui, de l'égalité des races et des sexes, de la dignité de la personne »*. Au cours moyen, les Déclarations des droits de l'homme de 1789 et de 1948 doivent être étudiées ; au collège, le texte ministériel cite explicitement *« la diversité des origines, des croyances, des opinions, des modes de vie. La tolérance. Le refus des racismes »* (classe de cinquième), *« les défis de notre temps : atteintes à la personne et aux droits de l'homme »* et conclut sur *« les valeurs de la démocratie »* (classe de troisième).

La seconde guerre mondiale, évoquée une première fois à l'école élémentaire (cours moyen), figure à nouveau au programme d'histoire de la classe de troisième et surtout à celui de première. Depuis cette année en effet l'étude de cette période, qui avait figuré pendant des lustres au menu de terminale et du baccalauréat, a été anticipée pour permettre d'approfondir l'histoire de la France et du monde contemporain (de 1945 à nos jours) en terminale. Le nouveau programme de première comprend donc un chapitre intitulé *« système concentrationnaire et génocide »* et l'ensemble des manuels évoquent abondamment ces thèmes, documents écrits et iconographiques à l'appui (1).

Comparaisons franco-allemandes

suscitée par la « disparition » de la seconde guerre mondiale des sujets possibles au « bac », et donc le risque potentiel d'une perte d'intérêt de la part des élèves et des enseignants ont conduit le ministère de l'éducation nationale à ajouter au nouveau programme de terminale le *« bilan »* de la guerre qui porte notamment sur *« le bouleversement des consciences face à l'existence des camps de déportés et à la révélation en 1945 du terrible secret de la solution finale »*.

Le débat sur le contenu des programmes d'histoire n'est pas neuf, y compris dans une optique de comparaison internationale. Ainsi dès 1935 les associations de spécialistes français et allemands avaient organisé une « conférence internationale pour l'enseignement de l'histoire ». Leur travail, tué dans l'œuf par le nazisme et la guerre, a repris ensuite et s'est intensifié au cours des deux dernières décennies avec la réunion régulière d'une commission franco-allemande composée de membres de l'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG) et de leurs homologues d'outre-Rhin. Le fruit de l'analyse réciproque des manuels d'histoire et de géographie par des professeurs français et allemands a été présenté lundi 21 mai à la Sorbonne en présence de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie de Paris. Une brochure publiée dans les deux langues contient une série de constats et de recommandations (2) dressée à partir des critiques formulées par chaque partie à l'égard des manuels d'histoire du vingtième siècle et de géographie, en vigueur dans l'autre pays.

Les enseignants de la commission regrettent ainsi que les livres allemands négligent la IIIe République française, et critiquent les manuels français, qui ne présentent la République de Weimar que comme *« le tremplin de la dictature nationale-socialiste »*. De même, ces historiens déplorent la quasi-absence dans les livres scolaires allemands de l'histoire de la France de Vichy et de la Résistance française, et le silence des manuels français sur les *« souffrances de la population civile »* allemande et la résistance contre Hitler en Allemagne-même. Ils s'accordent pour estimer *« indispensable que les élèves soient suffisamment informés sur l'ampleur de l'horreur des camps de concentration et d'extermination »*.

Le texte de cette première plate-forme, fruit de longues négociations, est publié avec retard, ce qui lui ôte une partie de sa valeur. En France, programmes et manuels viennent à nouveau d'être modifiés, et la perspective désormais toute proche de la réunification allemande pose prioritairement la question de la fusion des programmes, très différents, en vigueur jusqu'à présent en RDA et en RFA.

La réflexion franco-allemande n'en ouvre pas moins la voie à la construction d'une « Europe de l'histoire » que certains appellent de leurs vœux. Des équipes internationales d'historiens sont en ce moment à l'œuvre sur ce terrain. Le Français Jean-Baptiste Duroselle, conseillé par des collègues anglais, espagnols, italiens et allemands s'apprête à publier cet automne une *Histoire de l'Europe* destinée au grand public (Perrin éditeur). Quant au premier manuel d'histoire européen, il devrait paraître simultanément en huit langues européennes à la fin de 1991. Onze spécialistes – un par pays de la CEE sauf le Luxembourg – se sont partagé la fresque qui devrait couvrir l'histoire du continent *« des origines à nos jours »*. Mais cet ouvrage restera sans doute longtemps symbolique faute d'un programme commun aux systèmes scolaires d'Europe. Dans certains pays en effet, comme la RFA, les programmes d'histoire diffèrent d'une région à l'autre. Et l'on voit mal pourquoi des visions régionales et nationales de l'histoire ancrées dans les événements eux-mêmes s'effaceraient comme par enchantement.

PHILIPPE BERNARD

(1) Les éditions Nathan diffusent gratuitement une brochure sur le racisme et le génocide rédigée par F. Bédarida.

(2) *« La France et l'Allemagne. Espace et histoire contemporaines»* disponible auprès de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, BP 49 75060 Paris Cedex 02. Tél : 16 (1) 60 77 04 85.

Carpentras après « Carpentras »

Traumatisée par les profanations, la ville s'interroge. Les enquêteurs, après des débuts difficiles, ne négligent aucune piste

CARPENTRAS

de notre envoyé spécial

Jusqu'à ce jour Carpentras n'évoquait, pour beaucoup, que la saveur désuète des berlingots. Après s'être égarés dans les ruelles étroites bordées de demeures qui témoignent d'une prospérité passée, les touristes photographiaient l'arc romain, la porte juive de la cathédrale Saint-Siffrein, la synagogue, puis partaient prendre le frais au sommet du mont Ventoux ou au pied des dentelles de Montmirail. Désormais les visiteurs vont jeter un regard inquiet à travers les grilles du cimetière, comme l'envoyé spécial en France de *l'Asahi Shimbum*, Tei Shimizu, pour tenter, sinon de comprendre, du moins d'exorciser des démons.

Mais qui peut comprendre ? Pas Carpentras en tout cas. Plus de dix jours après la découverte de la profanation, la ville dissimule son traumatisme sous les gestes d'un quotidien qu'elle croyait ordinaire à tout jamais. Vendredi 18 mai on est allé faire ses courses au marché sur l'allée des platanes et dans les rues piétonnes. On a discuté de la sécheresse qui s'aggrave, de la saison de la truffe catastrophique, des melons savoureux cette année, et de la prochaine assemblée générale du club local de rugby à treize qui s'annonce houleuse. La vie d'une bourgade ordinaire. Le docteur Freddy Haddad, qui préside la communauté juive, a estimé qu'il ne fallait pas remettre la conférence de presse sur les travaux de réhabilitation de la synagogue qui devraient permettre au public d'accéder à tout le bâtiment dans trois ans.

La tache sur le buvard

Carpentras, ville ordinaire en effet. Aujourd'hui le ressort traditionnel de son économie, les cultures maraîchères, est détendu, insuffisant pour assurer l'expansion. *« Ici un smicard n'est pas mécontent de son sort »*, indique un conseiller municipal. Les tentations sont peu nombreuses. Les deux cinémas de la ville sont restés fermés deux ans. Les bars, installés aux anciennes portes de la cité, sont des points de rendez-vous où l'on se retrouve par affinité, les pieds noirs aux Quinconces, les jeunes place Aristide Briand, les amateurs de poker et de parties de pétanque intéressées porte d'Orange.

total *« une ville calme »* pour le maire (UDF), Jean-Claude Andrieu fier de consacrer dix millions de francs (4 % du budget) à subventionner les trois cents associations qu'abrite la sous-préfecture du Vancluse. Les statistiques sur l'emploi, l'immigration, la natalité, les divorces ou l'endettement des ménages montrent que la ville est, sur ces plans aussi, ordinaire.

Pourtant Carpentras se distingue sur un point : le score réalisé par Jean-Marie Le Pen au premier tour de la dernière élection présidentielle, deuxième à quelque trois cents voix de François Mitterrand. Les électeurs ont également permis à deux représentants du Front national de siéger parmi les trente-cinq membres du conseil municipal où la droite est majoritaire. Le terrain carpentrassien où l'immigration a déposé sur le substrat provençal des couches sédimentaires successives – italiens, espagnols, pieds noirs, maghrébins – est-il particulièrement fertile aux thèses d'exclusion du Front national ? Toutes les personnalités locales s'accordent à dire qu'il n'y a pas de problèmes avec les quelque deux mille immigrés d'Afrique du nord. *« Ceux d'ici ne sont pas comme ceux de Marseille ou de Paris. Ils sont vraiment là pour travailler. »* affirme même M. Guy Macary, l'un des deux conseillers municipaux du FN. Pied noir, parachutiste pendant la guerre d'Algérie, cet avocat, qui a élevé des chèvres pendant quatre ans dans le Gers avant de reprendre le chemin des prétoires place son engagement auprès de Jean-Marie Le Pen sur *« la défense des valeurs morales françaises »*. Mais il reconnait aussi que Marseille n'est pas très loin et que, par ce qu'il appelle *« l'effet de la tache sur le buvard »*, les gens peuvent ici avoir les mêmes psychoses sur l'insécurité et l'intégrisme. Mais de là à profaner des tombes, à déterrer un mort?

Les profanations précisément. Sous le choc, personne n'en avait souvenance. Et puis, la mémoire est revenue. L'an passé une cinquantaine de tombes furent dégradées dans le cimetière chrétien de Carpentras, quelques mois auparavant d'autres dans des villages voisins, Bedouin et Caron. Les coupables d'un de ces actes ont même été jugés. Alors une partie de Carpentras se dit que celui auquel elle a donné largement ses suffrages a peut-être raison, que cette *« affaire du cimetière »* ne peut être qu'une machination destinée à nuire à Jean-Marie Le Pen.

Et ce vieux pied noir, membre du Front national, tendance pastis, ne craint pas de claironner, entre deux tournées, que lui, il *« les connaît »* les coupables. Les esprits, qui, l'instant d'avant, n'aspiraient qu'au calme, recommencent à s'échauffer. Derrière une cordialité de façade les humeurs sont marécageuses. Désignée au monde entier comme en proie à un antisémitisme virulent, Carpentras ne s'en reconnaît pas coupable mais s'en découvre, tout à coup, capable. Dans les lettres, anonymes ou non, que reçoivent les Renseignements généraux, plus des trois-quarts imputent aux Juifs la responsabilité et les conséquences des événements. Cette enquête policière qui piétine laisse à la ville l'impression que *« d'en haut »* on manipule l'opinion. *« Les véritables investigations ont commencé trop tard »* déplorait jeudi dernier le maire. Où en sont-elles en effet?

Le champ politique

Plusieurs versions circulaient encore entre le tribunal de grande instance et le commissariat sur la matérialité de certains éléments : on ne sait toujours pas si la profanation a été commise dans la nuit du 8, nuit de pleine lune, ou du 9 Mai. Devant l'émotion générale l'autorité judiciaire a laissé, au début, les événements échapper au cours normal d'une enquête à laquelle le premier réflexe de la communauté juive locale avait été de ne donner aucune publicité. Mais quand MM Sam Levy, gardien de la synagogue, et Freddy Haddad, le jeune médecin de campagne, président de la communauté culturelle, ont insisté pour que le corps de Félix Germon soit, rapidement, de nouveau inhumé et que l'affaire ne soit pas ébruitée, il était trop tard. La nouvelle avait été diffusée par l'AFP et le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, avait fait une déclaration stigmatisant *« des abominations racistes »*.

En tenant ces propos M. Joxe faisait quitter à l'enquête le terrain strictement policier pour l'engager dans le champ politique. Mais avant même qu'il n'ait parlé à Nîmes, sur place une autre erreur avait déjà été commise, lourde de conséquences. Quand le ministre et sa suite arrivèrent, vers 17 heures, au cimetière, les enquêteurs de Carpentras n'avaient pas eu beaucoup de temps pour rechercher des indices. Contre l'avis du médecin légiste de la commune, le Dr Michel Barcilon, qui aurait souhaité pratiquer une autopsie, le procureur de la République, M. Paul Chapon, avait autorisé l'inhumation du corps. On avait seulement découvert une empreinte de chaussure, de type rangers et de forte taille, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire délavé par les intempéries.

Ce sera à peu près tout. Aucun périmètre de sécurité ne fut établi. Le défilé des personnalités, le jeudi et le vendredi, puis les rassemblements, durant le week-end, rendront tout autre recherche impossible. D'autant que les services municipaux procéderont au nettoyage des abords puis au débroussaillage d'une partie du cimetière le dimanche matin.

Les Renseignements généraux fournirent à la police judiciaire la liste des activistes d'extrême droite. Elle se révèle extrêmement mince pour une ville où le Front national a une telle présence. Six skinheads d'Avignon furent interpellés dans la journée. A vrai dire le plus « suspect » de la bande avait été abusivement catalogué skin : c'est un Beur que les Carpentrassiens connaissent bien. Le soir il fait cuire des merguez à la terrasse d'un bar, place de Verdun. Depuis plusieurs semaines il a une jambe dans le plâtre, jambe qu'il s'était cassée, une nuit, en tentant de franchir le mur du cimetière juif.

Enquête de routine

Transporté à l'hôpital par les pompiers, cette nuit-là, le jeune homme fut évidemment le premier à être interpellé par les enquêteurs. M. Jean-Marie Le Pen a suggéré que le garçon effectuait alors un repérage en vue de la profanation. Après l'avoir interrogé par deux fois, les enquêteurs s'en désintéresseront, se satisfaisant de l'explication fournie : sa visite du cimetière était un pari d'après-boire.

Les inspecteurs qui entendront aussi le conseiller régional du FN, M. Guy Macary, ont continué à traquer les « crânes rasés » dans le département mais aussi à Aix-en-Provence et Toulouse. Le juge d'instruction chargé de l'affaire, Mme Sylvie Motte, devait lancer une commission rogatoire nationale et demander, lundi 14 Mai, une autopsie du corps de Félix Germon. Celle-ci ne sera acceptée par le grand rabbin de France, M. Guy Sitruk, que le lendemain. Le corps embaumé sera examiné à Nîmes par les Drs Matarèse et Santoro, sans grands résultats semble-t-il. A partir de ce moment-là il est clair que les enquêteurs ne sont sur aucune piste sérieuse.

Il fallait tout reprendre. Routine habituelle : on visita les voisins du cimetière qu'on avait négligé de questionner jusqu'alors ; on s'interrogea sur la personnalité de Félix Germon, retraité juif, époux d'une fille d'immigrés italiens et catholiques. Etait-il sympathisant du Front national, comme le laissa entendre un conseiller municipal juif et lepéniste de Sorgue, M. Fernand Teboul ? Etait-il proche du PC comme la sollicitude de M. André Lajoinie à l'égard de la veuve pouvait le laisser penser ? Ni FN, ni PC, Felix Germon n'avait été, en fait, qu'un vieillard aisé que le souvenir de l'Holocauste hantait encore. La « piste Germon » ne menait pas plus loin.

Le SRPJ de Montpellier décida alors d'ouvrir une ligne téléphonique discrète pour les témoins éventuels. Dans le même temps le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, évoquait le versement d'une prime pour la fourniture d'informations permettant d'identifier les auteurs du forfait. C'est dire si l'enquête, mal engagée, mal aiguillée, était dans une impasse . Alors, après la thèse du crime politique, celle du rite satanique a commencé à se développer. En fin de semaine dernière, les renseignements généraux ont été priés de sortir leur dossiers sur les sectes, les mages et tous les illuminés de la région. Y aurait-il un lien entre les sévices commis sur le corps de Félix Germon et ceux, non élucidés, infligés au corps d'une vieille dame dans un cimetière catholique de Marseille en avril 1981?

Les consignes, on le voit, sont de ne négliger aucune piste, de tout vérifier. Mais dix jours après la découverte macabre, la fièvre des premières heures est retombée.

ALAIN GIRAUDO

☐ **Deux jeunes néonazis inculpés et écroués à Strasbourg.** – Deux jeunes gens ont été arrêtés en Alsace le week-end dernier alors qu'ils peignaient des graffitis – croix gammées et slogans antisémites – sur la façade de la synagogue d'Haguenau. Les policiers ont découvert à leur domicile des poignards, des casques et diverses revues se référant à l'idéologie nationale-socialiste. Pierre Dalfuss, vingt-quatre ans, peintre, et Christophe Dutt, vingt ans, chômeur, ont été inculpés de dégradation volontaire d'un monument et d'injures raciales et écroués, lundi 21 mai, à Strasbourg

☐ **Ouverture d'une information judiciaire contre X... après l'agression de Royan.** – Le parquet de Saintes a ouvert lundi 21 mai une information judiciaire contre X... pour violation de domicile, dégradations volontaires et coups et blessures volontaires avec préméditation, après l'agression dont a été victime, le lundi 14 mai *(le Monde* du 17 mai), Mme Christiane Guiard, professeur d'histoire-géographie au collège de Royan (Charente-Maritime).

A la prison Saint-Paul de Lyon

Des détenus réclament un imam

LYON

de notre bureau régional

Une centaine de détenus maghrébins de la prison Saint-Paul de Lyon ont refusé de regagner leur cellule après la promenade de l'après-midi, lundi 21 mai. Massés dans la cour, ils ont réclamé la présence d'un imam pour la prière du vendredi ou, à défaut, l'autorisation pour l'un d'entre eux d'organiser le culte musulman. Après une tentative de négociation, et devant leur refus de réintégrer leurs cellules, la direction de la prison a requis l'intervention des forces de l'ordre. Les prisonniers sont remontés dès l'apparition des CRS.

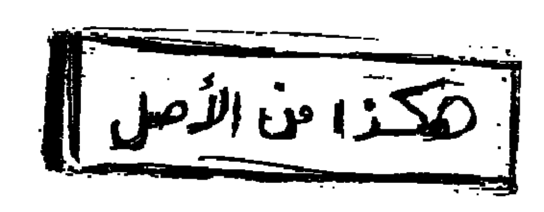
La communauté musulmane détenue dispose de responsables religieux depuis une dizaine d'années, affirme M. Alain Ollivier, directeur des prisons de Lyon. Quatre aumôniers musulmans, renouvelés tous les trois ans, sont accrédités . Mais ils ne viennent pas officier. *« D'une part, la religion musulmane ne fait pas recette en prison. D'autre part, les personnes accréditées ne sont pas forcément appréciées des détenus. Enfin, ces chefs de prière semblent manquer d'intérêt pour les prisonniers »*, constate M. Ollivier. Tout en regrettant cet état de fait, il rappelle qu'un prisonnier ne peut exercer une fonction d'autorité - en l'occurence religieuse - sur ses co-détenus.

Les musulmans pratiquants sont très peu nombreux, selon M. Ollivier : une cinquantaine sur six cents prisonniers à la prison Saint-Paul, une dizaine sur trois cents à la prison Saint-Joseph - alors que les détenus magrébins ou d'origine maghrébine représentent 40 % de la population carcérale. Ils ont été moins de cent à observer le ramadan cette année.

A la prison Saint-Paul, ils disposent d'une salle polyvalente de dix-huit mètres carrés dans un bâtiment de la prison où officient, alternativement, prêtres catholiques, orthodoxes, pasteurs protestants et un rabbin. Faute de chef religieux, les musulmans se joignent parfois au culte célébré le dimanche. M. Ollivier estime que les protestations religieuses sont surtout l'expression d'un petit groupe d'« intégristes » semant l'agitation auprès des autres musulmans.

RAPHAELE RIVAIS





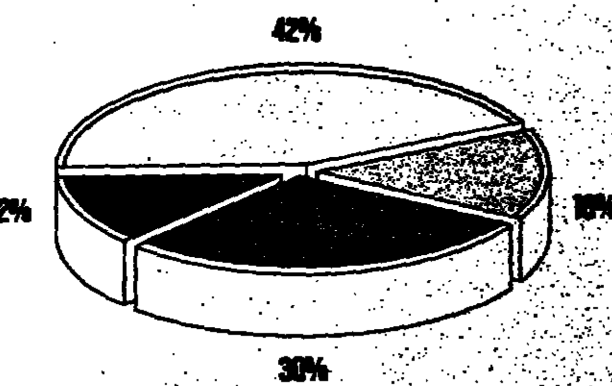
هكذا من الأصل

L'IMPRIMANTE LASER PERSONNELLE

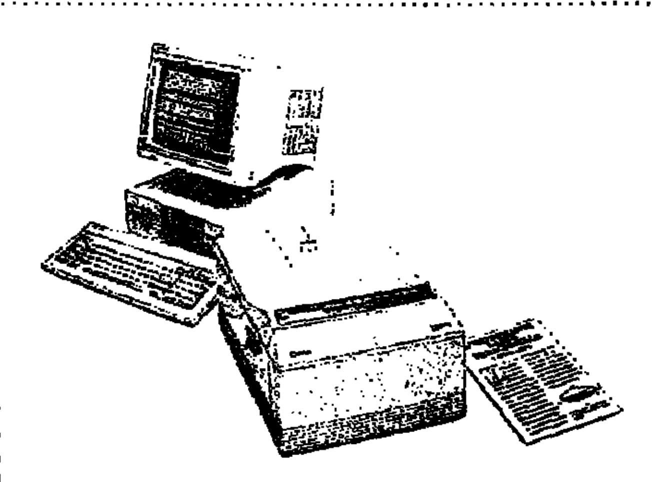
CANON LBP-4



La Canon LBP-4, c'est la plus compacte et la plus polyvalente des imprimantes laser aujourd'hui disponible. Elle dispose de nombreuses possibilités d'impression, à la fois pour les courriers et pour les graphiques. Elle est dotée de polices de caractères de type vectoriel: ceci lui permet d'imprimer ces caractères dans une infinité de tailles (65,000 tailles de caractères différentes). Ainsi, elle apporte aux documents une grande richesse typographique. De plus, afin de personnaliser les documents, la Canon LBP-4 offre une large gamme d'ornementations (ombrage, détourage, insertion de motifs,...). En ce qui concerne l'entretien, rien de plus simple. La seule opération consiste à changer la cartouche d'encre. 10 secondes de manipulation toutes les 3000 pages. Seul le leader mondial en matière d'impression à technologie laser pouvait apporter un telle qualité pour un prix aussi attrayant.



La combinaison du mode graphique VDM et des ornementations permet de produire des graphiques sophistiqués.



★ Elu ★
must 90 de
Soft &Micro

Pour recevoir une documentation complète sur la LBP4:

Nom ______ Prénom ______

Société ______ Tél ______

Adresse ______

Coupon-réponse à renvoyer à Canon France, Département SPI, 93154 Le Blanc-Mesnil Cedex

Canon LBP-4

LA DÉMOCRATISATION DU LASER

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Mon enfant, mon sang

En France, il est officiellement interdit à des parents de donner leur sang à leur enfant. Des médecins violent les textes réglementaires, d'autres s'insurgent.

PROFESSEUR, chef du service de médecine et de réanimation du nouveau-né aux hospices civils de Strasbourg, le docteur Daniel Willard est plus habitué aux souffrances et aux joies quotidiennes de la néonatalogie qu'à l'obscurité des couloirs de son ministère de tutelle. En décembre dernier pourtant, il s'est personnellement adressé à M. Claude Evin pour aborder sans détour un problème généralement trop méconnu qui soulève actuellement de vives passions dans les milieux de la transfusion sanguine comme chez les médecins qui peuvent y être confrontés.

La question posée par le docteur Willard est simple : des parents peuvent-ils faire un don de sang pour leur enfant nouveau-né lorsque l'état de santé de ce dernier nécessite une transfusion et que les règles de la compatibilité sanguine sont respectées ? *« En néonatalogie, nous rencontrons de plus en plus fréquemment des parents qui formulent ce souhait, inquiets qu'ils sont des risques de contamination infectieuse post-transfusionnelle et notamment des risques de transmission sanguine du virus du sida »*, explique le professeur Willard.

INGE MORATH MAGNUM

Des textes sans ambiguïté

Or, en la matière, les textes sont sans ambiguïté : un tel don, « personnalisé » ou « dirigé » de parent à enfant est interdit, comme le rappelle, en s'appuyant sur les conclusions de la commission nationale de transfusion sanguine, une circulaire datée du 28 août 1987.

Ce texte, signé du directeur général de la santé et du directeur des hôpitaux, précise notamment : *« En aucun cas, les établissements de transfusion sanguine ne sont autorisés à constituer des banques de sang personnalisées et ils doivent refuser toute proposition de don de sang dirigée, à l'exception bien entendu des groupes rares. »*

En d'autres termes, si l'on excepte certaines situations particulières (groupes sanguins rares), nul ne peut en France offrir son sang à une personne donnée. Les arguments invoqués par les spécialistes des centres de transfusion sanguine sont de plusieurs ordres. Ils soulignent notamment le caractère obligatoire de l'anonymat, l'un des principes fondamentaux du système tranfusionnel français. *« Or cet anonymat n'est pas respecté en cas de greffe d'organe ou de greffe de moelle osseuse prélevée dans la même famille que le malade*, explique le professeur Willard. *De la même manière, les transfusions sanguines autologues, actuellement largement prônées, font également exception à cette règle. »* Les transfuseurs mettent également en avant l'impossibilité qu'il y aurait à exploiter de manière fiable l'interrogatoire préalable au don, cet interrogatoire au cours duquel, depuis l'épidémie de sida, on pose clairement des questions concernant la sexualité et le mode de vie.

On suppose là que, compte tenu de la pression exercée sur l'un ou l'autre parent, voire par d'autres membres de la famille, le donneur potentiel pourrait être amené à dissimuler certains facteurs de risque (homosexualité, partenaires multiples, etc.) *« En fait*, poursuit le professeur Willard, *la situation est radicalement différente si l'on essaie de motiver une famille en faveur du don de sang ou si l'on répond à une demande spontanée.*

D'autre part, les examens sérologiques courants permettent parfaitement d'éliminer le risque de contamination infectieuse. Il reste le risque de contamination par le virus du sida lors de la phase « présérologique » lorsque les tests de dépistage ne permettent pas de mettre en évidence le risque de contamination pour le receveur.

C'est précisément ce risque que craignent les parents lorsqu'on transfuse leur enfant avec un sang qui n'est pas le leur et l'on peut raisonnablement penser qu'ils ne se porteraient pas volontaires s'ils savaient pouvoir être contaminés. »

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 14

Meilleur accueil pour les drogués

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a confirmé, samedi 19 mai à Paris lors des journées d'études de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT), l'intention du gouvernement de doubler la capacité d'accueil des toxicomanes d'ici à 1993.

Au cours de ces journées consacrées à la *« toxicomanie au temps du Sida »*, il a été précisé que la part des toxicomanes chez les malades du sida a passé la barre des 25 % en France. Près d'un millier de toxicomanes malades sont actuellement suivis dans le secteur sanitaire. Cette proportion devrait augmenter dans l'avenir car toutes les enquêtes s'accordent pour estimer que 30 % à 40 % des toxicomanes, soit environ 50 000 personnes, essentiellement héroïnomanes, sont actuellement séropositifs. *« La prise en charge des toxicomanes contaminés arrivant au stade de la maladie va être un problème majeur des trois années à venir »*, a déclaré le ministre.

Assainissement budgétaire

Outre les hôpitaux, les structures d'accueil très diversifiées du secteur spécialisé dans la prise en charge des toxicomanes seront fortement sollicitées. Les intervenants en toxicomanie, aux prises depuis toujours avec la précarité de leurs moyens financiers, redoutent cette augmentation des demandes de la part de toxicomanes contaminés par le VIH. Le nombre de lits actuellement disponibles n'excède pas 600 à 700 et il y a déjà des listes d'attente pour l'entrée dans les établissements de post-cure. S'il considère le doublement annoncé des lits comme *« une décision pertinente »*, M. Bernard Fontaine, président de l'ANIT, a cependant estimé *« urgent que la situation budgétaire des centres soit assainie et que soit promulgué un décret garantissant à l'ensemble du dispositif un taux directeur au moins égal à celui de l'inflation »*. Le financement des centres pour toxicomanes, même lorsqu'ils ont quinze ans d'existence, est en effet toujours considéré comme subvention exceptionnelle. Sur ce point, M. Evin a plaidé auprès du gouvernement pour *« un assainissement budgétaire progressif »*. *« J'en ai fait un préalable à toute nouvelle création de structure d'accueil »*, a-t-il affirmé.

En matière de prévention, la peur du sida, conjuguée à la mise en vente libre des seringues (1), a incité de nombreux toxicomanes à modifier leur comportement. Selon une enquête de l'INSERM, 39 % ont renoncé à la voie intraveineuse tandis que 22 % n'échangent plus leurs seringues. Pour les responsables de l'ANIT, c'est la preuve que les toxicomanes peuvent être sensibles à des messages de prévention spécifiques. Toutefois, le ministre de la santé a insisté sur le fait que *« la prévention du sida chez les toxicomanes ne peut se réduire à un objet, la seringue, mais doit s'inscrire dans une démarche beaucoup plus globale »*. Celle-ci était explicitée dans le programme d'action rendu public récemment par la délégation générale à la lutte contre la drogue. Or l'ANIT a cru y déceler *« des aspects pour le moins inquiétants »*, à savoir *« une prépondérance du domaine judiciaire face au domaine médico-social »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) Décidée à titre temporaire en mai 1987 par Mme Barzach, cette mesure a été prorogée par M. Evin en 1989.

Les vieilles lunes du progrès

En un siècle, les chercheurs sont passés de la croyance aveugle dans le progrès à la gestion et à l'organisation de l'imprévu

HUBBLE, ce télescope spatial qui après beaucoup de difficultés vient de transmettre sa première image, et fournira, si tout va bien, une moisson de connaissances nouvelles aux astronomes impatients dans les quinze prochaines années, constitue probablement l'un des exemples les plus frappants de la science triomphante d'aujourd'hui. En moins de quarante ans, l'homme curieux de découvrir l'univers, cloué jusque-là derrière sa lunette ou son télescope, si perfectionné soit-il, a marché sur la Lune, a fait atterrir des robots sur Vénus et sur Mars, et la sonde Voyager a pu voir pratiquement tous les objets lointains du système solaire. Les pouvoirs d'investigation des astronomes se sont considérablement étendus. Avec leurs satellites ou depuis les observatoires au sol, ils auscultent aux rayons X, dans l'infrarouge, dans l'ultraviolet ou dans le rayonnement gamma, des étoiles et des galaxies situées à des milliards d'années-lumière de la Terre, et sont même capables d'en analyser les principaux composants chimiques...

Des inquisiteurs aux ministres des finances

L'univers tout entier paraît à la portée du cerveau, sinon de la main de l'homme. *« Et pourtant, nous sommes bien placés pour savoir que le public a toujours peur que le ciel lui tombe sur la tête*, lance M. Marcel Golay, directeur de l'observatoire de Genève. *Les gens nous prennent encore souvent pour des astrologues, et nous sommes assaillis de coups de téléphone dès que l'on parle d'OVNI dans les gazettes. »* Et M. Golay de tracer, graphiques à l'appui comme tout bon scientifique, un parallèle saisissant entre l'évolution des sciences et celle de la société ces dernières années. *« A l'accumulation écrasante des données, à la multiplication spectaculaire des publications et des interprétations des grands phénomènes scientifiques correspond*, affirme-t-il, *une baisse de l'information du public – électeurs comme élus – en matière de science, et une croissance concomitante de la pensée irrationnelle, des intégrismes religieux, politiques et aussi, souvent, écologiques. »* L'astronome suisse s'exprimait la semaine dernière à Paris devant des scientifiques renommés de onze pays différents, tous « associés étrangers » fraîchement élus à l'Académie des sciences française, qui les avait conviés à débattre de « l'avenir de la science ». La « vieille dame » rompait ainsi avec sa réputation, souvent usurpée, d'immobilisme pour se lancer sans filet dans le tourbillon de l'actualité la plus brûlante. *« La sagesse des hommes n'a guère augmenté tandis que leur pouvoir permet, chaque année davantage, de bousculer l'ordre des choses »*, disait M. Jean Hamburger, vice-président de l'Académie des sciences, en ouverture de ce colloque. Les progrès de la biologie et de la génétique permettent d'espérer vaincre le sida, le cancer et beaucoup d'autres maladies longtemps jugées incurables, mais ils pourraient aussi permettre de toucher pour la première fois à *« l'intégrité de l'homme »*, selon les termes d'un intervenant, et entraîner des conséquences cauchemardesques pour l'humanité.

Personne ne songe à nier les bienfaits de la science et, souligne M. Jean Aubouin, président de l'académie, la paléontologie nous dit qu'avant son essor, l'espérance de vie était de moins de vingt ans. Aujourd'hui, il est de bon ton de dénoncer les excès du progrès, de prôner le « retour à la nature », et de s'insurger contre une dictature supposée du rationalisme scientifique. Ce qui n'empêche nullement les mêmes critiques de reprocher aux météorologistes d'être incapables de prévoir le temps de manière infaillible. *« Il arrive de plus en plus souvent que des géophysiciens soient rendus responsables de prévisions erronées »* en matière de séismes, d'éruptions volcaniques ou de glissements de terrain vécus jadis comme des coups du sort, s'insurge M. Eugen Seibold, directeur de l'institut de géologie de l'université de Kiel (RFA).

Les scientifiques sont les premiers à se plaindre de cette pression d'une société gorgée de techniques, et plus soucieuse d'efficacité que de curiosité intellectuelle. De plus en plus, se plaint M. Seibold, *« la liberté de la recherche se voit restreinte, non plus par des inquisiteurs, mais par des ministres des finances »*. Il faut, estime-t-il, *« faire admettre au public que des pistes nouvelles souvent révolutionnaires apportent davantage – et pas seulement en médecine – que des programmes bureaucratiques, qu'ils soient nationaux ou européens : peut-être un jour la recherche sur le climat et sa prévision devra-t-elle davantage à un Einstein de l'hydrodynamique qu'à la mise en service d'innombrables satellites. »* Mais ces derniers n'en restent pas moins indispensables, et, aujourd'hui, le progrès scientifique est de plus en plus dépendant des outils que lui fabrique la technique, souligne M. André Jaumotte, chercheur en mécanique et ancien président de l'Université libre de Bruxelles. Des satellites aux ordinateurs géants, en passant par les accélérateurs de particules, les télescopes monumentaux, les microscopes électroniques, ou les « tokamaks », où l'on essaie d'obtenir des réactions de fusion nucléaire, le chercheur n'est plus grand chose sans l'instrument.

La course au gigantisme

Cette évolution a évidemment des effets pervers. Parfois, c'est plus à l'appareil qu'à l'homme que tient une découverte. Et, alors que Pierre et Marie Curie « bidouillaient » eux-mêmes leurs détecteurs, un physicien moderne doit parfois attendre dix ans qu'une armée d'ingénieurs termine la fabrication d'un nouveau modèle d'accélérateur, au coût astronomique, pour tenter de vérifier une théorie. *« Comment de jeunes chercheurs peuvent-ils participer de façon créative à des entreprises de ces dimensions ? Comment l'esprit créatif scientifique peut-il être maintenu lorsque le coût énorme et la complexité des grands laboratoires exigent une forte surveillance de l'extérieur et alourdissent la responsabilité de physiciens ? »*, s'interroge Wolfgang Panofsky, directeur honoraire du laboratoire de l'accélérteur linéaire de Stanford (États-Unis).

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 14





هكذا من الأصل

Le « nombril du monde »

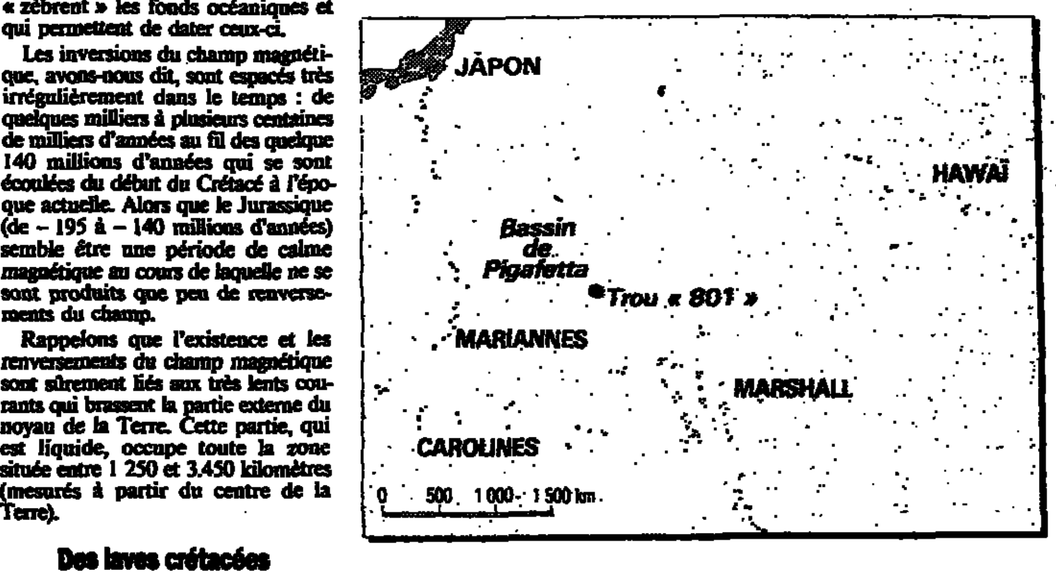
Pour la première fois, un forage a atteint les fonds du Pacifique les plus anciens formés il y a environ 175 millions d'années

POUR la première fois, un forage des grands fonds du Pacifique, réalisé à quelque 1 200 kilomètres à l'est des Mariannes, a pénétré dans des roches sédimentaires déposées il y a 170-175 millions d'années, c'est-à-dire pendant le Jurassique. Ainsi a été remontée la plus vieille carotte jamais prélevée dans le Pacifique. Il y a sept ou huit ans, une carotte sensiblement du même âge avait été remontée des fonds de l'Atlantique situés au nord des Bahamas. Mais il s'agissait d'un échantillon proche du rebord de la marge continentale orientale de l'Amérique du Nord et datant donc du tout début de l'ouverture de l'océan Atlantique. Alors que la carotte du Pacifique vient manifestement du milieu de la Panthalassa, l'océan unique qui, à l'époque, recouvrait la plus grande partie de notre planète (1). Les deux carottes, l'atlantique et la pacifique, ont été prélevées dans le cadre de l'Ocean Drilling Program (ODP) (2). La carotte pacifique a été remontée par le navire de forages scientifiques *Joides Resolution*, pendant une campagne codirigée par Yves Lancelot (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-VI), et Roger Larson (université de Rhode-Island, Narrangasett), du 22 novembre 1989 au 18 janvier 1990.

L'existence, dans cette partie du Pacifique, d'une très vieille portion de fonds océaniques était soupçonnée depuis longtemps. La croûte océanique, en effet, se crée peu à peu par l'activité volcanique existant à l'axe médian des dorsales sub-océaniques. Comme toutes les laves, les basaltes constitutifs de la croûte océanique s'aimantent définitivement, au cours de leur refroidissement, dans la direction du champ magnétique terrestre. Or ce champ s'inverse à intervalles de temps irréguliers. Ainsi sont produites les anomalies magnétiques qui « zèbrent » les fonds océaniques et qui permettent de dater ceux-ci.

Les inversions du champ magnétique, avons-nous dit, sont espacés très irrégulièrement dans le temps : de quelques milliers à plusieurs centaines de milliers d'années au fil des quelque 140 millions d'années qui se sont écoulées du début du Crétacé à l'époque actuelle. Alors que le Jurassique (de – 195 à – 140 millions d'années) semble être une période de calme magnétique au cours de laquelle ne se sont produits que peu de renversements du champ.

Rappelons que l'existence et les renversements du champ magnétique sont sûrement liés aux très lents courants qui brassent la partie externe du noyau de la Terre. Cette partie, qui est liquide, occupe toute la zone située entre 1 250 et 3.450 kilomètres (mesurés à partir du centre de la Terre).



Des laves crétacées sur 10 millions de kilomètres carrés

Rappelons aussi que les fossiles des organismes marins, microscopiques pour la plupart, permettent de dater les couches sédimentaires qui se sont déposées sur les fonds océaniques.

Jusqu'à cette campagne ODP, on avait foré dans des zones d'anomalies du Pacifique dont l'âge n'excédait pas 130 millions d'années. Mais les levés magnétiques avaient détecté depuis longtemps des anomalies sûrement plus anciennes mais non datées.

Un obstacle majeur s'opposait à ce que les forages atteignent ces vieux fonds océaniques. Pendant le Crétacé moyen (de – 110 à – 95 millions d'années), en effet, cette portion de l'actuel Pacifique a été le siège d'une extraordinaire activité volcanique. Il ne s'agissait ni d'un volcanisme de dorsale sub-océanique ni d'un volcanisme bien localisé analogue à celui qui a créé – et crée encore — les archipels du Pacifique, mais d'épanchements généralisés en filons et nappes qui ont recouvert alors une énorme zone de fonds océaniques.

Un forage long de 600 mètres

Aucune explication n'a encore été trouvée pour ce type de volcanisme unique au monde qui n'existe ni dans l'Atlantique ni dans l'océan Indien. Tout ce que l'on sait, c'est que les laves émises pendant cette quinzaine de millions d'années couvrent une superficie de près de 10 millions de kilomètres carrés (3) sur une épaisseur moyenne de 2,5 kilomètres. Cette couche de basalte crétacé, qui recouvre les sédiments jurassiques, interdit aux forages de parvenir jusqu'à ceux-ci. Le seul espoir de réussite reposait donc sur l'hypothèse qu'il pouvait exister des endroits où les basaltes crétacés sont beaucoup moins épais. Pour chercher de telles « fenêtres », deux bateaux français et des américains ont fait des levés sismiques de façon à « voir » la structure des fonds marins. Au cours de l'été 1989, le navire français, le *Suroît* a ainsi détecté une zone du bassin de Pigafetta où l'épaisseur du basalte crétacé est quasi nulle et où les sédiments sous-jacents, épais de quelque 500 mètres, reposent sur la croûte océanique.

Le forage qui a réussi à pénétrer dans les sédiments et dans la croûte océanique sur une longueur totale de plus de 600 mètres porte le numéro 801 dans la liste de tous les forages faits depuis 1968 dans le cadre du JOIDES. Et il a été réalisé à travers 5 682 mètres d'eau.

Les premières analyses des carottes remontées du trou 801 ont déjà apporté des renseignements fort intéressants. Du haut en bas, les deux trépans – qui ont pu être changés grâce à une « réentrée » – ont d'abord rencontré une *cinquantaine* de mètres d'argile tertiaire très pauvre en fossiles. La pauvreté de la matière vivante montre que le dépôt de ces sédiments s'est produit alors que la croûte océanique qui le porte était, comme aujourd'hui, au nord de l'Equateur.

Vient ensuite une couche d'argile crétacée, épaisse d'une cinquantaine de mètres et très riche en silex. L'abondance des silex s'explique en partie par la profondeur de l'eau (au-delà de 3 500 ou 3 800 mètres de profondeur, les coquilles carbonatées du micro-plancton se dissolvent et seules subsistent les coquilles siliceuses d'autres espèces du micro-plancton) et en partie par la richesse des eaux superficielles en organismes vivants, richesse caractéristique des eaux équatoriales.

Toujours en descendant, les trépans ont traversé 200 mètres de turbidites volcaniques, c'est-à-dire de matériaux qui ont dévalé dans la mer en provenance des innombrables volcans émergés actifs de – 110 à – 95 millions d'années.

Puis le forage est arrivé aux sédiments jurassiques tant espérés. Déposés aux alentours de – 170 à – 160 millions d'années sur une épaisseur d'environ 140 mètres, ces sédiments sont très riches en silice (mais celle-ci n'a pas recristallisé pour se transformer en silex). Certes, ces dépôts se sont faits à l'Equateur, mais la profondeur de l'eau était alors insuffisante pour expliquer l'absence totale de coquilles carbonatées.

Enfin, le trépan a percé, sur plus de 100 mètres, les basaltes jurassiques typiques de ceux qui se mettent en place dans l'axe des dorsales sub-océaniques pour constituer la croûte océanique.

Ainsi a pu être échantillonné ce qu'Yves Lancelot appelle le « nombril du monde » puisque les sédiments jurassiques prélevés sont les seuls témoins subsistant actuellement d'une zone largement ouverte de la Panthalassa. Ces fonds jurassiques ont constitué la première portion de ce qui allait devenir le Pacifique actuel. En outre, la croûte océanique carottée a été fabriquée de part et d'autre de l'axe d'une dorsale rapide (8 à 10 centimètres par an de nouvelle croûte) alors que la croûte sensiblement du même âge, prélevée au nord des Bahamas, vient d'une dorsale lente (1 à 3 centimètres par an de nouvelle croûte).

YVONNE REBEYROL

(1) Le reste de la surface terrestre était alors occupée par deux masses continentales : la Laurasie (regroupant l'Eurasie et l'Amérique du Nord) et le Gondwana (réunissant l'Amérique du Sud, l'Afrique-Arabie, Madagascar, l'Antarctique, l'Inde, l'Australie-Nouvelle-Guinée). Laurasie et Gondwana avaient été soudés de – 225 à – 200 millions d'années en un continent unique, la Pangée qui a alors amorcé sa division. Vers – 180 millions d'années, le Gondwana avait commencé à se fragmenter.

(2) L'*ODP* est le nom de la phase actuelle du JOIDES (Joint Oceanographic Institutions Deep Earth Sampling) qui a commencé en août 1968. D'abord financé par les seuls Etats-Unis, le JOIDES bénéficie depuis 1975 des « cotisations » de la France, de l'Allemagne fédérale, du Japon, de la Grande-Bretagne.

(3) Rappelons, par comparaison, que la France a une superficie de 550 000 kilomètres carrés.

Mon enfant, mon sang

Suite de la page 13

Plus généralement, on peut penser que l'opposition des responsables de la transfusion sanguine aux dons personnalisés tient à la menace que ferait courir au système dans son ensemble le développement d'une telle pratique incompatible, si elle se généralisait, avec les principes éthiques du modèle français. Or les spécialistes de néonatalogie ne demandent ici qu'un assouplissement du cadre qu'ils jugent beaucoup trop rigide, *« l'anonymat étant certes honorable mais probablement dépassé par les risques actuels de contamination exogène »* (1).

Cette revendication est d'autant plus d'actualité que certains ne craignent pas d'enfreindre les directives de la circulaire de 1987. *« Pour notre part, nous sommes, en Alsace, très respectueux des textes en vigueur*, confie le professeur Willard, *mais nous savons aussi que nombre de nos confrères, notamment au sud de la Loire, répondent aujourd'hui à la demande des parents en accord avec les spécialistes de la transfusion. Mieux vaudrait dès lors reconnaître les faits et modifier les textes. »* Le docteur Michel Garretta, directeur général du Centre national de la transfusion sanguine, ne cache pas l'importance du problème ainsi soulevé qui alimente de vifs débats chez ses confrères.

Le sujet est actuellement abordé dans le cadre de la commission consultative nationale de la transfusion sanguine. Pour le docteur Garretta, il convient, avant toute discussion, de bien distinguer le don « dirigé » dans son ensemble (où un adulte ou un groupe d'adultes donne pour un malade particulier) du don d'un parent pour son enfant. *« Dans le premier cas, on a parfaitement démontré, grâce notamment à des statistiques américaines, que le risque de transmission d'une infection était au moins aussi important que dans notre système*, explique-t-il.

La pression morale exercée par le malade ou par les parents du malade peut en effet conduire les donneurs potentiels à minimiser les risques. Et si l'on élargit le groupe de donneurs aux relations amicales ou aux relations de travail, on en vient à reproduire la population habituelle. Il est clair que ce modèle est à rejeter. En ce qui concerne le don des parents pour leur enfant, je pense qu'il faut se garder de tout dogmatisme. »

Mesurer les risques et les avantages

Il conviendrait, selon lui, de bien mesurer les risques et les avantages, à partir notamment d'une discussion entre cliniciens, transfuseurs et parents, avant de retenir l'une ou l'autre solution. *« Il ne faut pas oublier ici que les conséquences humaines peuvent être terribles, dans les deux sens, qu'il s'agisse d'un refus technocratique du don opposé aux parents, suivi d'une contamination ultérieure de l'enfant, ou qu'il s'agisse de la contamination d'un enfant par l'un de ses parents... »*

Il reste donc aujourd'hui à savoir si l'on parviendra à faire en sorte que la réglementation en vigueur puisse concilier les données médicales et scientifiques, les souhaits des parents concernés et les principes éthiques de la transfusion sanguine française. Ou si, au contraire, on ne craint pas de laisser ouvertement certains praticiens enfreindre les textes ministériels auxquels ils n'accordent plus aucune valeur.

JEAN-YVES NAU

(1) « Problèmes actuels de la transfusion sanguine chez l'enfant », éditorial du professeur Willard, Médecine infantile (mars 1990), éditions Maloine.

Les vieilles lunes du progrès

Suite de la page 13

Et pourtant, il reste de la place pour l'individu, du fait même de ce gigantisme : les accélérateurs de particules et, surtout, les satellites scientifiques, « crachent » une masse de données telle que leur dépouillement exige souvent des dizaines d'années, et qu'il existe toujours un espoir pour le solitaire plus malin que les autres...

Reste que de telles conditions de travail incitent à une certaine humilité. *« L'homme, s'il y réfléchit, ne peut manquer de se sentir dépassé lorsque la recherche s'aventure dans des dimensions inhumainement petites ou grandes, au cœur de la matière comme du vivant, et lorsque la science entraîne la roue du progrès à une allure de plus en plus vive »*, s'interroge M. Seibold. D'autant plus que, de l'astrophysique à la biologie, le mystère aurait plutôt tendance à s'épaissir au fur et à mesure que la puissance des instruments d'investigation et le volume des données augmentent. Grâce aux méthodes modernes d'imagerie médicale, *« nous pouvons désormais localiser les lésions ou les maladies du cerveau humain, nous pouvons identifier les zones correspondant à certaines fonctions. Mais n'avons pas réussi pour autant à élaborer une théorie générale sur la manière dont fonctionne le cerveau »*, affirme M. Vernon Mountcastle professeur neurosciences à l'université John Hopkins de Baltimore (Etats-Unis).

Un vieux problème : si elle lui permet de maîtriser plus ou moins la nature, la science a aussi le pouvoir de remettre l'homme à sa vraie place dans l'univers. Copernic et Galilée ont ébranlé les certitudes de leurs contemporains persuadés d'être le centre du monde. Plus tard, rappelle M. Seibold, la découverte de la radioactivité par Becquerel en 1896 a ouvert la voie à la datation absolue des âges (par le carbone 14). *« Et c'est parce que l'âge de la Terre, de ce fait, devenait des millions de fois supérieur à ce qui était généralement admis jusqu'alors que la biologie a vu percer les idées de Darwin sur l'évolution. »*

Aujourd'hui, après Hiroshima, Tchernobyl, la prise de conscience écologiste, l'émergence des problèmes d'éthique, mais aussi l'apparition de la mécanique quantique et de la théorie du chaos, le mythe scientiste et le progrès triomphant ont du plomb dans l'aile. Les sondages montrent que, selon les Français, la science peut « apporter autant de mal que de bien ». Elle est revenue à son état initial : une discipline de l'esprit, faite d'un profond scepticisme doublé de méthodes d'investigations rigoureuses.

Une attitude qui amène, par exemple, M. William Chaloner, paléobiologiste britannique, à rappeler que, dans sa jeunesse, *« on avait peur d'une nouvelle glaciation »* et que, si l'on peut craindre aujourd'hui effectivement un réchauffement de la planète causé par l'« l'effet de serre » dû à l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère, rien ne permet, pour l'instant, de confirmer ou d'infirmer ce qui reste des théories.

Une philosophie qui entraîne M. Freeman Dyson, mathématicien américain, à concilier l'espoir avec le rejet de toute certitude. *« Les plans à long terme ou les prédictions sur l'avenir de la science n'ont aucune valeur*, lance-t-il. *L'avenir de la science est imprévisible. C'est d'ailleurs actuellement le bon moment pour parler de l'imprévisibilité des affaires humaines. L'hiver 1989 fut une saison de révolutions* (en Europe de l'Est). *Qui les avait prévues ? (...) Qui pouvait prévoir il y a quarante ans que le Japon battrait les Etats-Unis à leur propre jeu de la productivité industrielle ? (...) Qui a prédit l'arrivée de l'épidémie de sida ? Combien de personnes connaissaient les noms de Lénine ou d'Einstein au début de ce siècle ? (...) En tant que scientifique, je suis un spécialiste de l'imprévisible. La science l'est encore plus que l'histoire. Toute découverte scientifique importante est, par définition, imprévue. Sinon, ce n'est pas une découverte importante. L'objectif de la science doit être de créer les conditions pour que l'imprévu se produise. (...) Avant l'ère récente de découvertes révolutionnaires, il était d'usage de dire que la science était l'organisation du sens commun. Aujourd'hui, il serait plus juste de définir la science comme de l'imprévisibilité organisée. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

Le coup de Jeune du CNRS

Toutes les enquêtes le confirment : adolescents ou étudiants, les jeunes ont une profonde méconnaissance des liens que tisse, dans sa tour d'ivoire, la recherche avec la société. Pour lutter contre cette tendance, et contre *« une certaine déformation de la compréhension de la recherche »*, le CNRS a décidé de se jeter à l'eau. Organisées pour renouer *« le dialogue entre la science et la société »*, les premières « rencontres CNRS » se tiendront du 7 au 9 septembre prochain, sur le site des Salines d'Arc-et-Sénans (Doubs). L'objectif : réunir, le temps d'un week-end, une centaine de chercheurs et un millier de jeunes, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, autour de quelques thèmes majeurs pour la société à venir (1).

Le but étant d'instaurer, ainsi que l'a précisé son directeur général, M. François Kourilsky, *« un dialogue direct avec les jeunes, dont nous attendons des idées, des réactions, et peut-être des modifications de notre manière de voir certains sujets »*.

Au CNRS, où l'on affirme avoir également *« beaucoup à apprendre »* d'une telle initiative, un Comité scientifique a été constitué pour déterminer la teneur des débats et leur mise en scène. Présidé par le sociologue Edgar Morin et composé d'une dizaine de personnalités scientifiques, celui-ci travaillera jusqu'au mois de septembre en synergie avec une poignée de jeunes – issus pour l'essentiel de l'Université, mais aussi du monde du travail. Afin d'adapter leurs débats, autant que faire se peut, aux interrogations du « citoyen ».

De cette concertation naissante ont été retenus neuf thèmes; objets d'autant d'ateliers qui fonctionneront trois par trois au cours du week-end. Le retour du religieux, la mondialisation des problèmes de société et les rapports de l'homme et des machines « intelligentes » ont, apparemment, recueilli les plus nombreux suffrages. Egalement au programme : « Les nouvelles valeurs de l'argent », « démographie : enjeux et problèmes », « démocratie et vie quotidienne », « transfert du savoir et formation ».

Au départ réunies au sein d'un seul thème, la biologie et la médecine feront finalement l'objet de deux ateliers (« Problèmes éthiques liés au progrès de la médecine et de la biologie » et « Les nouveaux visages de la mort et des maladies », tant ces questions ont suscité l'intérêt des jeunes consultés. Qualifié par ces derniers de « complètement ringard », l'atelier concernant les rapports sociaux entre hommes et femmes a été, en revanche, définitivement rejeté.

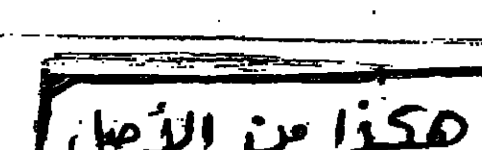
Echanger et diffuser un savoir essentiel

Reste maintenant à attendre les premières inscriptions. Des bulletins seront à cet effet diffusés prochainement auprès des universités, des grandes écoles et des associations professionnelles, ainsi que par voie de presse. Reste aussi à savoir si cette heureuse initiative permettra, comme l'a joliment exprimé François Kourilsky, *« que l'impertinence des demandes de la société à la science soit relayée directement par les jeunes, et que les chercheurs l'entendent »*.

En cas de succès, le ballon d'essai lancé dans quelques mois à Arc-et-Senans pourrait être *« le premier d'une série de rendez-vous annuels »*. Rendez-vous destinés à échanger et diffuser un savoir essentiel à la société, mais aussi, et peut-être surtout, à mieux comprendre cette dernière.

CATHERINE VINCENT

(1) Pour tous renseignements : Service de la communication externe du CNRS, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 45-50-28-33.



SOCIÉTÉ

Face à l'étendue et à la diversité de ses tâches

Le transport aérien militaire manque d'avions et de personnels navigants

A l'heure où le transport aérien militaire, en France, manque d'avions et de personnels navigants pour remplir ses missions en toute sûreté, l'armée de l'air et l'armée de terre viennent de convier, au camp de Caylus (Tarn-et-Garonne), les spécialistes de quatorze pays étrangers (dix Etats européens, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) à un symposium pour y échanger des informations sur la technique des opérations dites aéroportées.

Des avions vieillissants, qu'on fait durer faute d'avoir pu choisir à temps leurs successeurs. Des pilotes et des mécaniciens navigants qui jettent leur uniforme aux orties, parce qu'ils trouvent à s'embaucher ailleurs à meilleur salaire. Un parc aérien dont la gestion quotidienne est si tendue qu'on peut prévoir le jour où des missions devront être abandonnées par manque de moyens. Sans être alarmante, la situation du transport aérien militaire (TAM) au quarante-cinquième anniversaire de sa création est préoccupante.

Au train où vont l'usure de ses avions de transport militaire et l'évasion de ses équipages, la France, dont le TAM étend ses ailes aujourd'hui sur l'ensemble de la planète, risque de n'avoir plus qu'un « *succédané* » de compagnie aérienne dans son armée de l'air. Bien des personnels du TAM observent, du reste, que M. François Mitterrand utilise désormais de plus en plus fréquemment des avions d'Air France pour ses déplacements officiels à l'étranger, à la différence des autres chefs d'Etat qui voyagent sur des appareils militaires : il est vrai que le président-directeur général d'Air France, M. Bernard Attali, est aussi le frère du conseiller spécial du président de la République à l'Elysée et que « *ceci peut expliquer cela* », comme le disent des officiers.

Le TAM, c'est cent soixante avions de transport (dont soixante-dix Transall, dix Hercules et quatre DC-8) et cent trente hélicoptères, qui accomplissent en moyenne plus de cent mille heures de vol par an au profit de clients aussi différents que les autorités gouvernementales, les trois armées (y compris « l'environnement » de la dissuasion nucléaire), la gendarmerie, les commandements outre-mer, les actions humanitaires, les missions scientifiques et jusqu'à des opérations clandestines des services secrets français.

Pour servir cette flotte disparate et satisfaire cette clientèle hétérogène, quatre mille deux cents personnes dont le tiers sont des navigants : quatre cent quatre-vingts pilotes d'avions, deux cents pilotes d'hélicoptères, avec à leurs côtés, dans les cabines en vol, des mécaniciens, des spécialistes du renseignement et des convoyeuses de l'air.

Des carrières civiles plus attrayantes

Et c'est là que le bât blesse. Pour les Transall, on recense aujourd'hui un à un et demi équipage par avion et, peut-être, dès l'été prochain, quatre équipages par DC-8, quand le taux est de six à huit équipages par appareil dans les compagnies aériennes. Certains de ces équipages militaires sont absents de leur domicile jusqu'à cent quatre-vingts jours par an, quand ce n'est pas deux cent vingts jours comme ce fut le cas au plus fort de l'opération « Epervier » au Tchad. Conséquence : des navigants, « *bahutés* » comme ils le disent eux-mêmes ou en attente d'un meilleur salaire compte tenu de leurs contraintes professionnelles, quittent l'armée de l'air, qui les a formés à grands frais, pour des emplois plus lucratifs dans des compagnies aériennes où, de surcroît, ils espèrent une perspective de carrière plus attrayante.

En 1992-1993, le « patron » du TAM, le général de division aérienne Claude Lemieux, sait d'ores et déjà qu'il devra se préparer à une fuite importante dans le civil d'une large partie de ses pilotes ORSA (Officiers de réserve servant en situation d'activité), qui composent la moitié de son contingent total et qui ne renouveleront pas leurs contrats après une quinzaine d'années d'expérience dans l'armée de l'air. Même tendance chez les mécaniciens navigants ou parmi les techniciens au sol, que convoitent les industries de l'armement : témoin, cet adjudant-chef d'une quarantaine d'années, en service dans les transmissions du PC de Villacoublay (Yvelines), qui s'apprête à troquer sa solde de 12 000 F par mois au profit d'un « job » dans le civil à 20 000 F, auquel s'ajoute sa pension militaire.

Cette érosion du personnel a pour effet, dans l'immédiat, que le TAM commence à manquer de commandants de bord, voire d'instructeurs, pour ses Transall. Or, il faut bien consacrer le tiers des heures de vol à entraîner les équipages.

Autre sujet de préoccupation : les avions du TAM prennent de l'âge et leur relève est loin d'être assurée. Ainsi, quarante-huit des Transall en service devaient disparaître entre 1995 et 1997. On les prolongera jusqu'à l'horizon 2003 en économisant des heures de vol sur leur exploitation opérationnelle et en modernisant leur équipement de radio-navigation. Ainsi encore, les quatre DC-8 devront tenir jusqu'en l'an 2005, sauf pour l'un d'entre eux, d'une génération trop ancienne, qui devra être remplacé par un autre DC-8 de conception plus récente surtout si le gouvernement, comme il en est question, souhaite transformer l'un des trois exemplaires restants en avion Sarrigue de guerre électronique.

Pour épargner les cellules de Transall prévues pour voler 550 heures par an quand, en réalité, elles en font actuellement 650, voire 700 pendant l'opération « Epervier », il a été décidé d'acquérir dix avions-cargos Hercules aux Etats-Unis (l'armée de l'air en escomptait deux de plus) pour des transports lourds et huit CN-235 à l'Espagne (les besoins sont estimés à vingt-cinq) pour des plus courtes distances.

De même, la flotte des hélicoptères devra être rajeunie. Quinze Ecureuils biturbines, capables de voler de nuit et de recevoir un canon de 20 mm pour des missions de sûreté dans des zones sensibles, sont en cours d'acquisition. Il en faudrait cinquante à soixante-dix pour remplacer, nombre pour nombre, les vieux hélicoptères Alouette III en service.

Le commandant du TAM ne cache pas qu'il est donc loin du compte, avec des moyens condamnés à décliner, si on lui enjoint de continuer demain à accomplir ce qu'il peut garantir aujourd'hui et qu'il fait chaque jour, à savoir un réseau global de 134 000 km (trois fois et demie le tour de la Terre), l'acheminement de 1 500 passagers et celui de 75 tonnes de fret avec l'ensemble de sa flotte. Si rien ne vient se substituer à son parc qui vieillit, le TAM n'évitera pas une révision drastique, à la baisse, de toutes ses missions.

Il fut un temps où les compagnies civiles pouvaient être appelées à relayer un TAM défaillant, au terme de conventions passées avec le gouvernement. Mais ces textes ont, depuis, été dénoncés par des compagnies réticentes à engager leurs moyens par crainte de la concurrence internationale, qui en profiterait pour les éliminer du trafic, ou par peur de représailles terroristes. Seule subsiste la réquisition d'office de leurs moyens, ce qui est un remède brutal. L'autre solution, préconisée par le TAM, est l'achat de nouveaux avions (comme l'Airbus A 340-200) ou, dès maintenant, la conception d'un modèle spécialement adapté en coopération européenne ou euro-américaine pour en réduire les coûts.

JACQUES ISNARD

Au Conseil de Paris

130 000 places de stationnement seront créées dans la capitale d'ici à l'an 2000

Réuni lundi 21 mai, le Conseil de Paris a approuvé à l'unanimité l'augmentation du nombre de taxis dans la capitale : deux cents par an, pendant trois ans. Les élus du PS souhaitaient mille cinq cents licences supplémentaires, au lieu des six cents. Cette séance du Conseil de Paris a été marquée par un débat houleux entre la majorité municipale et l'opposition à propos des expulsions dans la capitale (*le Monde* daté 20-21 mai). Enfin, les édiles ont ouvert le dossier du stationnement qui est loin d'être clos.

La Ville de Paris va créer, au cours des dix prochaines années, 130 000 places de stationnement qui se répartiront ainsi : 100 000 dans des garages privés et 30 000 dans des parcs publics. Actuellement, 600 000 places – inégalement réparties dans la capitale – sont offertes aux automobiles. Résultat : la rue est le garage obligé d'une voiture sur deux immatriculée « 75 ».

C'est M. Jacques Dominati (UDF), adjoint au maire de Paris, qui a la responsabilité de l'épineux dossier du stationnement dans la capitale. Il lui faudra agir vite, car le nombre de places pour « garer » sa voiture sur la voie publique va être réduit – à terme – de 210 000 à 180 000 pour permettre une plus grande fluidité du trafic, mais aussi la création d'aires de livraison.

Ce pari des 100 000 nouvelles places, réparties dans les garages privés peut-il être gagné ? Dans chaque opération d'aménagement lancée par la Ville, sont pris désormais en compte non seulement les besoins des futurs habitants, mais aussi de ceux qui résident à proximité. Les dispositions du plan d'occupation des sols de la capitale lient le stationnement à la construction de logements. De 1980 à 1987, par exemple, 60 000 places ont été ainsi mises à la disposition des résidents des nouveaux immeubles. Depuis, le rythme s'est encore accéléré pour passer de 7 000 places par an à 10 000.

A propos des 30 000 places à créer dans les parcs publics souterrains, la mairie a retenu 130 sites (notamment près des grands axes de circulation, des voies piétonnes et des grandes zones d'aménagement) capables d'accueillir 50 000 véhicules. La construction de ces parcs souterrains sera concédée au privé. Le coût des ouvrages nécessaires à la mise en service de 5 000 places est évalué à 1 milliard de francs.

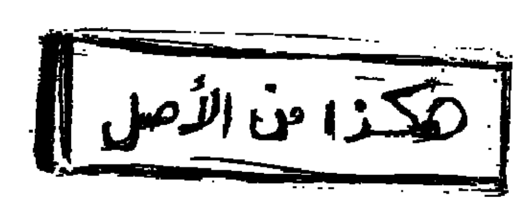
JEAN PERRIN

SCIENCES

Record de plongée sous-marine

Le 6 mai dernier, au large du cap Bénat (non loin du Lavandou, Var), trois hommes, qui vivaient depuis le 30 avril dans un habitacle pressurisé, sont sortis, pendant quatre heures et onze minutes, dans la mer, à la profondeur de 316 mètres, après avoir quitté le compartiment « humide » du SAGA (sous-marin d'assistance à grande autonomie), construit en collaboration par un organisme public l'IFREMER (Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer) et la société marseillaise de travaux sous-marins COMEX (*le Monde* du 6 septembre 1989). Le précédent record de sortie de plongeurs d'un sous-marin était de 200 mètres de profondeur et avait été établi en 1977.

-4



AGENDA

CINEMA

Programmes du mercredi 23 au mardi 29 mai

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Palme d'or, Cannes 1951 : Mademoiselle Julie (1951, v.o. s.t.f.), de Alf Sjöberg, 16 h ; Notre agent à La Havane (1960, v.o. s.t.f.), de Carol Reed, 19 h ; Rétrospective Manœl de Oliveira : Benilde ou a Virgem mae (1974, v.o. s.t.f.), de Manœl de Oliveira, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : l'île aux enfants (1981, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Kay Pollak, 14 h 30 ; X (1985, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Oddvar Einarsson, 17 h 30 ; Louise (1946, v.o. s.t.f.), de Valentin Vaala, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Au-dela du périph' : Jeune public : Bande annonce : le Capitan (1960) d'André Hunnebelle, le Bossu (1959) d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Carte blanche : : Didier Daeninckx : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, Elise ou la Vraie Vie (1970) de Michel Drach, 18 h 30 ; Guinguette : A la Varenne (1933), Belle Epoque, 20 h 30.

EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BOURG-LA-FOLIE (Caraïbes) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HALLOWEEN 4 (*) (Brit., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les films nouveaux ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE. Film français de Philippe Clair, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

2 FLICS A DOWN TOWN. Film américain de Richard Benjamin, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE T'AI DANS LA PEAU. Film français de Jean-Pierre Thorn : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUVELLE VAGUE. Film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TREMORS. Film américain de Ron Underwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SÉANCES SPÉCIALES

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h Pl. : 15 F pour les moins de 14 ans.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 20 h 40, jeu. 18 h 50.

APARAJITO (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., sam., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., dim. 16 h 15.

LA BELLE CAPTIVE (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30, jeu. 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., dim., lun., mar. 20 h.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45.

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., ven., sam., lun., mar. à 12 h (20 F).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 18 h, jeu., lun. 22 h, ven. 15 h 45.

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 40, lun. 16 h 40.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 13 h 40.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h, jeu., dim. 22 h.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 20 h, 22 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 15 h 30, sam. 0 h 20.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., lun. 12 h 10.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.f.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (sur réservation pour groupes) mer. 10 h.

LEGEND (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 13 h 45, 19 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., dim. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., sam., dim. 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 13 h 40, jeu., dim. 15 h 15.

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., ven., sam., lun., mar. 12 h T.U. : 20 F.

MOISE ET AARON (All., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h film 5 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 16 h 10, jeu. 18 h, ven. 13 h 45, lun. 20 h, mar. 22 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 40, jeu., dim. 15 h 15.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 15 h, jeu., sam., dim. 16 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h 50, jeu. 18 h 50.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. 14 h, 15 h 45, sam., dim. 14 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

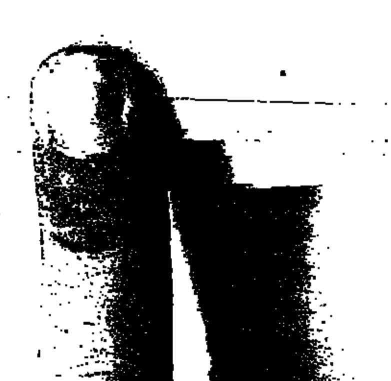
UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., mar. 19 h 30 jeu., ven., lun. 16 h, sam. 18 h 45.

LA VÉRITÉ (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 13 h 30, ven. 18 h, lun. 15 h 40.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 10, ven. 16 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., mar. 21 h 30.



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 22 mai

TF 1

20.35 Cinéma :
Plus beau que moi tu meurs □
Film franco-tunisien de Philippe Clair (1982). Avec Aldo Maccione, Philippe Clair, Raymond Pellegrin.
Un curé a un frère jumeau voyou, qui, pour échapper à la police, s'en va en Tunisie chez un ami d'enfance. Le curé y vient aussi, pour surveiller la brebis égarée. Ressemblance et quiproquos. Aldo Maccione multiplié par deux. Une insupportable nullité.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne. Invité : Frédéric Mitterrand. Sujets : Les prêtres ; Les rencontres matrimoniales.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Cinéma :
Sous le soleil de Satan ■■■
Film français de Maurice Pialat (1987). Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat.
Un prêtre médiocre exerce dans un village du nord de la France. Hanté par le mal, un sentiment d'échec, il s'impose des mortifications, rencontre Satan, la nuit, sous les traits d'un maquignon, accable une fille pécheresse qui se suicide. La grandeur terrible du roman de Bernanos passe admirablement dans la mise en scène de Maurice Pialat. Gérard Depardieu et Sandrine Bonnaire sont prodigieux en personnages révoltés, cherchant désespérément la grâce. Palme d'or du Festival de Cannes 1987.
22.20 Cinéma : les Grands Fusils □
Film franco-italien de Duccio Tessari (1973). Avec Alain Delon, Richard Conte, Carla Gravina.
0.15 Informations : 24 heures sur la 2.
0.30 Météo.
0.35 Magazine : Du côté de chez Fred.
Le groupe des Six.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : « De Nuremberg à Carpentras ». Avec le grand rabbin de France, Joseph Sitruck.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Filous ■■
Film américain de Barry Levinson (1987). Avec Richard Dreyfuss, Danny De Vito, Barbara Hershey.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma :
la Main droite du diable ■■
Film américain de Costa-Gavras (1988). Avec Debra Winger, Tom Berenger, John Heard (v.o.).
0.25 Cinéma : Marquis. ■
Film franco-belge de Henri Xhonneux (1988). Avec les voix de François Marthouret, Valérie King, Michel Robin.

LA 5

20.40 Cinéma : Rien ne sert de mourir ■
Films chinois (Hongkong) de Ringo Lan (1988). Avec Sam Hui, Karl Maka, Sylvia Chang.
22.15 Série : China beach.
23.10 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
On ne joue pas avec le feu.
D'Ivan Nagy, avec Gary Coleman, Cicely Tyson.
22.10 Magazine : Ciné 6.

22.35 Cinéma : Un parfum d'amour □
Film italien de Paolo Cavara (1974). Avec Agostina Belli, Marc Porel, Turi Ferro.
Après un séjour en Angleterre, un jeune homme rentre dans son petit village de Sicile. Il scandalise les habitants et, à la suite d'un quiproquo, est considéré comme un homosexuel. Comédie érotique.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 ► Documentaire : Je suis fou, je suis sot, je suis méchant (autoportrait de James Ensor). De Luc de Heusch.
22.00 Documentaire : Comme cinq larrons en foire. De Jacques Robiolles.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : L'autisme et ses interrogations.
21.30 L'éthique industrielle (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Habiter.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 21 mai lors des Rencontres musicales d'Evian) : Quatuor à cordes nº 4 de Bartok ; Sonate pour violoncelle et piano nº 1 en mi mineur op. 38, de Brahms ; quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles en ut majeur op. 163, D. 956, de Schubert, par le Quatuor Bartok et Alain Meunier, violoncelle, Nicolas Angelich, piano.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives.

Mercredi 23 mai

TF 1

13.35 Série : Police 2000.
14.30 Club Dorothée.
17.00 Série : 21 Jump Street.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo, Trafic infos et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
22.35 Série noire : Le tueur du dimanche.
De José Giovanni, avec Rufus, Sophie Ladmiral.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF1 nuit.
1.35 Feuilleton : C'est déjà demain.
1.55 Info revue.
2.40 Téléfilm : Nous sommes terroristes (1re partie).
3.35 Série : Mésaventures.
4.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Eric et toi et moi (suite).
13.45 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et toi et moi (suite).
16.00 Jeu : En avant Astérix !
17.00 Jeu :
Des chiffres et des lettres juniors.
17.25 Magazine : Giga.
18.50 INC.
18.55 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.30 Journal et Météo.
20.10 Sport : Football.
Coupe d'Europe des clubs champions (finale) : Milan AC-Benfica de Lisbonne.
En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant.
22.00 Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
22.55 Informations : 24 heures sur la 2.
23.10 Météo.
23.15 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
14.03 Magazine : Carré vert.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Feuilleton : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molièrissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Théâtre : les Chaises.
Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Pierre Dux, Denise Gence.
21.55 Magazine : Mille Bravo.
22.15 Journal et et Météo.
22.40 Mille Bravo (suite).
23.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Traffik (1re partie)
D'Alastair Reid, avec Bill Paterson, Lindsay Duncan.
15.55 Téléfilm : Maître Harold
De Michael Lindsay-Hogg, avec Matthew Broderick, Zakes Mokae.
17.25 Sport : Cyclisme.
Tour d'Italie.
17.50 Cabou cadin. Zorro.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Protection rapprochée. □
Film américain de Peter Hunt (1986). Avec Charles Bronson, Jill Ireland, Stephen Elliot.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Cher frangin ■
Film français de Gérard Mordillat (1988). Avec Luc Thuillier, Marius Colucci, Julie Jézéquel.
0.05 Cinéma : Reanimator hospital ■
Film américain de Brett Leonard (1989). Avec Jeremy Slate, Danny Gochnauer, Cheryl Lawson.
1.40 Documentaire : Tchernobyl an 2 ou le seuil d'intolérance.
De Rolan Serguienko.

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
17.35 Magazine :
En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
La maîtresse du sénateur, téléfilm de Peter Levin, avec Lucie Arnaz, Richard Jordan.
22.20 Débat : Et la fidélité en 1990...
Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Téléfilm :
Le droit chemin.
D'Alf Kjellin, avec Glenn Ford, Julie Harris.
16.10 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Coup de grisou.
De Walter Doniger, avec Sheryl Ladd, Peter Weller.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 ► Documentaire : Mort d'une terroriste.
Portrait de Mairead Farrell, terroriste de l'IRA.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Variétés : Fréquenstar.
0.40 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Téléfilm : Vincent et Théo (1re partie).
De Robert Altman.
16.45 Court métrage : L'amour existe.
De Maurice Pialat.
17.05 Court métrage : Une histoire d'eau.
De François Truffaut et Jean-Luc Godard.
17.20 Court métrage : Camille ou la comédie catastrophique.
De Claude Miller.
18.00 Cinéma : Perceval le Gallois ■■
Film français d'Eric Rohmer (1979).
Avec Fabrice Luchini, André Dussolier, Pascale Ogier.
20.20 Messages télévisés de l'Ouest à l'Est.
21.00 Téléfilm : L'homme en papier.
De Jacques Giraldeau.
22.00 Documentaire : Kaltex en Chine.
De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arzel.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma.
De John Edwards, David Mingay et Bayley Silleck.
23.00 Documentaire : le Musée d'Orsay (1).
De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Une heure à Thessalonique, avec Vassilis Vassilikos.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Habiter.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct des Rencontres musicales d'Evian) : Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur K 622, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre en ré majeur, de Ravel ; Symphonie nº 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Curtis institute of Philadelphia, dir. : Otto Werner Mueller ; sol. : Paul Meyer, clarinette, Gary Graffman, piano.
23.07 Jazz club. En direct du Jazz-club Lionel-Hampton à Paris : André Ceccarelli (batterie), Jean-Marc Jafet (basse), Thierry Eliez (claviers).

Audience TV du 21 mai 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44,3	Roue Fortune 14,3	Fest. Cannes 5,4	Actual. région. 16,1	Nulle part 1,8	Pub 3,3	Cathy et Aline 3,2
19 h 45	51,7	Roue Fortune 24,9	Fest. Cannes 8,4	19-20 infos 8,0	Nulle part 3,4	Journal 2,8	Fête Maison 3,9
20 h 16	63,1	Journal 27,2	Journal 13,4	La Classe 10,2	Nulle part 3,1	Journal 5,6	Cosby Show 3,7
20 h 55	56,1	Chas. à mort 26,3	Coups Cœur 10,2	Belle fille 16,8	Baby boom 3,0	Uniforme 9,0	Année Méd. 3,9
22 h 08	59,6	Chas. à mort 24,3	Coups cœur 9,5	Belle fille 16,9	Baby boom 3,1	Pub 3,3	Année Méd. 4,6
22 h 44	28,9	Récits exode 11,3	Vos vingt ans 3,0	Soir 3 6,0	Lundi Sport 1,2	Vendredi 13 3,9	Splendeurs... 2,0

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Maurice SOUSSAN sont heureux de faire part de la naissance de leurs neuvième et dixième petits-enfants,

Julia et Marion,

chez

Claude et Chantal SOUSSAN.

Paris, le 2 avril 1990.

Décès

– Le président du groupe GIRA-David REED,
Le conseil d'administration de GIRAG,
L'équipe de direction,
Et tous les collaborateurs de GIRAG,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BELAY,
président-fondateur,

survenu subitement le 20 mai 1990, dans sa cinquante et unième année.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Benoît de Grilly (Ain), le mercredi 23 mai, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Grilly (Ain), à l'issue de la cérémonie.

– Frédéric, Annie et Harold Bridgman,
Ginette Norgun,
Jeanne-Marie Mounérat,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nanie BRIDGMAN,
musicologue,
ancien conservateur
à la Bibliothèque nationale,

à Paris, le 2 mai 1990.

– M. James Cloutour,
M. et Mme Michel et Laure Dungelhoeff,
Chloé et Julie,
M. et Mme François et Corinne Thibord,
Guillaume, Marion et Thomas,
M. et Mme Philippe et Emmanuelle Peltre,
Alexandra et Sophie,
M. et Mme Dominique et Claudine Desjardins,
Elsa et Marc,
M. et Mme Eugène Cloutour,
son époux, ses enfants, ses petits-enfants, ses beaux-parents,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme James CLOUTOUR,
née Yvette Giraud,
directrice honoraire d'Ecole normale,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 19 mai 1990, à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans, au terme d'une longue épreuve.

Le deuil se réunira le mercredi 23 mai, à 10 h 30, en l'église d'Olonne-sur-Mer (Vendée).

1 *bis*, rue Mornay,
75004 Paris.
« La Forgerie »,
route de la Forêt,
85340 Olonne-sur-Mer.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui le 16 mai 1990

Mme veuve André GIRARD,
née Simonne Lamé.

Claude et Florence Girard,
ses enfants,
Et ses proches,
Tous ceux qui l'ont aimée,
vous prient d'assister au culte d'action de grâces qui sera célébré au temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, le mercredi 23 mai, à 14 h 30 précises.

98, rue d'Assas,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Christiane GOUX-DESCHAMPS,
architecte DPLG,

survenu le 18 mai 1990, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (Paris-16e).

L'inhumation aura lieu vers 16 h 30, à La Châtre (Indre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Notre fils bien-aimé

Michael Baltazar KOJOUKHAROV,

est décédé accidentellement le 20 mai 1990, dans sa quatorzième année.

Qu'il repose en paix pour l'éternité.

Ses parents, Michelle Chahan, Vladimir Kojoukharov,
Sa grand-mère, Cécile Chahan,
Son oncle et sa tante, Yves et Brigitte Chahan,
Ses proches,
Et amis.

L'incinération aura lieu le mercredi 23 mai, à 14 heures, au complexe funéraire Grammont, route de Mauglio, à Montpellier.

7, rue Joffre,
34000 Montpellier.

– La société Orly Restauration,
Le groupe Elitair
Et ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel SAADA,

survenu le 15 mai 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 18 mai, à Maisons-Laffitte.

Mme Douillard,
société Orly Restauration,
15, avenue Paul-Doumer,
92508 Rueil-Malmaison.

Lire la suite du Carnet du Monde page 18

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5265

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III							■		
IV			■						
V						■			
VI				■					■
VII		■			■				
VIII			■						
IX					■				
X						■		■	
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Des contes et des fables. – II. Bonne à entendre ou bien mauvais à vivre. Apporte de la matière grasse. – III. N'apporte aucun changement. Pronom. – IV. Est souvent de glace. Perdit, à plusieurs reprises, un peu de lui-même. – V. Moyen d'obtention. Fille du fondateur de Thèbes. – VI. Ont de grands espaces. Possessif. – VII. Son sol s'est « appauvri ». Permet de ne pas repartir les mains vides. – VIII. Interjection. Fait des propositions. – IX. Est de bois. Poussait à se battre. – X. On y taille en pièces. – XI. Font aller plus vite. Son âge est appréciable.

VERTICALEMENT

1. Met souvent la main au portefeuille. – 2. Du feu sur la glace. Va de la bouteille au verre. – 3. Pour le repos du pierrot. Peut tomber du ciel. Habillent des « cannes ». – 4. Eloi. Avait besoin de forces. – 5. Ne supportent pas grand-chose. Réfléchi. – 6. Fait donner et recevoir. Fait répondre. – 7. Manie les armes. Font des montagnes. – 8. Peut servir à soutirer. – 9. Personne qui fait de nombreux signes. Va vers les étoiles.

Solution du problème nº 5264

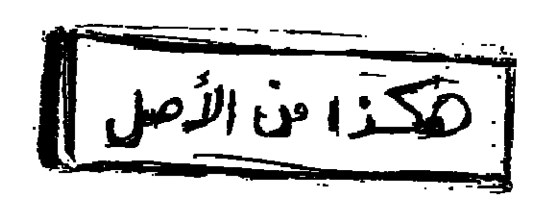
Horizontalement

I. Inversés. – II. Nouvelles. – III. Levain. – IV. Est. Alêne. – V. Roue. – VI. Vues. Maso. – VII. Usées. – VIII. Esse. Upas. – IX. Wienerli. – X. Et. Sens. – XI. Rêves. Sée.

Verticalement

1. Interviewer. – 2. Nô. Sou. Site. – 3. Vultueuse. – 4. Eve. Essence. – 5. Rêva. – 6. Slalomeurs. – 7. Elie. Asples. – 8. Sennes. Aine. – 9. Ors. Se.

GUY BROUTY



هكذا من الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

(Suite)

La Celle-Saint-Cloud.

Mme Michel Regnier,
son épouse,
M. et Mme Rémi Choplin,
ses enfants.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel REGNIER,

survenu le 20 mai 1990, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques auront lieu mercredi 23 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud.

27, avenue Gustave-Mesureur,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
7, square de l'Hippodrome,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Jacques Touffait
et leurs enfants,
M. Michel Touffait,
M. et Mme Jean Touffait
et leurs enfants,
M. François Touffait,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Lucie TOUFFAIT,

survenu à Paris, le 20 mai 1990.

Les obsèques seront célébrées le 23 mai à 14 h 30, à Lancieux (Côtes-d'Armor).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
37, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.
7, rue Modigliani,
75015 Paris.
8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Michel Kreder,
Martine Kreder,
Frédéric et Antoine,
Mme Simone Combe,
M. et Mme Jean-Pierre Solmiac,
Mme Gabrielle Despois,
Les familles Briard, Jousset, Lopin, Malsallez, Pinon, Pringuet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite KREDER,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 20 mai 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Priez pour elle.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 23 mai, à 11 heures, en l'église de Choisel (Yvelines), suivi de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière de Choisel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue de Beaune,
75007 Paris.

Anniversaires

– Meudon. Rion-des-Landes.

Le 22 mai 1980 disparaissait

Robert CATALAN.

Que ceux qui ont connu le résistant, l'ami ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses .. 90 F

– En ce dixième anniversaire du décès de

Joseph LUNGO,
architecte à Sfax (Tunisie).

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

108, rue Claude-Bassot,
88800 Vittel.

– A la veille de l'anniversaire de la mort de

Georges MOREL,

le 23 mai 1989.

Que tous ses amis soient remerciés de leur présence autour de lui l'an passé et aient une pensée pour lui aujourd'hui.

Messes anniversaires

– Les familles Archambeau, Lagnier, Wurst.
Leurs amis.
se souviennent.

Une messe sera célébrée pour

Jean-Marie ARCHAMBEAU,

en la basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e, le 28 mai 1990, à 18 h 30.

– La messe annuelle à la mémoire de

l'ingénieur général
BONTE

sera célébrée le mercredi 6 juin 1 0, à 9 h 30, en la chapelle de l: ase aérienne 21, de Brétigny (acc par Bondoufle, autoroute A-6, sorti Évry-Ville-Nouvelle).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 mai à 0 heure et le dimanche 26 mai à 24 heures :

Les orages seront encore à l'ordre des prochains jours. Les régions les plus touchées par les orages seront celles d'une moitié sud-est où il faudra attendre la fin de semaine pour voir se dessiner une amélioration sensible. Ailleurs, le soleil dominera avant une nouvelle dégradation pluvieuse qui gagnera par l'ouest samedi.

Mercredi : belles éclaircies sur une moitié nord-ouest, orageux ailleurs.

Au cours de cette journée de mercredi, la France sera partagée en deux.

Sur les régions allant des Pays de Loire au Centre, à la Lorraine et au nord du pays, le temps sera un peu frais le matin avec quelques formations brumeuses. Près de la Manche, le vent de nord-est soufflera à 40 km/h. Dès la matinée, le soleil s'imposera rapidement et on profitera de belles périodes ensoleillées. En soirée, des orages isolés pourront éclater sur les régions les plus au sud et en particulier sur le Centre.

Plus au sud, soit du Poitou-Charentes à la Bourgogne et à l'Alsace et jusqu'au sud du pays, le temps orageux prédominera encore largement.

Jeudi : orageux sur l'Est, éclaircies ailleurs.

Le temps orageux concernera encore une moitié est du pays.

Le matin, le ciel sera nuageux sur toutes les régions allant du littoral méditerranéen et de la Corse à l'Est du Massif Central aux Alpes et au Jura. En Corse et sur l'extrême sud-est, le temps sera couvert et pluvieux. Ces pluies orageuses pourront être importantes.

Sur les autres régions, soit sur toutes les régions de l'ouest des Pyrénées au centre et au nord du pays, la journée sera encore un peu brumeuse le matin. Par la suite, le ciel sera la plupart du temps peu nuageux et la journée bien ensoleillée.

Vendredi : orages dans le Sud-Est.

Du Languedoc-Roussillon aux Alpes et jusqu'à la Corse, le temps orageux se maintiendra tout au long de la journée. Les ondées orageuses se produiront essentiellement des Alpes à la Côte d'Azur et en Corse.

Sur le Nord-Est, les passages nuageux seront nombreux mais le soleil fera tout de même quelques apparitions. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, le soleil dominera le plus souvent. Partout ailleurs, ce sera une belle journée ensoleillée.

Samedi : plutôt ensoleillé.

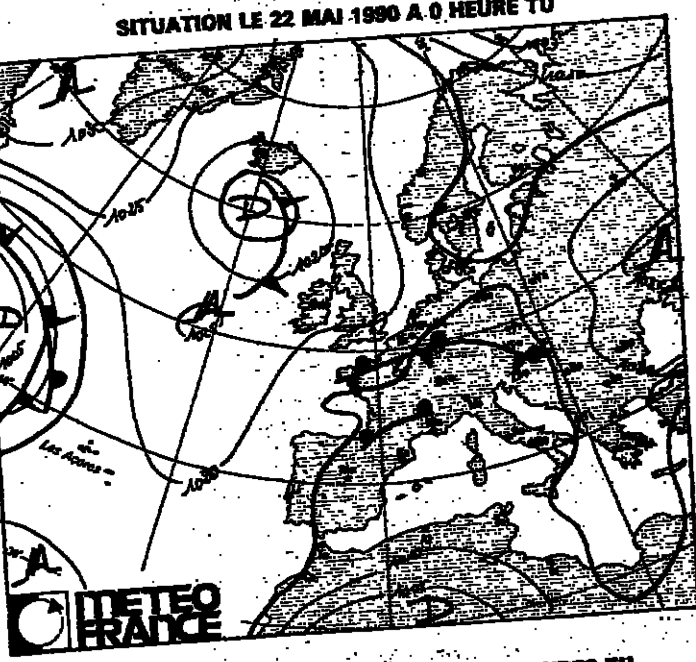
Les orages concerneront encore les régions de l'extrême Sud-Est, le sud des Alpes, la Côte d'Azur et surtout la Corse.

Ailleurs, les bancs de brume formés en fin de nuit, essentiellement dans le Sud-Ouest, se dissiperont rapidement et le soleil se montrera généreux ensuite.

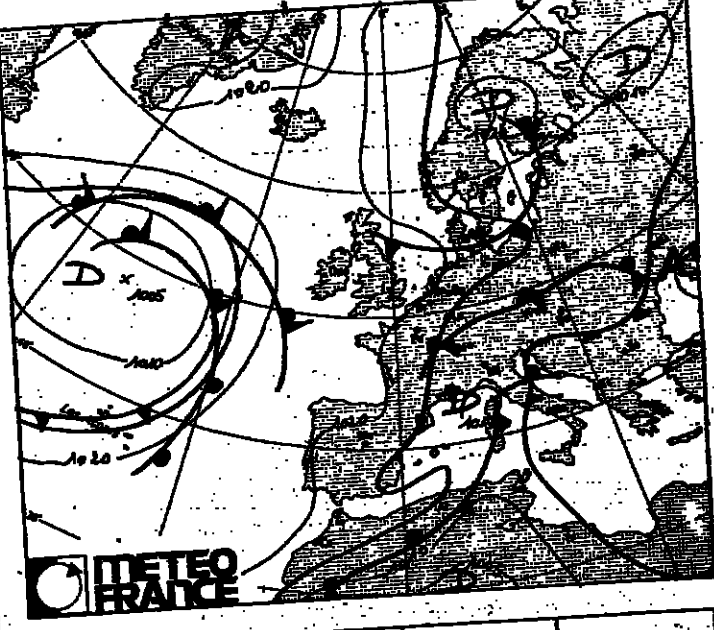
Dimanche : petites pluies sur l'Est.

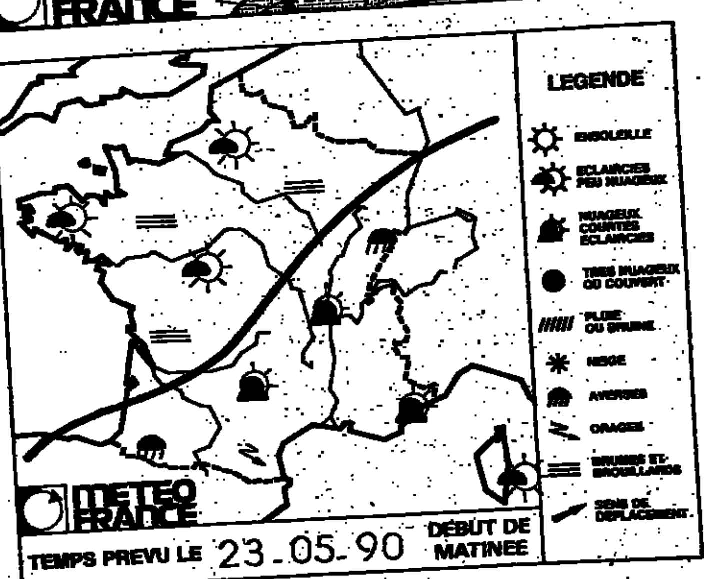
Sur les régions de l'Est, les nuages prédomineront. Ils pourront même être accompagnés de quelques pluies faibles et éparses. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel. Des averses sont possibles près des côtes de la Manche mais seront courtes.

SITUATION LE 22 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-05-90 à 6 heures TU et le 19-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	13	N
BIARRITZ	18	14	P
BORDEAUX	22	13	C
BOURGES	21	10	B
BREST	13	9	C
CAEN	15	11	C
CHERBOURG	14	10	C
CLERMONT-FER.	22	10	N
DIJON	23	9	B
GRENOBLE-SM-H	25	12	N
LILLE	20	10	D
LIMOGES	18	12	N
LYON	23	10	D
MARSEILLE-MAR.	28	18	N
NANCY	16	10	C
NANTES	21	12	N
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS	16	12	B
PAU	20	13	P
PERPIGNAN	24	15	O
RENNES	18	13	C
ST-ETIENNE	22	10	N
STRASBOURG	17	10	B
TOURS	21	10	B
TOULOUSE	22	14	O
POINTE-A-PITRE	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	26	18	O
AMSTERDAM	21	9	D
ATHÈNES	26	19	N
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	26	18	C
BELGRADE	23	13	D
BERLIN	22	12	D
BRUXELLES	21	8	D
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	17	6	N
DAKAR	26	20	D
DELHI	40	28	D
DJERBA	31	21	N
GENÈVE	22	9	D
HONGKONG	29	24	N
ISTANBUL	13	13	C
JÉRUSALEM	23	10	D
LISBONNE	21	13	N
LONDRES	21	6	D
LOS ANGELÈS	19	13	C
LUXEMBOURG	17	11	C
MADRID	26	13	N
MARRAKECH	31	14	D
MEXICO	25	16	B
MILAN	18	16	N
MONTRÉAL	12	6	C
MOSCOU	12	6	D
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	18	9	C
OSLO	16	9	C
PALMA-DE-MAJ.	25	15	D
PÉKIN	27	15	D
RIO-DE-JANEIRO	25	18	D
ROME	25	14	B
SINGAPOUR	34	27	C
STOCKHOLM	14	5	N
SYDNEY	17	12	C
TOKYO	21	15	N
TUNIS	28	19	C
VARSOVIE	19	6	N
VENISE	24	19	O
VIENNE	23	13	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

ÉCONOMIE

20 Bouygues a embauché 1 400 personnes en 1989
21 Communication
22 Technologies
32 La conférence de Bergen sur l'environnement
32 Marchés financiers
33 Bourse de Paris

BILLET

Savoir désinvestir

Le groupe français BSN, deuxième producteur mondial de biscuits après le britannique United Biscuits, va mettre en vente ses activités dans ce secteur aux Etats-Unis pour se concentrer sur d'autres marchés en forte expansion. En rachetant en 1986 la Générale Biscuit, dirigée par M. Claude-Noël Martin, BSN avait trouvé dans la corbeille un ensemble de sociétés biscuitières américaines acquises par M. Martin au fil des années. En 1980, c'était Burry, filiale du géant Quaker Oats, puis, en 1982 Salerno, propriété d'un autre géant Nabisco et, enfin, en 1983 Mothers' Cake, deuxième fabricant de Californie.

Pour M. Claude-Noël Martin, ces acquisitions constituaient une excellente tête de pont sur un marché énorme et moins sophistiqué qu'en Europe, et son groupe y avait sa chance, de même que l'eau Perrier et le yaourt Dannon de BSN. Mais, aujourd'hui, ces trois filiales, avec un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars (1,1 milliard de francs) ne couvrent que 5,7 % du marché américain, loin derrière Nabisco, United Biscuits et Pillsbury Mill's. C'est trop peu pour BSN qui, habituellement, veut être le numéro un ou le numéro deux sur ses marchés et, de plus, juge totalement prohibitif le prix d'une « grosse » acquisition aux Etats-Unis pour y occuper une position significative.

En fait, BSN a décidé de négliger délibérément le continent américain, mis à part les produits frais avec sa filiale. Dannon, pour accélérer ses investissements en Europe, dans les pays de l'Est et en Asie (Inde, Singapour, Malaisie, Hong-Kong), zones considérées comme beaucoup plus prometteuses.

Sa décision de désinvestir est donc logique, mais elle est peu habituelle. La plupart des Européens se ruent aux Etats-Unis pour s'y disputer des morceaux du gâteau américain. Pour BSN, ce n'est pas un échec. Ce fut le cas pour les frères Willot, obligés de céder la chaîne de distribution Korvett ou lorsque Renault dut abandonner American Motors. C'est un constat rationnel et un choix délibéré, dans une stratégie mondiale.

F. R.

Cent mille habitants de moins à Marseille ?

Selon des chiffres encore officieux, la population de Marseille ne dépasserait pas 780 000 habitants d'après les résultats du dernier recensement. Si cette information se confirme, cela signifiera que la ville – comme beaucoup de grandes agglomérations – a perdu quelque cent mille âmes entre 1982 (873 623 habitants) et 1989. En fait, l'hémorragie est continue depuis 1975 : à l'époque, on avait dénombré 908 600 Marseillais. Les arrondissements les plus affectés par cette baisse de la population sont ceux du centre-ville (1er et 2e arrondissements), ainsi que les quartiers nord (13e, 14e et 15e arrondissements).

Une nouvelle politique méditerranéenne

La Commission européenne propose de doubler l'aide aux pays du Sud

La Commission européenne s'apprête à proposer aux Etats membres de faire plus que doubler l'aide quinquennale aux douze pays tiers méditerranéens (PTM) avec lesquels elle entretient des relations contractuelles.

BRUXELLES

Communautés européennes de notre correspondant

« La Méditerranée est une bombe à retardement », s'exclame un collaborateur de M. Abel Matutes, le commissaire responsable. *La dégradation de la situation économique* dans la plupart des pays de la Méditerranée méridionale et orientale, alors que l'Europe renoue avec la prospérité, menace gravement, selon Bruxelles, la sécurité dans la Communauté.

Celle-ci a donc un intérêt majeur à appuyer, avec des moyens accrus, le mouvement de libéralisation économique et de démocratisation engagé par la plupart de ces pays. C'est donc un nouveau cri d'alarme que la commission Delors adresse aux Douze en les invitant à pratiquer d'urgence une politique méditerranéenne rénovée.

L'enjeu est également commercial puisque les pays tiers méditerranéens (PTM) occupent la troisième place parmi les clients de la CEE (quatrième fournisseur), celle-ci y bénéficiant d'un excédent de 5,4 milliards d'écus (37,8 milliards de francs) semblable à celui obtenu vis-à-vis de l'AELE.

La Communauté a conclu des accords de coopération avec douze des quatorze pays du pourtour méditerranéen (manquent l'Albanie et la Libye). Les protocoles financiers quinquennaux passés avec huit pays du Maghreb et du Machrek (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Syrie) viennent à expiration le 31 octobre 1991. La commission propose que les subventions à ces huit pays bondissent de 615 millions d'écus (*4,3 milliards de francs*) pour la période 1986-1991 à 1,425 milliard d'écus, *soit près de 10 milliards de* francs au cours des cinq années suivantes (1992-1996). De même, les prêts consentis par la Banque européenne d'investissement (BEI), toujours dans le cadre des protocoles, passeraient de 1 milliard d'écus à 1,4 milliard (de 7 à 9,8 milliards de francs).

Une partie des subventions (*825 millions d'écus sur les 1,425 milliard d'écus*) *servirait à financer des projets de développement* (visant prioritairement une plus grande autosuffisance alimentaire). Mais, innovation par rapport aux précédents protocoles, un montant important, *600 millions d'écus, soit 4,2 milliards de francs*, devrait être utilisé à appuyer les réformes économiques mises en œuvre par les gouvernements du Maghreb et du Machrek, qui imposent des disciplines *« extrêmement lourdes »*.

A l'échelon régional, la commission propose de consacrer 420 millions d'écus (*2,9 milliards de francs*) à des actions de promotion de l'investissement (en évoquant notamment la création d'entreprises par des immigrés dans leur pays d'origine), mais aussi, et de façon prioritaire, à la protection de l'environnement.

PHILIPPE LEMAITRE

Accord des Douze sur l'énergie

Les douze pays de la CEE ont fait un premier pas vers un marché commun de l'énergie, le 21 mai à Bruxelles, en légalisant le transit *transfrontalier d'électricité* et en rendant les prix énergétiques plus *transparents*, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Les Douze ont par ailleurs voté une enveloppe d'environ 700 millions d'écus (4,8 milliards de francs) pour promouvoir d'ici à 1994 les économies d'énergie et *la production d'énergies renouvelables, de combustibles solides et d'hydrocarbures* (programme « Thermie »). Aux termes de l'accord européen, une compagnie d'électricité pourra emprunter le réseau haute tension d'un pays de la CEE *pour fournir son électricité à un distributeur (mais pas directement à un client)* d'un autre pays du Marché commun. L'existence de ce droit de transit est aujourd'hui largement reconnu dans les *faits*, mais l'absence de *dispositions légales* a permis à l'Espagne d'empêcher jusqu'à l'an dernier EDF d'approvisionner le Portugal. Les Douze ne sont cependant pas parvenus à étendre ce droit de transit au gaz, en raison de l'opposition de la RFA, des Pays-Bas et de l'Espagne.

Dans le dictionnaire de l'Académie française

La Télécarte immortalisée

C'est la consécration pour la Télécarte : six ans après son apparition, elle fait son entrée dans le dictionnaire de l'Académie française... la gloire pour ce petit rectangle de plastique enrichi d'une puce électronique, inventée par un Français, qui a su allier l'utile à l'agréable : promue au rang d'œuvre d'art, les collectionneurs se la disputent dans le monde entier.

Une étoile est née. Alors que s'éteignent les derniers feux du Festival de Cannes, une jeune vedette voit son succès couronné : la Télécarte, choisie par les Immortels pour figurer dans leur dictionnaire. Avec la définition suivante : *« Carte pourvue d'un dispositif électronique et conçue pour permettre le paiement des télécommunications. »*

Les académiciens consacrent ainsi une réussite commerciale et, avant elle, l'idée d'un inventeur français, Roland Moreno, père de la « carte à puce », dont l'application la plus célèbre est aujourd'hui saluée. Car c'est elle qui a sauvé le parc français de cabines téléphoniques, cible privilégiée des vandales qui les cassaient pour voler des pièces : énorme butin car l'équivalent de l'ensemble des pièces de 20 centimes en circulation en France transitait une fois par an dans les téléphones publics.

Les casseurs faisaient des ravages : en 1985, une cabine sur dix était en dérangement, 7 % des mises hors service dépassant quatre jours. Mise en concurrence avec la carte à piste magnétique (que l'on n'aurait jamais pu porter dans la même poche que son trousseau de clés) et la carte holographique, la carte à puce est retenue pour sa sécurité. Elle est produite par Bull, Schlumberger et Solaic (filiale de Sligos). Sa sortie s'accompagna du lancement d'un programme d'installation de nouveaux publiphones : de 7 500 en 1985, le nombre de nouvelles cabines est monté à 18 400 l'année suivante pour s'élever à 55 000 à la fin 1989. En d'autres termes : un publiphone sur trois fonctionne aujourd'hui avec une carte. L'effet a été immédiat : le taux de dérangement a été divisé par dix en quatre ans et les Français ont perdu une de leurs causes favorites de mécontentement : aujourd'hui, ils sont 78 % à se déclarer satisfaits de leur cabine. Ils ont donné l'an passé un milliard d'appels... Les usagers téléphonent plus longuement de leur cabine, le temps que leur carte de 50 unités (voire 120) s'épuise.

Le succès est tel auprès de la clientèle que le nombre de cartes vendues s'est envolé : de deux millions en 1985, on est passé à 17 millions en 1987 et à... 43 l'an passé. On s'achemine doucement



vers le chiffre d'une carte par habitant et par an ! Car, à l'instar du Minitel, France Telecom a mis les chances de succès de son côté : il a choisi de ne faire payer au consommateur que le coût des unités de téléphone contenues dans la carte. Au début, on l'a accusé de se constituer ainsi une avance sur trésorerie à peu de frais. Finalement, le temps moyen d'utilisation par l'usager étant de deux mois, on n'entend plus que rarement ce reproche...

Objet de collection

Là commence une deuxième aventure : celle qui permet à M. Tout-le-monde de porter un objet de collection dans sa poche. Le parti pris tarifaire de France Telecom lui faisait supporter le coût de fabrication de la télécarte : 8 voire 10 francs au début (4 francs aujourd'hui) ... un des cadres de cette maison rapporta du Japon l'idée de vendre la Télécarte comme espace publicitaire... le tarif est dégressif : pour une série de 3 millions, il faut compter 1 franc par carte. Dès lors, elles changèrent de « look » et de carré de plastique banal rayé aux couleurs de France Telecom (le bleu et le blanc, ce qui leur valut le sobriquet de « carte pyjama »), elles devinrent prétexte à expression artistique : on dénombre ainsi 500 cartes différentes sur les 100 millions d'unités déjà vendues. Parfois, elles sont magnifiques, comme l'une des dernières nées, un autoportrait de Van Gogh.... De Manoukian à Cacharel en passant par Biotherm, pour ne parler que des noms les plus familiers, de nombreuses entreprises ont compris l'intérêt de cette formule.

Alors que les premières séries étaient tirées en nombre limité, aujourd'hui le minimum est de 500 000 cartes. Le Van Gogh a atteint le million de cartes et la carte commémorant l'entrée dans le dictionnaire, illustrée par Baltazar, le sera à 4 millions, le plus gros tirage jamais atteint...

Intéressés puis séduits par leurs télécartes, les consommateurs français furent alors atteints du syndrome qui sévissait déjà au Japon : la télécartomania. Ils se mirent brusquement à les collectionner, recherchant fébrilement les plus rares (en général les premières), à se les échanger... de fil en aiguille, les cartes ont eu des prix, des catalogues ont été édités, des ventes aux enchères organisées (trois à Paris en quelques semaines), un salon... les prix dépassent les dix mille francs : une certaine carte de vœux, bleu marine, signée de l'ancien ministre des PTT, M. Gérard Longuet, et tirée à quarante exemplaires est tout particulièrement prisée.... Au Japon, comme la valeur de la carte (magnétique) est plus grande si elle n'a pas servi, les consommateurs les achètent par deux : la première rejoint immédiatement leur collection, la seconde sert... à téléphoner.

Si France Telecom ne fait rien pour encourager cette nouvelle manie – qu'elle observe avec un certain amusement – d'autres opérateurs de téléphone y participent pleinement : au premier salon international, qui se tenait il y a quinze jours à Paris, Telecom Australia proposait un service collection pour les cartes qu'elle émet : albums pour les ranger, catalogues..., bref tout l'attirail du parfait petit collectionneur. Il est fréquent de déplorer le lent recul du courrier au bénéfice du téléphone. La Télécarte, héritière du timbre ?

FRANÇOISE VAYSSE

Avec un déficit de 4,3 milliards en avril

Rechute du commerce extérieur français

Les résultats du commerce extérieur français se sont dégradés en avril 1990 par rapport aux mois précédents, avec un déficit de 4,311 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, après 1,057 milliard (chiffre corrigé en légère hausse) en mars et 1,116 milliard en février, a annoncé mardi 22 mai le ministère du commerce extérieur.

Moins bons que ceux de mars, les résultats du commerce extérieur d'avril ne remettent pas en cause la tendance à l'amélioration constatée depuis le début de l'année. Le déficit cumulé depuis janvier s'établit à 6,66 milliards de francs CVS (11,2 en données brutes), soit un déficit mensuel moyen de 1,66 milliard, chiffres assez nettement inférieurs à ce qui était constaté l'an dernier durant la même période (8,58 milliards de déficit cumulé et 2,15 milliards de déficit mensuel moyen). L'an dernier également, le déficit du mois d'avril avait été plus fort que celui du premier trimestre.

La dégradation d'avril 1990 se produit dans le contexte d'une légère diminution des échanges, revenus sous la barre des *100 milliards dans* chaque sens (*98,4 milliards d'importations, 94,1 milliards d'exportations*). L'excédent agroalimentaire est en repli à 4,7 milliards de francs contre 5,4 en mars, mais le déficit énergétique s'atténue à 6 milliards contre 7,5 milliards. En revanche, le solde industriel (y compris matériel militaire) s'est à nouveau creusé, passant de 3 à 7 milliards.

Les échanges avec les onze autres pays de la Communauté européenne avaient été légèrement excédentaires en mars : ils replongent en avril dans un déficit de 4,37 milliards de francs, qui reflète presque exactement le déséquilibre commercial franco-allemand (la RFA dégage sur la France un excédent de 4,4 milliards).

En avril, six Airbus ont été vendus pour un montant de 1,4 milliard de francs (contre huit pour 2,4 milliards en mars).

Selon un quotidien néerlandais

Philips intéressé par Olivetti

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le quotidien néerlandais De Volkskrant affirme, mardi 22 mai, que Philips souhaite prendre le contrôle d'Olivetti et négocie avec M. Carlo De Benedetti le rachat d'au moins 51 % du capital de la société informatique italienne. La multinationale néerlandaise serait prête à payer comptant 3 milliards de florins, soit 9 milliards de francs.

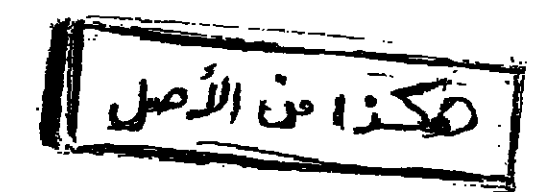
En sacrifiant son président sur l'autel du *« rétablissement de la confiance des milieux financiers »*, Philips n'a peut-être pas complètement atteint son but. La firme d'Eindhoven reste toujours fragile. Mardi 22 mai, un quotidien néerlandais annonçait que Philips négociait le rachat de 51 % d'Olivetti. *« Nous sommes en discussion avec un certain nombre d'entreprises, dont Olivetti »*, indiquait-on au siège de la multinationale. Lundi 21, un nombre indéterminé d'actionnaires américains avait, pour leur part, décidé de traîner Philips en justice.

Ces investisseurs américains reprochent aux dirigeants de la firme de les avoir injustement informés à plusieurs reprises, entre le 8 janvier et le 3 mai, en annonçant une amélioration des résultats à l'issue de l'exercice en cours alors que la situation de Philips se détériorait gravement.

Ce nouvel épisode de la crise qui agite la firme d'Eindhoven n'est pas propice au redressement de son image sur l'important marché américain. Le mois dernier déjà, Philips avait été condamné par un tribunal de Miami à une amende de 87 millions de dollars pour *avoir tenté d'acquérir une position de monopole* sur le marché des rasoirs électriques. Philips a interjeté appel de ce jugement.

Selon les informations communiquées par l'entreprise elle-même, les investisseurs américains – essentiellement des institutionnels – détiendraient 11,1 % de son capital.

CHRISTIAN CHARTIER



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Bouygues a embauché 1 400 personnes en 1989

En présentant le 21 mai les comptes 1989 du groupe qu'il préside, M. Martin Bouygues, entouré de ses neuf collaborateurs principaux, n'a laissé transparaître que trois déceptions. Le secteur de la recherche et de l'exploitation pétrolière off-shore continue à être très déficitaire ; celui de la construction de maisons individuelles se heurte à une conjoncture très difficile. Enfin, au plan psychologique autant qu'économique, le grand concurrent Dumez fait mieux que Bouygues. En effet, si d'une année sur l'autre le chiffre d'affaires de Bouygues (47 milliards de francs) a progressé de 16 % et les bénéfices de 10 %, dans l'entreprise de M. Jean-Paul Parayre, la progression du premier est de 30 % et celle des seconds de 23 %.

Il n'en demeure pas moins que Bouygues se porte bien. En 1989 le groupe a investi 5,4 milliards de francs (et sa participation dans le Banco central espagnol est monté à 4,5 %) et ses capacités d'autofinancement s'élèvent à 1,6 milliard au lieu de 1,45 en 1988 à structure comparable. Les effectifs du groupe sont passés de 59 200 à 69 600 personnes.

M. Martin Bouygues a confirmé que le capital était complètement verrouillé et que le groupe n'était pas « *opéable* ». Le bloc familial et les fonds communs de placement des salariés de Bouygues détiennent ensemble 29,6 % du capital et 31,4 % des droits de vote. Avec les actionnaires amis, notamment le Crédit lyonnais, on atteint respectivement 48,6 % et 54,2 %.

Enfin le fondateur de l'entreprise, M. Francis Bouygues, a annoncé qu'il se lançait dans la production cinématographique, à la tête de l'entreprise Ciby 2000. Le premier film qui doit sortir en février 1991 et qui coûtera environ 45 millions de francs s'appellera *la Reine blanche*, avec notamment Catherine Deneuve et Jean Carmet.

F. Gr.

□ **La vente de La Chapelle Darblay : l'Etat fixe ses conditions.** – M. Pierre Bérégovoy a précisé lundi 21 mai, dans une interview au quotidien *Paris-Normandie*, les conditions fixées par l'Etat pour autoriser la cession de La Chapelle Darblay au tandem de papetiers scandinaves Stora et Kymmene. Le ministre de l'économie et des finances demande *« le maintien des 1 170 emplois et des deux sites de production de Grand-Couronne et de Saint-Etienne-du-Rouvray »*. Il souhaite d'autre part que *« des investissements complémentaires soient fait et que la Société professionnelle des papiers de presse, qui regroupe une bonne partie des acheteurs, soit associée »*.

TRANSPORTS

Alliance entre Iberia et Alitalia

MADRID
de notre correspondant

M. Narcis Andreu, président de la compagnie Iberia, et l'administrateur délégué de la compagnie Alitalia, M. Giovanni Bisignani, ont annoncé, le 21 mai à Madrid, la signature d'un accord de coopération commercial. Selon cet accord qui entrera en vigueur dès le 1er juillet prochain, Iberia cédera à Alitalia un pourcentage déterminé de sièges sur ses vols à destination de Mexico. La société italienne agira de même à l'égard de la compagnie espagnole avec ses vols en direction de Bangkok.

Il s'agit ainsi de permette à Iberia de canaliser *via* le Mexique la clientèle italienne à destination de toute l'Amérique centrale et à Alitalia de transporter *via* la Thaïlande la majeure partie des passagers espagnols se rendant en Asie et en Australie.

Plusieurs motifs expliquent une telle alliance : la proximité géographique entre Madrid et Rome d'une part, mais aussi le fait qu'Iberia et Alitalia ont toutes deux une vocation éminemment touristique, ce qui signifie que leurs clientèles ont une typologie très semblable. Enfin, les réseaux respectifs des deux compagnies sont très complémentaires : Iberia est parmi les compagnies européennes celle qui détient la plus forte part du marché latino-américain tandis que sa présence en Asie est insignifiante. Les responsables des deux compagnies espèrent que cet accord permettra une hausse d'environ 20 % du nombre total de passagers.

THIERRY MALINIAK

□ **Pan Am met en vente sa navette Boston-New-York.** – Pour tenter d'éviter, une fois de plus, le dépôt de bilan, la compagnie américaine Pan Am met en vente sa ligne Boston-New-York comme l'avait fait l'an dernier Eastern Airlines. En effet, la crise, latente depuis une dizaine d'années, s'est aggravée après l'attentat de Lockerbie qui a provoqué la destruction en vol d'un Boeing-747. Après avoir cédé, au fil des années, son siège social, ses lignes du Pacifique et certaines de ses filiales, Pan Am a tout de même réalisé, en 1989, un déficit de 437 millions de dollars (2,4 milliards de francs). La compagnie pourrait être contrainte de céder ses lignes au départ de la RFA.

Un entretien avec M. Jean-Pierre Soisson ministre du travail

Suite de la première page

Ce texte a été adopté par 294 voix contre 280. Des députés non inscrits ou appartenant à l'opposition ont joint leurs votes à ceux du groupe socialiste, parce que, lors du débat, le gouvernement a accepté 40 des 77 amendements présentés.

» Il était en particulier important d'inscrire dans le code du travail les principes du crédit formation que le président de la République avait proposé dans la *Lettre à tous les Français*.

– En quoi votre projet est-il compatible avec celui de M. Laignel, qui a rompu avec un très vieux consensus, les élus étant au moins aussi réservés que les partenaires sociaux ?

– Quant au projet de réforme de la loi de 1971 que je proposerai au premier ministre de mener à bien avec André Laignel, il vise non à compléter ponctuellement le droit de la formation professionnelle, mais à le remettre à plat. Car notre dispositif, qui aura vingt ans l'an prochain, porte son âge et, aujourd'hui, un renouveau profond de la formation professionnelle est nécessaire. Les conditions de production et les relations dans l'entreprise se sont radicalement transformées. La formation professionnelle a un rôle majeur à jouer dans ce processus, mais elle n'est pas une fin en soi. C'est un instrument d'insertion professionnelle. » Plusieurs questions méritent réflexion : comment tirer toutes les conséquences – financières, fiscales – de des évolutions pour l'entreprise comme pour les salariés ? Comment créer un droit à l'éducation permanente, et peut-on, à cette fin, tirer parti de la tendance à la réduction de la durée du travail ? Comment l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les entreprises doivent-ils se partager les responsabilités ? Autrement dit, faut-il poursuivre la voie de la révolution pédagogique enclenchée en 1983 avec la reconnaissance de l'alternance et prolongée en 1987 par la revalorisation de l'apprentissage ? De toutes ces questions, il faut débattre.



» C'est pourquoi il faut engager avec les partenaires intéressés – élus régionaux, organisations syndicales de salariés et d'employeurs, chefs d'entreprises, responsables d'organismes de formation – une concertation qui débouchera, pour le vingtième anniversaire, sur un projet visant à adapter notre système de formation aux exigences de notre temps. Avec cette conviction qui a toujours été la mienne : la formation professionnelle rassemble bien au-delà des clivages politiques...

Une hausse du SMIC supérieure à 2 %

– S'agissant du SMIC, vous vous êtes déjà déclaré favorable à un « coup de pouce », pour compléter la revalorisation qui interviendra au 1er juillet. A quel niveau ?

– La question de l'étendue de la revalorisation du SMIC se pose comme chaque année. Le SMIC sera de toute façon revalorisé le 1er juillet, pour tenir compte de la hausse des prix intervenue au 1er avril. Mécaniquement, cela correspondrait à une hausse de 1,5 %, et de 2 %, si l'on voulait rattraper, non plus seulement l'inflation, mais l'évolution du taux moyen du salaire horaire ouvrier. Faudra-t-il aller plus loin et donner « un coup de pouce » à cette revalorisation ?

» Il faut trouver un équilibre entre l'amélioration souhaitable du pouvoir d'achat des salariés les plus démunis et la nécessité impérieuse de donner un emploi à ceux qui en sont dépourvus. J'aurai ces deux éléments à l'esprit, le moment venu. Et je n'oublierai pas davantage que la modulation des charges sociales peut être un moyen de concilier l'objectif salarial et l'objectif d'emploi que nous poursuivons.

– Pour autant, on a bien vu que le relèvement du SMIC a progressivement compensé l'absence d'une politique contractuelle sur les bas salaires et que cela a entraîné des effets pervers dont s'est récemment plaint le président de la République. Comment pouvez-vous utiliser le gros bâton du SMIC pour amener à une négociation salariale qui réduise les inégalités ? Qu'allez-vous faire pour que ce dossier avance vraiment ?

– Il est paradoxal de constater, comme en témoignent des enquêtes récentes, que l'expansion peut nourrir les inégalités. Je me dois d'être particulièrement attentif à l'évolution des bas et des moyens salaires : les bas salaires, parce que, sans justice sociale, il n'y aura pas de prospérité durable ; les moyens salaires, parce que la modestie ne peut être acceptée que si elle s'inscrit dans une perspective d'évolution de carrière.

Réduire le noyau dur du chômage

» Dans ce domaine, les partenaires sociaux sont mieux armés que le gouvernement. Celui-ci peut évidemment agir sur l'évolution du SMIC pour préserver une garantie minimale pour tous les salariés, mais les partenaires sociaux peuvent faire mieux par la négociation de branche. Ils peuvent tenir compte de la santé économique de chaque branche et donner plus là où cela est possible. Ils peuvent garantir non seulement des minima, mais aussi des progressions de carrière.

» Je souhaite que s'engagent ou s'accélèrent de nombreuses négociations dans les branches, en particulier dans celles où le retard des salaires minima est le plus grand.

– Vos prédécesseurs étaient les ministres du chômage. Vous avez la chance d'être celui de l'emploi. Pourtant, le nombre des inscrits à l'ANPE ne se réduit pas significativement et le noyau dur du chômage de longue durée demeure. Quel est le bilan de votre action, avec deux plans successifs pour l'emploi ?

– La situation économique a effectivement changé avec le retour à la croissance et aux créations d'emplois. L'économie française a créé en 1988 et en 1989 près de 600 000 emplois. Ce résultat est dû à l'environnement international, au redressement résultant de la politique économique du gouvernement et à l'effort conjugué des salariés comme des entreprises.

» Les mesures adoptées dans les plans pour l'emploi sont venues enrichir le contenu en emplois de la croissance ; elles ont porté leurs fruits. On peut ainsi évaluer à quelque 80 000 nouveaux emplois l'impact de l'exonération des charges pour la première embauche et le déplafonnement des cotisations d'allocations familiales. Le contrat de retour à l'emploi permet à l'employeur qui embauche un chômeur de longue durée de bénéficier d'une exonération des charges sociales, d'une prime et d'une aide à la formation. En trois mois, à la fin avril, 27 000 chomeurs de longue durée avaient profité de cette mesure et, à ce rythme, notre objectif de 100 000 sera dépassé avant la fin de l'année, même si cela doit me créer quelques soucis budgétaires. Les contrats « emploi-solidarité », qui remplacent et améliorent les TUC, progressent. Déjà, 28 000 contrats ont été signés et 5 000 contrats nouveaux sont conclus chaque semaine.

» Cela étant, beaucoup s'étonnent que la baisse du chômage ne suive pas le même rythme. Ainsi, en 1989, les créations nettes d'emplois s'élèvent à plus de 250 000, et le nombre de chômeurs a décrû de 55 000.

» Deux raisons principales expliquent cet écart. Des jeunes entrent sur le marché du travail plus nombreux que les anciens qui le quittent : notre population active augmente de 160 000 personnes par an. Pendant la période de récession, nombre de chômeurs se sont découragés. La reprise de l'activité leur redonne espoir et les incite à rechercher un emploi.

» L'évolution s'avère donc au total sans grand mystère, et l'année 1990 devrait confirmer cette tendance à une décrue progressive du chômage. Mais le marché du travail est sélectif : tout montre que les nouvelles embauches vont d'abord aux salariés en place, aux nouveaux actifs, et non aux chômeurs, notamment de longue durée.

» La politique de l'emploi doit s'adapter à cette nouvelle donne et se fixer comme objectif résolu d'entamer le noyau dur des bénéficiaires du RMI et des chômeurs de longue durée, fort de plus de 800 000 personnes, et de lever les réserves des employeurs, en donnant à ceux qui sont menacés d'exclusion professionnelle un « ticket pour l'emploi » d'autant plus attractif que leur situation est difficile.

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE

COMMUNICATION

« El Sol », nouveau quotidien espagnol veut concurrencer « El Pais »

MADRID

de notre correspondant

Le marché espagnol de la presse quotidienne, déjà très chargé compte depuis mardi 22 mai un nouveau concurrent, *El Sol*, lancé par la puissante maison d'édition Anaya. Son directeur est M. José Antonio Martinez Soler, un vétéran du journalisme espagnol qui fut notamment responsable de la section économique de *El Pais* et présentateur du journal télévisé du matin de la première chaîne.

El Sol entend reprendre la tradition d'un homonyme prestigieux, un quotidien qui parut de 1917 jusqu'à la guerre civile et qui, animé par le fameux philosophe José Ortega Y Gasset, constitua à cette époque la référence de toute une génération d'intellectuels. Comme son illustre prédécesseur *El Sol* prétend collaborer à la *« régénération de l'éthique sociale »* de l'Espagne, ainsi que l'indique l'éditorial du premier numéro. Le texte critique *« la morale perverse de l'argent » et « les nouveaux modèles de comportement social marqués par l'individualisme possessif »*.

El Sol dont la sortie a été précédée d'une grande campagne publicitaire entend se situer au centre gauche et aspire à *« raconter de manière amène des choses sérieuses »* et sans le dire, à faire concurrence au plus prestigieux de ses concurrents, *El Pais*.

THIERRY MALINIAK

Candidate à des fréquences de télévision terrestre

Canal Enfants modifie son tour de table

C'est un tour de table renouvelé que Canal Enfants présentera mercredi 23 mai devant le CSA pour briguer des fréquences de télévision terrestre pouvant atteindre environ 4,5 millions de foyers. Le principal actionnaire, avec 25 %, du nouvel ensemble est Canal J, actuelle chaîne pour enfants, diffusée sur les réseaux câblés, et contrôlée par les trois grands câblo-distributeurs et Europe 1. Les autres actionnaires sont Canal Plus (15 %), Communication Développement (groupe Caisse des dépôts, 13 %), Bayard Presse et Antenne 2 (10 % chacun), Europe 1 (6,5 %), Générale des eaux (3,5 %), Banexi, Société générale (5 % chacun). Le groupe le Nouvel observateur de M. Claude Perdriel pourrait ultérieurement figurer au capital, en rachetant 3 % à Canal Plus.

Quant à CEP-Communication, un des chefs de file du premier montage de Canal Enfants, il a préféré se retirer du projet. En revanche, le canadien Astral-Pathé (opérateur de chaînes par câble au Canada) fait son entrée avec 5 %, et le groupe Observateur de M. Claude Perdriel avec 3 %. *Quant* à la Lyonnaise des eaux, opposée au développement de la diffusion terrestre, elle reste cependant présente à 2 % dans le montage, ayant notamment obtenu la garantie que Canal Enfants abandonnerait progressivement ses fréquences d'ici sept ans, pour ne conserver que sa diffusion sur le satellite TDF1, qui correspond à sa vocation initiale.

Malgré le départ probable de M. Marin Karmitz

L'augmentation de capital de M 6 est votée à l'unanimité des actionnaires

Le contraste est frappant : alors que les actionnaires de la Cinq bloquent sa croissance par d'interminables querelles (*le Monde* du 22 mai), ceux de M 6 ont approuvé à l'unanimité, lundi 21 mai, une augmentation de capital de 200 millions de francs, portant à 1,27 milliard de francs le montant de leur investissement depuis le lancement de la chaîne il y a trois ans. Cet effort devrait permettre à M 6 d'attendre sans difficulté un équilibre d'exploitation prévu pour 1991.

« Dès cette année, précise M. Nicolas de Tavernost, directeur général adjoint, *nos pertes devraient se réduire de moitié : 170 millions de francs contre 326 l'an dernier avant frais financiers. »* Les recettes publicitaires ont progressé de 60 % au premier semestre, dopées par la croissance de l'audience. Favorisée, sans doute, par le tassement de la Cinq, la part d'audience de M 6, qui plafonnait depuis huit mois, a brusquement repris en avril son mouvement ascendant, franchissant pour la première fois le seuil des 8 %. Un essor rassurant qui pourrait toutefois s'infléchir en juin et juillet, sous l'effet conjugué des retransmissions de Roland-Garros, du Tour de France et de la Coupe du monde de football. M 6 n'est pas une chaîne sportive!

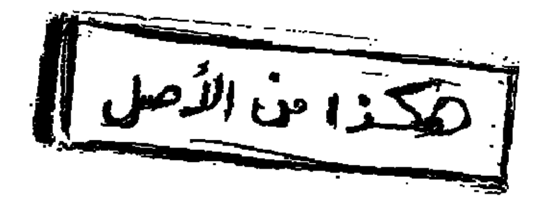
Ces résultats, elle les a en effet obtenus en adoptant délibérément un profil bas. Pas d'exclusivité, pas de rachat de « stars », pas de grand pari sur l'information. Peu de programmes coûteux, hors quelques films comme *Rambo*, *l'Arnaque* ou *The Rose*. Les séries à succès – *Roseanne*, *Murphy Brown* ou le *Cosby Schow* – y sont américaines et les émissions musicales offrent le double avantage de satisfaire le cahier des charges sans obérer le compte d'exploitation. Les magazines de Philippe Meyer, Martine Jouhandeau, Michel Polac et Pierre Bouteiller ont tous été sacrifiés sans être remplacés, malgré le succès du *Glaive et de la balance*, de Charles Villeneuve.

Ce recentrage réussi en terme financier devrait *toutefois* avoir son prix : le départ probable de l'un des fondateurs de la chaîne, M. Marin Karmitz. Le propriétaire de la compagnie cinématographique MK 2 et des salles « 14-Juillet » souhaite vendre, depuis septembre dernier, les 2,5 % du capital de M 6 qu'il détient. Faute de synergie entre les activités de son groupe et la programmation de la chaîne. Faute aussi d'approuver la nouvelle orientation de sa programmation, il préfère aujourd'hui se recentrer sur le septième art.

P.-A. G.

□ **M. Francis Mayor, directeur de la rédaction de Télérama, abandonne ses fonctions.** – M. Francis Mayor, cinquante neuf ans, directeur de la rédaction de *Télérama*, quittera ses fonctions fin juin. Selon un communiqué du journal, il *« a pris cette décision en accord avec Claude Sales »* nommé récemment PDG du magazine par le PDG des Publications de la Vie catholique, M. Antoine de Tarlé. Au sein du journal on indique cependant que cette nomination n'est pas étrangère au départ de Francis Mayor. Ce dernier, après des études de philosophie et de théologie, *était entré dans le groupe La Vie* en 1957. Correspondant à Rome, durant le concile Vatican II, des Informations catholiques *internationales*, et de la radio et la télévision canadiennes, il avait été nommé en 1964 à la rédaction en chef de Télérama qui vendait alors 80 000 exemplaires (contre plus de 500 000 aujourd'hui) avant de prendre la direction de la rédaction.

□ **Poursuite du conflit entre le Livre CGT et la direction de l'Union de Reims.** – Le quotidien régional *l'Union* de Reims n'a pas été distribué dans la matinée du 22 mai. Le Livre CGT accuse la direction du journal de bloquer l'édition, qui comprend un droit de réponse du syndicat sur le conflit. Celui-ci dure depuis plusieurs semaines et perturbe régulièrement la sortie du journal (110 300 exemplaires diffusés). Ainsi, le journal a paru amputé de certaines pages vendredi 18 et n'a pas paru du tout samedi 19, du fait de la CGT. Le conflit porte sur la modernisation mais aussi sur les conditions de travail, les congés, les salaires et certaines titularisations au sein de l'atelier.



TECHNOLOGIES

A l'occasion du Salon Machine-outil 90, les stratégies comparées de deux industriels

Quand Fiat mise sur la technologie Renault parie sur l'organisation

La reprise aidant, les industriels de la machine-outil ont le vent en poupe. Une étude récente du BIPE (Bureau d'information et de prospective économique) sur ce secteur, à l'occasion de l'exposition Machine-outil 90, organisée du 16 au 22 mai au parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte, le prouve. Après des années de dépression, *« les années 80 se terminent mieux qu'elles n'avaient commencé »*, souligne Philippe Fremeaux, auteur de cette étude. Le chiffre d'affaires global du domaine a augmenté en France de 16 % entre 1985 et 1988. Cette croissance s'est accompagnée de restructurations entraînant une amélioration de la productivité des entreprises demeurant sur ce marché. L'emploi a continué de chuter (– 24% sur la période), mais après l'hécatombe du début des années 80 les entreprises ont pu survivre (leur nombre n'a baissé que de 5 %).

Cependant la position de la France reste faible. On ne fabrique plus dans l'Hexagone que 2,6 % de la production mondiale de machines-outils, estimée par le BIPE à 42,9 milliards de dollars. La France se place ainsi loin derrière le Japon (24 % du marché), l'Allemagne fédérale (16 %) et l'Italie (7,2 %).

La comparaison des stratégies nationales menées en France, d'une part, et en Italie, d'autre part, est intéressante. A la différence de la France qui a multiplié les plans d'aide aux firmes du secteur en proie à de graves difficultés, l'Italie a au contraire privilégié les aides aux entreprises utilisatrices, suscitant ainsi une demande qui indirectement bénéficiait aux industriels concernés. Des petites sociétés traditionnelles du textile, de la chaussure ou de la céramique, par exemple, ont ainsi modernisé leurs équipements de production grâce à des subventions ou à des prêts à taux bonifiés. Ces aides profitaient également aux grandes entreprises : l'usine Fiat de Cassino est l'une des plus automatisées du monde.

Ce bon niveau technologique de la péninsule italienne a suscité l'intérêt du ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, qui, en avril dernier, lors d'une visite de deux jours en Italie, a tenu à visiter industriels et utilisateurs de ce secteur. A l'heure de la réunification de l'Allemagne, il est en effet soucieux d'intensifier le partenariat technologique avec les autres pays européens.

[redacted]

Véritable vitrine technologique, l'usine Fiat de Cassino est l'une des plus automatisées du monde. A Douai, où Renault fabrique les R 19, le constructeur français utilise la productique avec *plus de prudence. En revanche,* il s'approche des normes japonaises en matière d'organisation, pour limiter les stocks, réduire les délais et améliorer la qualité.

A Cassino, à 150 kilomètres au sud de Rome, sur les lieux mêmes où s'affrontèrent en 1944 et durant plusieurs mois Américains et Italiens, s'étend aujourd'hui l'une des usines d'automobiles les *plus automatisées au monde. Dans ce vaste bâtiment sans* étage, Fiat fabrique ses véhicules de moyenne gamme, les Tipo, et leur version « 3 corps », les Tempra. Chaque jour 1400 véhicules sortent des « chaînes » qui n'en sont plus vraiment. A la ligne de *production traditionnelle, Fiat a en effet substitué une vingtaine* de « sous-ensembles ». Une organisation adaptée à l'extrême automatisation et permettant d'éviter qu'une panne d'une des machines ne bloque la chaîne, nuisant à l'efficacité de l'ensemble.

Pour moderniser ce site industriel, le constructeur italien a investi 1 500 milliards de lires (7 milliards de francs environ) *dont 400 milliards pour de nouvelles presses et le reste,* 1 100 milliards, pour l'automatisation proprement dite. Une partie (30 % environ) revenant dans les caisses du groupe puisqu'il s'agit de systèmes achetés à Comau, filiale « productique » du constructeur italien.

Les objectifs de cette modernisation sont multiples. Accroître *tout à la fois la flexibilité* du site, la qualité des automobiles produites, la capacité de production (qui passe de 1 100 à actuellement 1 400 et prochainement 1 800 véhicules par jour) et la productivité, qui s'en trouverait améliorée de 35 %, ce qui permet*trait ainsi de récupérer en trois* ans l'investissement initial.

Difficile de croire que 6 000 ouvriers travaillent encore en deux équipes et demie, dans cette usine. Un total de 439 robots (pour la soudure, la peinture ou l'assemblage) et plus de 100 ordinateurs se partagent les tâches. Tandis que des *dizaines de chariots filoguidés* transportent, sans conducteur, les pièces d'une section à une autre. Les robots de peinture sont particulièrement impressionnants. Dans une pièce hermétique, pour éviter le dépôt de poussières et *autres impuretés sur l'émail,* des robots à 8 axes ouvrent puis ferment portes et capots tandis que d'autres projettent l'une des 22 couleurs possibles de peinture. Quelques secondes suffisent pour changer de teinte. Coût de l'opé*ration : 22 000 lires (100 francs* environ !). Des télécaméras en contrôlent en temps réel l'aspect esthétique, l'absence d'impuretés, etc.

Dans l'atelier d'assemblage, des robots encastrent les tableaux de bord. D'autres, munis de caméras, *en vérifient le bon fonctionnement.* Un peu plus loin ce sont les pare-brise puis les roues qui sont montés automatiquement grâce à des détecteurs optiques pour introduire les vis. Entre les deux, se situe l'un des sous-ensembles les plus importants, celui du montage automatique du *« groupe avant » qui réunit le moteur, la traverse* munie des bras de suspension et les ensembles ressort-amortisseur-porte-moyeu, préparés auparavant dans les cercles de montage.

Treize kilomètres de câble coaxial ou en fibre optique assurent les échanges d'informations entre les différentes phases de fabrication. Outre les nombreux ordinateurs effectuant le contrôle de chaque machine et de chaque section de l'usine, 5 ordinateurs Vax de Digital Equipment coordonnent l'ensemble des opérations et gèrent la production. Chaque pièce est en effet dotée d'un badge magnétique d'identification, qui permet de le suivre tout au long du processus et de faire en sorte que les différents *éléments d'un véhicule aux caractéristiques précises* (couleur, modèle, accessoires, etc.) soient bien réunis en fin de parcours.

Autre lieu, autre pratique

Une automobile n'est en effet lancée en fabrication que si elle correspond à une commande. Finis les parkings de voitures neuves que l'on avait coutume de voir à proximité des usines. Sitôt *terminées, les automobiles* sont acheminées vers les concessionnaires. Des lignes téléphoniques louées relient en effet les ordinateurs de l'usine aux systèmes IBM ou Unisys qui, dans les bureaux turinois de la firme, gèrent l'ensemble des commandes en provenance de son réseau de distributeurs.

Dans son usine de Douai, Renault a fait d'autres choix industriels pour fabriquer la R 19 et la Chamade, concurrentes directes des Tipo et Tempra. *« Faire le même genre de programme d'automatisation que Fiat, ce serait suicidaire »,* s'exclame M. Bara, directeur de l'usine. Ici les automatismes ne sont mis en place que lorsque leur rentabilité peut être prouvée ou s'ils permettent de supprimer des tâches pénibles. Pas de robots de peinture, mais des « machines à peindre ».

Un grand nombre de pièces (roues, pare-brise, etc.) sont encore montées par des opérateurs aidés par des machines. Des caristes pilotent les chariots élévateurs. En revanche, des efforts *importants ont été consacrés à* l'amélioration des flux de matière et de composants pour minimiser les stocks de pièces à l'instar de la méthode Kanban japonaise. Alors qu'à Cassino des centaines de conteneurs attendent à proximité de l'usine, à Douai, une noria de camions livrent les marchandises juste à temps pour être montées sur les véhicules.

Un accord conclu entre Renault et Sotexo, société du groupe Bertrand Faure, fournisseur exclusif des sièges montés sur les R 19 fabriquées à Douai, permet au constructeur automobile de ne disposer que de deux heures de stocks maximum. A l'heure dite, un camion livre les sièges de différents modèles et couleurs dans *l'ordre exact où il seront ensuite* montés sur la chaîne, sur laquelle ils sont d'ailleurs automatiquement déchargés.

« Cette organisation est non seulement moins coûteuse, explique M. Claude Trebeden, responsable des méthodes, *mais en outre, elle a diminué le nombre de cas de rupture de stocks et a amélioré la qualité ; car si un problème survient, il porte sur de plus petites quantités et nous pouvons réagir immédiatement.»* Une organisation analogue a été mise au point entre Douai et l'usine Renault de Valladolid en Espagne où sont fabriqués les moteurs. Globalement, l'usine dispose de moins de deux jours de stocks contre huit il y a cinq ans.

Ici, comme chez Fiat, les véhicules ne sont lancés en fabrication que s'ils ont fait l'objet d'une commande. Les informations en provenance des services commerciaux sont transmis à l'usine qui en assure l'ordonnancement sur des ordinateurs HP 1000 Hewlett Packard. Le « film » des véhicules à fabriquer est chargé par disquette informatique sur le calculateur de l'usine et est transmis *aux différents fournisseurs. Si la nature des informations circulant entre les différents services concernés est donc similaire, en revanche, les modes de communication sont moins automatisés :* transfert manuel de disquette d'un côté ; lignes téléphoniques de l'autre. Et à Douai, le suivi des pièces tout au long de la fabrication est ensuite effectué par deux systèmes : *étiquettes électromagnétiques situées sur les supports de pièces pour toutes les opérations* précédant la peinture; « plot effaçable » ensuite.

Même approche pour la qualité

Il est néanmoins un aspect pour lequel les deux constructeurs semblent avoir pris des engagements, des approches et même des matériels assez similaires : celui de la qualité. Grâce à son système Perceval développé avec sa filiale Renault Automation, les pièces ne sont plus contrôlées manuellement et comparées à un « mannequin » de la forme emboutie. Les mesures effectuées automatiquement sont comparées aux valeurs théoriques introduites dans le sys*tème. L'opérateur peut ainsi réagir rapidement à toute dérive* du procédé de fabrication. Présentant l'importance de ce marché, une PME italienne, située à Bologne, la société Marposs, qui exporte 88% de sa production dans le monde entier, a mis au point des machines permettant de mesurer des pièces en sortie de machine-outil et de corriger les dérives dues à l'usure de l'outil.

Le montant des investissements réalisés à Douai pour moderniser l'usine au moment du lancement en mai 1988 de la R 19 est bien sûr en rapport avec cette modernisation en douceur : 1,7 milliard de francs, quatre fois moins qu'à Cassino, pour une production (actuellement) comparable – *1 320 véhicules par jour – effectuée avec des effectifs certes un peu plus importants : près de 7 000 personnes.* Ce n'est *donc que si Cassino arrive à produire* à sa capacité maximum que la différence se fera sentir. Le constructeur italien pourrait bien alors avoir pris une bonne longueur d'avance sur son concurrent de l'Hexagone.

ANNIE KAHN

	Usine Fiat (Cassino)	Usine Renault (Douai)
• *Investissement industriel consacré pour la fabrication de la Tipo (Fiat) et de la R 19 (Renault*	7 milliards de francs	17 milliards de francs
• Nombre de véhicules fabriqués par jour	1 400 actuellement 1 800 capacité maximum.	1 320
• *Effectifs*	6 000	7 000

Avec un investissement industriel quatre fois supérieur à celui de Renault pour son usine de Douai. Fiat a pris un risque important. Mais il pourrait gagner gros *si l'usine de* Cassino parvient à atteindre sa capacité maximale.

Les aides d'Etat en France et en Italie

Secteur stratégique en raison de ses effets induits sur le reste de l'industrie, la machine-outil a toujours attiré l'attention des pouvoirs publics. Une dizaine de programmes d'actions spécifiques lui ont été consacrés. Dernier en date : le plan productique lancé en mars dernier, plus spécialement axé sur les machines et équipements d'automatisation de la production (conception assistée par ordinateurs, automates programmables, robots).

Le soutien à la demande (incitation à l'équipement en machines-outils) n'a jamais été totalement exclu de ces dispositifs qui, *toutefois, ont toujours porté, pour l'essentiel,* sur les mesures en faveur de l'offre. Et *pour cause : petites, trop disséminées,* les entreprises françaises de machines-outils ont connu des difficultés graves dès le milieu des années 70, dès lors que la concurrence internationale s'est amplifiée (montée en puissance des constructeurs japonais).

Le plan productique de mars dernier s'inscrit dans une conjoncture différente. Et opère semble-t-il un rééquilibrage en faveur des utilisateurs. Deux tiers de l'effort public engagé (qui se monte au total à 1 milliard de francs pour 1990) doivent en effet servir à inciter les PME-PMI à s'équiper (grâce à des prêts bonifiés et à l'octroi de subventions dans le cadre de la procédure LOGIC étendue aux *investissements en informatique industrielle). Le soutien à la demande constitue en effet* chez certains de nos voisins le cœur des dispositifs en faveur de la machine-outil. C'est par exemple le cas en Italie, où la diffusion de technologies nouvelles a été encouragée dès 1965 dans la petite et moyenne industrie *via* des financements à taux bonifiés. Une nouvelle loi, en cours d'examen, devrait compléter ce dispositif qui accorderait des subventions à des PMI pour l'achat de systèmes de productique.

C.M.

IMPORTANTE MUTUELLE NATIONALE
500.000 adhérents, en plein développement,
recherche pour son siège à PARIS.

DIRECTEUR GENERAL

350 KF

Rattaché au Président du Conseil Administration, vous développerez un projet d'entreprise avec l'équipe de cadres des services administratif, financier, informatique, communication-production.

Homme de rigueur, mais aussi de dialogue, vous vous imposerez par vos qualités humaines et votre sens relationnel.

A 45 ans environ, de formation supérieure école de commerce ou équivalent, vous disposez d'une expérience réussie de la fonction.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, sous réf 863 M à :

Claudine GALLET Ressources Humaines 3, rue Corneille 75006 PARIS

Directeur des ressources humaines

DECISION SYSTEMS INTERNATIONAL

Une politique de croissance forte (+ de 40 % par an), une culture d'entreprise dynamique ont fait de Decision Systems International (filiale du groupe Olivetti) le n° 1 mondial de la périphérie informatique IBM 3X et AS 400.
Votre expérience de la fonction vous permettra de prendre en charge le recrutement, l'organisation de la formation, la gestion des effectifs et de l'administration du personnel (200 personnes).
Vous saurez vous intégrer dans des équipes fortement mobilisées pour gagner tous les challenges et vous impliquer totalement sur un objectif ambitieux: doubler les effectifs d'ici 1992.
Rémunération 400 KF + voiture de fonction.

Merci d'adresser votre candidature à
Decision Systems International,
12 boulevard Louise Michel, BP 81,
92233 Gennevilliers Cedex.



CLINIQUE 100 LITS

Société Anonyme implantée dans une capitale régionale

Le conseil d'Administration
RECRUTE

un DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ses objectifs : donner un projet à la clinique
- améliorer l'accueil et le service des patients
- moderniser le fonctionnement et la gestion
- maîtriser les charges d'exploitation.

Ses qualités :
- capacité à régler les problèmes quotidiens dans une perspective à moyen terme
- diplomatie dans les contacts
- rigueur dans la gestion.



Adresser lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae à l'entreprise chargée du recrutement. NOVEQUIP, Le Mesnil-Blondel, Saint-Aubin, 91190 GIF-SUR-YVETTE.

Importante Banque d'Affaires située à Paris-OPERA recherche un(e)

CHARGE(E) DE FORMATION

En collaboration avec notre Responsable du service Formation, vous participez :
- à l'élaboration du plan de formation :
- recensement des besoins - recherche des prestataires
- évaluation budgétaire
- à la mise en oeuvre des actions de formation internes et externes et à leur suivi pédagogique.
- à la logistique des projets et au suivi budgétaire.

De formation supérieure en gestion, vous avez de préférence une première expérience dans la fonction personnel/formation continue et vous recherchez un poste polyvalent, pragmatique et évolutif à forte implication dans l'entreprise.

La pratique des logiciels de traitement de textes et de gestion (tableurs, D base IV...) est souhaitée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1495 à **PUBLIPANEL** - 145, rue de Vaugirard - 75015 PARIS, qui transmettra. Confidentialité assurée.

PUBLIPANEL

QUATRE ANS, QUATRE SOCIÉTÉS ET LA VOLONTÉ D'ALLER PLUS LOIN. AVEC VOUS ?

MILO R. H. Conseil en développement des ressources humaines, en recrutement et en évaluation de cadres et dirigeants.

AD'COM société de Conseil en communication d'entreprise, spécialisée dans la conception et la réalisation de campagnes ponctuelles et institutionnelles de recrutement.

SCORE qui définit et qui conduit des investigations qualitatives ou quantitatives, internes ou externes, liées au climat, à l'image et à la perception des entreprises.

MILO Italia première étape de notre implantation européenne, appelée à mettre en oeuvre tous nos savoir-faire au service des entreprises italiennes.

Autour de solides moyens financiers, nous avons structuré ces quatre premières unités, autonomes mais partageant les mêmes exigences et les mêmes ambitions.

Notre notoriété s'étend et nous devons aujourd'hui renforcer notre capacité de répondre à l'évolution de nos marchés et de nos activités.

A tous les niveaux de notre groupe, nous sommes intéressés par l'intégration de nouveaux

MANAGERS DE CENTRES DE PROFITS
Conseil en Recrutement - Paris ou Milan

CONSULTANTS SENIORS
Conseil en Management - Ressources Humaines - Paris

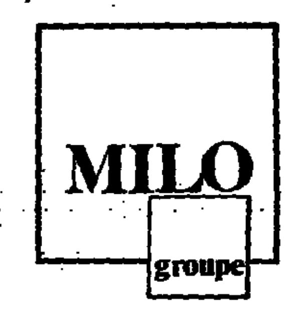
CHEFS DE PUBLICITÉ
Communication Institutionnelle - Publicité de Recrutement - Paris

Professionnel exigeant comme nous, "technicien" de haut niveau autant que développeur d'affaires, vous avez une expérience significative dans une de ces fonctions. Vous y avez pris conscience de vos qualités et de votre potentiel.

Vous êtes prêt à franchir le pas qui vous conduira à partager les ambitions, les stratégies et les réussites de notre équipe de direction.

Peut-être même avez-vous des projets dans des secteurs liés aux nôtres et cherchez-vous le soutien et la synergie que nous pourrions vous apporter.

Un courrier accompagné de votre C.V., adressé à notre Directeur Général, permettra de préparer notre prochaine rencontre.



Groupe MILO
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

AD'COM

Chargé de recrutement BANQUE

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure et vous exercez votre métier de banquier depuis 3 ans. Aujourd'hui, vous souhaitez évoluer. Nous vous proposons de valoriser votre première expérience de la banque dans une fonction-clé : chargé de recrutement.

Vivant au rythme de l'entreprise, vous serez l'homme des missions de recrutement menées avec la diligence et le sens du service que l'on doit "aux clients" internes que sont les directions opérationnelles.

Attachée aux valeurs humaines, au respect et à l'épanouissement de chacun, notre banque commerciale privée cultive l'excellence des relations humaines. En rejoignant notre siège social parisien, votre réussite vous ouvrira de larges perspectives.

Adressez votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous référence 78125 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17. Votre dossier sera étudié en toute confidentialité.

ASSISTANT DU PRESIDENT

Occupant une position de leader dans notre domaine du TEXTILE HABILLEMENT, notre groupe (3,8 milliards de C.A.) fabrique et distribue des marques de renommée internationale.

Le Président, très présent dans toutes les activités du groupe, confie à son assistant des missions très variées : étude et mise en forme de dossiers, suivi d'actions internes avec les dirigeants des sociétés ou divisions, secrétariat de diverses instances, centralisation des relations extérieures.

Pour être un interlocuteur crédible tant à l'interne qu'à l'extérieur, vous devez avoir :
- Environ 28 ans.
- **une formation de généraliste de haut niveau : obligatoirement I.E.P. - HEC - ECP**
- une première expérience (2 à 3 ans) au contact de dirigeants, de personnalités du monde des affaires ou des pouvoirs publics qui a renforcé votre aisance sociale et votre savoir-faire. Si vous êtes rigoureux, discret, et savez garder votre naturel et votre maîtrise de vous-même en toutes circonstances, si vous souhaitez "apprendre" dans tous les domaines, ce poste constituera un tremplin intéressant pour votre carrière.

Merci d'adresser lettre manus., C.V., photo s/réf. 2702 à Ourlin Conseils B.P. 10 - 92162 ANTONY CEDEX





هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres

CONSULTANT SENIOR
Ressources Humaines

EGOR BIOMEDICAL est la structure du Groupe EGOR Ressources Humaines qui conseille les entreprises du secteur de la Santé dans leur investissement humain.

Le Consultant Senior que nous souhaitons rencontrer doit savoir au plus haut niveau nouer des relations de confiance avec l'ensemble des acteurs économiques de ce secteur. En *effet, il est très souvent amené à participer à des décisions importantes concernant l'entreprise, ses dirigeants, ses cadres.*

Si nous attendons bien sûr une formation supérieure et une expérience professionnelle permettant de bien connaître les organisations et ceux qui les composent, nous comptons également sur beaucoup d'enthousiasme et une forte volonté de progression.

EGOR BIOMEDICAL apporte un savoir-faire reconnu, des moyens adaptés et une notion élevée de qualité de service.

Les possibilités *d'évolution de carrière au sein du Groupe peuvent être très intéressantes.*

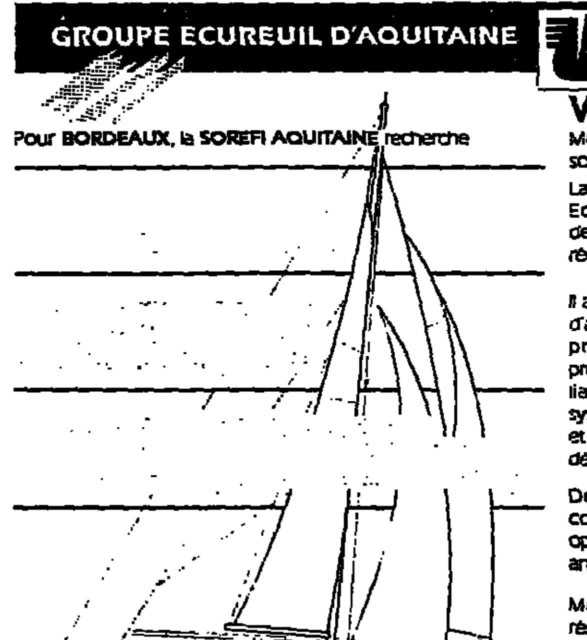
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 12/2700 CD à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

GROUPE ECUREUIL D'AQUITAINE — SOCIETE REGIONALE DE FINANCEMENT D'AQUITAINE



Pour **BORDEAUX**, la **SOREFI AQUITAINE** recherche

Vainqueur, avec Titouan LAMAZOU, de la Course autour du Monde en Solitaire 89/90, ECUREUIL D'AQUITAINE poursuit son expansion.

La **SOREFI AQUITAINE**, ses filiales et le Caisses d'Epargne Ecureuil assurent un ensemble de services diversifiés à destination des particuliers, des entreprises et des institutions régionales.

Il aura pour missions : l'animation commerciale et le montage d'actions visant à développer le financement des activités de promotion immobilière sur la Région AQUITAINE, la préparation, l'étude et le suivi de dossiers de financement en liaison avec les équipes "Engagements" ; la recherche systématique et le développement des interventions en pools et des procédures de partage de risque et/ou trésorerie ; la définition et la conduite d'actions de formations régionales.

De formation supérieure, le candidat sera un négociateur commercial de premier plan, possédant des compétences opérationnelles certaines, une expérience spécialisée de 3 à 5 ans dans un réseau bancaire (si possible en Aquitaine).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet et rémunération souhaitée, **sous réf. 126 S, à notre Conseil NEMESIS, 10 rue de Richelieu 75001 PARIS**, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS
GRAND SUD

VOTRE FORMATION JURIDIQUE au service de l'innovation et du développement

c'est ce que propose **Lamy** S.A.
EDITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES



à son futur

RESPONSABLE MARCHES ET PRODUITS NOUVEAUX H/F

A partir d'une étude qualitative permanente de l'environnement (manifestations publiques, concurrence, nouveaux besoins...), ce responsable devra identifier, évaluer et développer, en collaboration avec la Direction Marketing, les opportunités de nouveaux marchés, nouveaux produits et services dans l'édition juridique et Technique.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation juridique ayant une première expérience qui l'a amené à développer ses capacités de recherche d'information, d'innovation et de réalisation, soit dans une activité marketing, soit dans un domaine tel que le journalisme.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions sous réf. 05006 M à notre Conseil :



***ceforpe** marc forget et associés*
10, rue de la Victoire 75009 PARIS

A MARKETING POINTU STATISTIQUES RIGOUREUSES

Avec un CA de 3,7 milliards de francs, un effectif de 2 000 personnes, des marques à notoriété mondiale : COLGATE, AJAX, CLEOPATRA..., COLGATE PALMOLIVE FRANCE occupe une place prépondérante au niveau européen. Nous recherchons pour notre département ETUDES ET PREVISIONS MARKETING

Ingénieur Prévision

Votre solide formation en mathématiques, statistiques ou économétrie (BAC + 4 ou 5) complété par une orientation marketing (DESS ou stage) vous prédestine à ce poste clef passionnant et varié.
Votre rôle constitera à élaborer les prévisions de vente, en collaboration étroite avec le marketing et à l'aide d'outils informatiques (FORSYS, EXPRESS, FCS et LOTUS).
Le dialogue avec vos autres partenaires internes, que sont les ventes et la production apportera un éclairage concret à votre mission. Par ailleurs, vous aurez un rôle de formateur auprès de nos chefs de Produits Marketing pour les sensibiliser aux techniques de la prévision.
A vous de mener toutes études statistiques ponctuelles.
Pour réussir à ce poste évolutif, il vous faut de la rigueur, un esprit d'analyse et pragmatique et une propension au travail en équipe.



Merci d'adresser votre candidature à Marie-Pierre VAZZOLER - COLGATE PALMOLIVE - Service Recrutement - 55, Bd de la Mission Marchand - 92401 COURBEVOIE Cedex.

Le journal Le Monde

(1 100 personnes : rédacteurs, cadres administratifs, cadres techniques, employés, ouvriers)

recherche

SON MÉDECIN DU TRAVAIL

Pour un emploi à mi-temps

(6 vacations par semaine de 3 heures)
sur 2 sites (Ivry-sur-Seine et Paris-15e)

Merci d'adresser votre curriculum vitae au
Docteur OSTY
Service médical du journal Le Monde
11, rue Jean-Mazet
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

"CHASSE DE TÊTES"

DE LA GESTION DES MOYENS A LA CONDUITE DES MISSIONS

Diplômé d'études supérieures (IEP, Sciences Eco, Sup. de Co...).
Avec vos 2 à 3 ans d'expérience en tant qu'Assistant(e) de Recherche dans un Cabinet de Conseil en Recrutement Généraliste, vous vous sentez prêt à prendre en charge, en toute *autonomie, des missions de recherche de cadres et dirigeants dans tous les secteurs d'activité.*

CHARGÉ(E) DE RECHERCHES
"Chasseur de Têtes Junior"

Chez UNILOG Ethnos, vous irez encore plus loin.
En amont de vos missions, vous constituerez avec nos Consultants une équipe chargée *de définir et de proposer les stratégies de recherche.*
Ensuite, vous serez en première ligne pour mettre en œuvre nos moyens, assurer les premiers contacts avec les candidats, évaluer l'adéquation de leurs profils avec la demande des clients...

Si 15 ans de réussite dans le Conseil en Recrutement sont, pour vous aussi, un gage de professionnalisme, si vous souhaitez faire vôtres nos savoir-faire, notre déontologie et nos ambitions, si enfin vous visez une évolution de carrière ouverte sur des responsabilités de Consultant.

Adressez-nous rapidement votre dossier de candidature sous la référence CC/954.

UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS

Importateur automobile

Chef de produit Senior

Nous sommes importateur exclusif pour la France d'une grande marque dont les ventes sont en constante progression. Nous renforçons notre structure marketing et recherchons un chef de produit.

Vous aurez la responsabilité de la gestion de la marque, sous l'aspect qualitatif (étude du marché et de la concurrence) et quantitatif (plan marketing, fixation des prix, planification et contrôle des stocks, analyse des résultats par *rapport aux prévisions, etc.). Vous serez en contact avec le constructeur pour suivre* l'evolution des produits en fonction du marché.

Diplôme d'ecole de commerce ou d'université, vous avez à 28 ans environ, 3 à 4 annees d'experience du marketing automobile chez un constructeur ou un importateur. Vous parlez un anglais courant. Votre connaissance du secteur d'activités, votre rigueur et votre implication personnelle vous permettent aujourd'hui de prendre la responsabilité de la gestion d'une marque avec autonomie et efficacité. Ce poste est évolutif.

Nicole Marchez, notre Conseil, etudiera confidentiellement votre candidature, adressee sous ref. M/100 a Linden, 14, rue Pergolese, 75116 Paris.

Linden



H/F

Sous la responsabilite du chef d'agence, vous aurez en charge la **gestion sociale courante** (politique d'attribution de logements, montage de dossiers de recours administratif, participation a l'etude et a la réalisation de projets de rehabilitation, relations avec les différents intervenants sociaux...) et la **gestion sociale globale** (mise en œuvre d'actions ponctuelles en faveur de categories sociales specifiques, participation à des *montages d'opérations à caractere* social...)

Vous avez une formation supérieure de type social (DESS de developpement social, urbaniste) vous êtes rigoureux, aimez les contacts et connaissez bien la micro-informatique, rejoignez-nous !

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réference 10579 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, *rue Marengo* - 75001 PARIS, qui transmettra.

L'Agence d'Urbanisme de la Région Stéphanoise (450 000 habitants)

recherche son

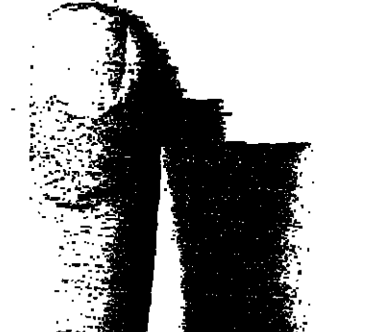
RESPONSABLE ÉTUDES ÉCONOMIQUES

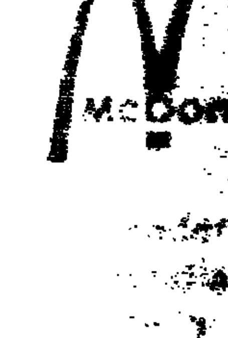
chargé de la redéfinition ou de la tenue d'observatoires locaux, il réalise des études ponctuelles et participe à l'élaboration d'un schéma régional de développement économique.

Agé de 28-30 ans environ, il bénéficie d'une très solide formation économique et possède des qualités évidentes dans le domaine de la communication.

RÉMUNÉRATION : 140 à 165 KF
POSTE A POURVOIR : septembre/octobre

Adresser les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé et d'une photo à :
M. LE DIRECTEUR EPURES
1, rue de la Résistance
42000 SAINT-ETIENNE





Le Monde des Cadres

Direction du Personnel PARIS

Le Directeur des Ressources Humaines d'un important groupe industriel recherche le Responsable de la Gestion Prévisionnelle du Personnel.

Pour occuper ce poste de haute responsabilité, le candidat idéal devra avoir acquis l'expérience de la fonction de préférence dans un Service du Personnel ou dans un Cabinet spécialisé.

Nous invitons les Cadres intéressés à consulter confidentiellement les informations complémentaires sur Minitel avant de nous adresser leur dossier de candidature: Minitel 3615 code ICA (taper 5 et envoi pour rubrique Ingénieurs et Cadres). Après consultation, adressez tout courrier sous réf. Minitel correspondante à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra. (Si vous n'avez pas accès au Minitel, adressez vos coordonnées ou carte de visite à I.C.A. sous réf. Minitel2, qui vous fera parvenir les informations précitées).

3615 ICA

I.C.A. Executive Search Newsletter NEW YORK PARIS

Gestion de production - Systèmes comptables - Stratégies informatiques

LA PERFORMANCE TELLE QUE VOUS L'IMAGINEZ

CONSULTANTS SENIORS X, CENTRALE, HEC, ESSEC...

Groupe de Conseil en management (100 consultants), nous mettons notre imagination au service des Directions Générales de grands groupes financiers et industriels.
Notre objectif est d'accroître leurs performances en les assistant dans la définition et la réalisation de leurs choix essentiels.

Pour participer à notre développement, nous recherchons des consultants possédant une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un des domaines suivants :
• **gestion de production :** ordonnancement, gestion des flux, modèles statistiques. Réf. GP.
• **comptabilité et contrôle de gestion :** une expérience dans un cabinet d'audit de renom est indispensable. Réf. CG.
• **systèmes d'information :** schémas directeurs, rapprochement de moyens, choix de solutions. Réf. SI.

Si vous vous investissez totalement dans un projet, de sa conception à sa mise en œuvre, avec un sens aigu des résultats et dans le respect des objectifs...
Si vous vous épanouissez dans le travail en équipe, la réflexion, l'autonomie et l'initiative...
Alors nous sommes faits pour nous rencontrer!
Nous relèverons ensemble les défis à la hauteur de votre imagination.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant le poste choisi, à Jean-Marie Nogaro, 17 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



EUROGROUP CONSULTANTS

MEDIA-SYSTEM



Leader mondial de la restauration à service rapide

Directeur du personnel

de notre filiale française.

Il prendra en charge l'ensemble de la fonction à son plus haut niveau. Relevant du Vice-Président, membre du Comité Directeur, il animera une équipe performante ayant en charge un effectif direct de 3000 personnes en très fort développement. Le poste, à fort potentiel, est à pourvoir de suite et implique un stage, de plusieurs mois en Angleterre et aux USA.

Rémunération attractive. Le poste est situé à Paris.

Profil idéal : 35-40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, anglais fluently. Expérience réussie de plusieurs années dans une filiale anglo-saxonne à un niveau de responsabilités similaires, comme adjoint ou titulaire.

Homme de terrain, maturité, pragmatisme, enthousiasme, disponibilité, ouverture d'esprit et sens de l'humour.

Les personnalités intéressées sont priées d'adresser leur dossier (CV, photo, lettre manuscrite, prétentions) à Michel GLASZ qui garantit la plus totale confidentialité.
GLASZ CONSEIL ASSOCIES - 66, rue de Monceau - 75008 Paris.

le sens et la méthode

GLASZ CONSEIL ASSOCIES

Ressources humaines conseil et formation

Notre Organisme patronal de Formation et de Conseil, implanté à Nantes, a des performances reconnues au plan régional comme au plan national. Notre objectif est de poursuivre notre progression et notre diversification vers des "produits haut de gamme".
Nous voulons confier cette mission à un :

DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT

De formation supérieure, 40 ans environ, vous avez acquis, dans une Entreprise ou Société de Conseil, une expérience solide de notre métier. Pour stimuler ce développement que nous attendons, vous devez apporter votre créativité personnelle, ainsi qu'un fort charisme vous permettant d'animer avec aisance un groupe de consultants et conseillers expérimentés.

Dans le cadre d'une totale confidentialité, nous vous remercions de prendre contact, sous référence 6305/E, avec notre conseil A. PLESSY - CAPFOR - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX 01.
Informations Minitel : 3615 Code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX/MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

De l'Administration du Personnel à la Gestion des Ressources Humaines

A 28/30 ans, de formation supérieure et possédant une première expérience d'environ 2 ans dans l'administration du personnel, vous avez une ambition : évoluer vers une responsabilité globale dans la Fonction Personnel.
Une filiale d'une importante société industrielle française bénéficiant d'une avance technologique qui la place au premier rang européen de ses marchés vous offre la possibilité d'acquérir l'expérience nécessaire pour atteindre votre objectif et d'évoluer au sein du groupe.
En tant que **RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL**, supervisant une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge l'ensemble des responsabilités afférentes à cette fonction dans une entreprise industrielle de 800 personnes (traitement de la paie, gestion administrative du personnel, législation, budgets...).
Vous élargirez vos compétences en assistant le DRH dans ses relations avec les partenaires sociaux, en intervenant comme conseil auprès de la hiérarchie et en assurant le recrutement non cadre.
Vos qualités de communication et de rigueur vous permettront de vous intégrer avec succès dans un environnement humain particulièrement ouvert au management participatif.

La connaissance de la micro-informatique serait un plus.

Poste basé à une centaine de kilomètres au nord de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 78256 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM



RECHERCHE POUR SA DIRECTION RAFFINAGE-DISTRIBUTION UN

INGENIEUR

(AM, ICAM, IDN, UTC, etc.)

Pour le Département Equipement de la Direction des Activités Commerciales

VOTRE MISSION : • Participer à l'élaboration et piloter l'application de la politique de MAINTENANCE des matériels en exploitation dans l'ensemble du réseau des stations-service, dans le cadre d'un budget pré-établi • Développer le concept d'Assurance-qualité dans le domaine de la maintenance, par des analyses comparatives et prospectives, en utilisant des moyens informatiques adaptés • Coordonner l'ensemble des actions de maintenance sur le terrain, en liaison avec les régions • Mettre au point les contrats de sous-traitance et sélectionner les entreprises intervenant.

VOTRE PROFIL : Ingénieur diplômé, spécialiste en maintenance, très ouvert aux nouvelles technologies, disposant de connaissances solides en informatique, vous possédez une expérience d'environ cinq ans. Excellent technicien et homme de contact, vous êtes à la fois rigoureux et fin négociateur. Votre potentiel et votre réussite dans ce poste vous permettront d'évoluer ensuite au sein du Groupe.

Le poste est basé à Paris et implique des déplacements fréquents en France. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitable.

Ecrire ss réf. 4867 à Sylvie Lafon qui vous garantit la discrétion.
CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS

MEDIA-SYSTEM

SODEXHO, groupe français privé de dimension internationale, crée, dans le cadre de la diversification de ses activités, le poste de

CHEF DE SERVICE FORMATION

de la future maison d'arrêt de Nanterre. (240 000 F/an)

Responsable d'une équipe de formateurs-orienteurs et de formateurs techniques :
- vous élaborerez et négocierez des plans de formation destinés aux détenus, auprès de partenaires institutionnels.
- vous rechercherez les financements nécessaires au montage d'actions spécifiques et gérerez votre budget.
- vous participerez à la conception et à l'animation de modules pédagogiques.

Nous recherchons un Professionnel de la Formation ayant déjà conduit des projets professionnels auprès de publics de faible niveau de qualification et ayant l'expérience de l'encadrement d'équipe.

Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre manuscrite) à SODEXHO-SIGES, 3 avenue Newton - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.



Là où vivent les hommes.

CONTESSE



Groupe FORCO

Société de Conseil et de Formation dans les domaines commercial, financier et Ressources Humaines, nous devons notre croissance (50% par an) et notre réussite à :
- un réseau national de consultants de haut niveau, appuyé par des partenaires européens,
- une vision nationale du marché des entreprises,
- des méthodes reconnues, qui ont bâti notre notoriété dans le domaine de la vente et de l'assistance-terrain.

consultant senior, devenez associé à Nantes (réf. 205 LM) ou à Nice (réf. 206 LM)

Votre mission : développer un partenariat avec des entreprises de haut niveau : grandes Entreprises Publiques, Multinationales, PME performantes, mais aussi concevoir et mettre en œuvre des produits et méthodes innovants.

Votre profil : diplômé d'une Grande Ecole, vous avez occupé un poste opérationnel en entreprise, et vous êtes aujourd'hui consultant depuis environ 5 ans. Votre expérience professionnelle convaincante vous a permis de développer une approche globale et systémique de l'entreprise.

Votre projet professionnel aura sa place au sein de notre équipe, et votre enthousiasme, votre disponibilité... et votre convivialité seront les garants de votre réussite.

Notre consultante Mme Anne BOINNOT, vous remercie de lui écrire en précisant la référence correspondante



ALEXANDRE TIC S.A.
44, RUE DE STRASBOURG - 44000 NANTES
BORDEAUX - PARIS - LYON - GRENOBLE
LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

هكذا من الأصل



Le Monde des Cadres

Avec 73 établissements, plus de 5500 collaborateurs et 20 milliards de CA, nous possédons la structure logistique et commerciale qui fait de l'OCP le N° 1 Français de la Répartition Pharmaceutique.
Notre métier : l'acheminement de tous les produits de santé auprès des 22000 pharmacies de France. Notre mission : offrir aux pharmaciens tous moyens (Formation, Informatisation, Agencement...) d'accomplir dans les meilleures conditions leur vocation d'Agent de la Santé.

Nous recherchons, pour notre Service Publicité Information intégré, un

CONCEPTEUR - REDACTEUR H/F

De formation littéraire (BAC + 3 minimum), débutant ou ayant une première expérience, vous souhaitez faire la preuve de vos talents de rédacteur au sein de notre Direction de la Communication.

Vous savez adapter vos dons **d'imagination et de créativité** aux projets internes et externes, en donnant à vos textes le ton juste permettant de respecter à la fois l'image et les objectifs de chaque action.

Afin d'optimiser votre technicité, vous effectuez un suivi permanent de l'actualité publicitaire particulièrement au service de la communication pharmaceutique.

Vos qualités relationnelles, votre esprit d'ouverture et votre potentiel vous permettront à la fois de travailler en équipe et d'envisager une carrière évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1775 M à notre Conseil : CEPIAD 135 avenue de Wagram, 75017 PARIS.



CONTESSE

Rejoignez notre Direction Epargne

30 ans d'expérience ont fait du Groupe Pelloux le plus important groupe immobilier et financier privé de Sociétés Civiles de Placements Immobiliers

Agé d'environ 30/35 ans, vous avez outre une formation supérieure, 7 à 10 ans d'expérience dans la gestion de clientèle acquise dans une société de service aux particuliers.

Excellent gestionnaire, vous encadrerez une équipe de 15 personnes et serez Responsable du service Gestion Clientèle. Vous contrôlerez les délais et la qualité des informations transmises à nos 40 000 associés.

Votre analyse des problèmes juridiques et fiscaux alliée à votre esprit de synthèse vous permettront de déterminer les évolutions de marchés et de clientèle, auxquelles vous saurez vous adapter.

Votre capacité rédactionnelle et votre sens commercial vous permettront de développer la qualité de nos services en *mettant à profit votre sens de l'organisation et votre rigueur.*

P. NIEL attend votre candidature, sous réf. 2205/SA-LM, **GROUPE PELLOUX** - 50, Champs-Elysées - 75008 PARIS.

LGP
Groupe Pelloux

MEDIAPA

Consultant en recrutement confirmé H/F

Nous sommes un cabinet de Conseil en Ressources Humaines.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un consultant souhaitant valoriser ses compétences à travers la prise en charge de missions complètes : définitions de poste, choix des moyens, sélection et présentation des candidats.

Agé de 28-35 ans, de formation supérieure, vous possédez impérativement une expérience du recrutement, acquise, en entreprise ou en cabinet. Autonome, méthodique, vous cultivez une très bonne aisance relationnelle.

Votre réussite au sein de notre équipe se traduira par la fidélisation de vos clients.

Nous attendons votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) s/réf. 057/LM au 41, av. George V - 75008 PARIS

ORBE

MEDIAPA

La ville de Nantes (250 000 habitants)
RECRUTE pour sa Direction des systèmes d'information

1 DIRECTEUR DE LA COORDINATION DES PROJETS ET DES MÉTHODES

Sous l'autorité du Secrétaire Général Adjoint responsable de la Mission à la Modernisation et du Directeur des Systèmes d'Information, ce directeur sera chargé :
- d'encadrer les chefs de projet de la Direction des Systèmes d'Information ;
- d'élaborer et de mettre en place des normes, des méthodes de développement et de maintenance, de contrôler la qualité des différents projets ;
- de piloter l'activité informatique décentralisée et de gérer les *relations avec les utilisateurs.*

Ce poste conviendrait particulièrement à un ingénieur diplômé d'une grande école ou d'une université possédant une bonne connaissance des méthodologies de planification, conception, réalisation et maintenance informatique ainsi qu'une expérience de la conduite de gros projets.

Recrutement selon les règles statutaires ou par la voie contractuelle.

Les candidatures (lettre, curriculum vitae détaillé et prétentions) sont à adresser à M. le Député-Maire de Nantes, Direction Générale des Ressources Humaines (réf. 11), Hôtel de Ville, 44036 Nantes Cedex, avant le 20 juin 1990.

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec *Mme FENDT*, Secrétaire Général Adjoint, tél. : 40-41-93-40.

Chargé de mission développement local

NANCY - AGGLOMERATION TECHNOPOLE DE BRABOIS

Cette agence à vocation économique est un acteur privilégié du développement de l'agglomération nancéienne. Elle s'est assigné pour objectif de définir et mettre en œuvre des actions originales de développement local; elle prend appui sur un potentiel économique et universitaire important qui a produit, en particulier, l'une des 3 premières technopoles de France.

En vue de renforcer son intervention, elle recherche un chargé de mission pour de nouvelles actions de partenariat.

Agé de 27/32 ans, issu d'une grande école d'ingénieurs et/ou de gestion, vous avez une expérience ouverte de R & D, de l'entreprise, de la banque, de l'ingénierie de projets; de plus, vous êtes curieux d'applications technologiques et avez un goût réel pour la concrétisation. Anglais souhaité.

FB Conseil
CONSEIL EN RECRUTEMENT
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Merci de nous adresser votre dossier (lettre + motivations + CV + photo) sous la référence 1077M à FB Conseil, 57 rue des Quatre Eglises, 54000 Nancy.

MEDIA-SYSTEM

Le Groupe ESC CLERMONT recrute

DIRECTEUR PEDAGOGIQUE I.F.C.I.
Direction pédagogique de l'I.F.C.I., 3ème cycle spécialisé Commerce International. Grandes Ecoles ou niveau Doctorat. Expérience exportation.

JURISTE INTERNATIONAL
Enseignement du Droit et Responsabilité d'un 3e cycle spécialisé. Niveau Doctorat, Ph D.

PROFESSEURS
- de Politique Générale d'Entreprise
- de Management des Ressources Humaines
  Niveau Doctorat, Ph D. Expérience pédagogique et/ou d'entreprise.

ASSISTANTS
Grande Ecole ou préparation de Doctorat pour les départements GESTION et MARKETING.

MONITEUR INFORMATIQUE
DUT. Maintenance de laboratoires, assistance aux utilisateurs, monitorat.

RESPONSABLE RELATIONS ENTREPRISES
Promotion du groupe auprès des entreprises, recherche de ressources nouvelles, gestion des stages.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions en précisant le poste concerné à :
GROUPE ESC CLERMONT - Henri VERDIER
4 bd Trudaine - 63037 CLERMONT-FD Cédex

ETIENNE LACROIX

Notre Société, 300 MF de C.A., qui conçoit et fabrique à MURET des PRODUITS PYROTECHNIQUES CIVILS et MILITAIRES ATTESTES RAQ 1, commercialisés en FRANCE et à l'EXPORT *dans plus de 40 pays*, recrute son

Responsable "Achats"

Il est rattaché au Responsable Recherche et Développement du DEPARTEMENT ARMEMENT auquel il propose ses objectifs et plans d'action. Il veille au respect de la qualité, des délais et des services pour les ACHATS des éléments de nos fournitures et outillages traités auprès des SOUS-TRAITANTS, ou de nos partenaires CO-TRAITANTS. Il contrôle les approvisionnements généraux et gère certains Achats pour d'autres Départements...

Il exerce sa fonction dans le cadre des politiques et procédures de l'Entreprise, dans le souci de la meilleure solution économique.
Il travaille en synergie avec les Ingénieurs du BE, de la FABRICATION ou les personnes des autres services.
Il négocie lui-même les contrats importants, recherche de nouvelles sources d'approvisionnements, supervise l'activité de son service, gère son budget en optimisant les méthodes et les outils de gestion. Il participe aux résultats de l'Entreprise.

Agé de 40 ans minimum, rompu à l'acte d'achat, titulaire d'un diplôme d'INGENIEUR ou de GESTION, vous êtes doté d'une réelle *expérience de la fonction acquise dans un contexte industriel* similaire. Vous êtes donc un négociateur et un gestionnaire, et vous alliez rigueur et curiosité intellectuelle au goût de l'innovation et des contacts. Vous vous appuyez sur les moyens techniques de *l'Entreprise que vous enrichissez par votre position de veille* technique et technologique externe.
Pratique de l'ANGLAIS indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet: lettre manuscrite, CV (photo) et rémunération souhaitée sous référence: M 90041 à notre Conseil en Recrutement M.F. LAUTREC LEPY, 35, rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE.
Votre dossier sera traité avec toute la discrétion liée à notre déontologie.

Premiers entretiens à Paris et Toulouse

marie-françoise lautrec lepy

Grâce à des méthodes très précises, un engagement total et un professionnalisme de tous les instants, nous atteignons une qualité de service inégalée dans notre métier. Notre réussite est liée à la stabilité de notre équipe, un climat stimulant, une clientèle très diversifiée, nombreuse et fidélisée. Notre activité principale : le recrutement de postes opérationnels (commerciaux, directeurs régionaux, directeurs *commerciaux, directeurs généraux...) par* ANNONCE ET APPROCHE DIRECTE.

Pour accentuer notre progression exceptionnelle, nous recherchons plusieurs

consultants

Pour bureaux actuels :	Pour prochaines ouvertures :
2 à PARIS	1 en AUSTRALIE
1 à GENEVE	1 en BELGIQUE
1 à FRANCFORT	1 en ITALIE
1 à LONDRES	1 aux PAYS BAS

MISSION : ☐ *après une période de formation* (sur Paris pour bureaux étrangers), accéder très rapidement à une responsabilité totale de clientèle ☐ prendre en charge aussi bien le suivi commercial que la réalisation des missions.

OFFRE : ☐ un climat où l'investissement de soi, le sérieux et les résultats sont récompensés ☐ des méthodes totalement nouvelles, *notamment en approche directe* ☐ une image de marque de crédibilité, de courtoisie et d'efficacité ☐ la *possibilité d'évoluer à moyen* terme en prenant la direction d'un bureau en France ou à *l'étranger* (Angleterre, Australie, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède,...) ☐ un excellent salaire (+80% fixe) ☐ dès la seconde année une rémunération *entre 360 KF et 600 KF.*

PROFIL : ☐ 27-31 ans ☐ études supérieures (Bac + 4 minimum, Ecole de Commerce, Ingénieurs...) ☐ *charisme, autorité de caractère,* ténacité, dynamisme, esprit de décision ☐ une expérience *professionnelle* exigeante réussie ☐ pour la France une langue étrangère courante (allemand, anglais, flamand, espagnol, suédois,...) ☐ pour les pays étrangers *indispensable* bilingue ☐ l'envie de vous investir et de réussir avec nous.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à : EUROMAN - 96, rue Saint Charles 75015 PARIS - FAX : 45 79 49 94 en indiquant la référence 6454 et la ville ou le pays choisi sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Organisme scientifique reconnu à l'échelle internationale recrute pour son siège à Paris

UN JEUNE CADRE

Pour sa direction des ressources humaines

de formation juridique BAC + 5 (option droit du travail), il interviendra dans tous les secteurs de la fonction personnel.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf. 4315 à : Sources, 108 rue Saint Honoré, 75001 Paris.

DIRECTEUR TECHNIQUE

NANCY. *Cet important organisme immobilier assure la construction, la gestion locative, la vente* et la maintenance d'un très important parc immobilier.

La Direction Générale recherche

son **DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES**

de formation Ingénieur Génie Civil et Urbanisme.

Adresser C.V. sous no 8914
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CENTRE DE DOCUMENTATION

RECHERCHE

TECHNICIEN DOCUMENTALISTE

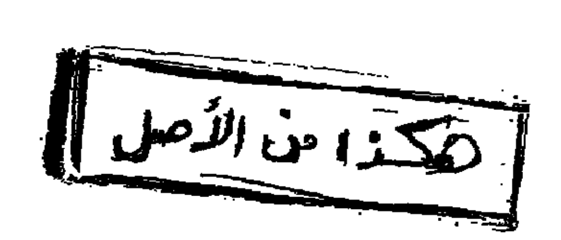
Chargé des actions liées à la demande de documents en France et à l'étranger :

Identifier les documents, rechercher les souces d'approvisionnement. Préparer, mettre en forme, mémoriser et passer les commandes.

Formation : Bac C, D ou E, motivé par les outils informatiques et *micro-informatiques*, connaissances de l'anglais lu.

Envoyer CV et prétentions à no 33 621 Centrale d'annonces, 32, rue N.-D.-des-Victoires, 75002 Paris (qui transmettra).





هكذا من الأصل



La gestion et la finance dans un contexte international vous attirent. Vous avez une formation supérieure de qualité qui ne vous permet pas d'accéder à ces métiers passionnants et à progression rapide, vous avez un réel potentiel. Voici peut-être l'opportunité que vous ne pensiez plus avoir. BDA/Deloitte & Touche, l'un des leaders mondiaux de l'audit et du conseil vous propose l'un de ces métiers passionnants avec l'opération "nouveaux potentiels" organisée en partenariat avec le groupe ESSEC.

BDA Deloitte & Touche

• Après sélection, nous vous recrutons dès le 20 août 1990 à Paris.
• Nous vous offrons une formation de 50 jours avec le Groupe ESSEC.
• A l'issue de cette étape, vous travaillez sur le terrain, au sein d'équipes d'auditeurs.

Ce principe vous plaît, vous avez impérativement moins de 26 ans et vous vous sentez capable de réussir ce parcours, alors adressez votre C.V. avant le 5 juin, à Groupe ESSEC, Opérations nouveaux potentiels, CNIT, BP 230, 92053 Paris-La Défense.

MEDIA-SYSTEM

COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Conseils, éditions, créations d'événements, audiovisuel...
Structure jeune, autonome, appartenant au groupe Eurocom, en très fort développement depuis 2 ans.

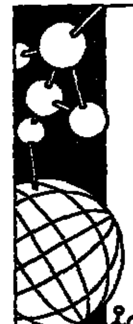


senior

Expérimenté mais créatif !
Explosif mais réfléchi !
Efficace mais humain !
Détonnant et marrant !
Commercial, évidemment !
et surtout professionnel...

HCE
HCE - 6, rue Monsigny - 75002 Paris

HCAP



Organisme scientifique reconnu à l'échelle internationale, le Commissariat à l'Energie Atomique recrute pour le Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay

Un Cadre Acheteur

De formation ESC ou 3ème cycle de droit, il assurera la mise en concurrence des fournisseurs, la négociation, l'établissement de marchés et d'accords résultant de la politique commerciale des achats.

Après une expérience concluante, le jeune cadre devrait évoluer vers des postes d'encadrement.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite) au :
CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES
DE SACLAY - SCA
91191 - GIF SUR YVETTE
CEDEX

cea
La Filière Matière Grise

RECRUTEMENT

Assistante de recherche

Un Cabinet renommé de recrutement de Cadres Supérieurs *offre un poste d'Assistante de Recherche à* mi-temps.

Ce poste conviendrait à une candidate de formation supérieure, ayant l'habitude des contacts téléphoniques, une bonne connaissance de l'entreprise et, de préférence, une première expérience dans une fonction similaire.

Intégrée à une équipe soudée, elle participera à des opérations de recherches pour des types de postes diversifiés et dans des domaines économiques très variés.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 1614 à
PUBLIPANEL
145, *rue de Vougirard 75015 PARIS qui transmettra.*



Cession Acquisition : une activité en développement

- *Réaliser des missions de recherche de partenaires conduisant* à la cession ou l'acquisition d'entreprises, de cabinets comptables, de cabinets d'avocats ou de conseils juridiques,
- Suivre et enrichir les dossiers des missions en cours et des prospections,

Telle est la mission confiée à un :

Consultant H/F

par CEGID EXPERT EXECUTIVE, filiale du GROUPE CEGID.
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur,
Vous avez une expérience de + de 5 ans,
Vous avez des capacités certaines de négociations et une volonté *de réussir au sein d'une équipe motivée qui gagne dont* vous recevrez aide et assistance.
Le poste est basé à Lyon.
Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et rémunération actuelle sous référence FL/LM/522 à C.E.E. - 24/26, rue Louis Armand - 75015 PARIS.



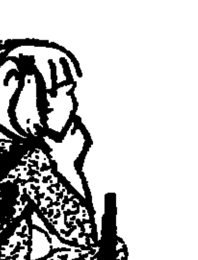
MEDIAPA

NICE
Société d'édition - 50 personnes
Filiale d'un groupe international
Recherche



COLLABORATEUR(H/F)

30/35 ans



- Expérience de l'édition pour enfants
- Bonne formation générale
- Bonne connaissance des techniques graphiques

Le candidat devra pouvoir s'intégrer dans une petite équipe spécialisée dans l'édition enfants.
Principales fonctions :
- Prise en charge d'une collection à caractère pédagogique déjà existante.
- Conception de nouveaux produits éditoriaux

Italien et Anglais appréciés mais non indispensables

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 4320 M à Sources, 108, rue St Honoré, 75001 PARIS qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE CHERCHE POUR
QUOTIDIEN RÉGIONAL

Journaliste

RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL

Chargé d'animer une équipe de vingt rédacteurs et secrétaires de rédaction et de réaliser une édition départementale *quotidienne (parution 7 jours sur 7), le responsable départe-*mental que nous recherchons doit être un journaliste dynamique, apte à imaginer et conduire une politique rédactionnelle innovatrice dans le cadre du développement général de notre titre. Il doit être aussi un gestionnaire avisé et un *homme/une femme de relations publiques.*

Expérience dans poste similaire et/ou en presse régionale.

Ecrire lettre manuscrite avec CV et prétentions au :
Monde Publicité, n° 7120M — 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le conseil régional de Bourgogne

RECRUTE

LE RESPONSABLE DE SES POLITIQUES DE TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

(poste à pourvoir immédiatement)

Le candidat devra posséder une bonne formation technique (Ingénieur TPE par exemple) et être doté, si possible, d'une expérience dans un premier poste d'expertise de projets d'infrastructures et travaux d'énergie.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Régional de Bourgogne
Direction générale des services
17, boulevard de la Trémouille
B.P. 1602 — 21035 DIJON

MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

recherche

Directeur du personnel
Directeur administratif
Directeur du service logement
Ingénieurs services techniques
Spécialistes circulation
Contrôleur des travaux
Responsable propreté
Architectes urbanistes
Journalistes professionnels pour éditions municipales

Titres et sérieuses références obligatoires.
Prière d'envoyer candidature avec C.V. détaillé et propositions de rémunération.
Ecrire : Cabinet du maire, mairie de Rueil-Malmaison, 13, bd Foch, 92500 Rueil-Malmaison.

Une importante et dynamique collectivité territoriale de la région Poitou-Charentes
CHERCHE

SON RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

(550 agents)

Attaché Principal de la fonction publique territoriale ou équivalent, vous avez une trentaine d'années et êtes passionné par tout ce qui *concerne les relations humaines et le management.*
Vous êtes convaincu que l'initiative publique peut devenir entreprenante et compétitive en favorisant le développement professionnel des agents. Vous avez envie de relever ce défi...
Rétribution : + ou - 170 000 F/an.

Envoyer candidature manuscrite + C.V. à :
Réf. 341, ISL Conseil
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

Dans le cadre de la mise en place de son système documentaire informatisé

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

recherche un

DOCUMENTALISTE JURISTE

pour s'intégrer à une équipe d'une dizaine de personnes.

Licence ou maîtrise en droit (droit de la Sécurité sociale) et diplôme en documentation EXIGÉS.

Qualités requises : dynamisme, sens de la communication, intérêt pour l'informatique.

Poste basé à PARIS 15e **A POURVOIR RAPIDEMENT.**

Envoyer C.V. et lettre de motivation à :
MGEN - 34, place Raoul-Dautry, 75748 PARIS Cedex 15.
A l'attention de Monsieur DAUBLAN.

La Ville de Clichy-la-Garenne

50 000 habitants en expansion

recherche
au sein de la Direction de la Communication

UN COLLABORATEUR

chargé des Relations PRESSE-MÉDIAS, amené à travailler en liaison directe avec le Maire et la Municipalité.

PROFIL :
Ce collaborateur aura une expérience en agence publicitaire ou dans une société de communication, un organe de presse, et aura établi un large éventail de contacts avec le milieu PRESSE-COMMUNICATION.
La connaissance de ce milieu et l'expérience seront plus déterminantes que la formation (universitaire, commerciale, publicitaire, etc.).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville, 92110 Clichy-la-Garenne.

La Ville de Clichy-la-Garenne

50 000 habitants en expansion

recrute

1 CHARGÉ DE MISSION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

MISSION :
- Mise en place d'une politique d'environnement urbain s'intégrant dans une politique globale d'urbanisme ;
- Définition et gestion des moyens techniques pour lutter contre toutes les nuisances urbaines.

PROFIL :
Collaborateur direct du Maire : ce poste exige une formation supérieure de haut niveau (ingénieur, architecte, diplômé universitaire en urbanisme et écologie) ainsi qu'une expérience permettant d'appréhender de manière concrète et rapide la fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville - 92110 Clichy-la-Garenne.

Le Monde des Cadres

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE MONTBÉLIARD
recrute
SON DIRECTEUR
(poste à pourvoir pour la saison prochaine)
Merci d'adresser curriculum vitae détaillé et candidature manuscrite à
M. le Président du CAC
Centre d'Action Culturelle, BP 236, 25204 Montbéliard Cédex.
M. le Maire de Montbéliard
Hôtel de Ville, BP 287, 25204 Montbéliard Cédex.
M. le Directeur du Théâtre et des Spectacles
Ministère de la Culture, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
DÉPOT DES CANDIDATURES AVANT LE 20 JUIN 1990

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT
pour son siège d'Evry (Essonne)
recrute
un architecte-urbaniste
un géographe-urbaniste
un ingénieur environnementaliste
un ingénieur en conduite d'opération d'aménagement/construction
Adresser candidatures sous le nº 8915
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ
(proche banlieue Ouest de Paris)
recherche un

Ingénieur débutant

Attiré par le domaine des études de marché et dont les principales qualités sont la rigueur, l'organisation et le sens de la communication.

Il participera à l'ensemble des projets sous la responsabilité du Directeur technique du département.

Ses connaissances en informatique seront appréciées.

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

europ assistance

Chef de produit

Fiabilité, rapidité, qualité sont les impératifs quotidiens de nos interventions dans le monde entier. Créer, développer, gérer seront les vôtres. Au sein de la Direction Internationale, et en relation avec d'autres sociétés du Groupe, vous serez responsable de la gestion d'un certain nombre de contrats (suivi commercial, budgets...) et vous aurez un rôle de développement (recherche de clients, élaboration de nouveaux produits...). Diplômé d'une école de commerce, de type ESCAE, ayant une parfaite connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand, vous avez une première expérience de 3 ans acquise dans une Direction Internationale. Votre disponibilité, votre sens relationnel vous permettront d'être très vite opérationnel dans ce poste basé à Paris.

Merci d'écrire sous référence 899/1/M à A.L CONSEIL, 35 rue de Naples, 75008 Paris.

A.L conseil

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ 270 KF +

Constructeur informatique français, GIPSI a réalisé en 1989 un CA de plus de 29 millions de francs.

La confiance des grands noms de l'industrie et des services, une prévision de croissance de 100 % nous conduisent à rechercher aujourd'hui un Ingénieur Commercial confirmé.

De formation supérieure Bac + 3, + 4 de type école d'ingénieurs ou équivalent. Vous disposez d'une expérience de 4 à 5 ans acquise dans la vente de services ou de produits informatiques réussie auprès de Grands Comptes.

A la suite d'une période d'intégration, vos qualités relationnelles, votre sens de la négociation nous permettront de vous confier le développement et le suivi d'une clientèle de Grands Comptes, d'Universités et de Centres de Recherches.

Rattaché à notre Direction située en région parisienne, vous serez amené à effectuer des déplacements sur l'ensemble de notre territoire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à GIPSI
Direction des Ressources Humaines
2, bd Vauban - BP 268
78053 ST QUENTIN-EN-YVELINES

GIPSI

PRODUCTION DE FILMS PUBLICITAIRES

Chargé de développement H/F

Nous sommes une société leader dans le domaine de la production, la distribution et l'animation TV et Cinéma.

Aujourd'hui, nous créons un département spécifiquement dédié au marché publicitaire.

Agé d'environ 30 ans, votre expérience acquise si possible en agence de publicité ainsi que votre très grand intérêt pour la production vous permettront de développer avec succès notre clientèle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 78360 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

COURTIER D'ASSURANCES
situé à proximité de la gare St Laza[illegible]cherche dans le cadre du développement de [illegible] PORTEFEUILLE ASSURANCES des [illegible]ONNES

CHARGE DE CLIE[illegible]TELE

Rémunération motivante pour un ca[illegible]t rompu aux négociations de haut niveau et qui a [illegible] une première expérience de 3 à 5 ans en Compagnie o[illegible]tage.

Merci d'adresser dossier de cand[illegible]re avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s[illegible]érence nº 6789 à LEVI-TOURNAY ASSCOM 31, Bd Bonn[illegible]velle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Le Monde de la Fonction Commerciale

CABLETRON SYSTEMS

Cabletron Systems Inc.
est une société leader internationale qui produit et fournit le matériel nécessaire à la gestion de réseau.
Cette société américaine bénéficie d'une croissance rapide (CA de plus de 100 M$)
et désire poursuivre son expansion européenne.

Nous ouvrons une filiale en France, près de Paris, et nous recherchons des professionnels de haut niveau pour les postes clés suivants :

DIRECTEUR COMMERCIAL
CHEFS DES VENTES
VENDEURS/TÉLÉVENDEURS
INGÉNIEURS SUPPORT A LA CLIENTÈLE
INGÉNIEURS APRÈS-VENTE
DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Afin d'être considéré pour ces positions, il est essentiel d'avoir la connaissance et l'expérience d'IT et une expérience LAN ou WAN serait utile.
Excellente rémunération.
Si vous pensez pouvoir faire partie de notre succès, envoyez votre C.V. en anglais à l'adresse suivante :

Bernard R.J. Noble
European Operations Manager
CABLETRON SYSTEMS LTD
Network House
Newbury Business Park
London Road, Newbury
Berkshire RG13 2PZ
Tél. : (19-44) 635-580000
Fax : (19-44) 635-44578

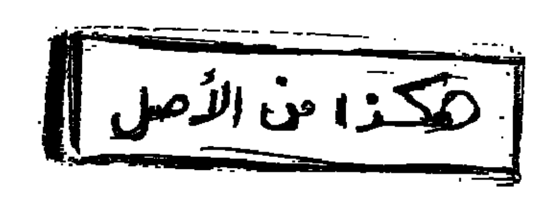
Nous commercialisons les données des satellites SPOT et sommes leaders mondiaux dans le domaine de la télédétection par satellite. Dans un contexte de fort développement international, nous recherchons un

RESPONSABLE DE ZONE MOYEN ORIENT

Vous aurez à promouvoir et vendre les produits SPOT soit directement auprès des administrations ou clients privés, soit au travers d'un réseau de distributeurs que vous animerez.
Autonome et rigoureux, de formation supérieure commerciale ou technique, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
Votre capacité d'analyse et de synthèse, votre expérience des marchés à l'export dans un domaine de Haute Technologie vous permettront de réussir notre développement sur cette zone.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à SPOT IMAGE, Service des Ressources Humaines, 16 bis avenue Edouard Belin, BP 4359, 31030 TOULOUSE CEDEX.

SPOT IMAGE



هكذا من الأصل



L'ATTRACTION LA PLUS SPECTACULAIRE D'EUROPE

Possédez-vous l'expérience nécessaire pour diriger nos opérations a l'échelle nationale?

© DISNEY

A 32 kilomètres de Paris, un grand rève est sur le point de se réaliser.

Euro Disneyland sera inauguré au printemps 1992 et sera prêt à recevoir 11 millions de visiteurs au cours de la première année. *Mais l'opportunité est déjà présente pour 3 professionnels accomplis du secteur des voyages dont la mission consistera à mettre en place les opérations de vente au niveau national pour les 6 hôtels du parc.*

Le Magic Kingdom Hôtel reflètera le charme et l'élégance de l'époque victorienne en Amérique. L'Hôtel New York, un hôtel de neuf étages, se composera d'une série de trois immeubles typiquement New Yorkais. Newport Bay Club a été construit dans la grande tradition des stations balnéaires de la Nouvelle-Angleterre. Sequoia Lodge rappelle les chalets rustiques des grands parcs nationaux américains. Hôtel Cheyenne transportera ses hôtes aux frontières du Far West. Hôtel Santa Fe offrira une vision des grands déserts du Nouveau-Mexique.

CHEFS DE VENTES RÉGIONAUX

Paris • Londres • Francfort

Votre rôle dans l'une de ces trois positions clés consistera à diriger le développement d'un plan commercial global et de le mettre en marche. Vous serez en contact permanent avec tous les départements d'Euro Disneyland; votre travail comportera de nombreux déplacements, et un stage de formation en Floride.

Ceci est certainement l'opportunité la plus fascinante et la plus stimulante jamais offerte à votre carrière et vous aurez besoin des meilleurs références possible pour réussir. Bilingue français-anglais, vous devrez posséder 5 ans d'expérience de la vente dans tous les domaines du voyage. L'expérience de l'organisation de conférences, voyages d'entreprise et de forces de vente est un avantage additionnel. De nombreuses relations dans ce milieu et une connaissance des voyages organisés à tous les niveaux sont des qualités essentielles. De préférence vous aurez un diplôme de type Ecole Superieure de commerce ou équivalent.

Les plans de développement pour Euro Disneyland sont prévus jusqu'en 2017. Les perspectives de promotion à long-terme sont superbes.

Si vous etes intéressé par cette unique proposition, veuillez envoyer votre C.V. au Chef du Personnel, Euro Disneyland S.C.A., B.P. 110, 94350 Villiers-Sur-Marne, France.

Une sérieuse invitation à partager l'amusement. **Euro Disneyland S.C.A.**



Nous sommes le premier Parc d'Expositions français et nous recherchons notre :

Directeur du développement

H/F

VOTRE MISSION :
- Optimiser quantitativement et qualitativement la commercialisation de notre espace,
- Mettre en oeuvre une stratégie prévisionnelle sur l'évolution du besoin des clients.
- Organiser la succession de manifestations.
- Proposer à la Direction Générale une politique globale à moyen terme,
- Animer l'équipe de 30 professionnels.

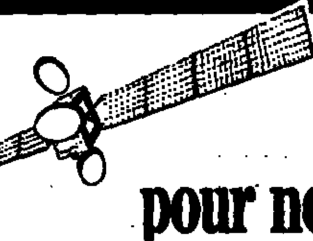
VOTRE PROFIL :
- Vous avez entre 35 et 40 ans, une formation supérieure H.E.C., Sciences Po. ou similaire et une expérience de direction réussie du type Direction des Ventes chez un promoteur immobilier ou Responsable Marketing, Développement et Gestion d'un groupe hôtelier.
- Votre charisme, votre sens relationnel vous permettront de négocier à tout niveau. Vous vous verrez confier un centre de profit important où vos qualités de gestionnaire et d'organisateur seront déterminantes.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. DD/50290/C1 à notre Conseil P.G. Consultants - 9/11 rue Benoît Malon - 92150 Suresnes.

PG Consultants

ANGERS BORDEAUX NANTES PARIS RENNES TOULOUSE TOURS

Un patron pour notre filiale Française



Epaulée par des entreprises internationales prestigieuses, LOCSTAR a pour vocation de mettre en œuvre et commercialiser les services d'un réseau européen de radio-localisation et de radio-messagerie par satellites, destinés aux transports terrestres, maritimes et aériens. Dotée des moyens nécessaires, Locstar engage maintenant la mise en place de son réseau commercial en France et en Europe.

Devant le succès confirmé de ce système de communication, notre Directeur Commercial recherche dès à présent le patron de la filiale française. Chargé de créer cette structure, vous en assurerez la mise en place et le développement en menant votre action commerciale auprès d'une clientèle de transporteurs ou d'affréteurs de haut niveau. Responsable à part entière de votre unité, vous serez également responsable de sa rentabilité.

Ce poste stimulant s'adresse à une personnalité autonome et dotée d'un grand dynamisme commercial, capable de développer et gérer un centre de profit. Agé de 30/40 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieurs, vous avez acquis une expérience significative du développement d'une entité commerciale et vous connaissez bien le monde du transport. Le poste est basé à Evry puis à Marseille.

Notre Conseil, Thierry de Carné étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous réf. M/103 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche pour son réseau d'Agences de la région parisienne

ATTACHÉS COMMERCIAUX ENTREPRISES

25/30 ans. Expérience 2/3 ans dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite, Curric.-Vitæ, photo et prétentions, sous référence 58.606, à ***PUBLICITE ROGER BLEY,*** *101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui tranmettra.*

FORMATION PROFESSIONNELLE

DES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES D'EXCELLENCE POUR LES INGENIEURS DE DEMAIN.

PROMOTIONS 90-91

6 MASTERES SPECIALISES
accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles

- **MS Ingénieur d'Affaires Européen** (Rennes)
- **MS Réseaux et Systèmes d'Information Multi-Média** (Rennes)
- **MS Électromagnétisme et Conception de dispositifs micro-ondes** (Rennes et Brest)
- **MS Image et Intelligence Artificielle** en association avec III (Brest)
- **MS Signaux et Communications** (Brest)
- **MS Génie Logiciel et Temps Réel pour l'Informatique Industrielle** en association avec III (Brest)

- **ADMISSION** : Bac + 5 (Jeunes Diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs, DEA, DESS, Doctorat) ou cadres en activite (congé de formation, contrat de qualification)
- **SÉLECTION** : sur dossier et entretien avec un jury
- **INSCRIPTION** : avant le 15 juin 1990
- **RENSEIGNEMENTS** : Jacques LEROY ☎ 98 00 13 30

SUP TELECOM BRETAGNE
MASTERES

École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne
BP 832 - 29285 BREST Cedex - ☎ 98 00 11 11

EXPERT EUROPEEN EN FORMATION

UN NOUVEAU MÉTIER

Le Département d'Education Permanente de Paris-Dauphine inaugure un cycle de Formation professionnelle supérieure "Expert Européen en Formation".

L'objectif vise a étendre aux situations communautaires le champ d'application des compétences-clés des professionnels de la formation : analyse des situations, conception et mise en oeuvre de projets, conseil et partenariat.

Durée : 1 an à temps plein.

Sanction : Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes **(DUFA)** mention "Expert Européen en Formation".

Conditions requises :
- *Diplôme de 2ème cycle ou équivalent*
- 3 années d'expérience professionnelle dans le champ de la formation des adultes
- Connaissance de deux langues étrangères dont l'anglais parlé et écrit

Date limite de dépôt des dossiers : 30 juin 1990

Renseignements et retrait des dossiers - Michèle Marchand *- Tel. : 47.27.28.37 - Place du maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16*



EXPERTISE EN INFORMATIQUE DE GESTION

DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

- ***FORMATION*** : 11 mois dont *un stage de 2 mois en entreprise* : cursus pluridisciplinaire d'informatique et de gestion conduisant aux *fonctions de chef de projet*, consultant ou concepteur de systèmes d'information (ouverte aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation).
- ***ADMISSION*** : Bac + 4 et expérience professionnelle.
- ***SÉLECTION*** : juin 1990
- ***INFORMATION*** : Brigitte VICTOIRE Tél. (1) 47 27 27 04 U.F.R. Informatique de Gestion.

Piloter. LA DECISION



Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cédex 16

Vous êtes diplômé(e) Bac + 4 ans en Economie, Droit, Langues, Sciences, Pharmacien, Médecin, ou Grandes Ecoles,

SOJUFI INTERNATIONAL

vous donne l'opportunité d'obtenir un emploi de responsabilités dans une grande entreprise, après avoir suivi, en alternance, une formation de 3ème cycle gratuite et rémunérée :

Master de Gestion Internationale du Personnel

Envoyer CV à : SOJUFI-INTERNATIONAL 28 rue du Plateau 75019 PARIS



SSII EN EXPANSION

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

Bac scientifique et +

pour

INTÉGRATION DANS NOS ÉQUIPES INFORMATIQUES

après une formation sur gros système (IBM 3090, télétraitement, base de données)

Contacter SECILOG - 42-93-61-00.

Le Monde des Cadres

RECHERCHONS

Directeur/trice

pour village de vacances situé dans le Var.
Expérience et forte motivation requises.
Envoyez lettre manuscrite + c.v. + photo.

Ecrire sous le nº 8913
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA FONDATION ROYAUMONT
Etablissement culturel (35 km nord de Paris)
recrute son

RESPONSABLE TECHNIQUE

Animant une équipe de 9 personnes, il organise et gère la logistique, assure la mise en œuvre des moyens matériels nécessaires aux activités de la Fondation, suit les programmes de travaux et restauration des bâtiments (classés).

25/35 ans environ, avec une expérience équivalente exercée dans un monument historique, un équipement culturel ou dans l'hôtellerie. Il possède le sens de l'organisation et des qualités de communication.

Envoyer lettre + c.v. + photo + prétentions au Directeur administratif et financier, Fondation Royaumont, 95270 Asnières s/Oise.

AGENCE DE DESIGN ET ÉDITION

RECHERCHE

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

(Secrétariat TTX, suivi de dossier, suivi de fabrication).
Formation supérieure, expérience appréciée.

Merci de faire parvenir vos c.v., photo et prétentions à :
CONTOURS SOFT DESIGN
302, rue de Charenton
75012 PARIS.

Association de formation recherche

RESPONSABLE DE FORMATION

pour diriger, coordonner, gérer CFI et PAIO. Statut contractuel et communal.

Env. c.v. et prétentions à :
M. le Directeur de l'AISJR
24, rue Edouard-Beaulieu,
93110 Rosny-sous-Bois.

ORGANISME DE FORMATION (petite structure) recherche

AIDE-COMPTABLE

à mi-temps
Sortir bilan
CCMC et informatique.

Adr. lettre manuscr. et c.v. à M. le Directeur — GIFCTF
90, rue Lafayette, PARIS-9e.

Vous qui êtes à la recherche d'une première expérience valorisante

la Ville Nouvelle de ST-QUENTIN-EN-YVELINES (125 000 habitants)
vous attend pour contribuer à son développement

LA DIRECTION FINANCIÈRE recherche

3 COLLABORATEURS CADRES A (H/F)

pour la mise en place d'une nouvelle stratégie de gestion des finances locales.

1 COLLABORATEUR CADRE A (H/F)

pour définir et gérer la fonction achats.

Adresser lettre et c.v. détaillé à :
Monsieur le Président du S.A.N. - B.P. 46,
78185 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

I.N.R.A.

CLERMONT-THEIX recrute

ATTACHÉ SCIENTIFIQUE

sur contrat (3 ans) pour faire une thèse d'université.
Niveau requis DEA neurophysiologie.
Dépôt des candidatures avant le 25 MAI 1990.
Cont. : L. Mioche, 73-62-41-48.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche collaborateurs (trices)
Bon niv. de culture générale pr poste à caract. commercial (pas de porte-à-porte).
— Formation assurée ;
— Rémunération très motivante comportant un minimum de garant. ;
— Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. : 47-54-99-18.

Importante association nationale du secteur sanitaire et social recherche un ou une :

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Chargé(e) du suivi des instances statutaires et de l'information interne.

Niveau BAC + 4
Bonnes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse exigés.

C.D.D. pour remplacement congé maternité.
Minimum 6 mois à partir du 1er juillet 1990.

Envoyer lettre manusc., C.V. + photo et prét. au DG UNAADMR,
184 A, rue du Fg-St-Denis,
75010 PARIS.

Ecole d'ingénieurs à ROUEN recrute
Pour son cycle ingénieur

INGÉNIEURS DE LABORATOIRE

• Pour postes permanents, formation initiale, continue et contrats industriels.

DOMAINES : microprocesseurs, automatique, robotique, électronique, informatique (langage C, conduite de projets, réseaux).
FORMATION : Ecole d'ingénieurs et/ou doctorat. Début. ou quelq. années.

• Pour son cycle préparatoire

ENSEIGNANTS VACATAIRES

en électricité, mécanique, expression, analyse.
FORMATION : CAPES, agrégation, doctorat.

Adr. c.v., lettre manuscrite et photo s/réf. 95.62 à :
EUROMESSAGES - B.P. 80
92105 Boulogne qui transm.

Ecole privée rech. pour ses classes prépa. profs : maths, physique, chimie, français, anglais, espagnol, allemand, agrégés de préfér.
Envoyer c.v. à : Cours EGSH, 24, rue Charcot, PARIS 13e.

Fédération départementale ADMR de l'EURE-ET-LOIRE recrute son

DIRECTEUR

Profil exigé :
— Bonne connaissance des secteurs associatifs social et sanitaire.
— Motivé pour travailler avec des bénévoles : animateurs de réunion.

Formation gestion ressources humaines
BAC + 4 ou expérience similaire.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à
Mme Elisabeth GAUDRON, Présidente,
8, av. de la Chapelle,
28390 TOURY.

LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son C.F.P.P. un(e)

ANIMATEUR(TRICE)

EN COMMUNICATION ET RESSOURCES HUMAINES

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (maîtrise de psychologie, maîtrise sciences et techniques, communication...).
Au-delà de vos diplômes, nous prendrons en compte votre expérience pédagogique auprès d'adultes en formation professionnelle.
Salaire mensuel brut : 8 851 F × 13,66 en début de carrière et 12 391 F × 13,66 en fin de carrière. Avantages sociaux. Renseignements auprès de Mme SEGOL, tél. 42-85-71-30, poste 204.
Candidatures à adresser à C.R.A.M.I.F., service du personnel,
17/19, rue de Flandre,
75954 Paris Cedex 19.

ACUTRONIC-FRANCE recherche

1 TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Périphériques ordinateur, bonnes qualifications [illegible] possibilité formation complémentaire. Bon niveau rémunération. Adres. C.V., photo + prétent. à M. POMMIER, ACUTRONIC, BP 64,
78340 LES CLAYES-S/BOIS.

START HERBST 1990
Führendes deutsches Dienstleistungsunternehmen sucht für die Gründung und den Aufbau der französischen Zentrale :
VERKAUFS-LEITER
Wir denken an eine dynamische Führungskraft, die in der Lage ist, eine erfolgreiche Verkaufsmannschaft aufzubauen und motivierend zu leiten. Von der deutschen Muttergesellschaft wird jede Unterstützung gegeben, um das in Deutschland seit Jahren erprobte Marketing sinnvoll zu adaptieren.
Das Einkommen liegt bei ca. FF 50.000/Monat. eine Unternehmensbeteiligung ist gegebenenfalls möglich.
Wenn Sie diese anspruchsvolle Aufgabe reizt, dann senden Sie Ihre kompletten Bewerbungsunterlagen an die von uns beauftragte Agentur :
FRAMAR INTERNATIONAL, Herrn Stassart, Dép. P 1,
13, rue de Belzunce,
75010 Paris.
Telefonische Auskünfte können nicht erteilt werden.
Traduction sommaire :
Société allemande cherche pour la création de son siège en France
SON DIRECTEUR.
Personnalité forte et dynamique capable de motiver une équipe de vendeurs.
Rémunération : environ 50 000 F/mois.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne cherche

SON RESPONSABLE D'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

SALAIRE : 200 KF

PROFIL DE POSTE :
H/F de + de 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (gestion commerce) ; une expérience active de la formation initiale ou continue ; la connaissance de l'anglais ou autre langue communautaire. Outre des capacités d'initiatives, notre responsable sera avant tout dynamique et disponible.

Envoyer C.V. + lettre + photo à la C.C.I.E.
6, cours Monseigneur-Roméro
91025 Evry Cédex.

ORGANISME DE FORMATION (petite structure) recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour création et mise en place de son logiciel : Novel, MS DOS, Microsoft, Word IV, contrat de 6 mois.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. le Directeur GIFCTE
90, rue La Fayette, 75009 Paris.

ETABL. PRIVÉ CATHOLIQUE S/CONTRAT, 1 H DE PARIS

cherche rentrée 90

PROFESSEURS

ANGL., ESP., MATHS, SC. PHYS., COMMERCE INTERNATIONAL.
Adresser lettre + C.V. + photo sous nº 8910.
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

VILLE DU HAVRE (SEINE-MARITIME)
200 000 HABITANTS
recherche

1 INGÉNIEUR

pour son laboratoire municipal d'hygiène.
Vos atouts :
— ingénieur chimiste (INSA, ENSI) ou de formation universitaire (DEA, doctorat) ;
— expérience des techniques instrumentales de laboratoire.
Motivé pour travailler selon les procédures de la qualité.
Dynamique.
Nos valeurs :
— un service public de qualité ;
— une compétence scientifique ;
— un sens de la solidarité ;
— un esprit d'entreprise.
Nos missions :
— mission de service public, sur l'environnement et la santé ;
— contrôle réglementaire relevant de la protection de l'environnement et du consommateur ;
— autocontrôle, expertise, étude ;
— information, conseil ;
— promotion et développement des connaissances ;
— aide à l'entreprise.
Notre offre :
Poste d'ingénieur chimiste dans notre laboratoire municipal d'hygiène au sein d'une équipe dynamique de 25 personnes.
Rémunération : salaire brut annuel de début : 146 395 F (primes et indemnités comprises).
Recrutement par voie de mutation, détachement ou en qualité d'auxiliaire.
Les candidatures, lettre manuscrite + C.V. sont à adresser jusqu'au 31 juillet 1990 à M. le Député Maire du Havre, bureau de gestion des emplois et des carrières, BP 51, 76084 LE HAVRE CEDEX.
Pour tous renseignements complémentaires, contacter Monsieur le Docteur CHARRIFRE.
Tél. : 35-21-12-74.

L'Association BEAUVAIS MÉDIA

recherche

UN JOURNALISTE PROFESSIONNEL

chargé d'animer le service télématique de la Ville de Beauvais et de réaliser divers travaux journalistiques.

Adresser CV détaillé et photo avec prétentions à :
Beauvais Média
BP 330
60021 Beauvais Cedex.

MAIRIE DE SAINT-DENIS (SEINE-SAINT-DENIS)
92 000 HABITANTS
RECRUTE

SON ARCHIVISTE MUNICIPAL

gestion des archives communales avec un important fond historique. Secrétariat du Centre d'histoire de la ville.
Diplômes :
— diplôme d'archiviste paléographe ou licence d'archivistique ;
— licence et diplôme de documentation (DUT, INTD) ou : maîtrise de documentation (Paris-8e) ou : DESS d'archivistique.

1 COMMIS TERRITORIAL

pour la direction Propreté espaces verts. Envoyer C.V. et candidature à
Monsieur le Député Maire,
2, place Victor-Hugo,
93200 SAINT-DENIS.

VILLE CLASSÉE
40 à 80 000 habitants
BANLIEUE SUD PARIS
Recrute pour son service municipal de la jeunesse

RESPONSABLE H/F EMPLOI FORMATION

Mission :
Contact et suivi des jeunes et de l'évolution du dispositif de formation des 16/25 ans. Concertation et négociation avec les partenaires.

Profil :
Expérience de la fonction et/ou connaissances des secteurs socio-éducatifs. esprit d'équipe, environnement S.M.I.

Envoyer votre dossier de candidature sous réf. 341 à :
SIGMA DÉVELOPPEMENT
17/19, rue des Envierges
75020 PARIS.
Confidentialité assurée.

Recherche

MÉCANICIEN MOTO

Expérience
Tél. : 46-06-93-24

REPRÉSENTANT

Secteur photocopieurs, rég. parisienne, possibilité association. Tél. : 39-81-39-74.

LA FÉDÉRATION LÉO-LAGRANGE ILE-DE-FRANCE
recrute

ANIMATEURS PERMANENTS

Secteur social et culturel

DIRECTEURS D'ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER

Lettre + C.V. à
Léo-Lagrange IDF,
32, av. Carnot,
94230 CACHAN sous réf. AD.

ENTREPRISE DE MAROQUINERIE

RECHERCHE

SON CHEF DU PERSONNEL

Effectif général 300 personnes
EXPÉRIENCE INDISPENSABLE

Adr. lettre de candidature avec c.v. et prétentions à :
DIRECTION GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ A.R.C.O.
Av. AUGUSTE-SUTTER
86101 CHATELLERAULT.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES

recherche

CADRE FINANCIER DÉBUTANT

DIPLOMÉ D'ÉCONOMÉTRIE

Env. c.v. à DR. GESTION
10, rue de Louvois
75002 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous recherchez
UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

— *ayant 15 ans d'expérience en Gestion, Droit Social, Droit Foncier, Expropriation ;*
— *connaissant les milieux administratif, para-public, judiciaire ;*
— *familier de la bureautique ;*
— *mobile géographiquement.*

Ecrire sous nº 8918
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Puisque Nous sommes Nés pour être Européens, Soyons-le Ouvertement !

SPECIALISTE EN COMMUNICATION

Dimension européenne — 31 ans
Quadrilingue (All., Fr., Ang., Nl.) — Diplômé du supérieur
5 ans d'expérience dans l'Edition et la Publicité

Ecrire sous référence : 8901
Le Monde Publicité — 5, rue Monttessuy — 75007 Paris

Pour qu'Ensemble nous Ouvrions l'Europe à nos Projets.

Dame 56 ans, bonne présentation, sérieuses références, cherche emploi mi-temps dame de compagnie ou aide à personnes âgées sur Paris.
Tél. : 69-45-52-68.

AVOCAT SUISSE CINÉASTE 34 ans, polyvalent, étudie toute propos. concernant la production, distribut. ou autres activ. ALLEMAND, FRANÇAIS, ANGL. et ESPAGNOL COURANTS. Tél. : 43-35-28-13.

PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES qualifié (12 ans d'expérience) cherche emploi à PARIS pour la rentrée 90.
Tél. : (1) 45-57-49-23.

CADRE DE BANQUE 20 ans exp., diplômé IAE-ITB, rech. poste à respons. Ecrire sous le Nº 8902
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Chauffeur, maître ou direction, excellente présentation, sérieuses réf., 40 ans.
Tél. : (1) 42-88-82-07.

JOURNALISTE ALLEMANDE trilingue, 29 ans, expér. agence, quotidien, presse instit., cherche emploi ou collaboration libre dans service de presse, radio en Languedoc-Roussillon.
Tél. : 67-92-26-13.

J.H. 23 ans, diplômé école journalisme, recherche emploi dans audiovisuel.
Tél. : 47-26-35-46.

Assistante de direction bilingue anglais. 37 ans, bac + 4, 15 ans d'expérience, rigoureuse et dynamique. Cherche poste à responsabilité, statut cadre dans entreprise performante.
Ecrire sous le Nº 6043
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 30 ans, 3e cycle d'anglais. Expérience en agence de publicité et support cherche poste à responsabilités dans un service information/relations extérieures/promotion.
Ecrire sous le nº 6042
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire de direction, expériences direction générale PME, gestion du personnel, logiciels traitement de texte, organisée, sans relationnel, disponible, notions anglais, italien, recherche poste d'assistante sur Paris ou r.p. (95, 92 ou 78). Téléphoner au 34-11-14-01.

J.F. 26 ans DESS DROIT AFF. et fisc, 2 ans d'exp. rech. poste juriste cabinet ou entreprise en DROIT AFFAIRES/SOCIÉTÉS.
Tél. soir : 45-28-81-44.

J.H. 35 ans, maîtrise lettres modernes, exp. de l'enseig. ts niveaux (université, BTS, formation pour adultes), ch. poste enseignement ou autres domaines. Etudie ttes proposit. Tél. : (16) 32-38-05-79.

FRANCE-ALLEMAGNE
33 ans, parfait. bilingue + l'anglais, installé en RFA depuis 83. DEA éco. ment TB + 3 ans d'expé. dans le + grand groupe de presse éco. en RFA. Désire se réorienter dans le commerce international.
Cherche une société solide avec filiale en RFA.
Ecrire sous le Nº 7123
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune Français vivant en Allemagne, étudiant en économie, cherche contact avec des firmes françaises pour les représenter en Allemagne de l'Est.
M. Stephen Shaker Schmidt.
Marbachweg 360
Francfort 6000 Allemagne.

J.F. multilangues ch. à utiliser intelligemment son bilinguisme all./franc., ses connaiss. en angl., portug., ital., espagn. et sa facilité à communiquer.
Ecrire sous le nº 6044
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 36 ans

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue anglais, libre de suite, 14 ans d'expérience, recherche emploi dans le commercial, région EVRY (91).
Ecrire sous le nº 7110 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

15e arrdt

Marché immob. des notaires CHAMP-DE-MARS
SUFFREN Nº 92
5 pces, 4e ét., 154 m²
+ 2 services par notaire.
42-66-43-07. Réf. BR.

16e arrdt

16e ARRDT. 200 m²
PRIX : 6 100 000 F.
J.M.G. 30-64-65-65.

92 Hauts-de-Seine

POUR INVESTISSEURS
17 800 F le m², studio résidentiel. 580 000 F.
Puteaux, près quartier d'affaires de la Défense.
SIREL : 45-63-32-04.
FAX : 45-63-81-02.

NEUILLY
BD MAURICE-BARRÈS
Pptaire vend prestigieux appart. Dernier ét. 70 m².
3 700 000 F. 47-22-17-18.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces Paris.
Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Sans commission NEUF résid. MANIN-CHANTECOQ. Libre 133/139, rue Manin. Libre de suite. 2 pièces, 50 m² : 4 625 F. 3 pces, 66 m² + balc. 9 m² : 5 948 F. cave + charges comp., chauff. indiv. électriq.
Appart témoin ouvert : lundi, merc. et samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Rens. : 45-65-37-02 h. de b.

Rep. bail appart. F3 disp. 1er juin ds immeuble anc., tt confort, 5e ét., ss ascenseur Paris-12e ps DUGOMMIER. 4 700 F cc.
Tél. : 43-45-02-52

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons
LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing pour clientèle de société.
47, rue Vaneau Paris 7e.
42-22-14-61 ; 42-22-24-66.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
Rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GRANDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 P.
42-80-20-42.

maisons individuelles

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison, 170 m² habitables + grenier aménageable. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin. Grange. Prix : 555 000 F.
Tél. : (16-1) 42-57-78-62.

fermettes

Vds FERME LANDAISE EN PIERRE, entièrement rénovée sur 1 200 m². département 40, 15 km océan, cuisine américaine, salle à manger 45 m², salon, cheminée, garage, 4 ch., w.-c., s. d'eau, surface 180 m². 595 000 F.
Tél. : (16) 58-57-47-13.

viagers

Libre Charenton, près Mº Bel imm. 4/5 p., cave, box, fme 78 ans. 850 000 F cpt + 10 000 F/mois bel jusqu'en 1991. F. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
Adresse de prestige à Paris. A vendre 220 m² de bureaux climatisés, luxueusement aménagés + 2 chambres de service + standard téléphonique 8 lignes groupées. Visite sur rendez-vous. Téléphoner heures de bureau au : 42-50-39-18.

Locations

SIÈGE SOCIAL
Bureaux équipés tous services démarches RC-RM
SODEC SERVICES
CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81.

A partir de 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM 42-67-05-99.

Domiciliation bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
bureaux, secrét., tél., télex, fax
domicile : 170 à 390 m²
CIDES 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL RC RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Vends cause retraite, pas-de-porte avec mur 220 m², large façade face à port de plaisance en pleine expansion, dans ville moyenne de Charente-Maritime.
Tél. h. bur. : (16) 46-99-04-41
domicile : (16) 46-99-63-18.

boutiques

Ventes

(3e) MAGASIN et APPT 203 m², 9 100 000 F.
J.M.G. 30-64-65-65.

SECRÉTAIRES

ORGANISME PUBLIC
recherche
Secrétaire de Direction

Parfaitement bilingue anglais-français pour assurer secrétariat particulier d'un haut responsable.

La candidate, titulaire d'un BTS secrétariat, aura acquis quelques années d'expérience dans une fonction similaire.
Elle sera disponible, habituée aux contacts de haut niveau, bien organisée.
Possibilité de logement dans des conditions intéressantes.

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous nº 8911.
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

VOSSEN FRANCE FABRICANT ÉPONGE
recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE BILINGUE ALLEMAND

Expérience et connaissances informatiques indispensables.
Poste à pourvoir immédiatement.
Adresser C.V. à : VOSSEN FRANCE
Tour de bureaux Rosny 2
93118 Rosny-sous-Bois. Tél. : 48-55-95-09.

Société de Conseil cherche

SECRÉTAIRE STÉNO PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

Déjà expérimentée, vous avez 25/30 ans env.

Rigueur, sens du contact, bonne présentation et disponibilité rapide sont vos principaux atouts.
Merci de téléphoner rapidement ou d'envoyer c.v. complet, photo et lettre à : Alain TRAMOND,
M.C.S. & ASSOCIÉS
9, rue Richepanse.
75008 PARIS.
Tél. : 42-60-27-77.

capitaux propositions commerciales

Sté guadeloupéenne de préparation de spécialités antillaises (rens. et détails sur demande), ch. distributeur de ses produits en Métropole : M. ALEXIS Patrice, 18, résid. les Pervenches, 97160 MOULE, Guadeloupe.
Tél. : 19-590-23-20-98
19-590-83-83-17.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

COUPÉ GHIA 2000 noir et blanc, automat., 06/78, impec., intér. bois. 40 000 F.
Bur. 45-56-12-56
soir 48-41-06-94.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET. ACHAT OR. Actuellement 20 % de réduction. Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Informatique

Vend, remise jusqu'à 35 %. PC et autres dont portatif Compaq Toshiba... Garantie HT + TVA.
Tél. : 47-55-84-15.

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du vidéo-disc en v.o. à Paris.
Ouvert ts les jours.
25, bd de la Somme, 75017. Tél. : 42-67-76-27.
42-67-76-17.

Jeune fille au pair

Au pair 1 an, R.F.A., M. Bauer, Barbara-Strasse 6, 661 Lebach 8.

Stages

IRLANDE
DU 18-07 AU 01-08
Laissez partager à vos enfants (8-16 ans) la vie traditionnelle d'une famille sélectionnée.
COURS ET ACTIVITÉS MULTIPLES.
Prise en charge en France et assistance permanente pendant le séjour.
T. : 47-74-11-57.

Vacances Tourisme Loisirs

Part. loue Var, 15 km de St-Tropez, maison provençale équipée, séjour 30 m², 4 chbres, terrasses, jardin, belle vue sur mer, plage à 5 mn à pied, commerces à 5 km. Du 9 au 30 juin : 13 500 F. Juillet : 28 000 F possib. à la quinzaine. Tél. : 45-34-76-30.

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT (Hérault), maison de caractère, tt cft, 3 p. dont 2 chbres, possib. coucher 6 pers., prox. baignade 7 000 F par mois, possib semaines. Juin, juil., août, sept.
Tél. : (1) 42-72-12-56.

HOME D'ENFANTS VACANCES D'ÉTÉ
HAUT-DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov., au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec s.d.b., w.-c. Activités avec moniteur : poneys, VTT, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environn.
Tarif tt compris 1 800 F/semaine par enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51
Le Crêt-l'Agneau
La Longeville
25650 MONTBENOIT

SETE, sur la Corniche, 2 P., loggia + terrasse 35 m², vue mer, dans résidence. AOUT
Tél. : 69-01-08-05

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

A la conférence mondiale de Bergen

Etats et industriels refusent de prendre des engagements précis pour une politique de l'environnement

La deuxième conférence de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement s'est achevée récemment à Bergen, en Norvège sans que les trente-quatre pays membres se soient mis d'accord sur des objectifs datés et chiffrés.

BERGEN

de notre envoyée spéciale

« *L'ère des conférences rhétoriques est révolue. Il faut maintenant des actes* », avait affirmé dans son discours M. Carlo Ripa di Meana, commissaire de la CEE pour l'environnement. « *L'action tout de suite !* » exigeaient dehors sur des banderoles les manifestants qui ont brocardé le « *bla-bla-bla* » des participants à la conférence, intitulée « Notre avenir à tous ». Et il est vrai que le document final n'est pas allé jusqu'à fixer des objectifs datés et chiffrés.

La réticence des Etats-Unis à prendre des engagements internationaux aura été un obstacle majeur sur trois questions clés : la « stabilisation » au niveau actuel d'ici à l'an 2000 des émissions de dioxyde de carbone et des gaz provoquant l'effet de serre, les ressources additionnelles pour les pays en voie de développement et l'adoption du « principe de prévention », selon lequel l'absence de preuves scientifiques ne doit pas empêcher des mesures concrètes pour « *anticiper, prévenir et combattre* » la dégradation de l'environnement.

Au terme de négociations orageuses sur la limitation des émissions de CO_2, question symbole de Bergen, les engagements pris sont restés très vagues. « *La plupart des pays de la région européenne estiment qu'une stabilisation, au plus tard en 2000 au niveau actuel doit être un premier pas* », indique seulement la déclaration, qui rappelle aussi que les pays industrialisés sont convenus de « *stabiliser ces émissions dès que possible* » à des niveaux qui seront définis par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la deuxième conférence mondiale sur le climat en novembre prochain à Genève. Certains ont trouvé bien insuffisante cette formule, les Nordiques en particulier.

« *Les pays industrialisés étant responsables de près de 70 % de la consommation mondiale d'énergie primaire et de combustibles fossiles, c'est à eux qu'incombe en grande partie l'obligation de limiter ou de réduire les émissions de gaz produisant l'effet de serre* », reconnaît la déclaration des trente-quatre, ce qui ne signifie pas que tous les Etats soient d'accord sur les sacrifices qu'implique la reconnaissance de cette responsabilité.

Un forum de deux jours organisé par la Chambre de commerce internationale, dont le président actuel est le tout-puissant industriel et banquier suédois M. Peter Wallenberg, a réuni quelque cent soixante-dix patrons de sociétés multinationales (Electrolux, Henkel, IBM, Shell, BP, Norsk-Hydro notamment) et même des japonaises comme Mitsubishi et Tokyo Electric Power. Les industriels ont affirmé qu'« *ils ne voient pas d'incompatibilité mais au contraire un objectif commun entre un bon environnement et la bonne marche des affaires* ».

La charte que la Chambre de commerce internationale doit présenter à la conférence mondiale de l'industrie sur la gestion de l'environnement en avril 1991 à Rotterdam donnera un « *cadre de directives concernant l'action individuelle des entreprises* ». Encore faut-il que le souci de l'environnement soit présent à tous les niveaux des entreprises. Et de toute façon, les dirigeants d'entreprise posent une condition à l'efficacité de leur action en priant les gouvernements « *de définir une perspective à plus longue échéance et de viser à donner une plus grande stabilité aux réglementations pour faciliter la planification industrielle à long terme* ».

FRANÇOISE NIETO

« La France doit passer d'une écologie de pétition à une écologie de gestion », estime M. Roger Fauroux

LYON

de notre bureau régional

Le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Roger Fauroux, a présenté, samedi 19 mai à Lyon, les grandes lignes des actions qu'il propose de mettre en œuvre dans le cadre du plan national pour l'environnement demandé par le premier ministre. Il avait choisi un des sites industriels de la société Atochem, filiale d'Elf-Aquitaine, situé à Pierre-Bénite (Rhône). C'est sur ce site de trente hectares qu'Atochem produit, entre autres, les CFC (chlorofluorocarbones) utilisés dans les aérosols, les circuits du froid, la fabrication des mousses ou encore les solvants. Des gaz qui sont des poisons pour ce bouclier atmosphérique que constitue la couche d'ozone. Atochem a annoncé, il y a quelques mois, qu'elle était en mesure de mettre sur le marché l'*hydrofluoroalcane* (HFA) dont les usages sont, pour une part, comparables aux CFC les plus utilisés, mais dont les effets sur l'ozone sont réduits de 95 % au moins.

M. Fauroux, dont l'objectif est de « *mettre l'industrie au vert* », ne souhaite pas recourir à la manière forte. Pour le ministre de l'industrie, c'est affaire de « *concertation* » et de « *coordination* » plutôt que de « *coercition* ». L'enjeu étant de définir des « *processus productifs nouveaux plus respectueux de l'environnement* », il faut, selon le ministre, « *motiver les responsables et non pas les dissuader d'investir ou les pousser à se délocaliser par une contrainte inappropriée* ».

A partir de ces orientations générales, la *charte de l'environnement dans l'industrie* définit trois priorités d'action. La première tend à « *accroître davantage les connaissances et développer la formation* ». La seconde priorité consiste à mettre en oeuvre un programme global d'innovation et de promotion des technologies de l'environnement : ainsi, les PMI seront mises dans le coup : crédits plus importants à l'Anvar en 1991 et 30 millions de francs réservés pour un concours d'idées sur les technologies industrielles.

La troisième action portera davantage sur le long terme : elle permettra de développer des « contrats de progrès » sectoriels. M. Fauroux, souhaite notamment une « *adaptation de notre législation afin de permettre le stockage souterrain des déchets industriels* ». Autant de mesures qui doivent permettre aux industriels, soutenus par l'Etat, de « *faire passer la France d'une écologie de pétition à une écologie de gestion* », a conclu le ministre.

BERNARD ELIE

Allié à Paribas

Dassault renoue avec la banque

Le groupe Dassault a annoncé, lundi 21 mai, une prise de participation de 40 % dans le capital de la Banque parisienne internationale (BPI), un établissement financier situé dans le giron de Paribas.

Le capital de la BPI (100 millions de francs) est désormais réparti entre Paribas (46 %), qui demeure le plus gros actionnaire, le groupe Dassault (40 %) et M. William Kazan, son actionnaire fondateur (14 %).

Cette prise de participation marque la volonté de la famille Dassault de persévérer dans le secteur de la finance. Jusqu'à la nationalisation de 1982, le groupe Dassault était associé avec M. Jean-Marc Vernes dans la banque Vernes. Peu après, elle a racheté, avec lui, la Banque du Marais. M. Laurent Dassault, qui a quitté la Banque du Marais sera désormais directeur général de la nouvelle entité.

La BPI, qui s'est orientée depuis peu vers la gestion de fortunes a dégagé un produit net bancaire de 21,2 millions de francs en 1989. Son total de bilan a atteint 1,15 milliard de francs.

NEW-YORK, 21 mai ↑

Nouveau record

Un nouveau record est tombé lundi à Wall Street grâce à une *hausse* de près de 1 % dans un marché actif. L'indice Dow Jones qui a gagné 24,77 points à 2 844,68 dépassait en fin de séance de 13 points le précédent record affiché la semaine précédente. A l'ouverture, cet indice baissait de 6 points mais très vite les achats ont pris le dessus, et en cours de séance, la hausse atteignait même 30 points. Quelque 177 millions de titres ont été échangés.

Wall Street avait amorcé ces dernières semaines sa reprise grâce au recul des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis, ce qui lui a permis à trois reprises en une semaine de battre son précédent record inscrit le 2 janvier 1990. Cette détente sur le front du crédit, qui éloigne selon les professionnels la perspective d'un durcissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale, fait revenir les investisseurs sur le marché des actions, constatent les professionnels. Ces derniers attendent la publication, jeudi, des chiffres du produit national brut américain par le département du commerce. Les experts prévoient une croissance de 1,5 à 1,7 % (rythme annuel) du PNB, contre une précédente estimation de 2,1 %.

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 21 mai
Alcoa	65 3/4	66 1/2
A.T.T.	42 1/8	43 1/2
Boeing	77 1/8	79 1/8
Chase Manhattan Bank	26	26 3/8
Du Pont de Nemours	40 1/2	40 1/2
Eastman Kodak	40 1/8	40 1/8
Exxon	48 1/8	47 7/8
Ford	47 1/8	47 5/8
General Electric	68 1/4	68 3/8
General Motors	47 7/8	48 7/8
Goodyear	35 3/4	35 3/4
I.B.M.	118 1/4	118 7/8
I.T.T.	58 1/4	58 3/4
Mobil Oil	62 1/4	62 3/8
Pfizer	60 1/8	61 5/8
Schlumberger	58 3/4	58
Texaco	59 7/8	60
UAL Corp. ex-Allegis	153 1/2	153 1/2
Union Carbide	19 1/4	19 5/8
U.S.X.	33 5/8	33 1/2
Westinghouse	72 7/8	72 1/4
Xerox Corp.	49 1/8	49 1/8

LONDRES, 21 mai ↑

Hausse prudente

Les cours des valeurs ont viré de nouveau à la hausse en fin de séance lundi au Stock Exchange, stimulés par l'annonce d'un net ralentissement de la progression des crédits bancaires en avril et la publication de chiffres de la masse monétaire meilleurs que prévus. L'indice Footsie a terminé en hausse de 0,6 % à 2 282,1 sur un marché qui est toutefois resté prudent. Le volume des transactions est resté faible avec 281,4 millions de titres échangés. La compagnie électronique Thorn EMI a nettement progressé avant l'annonce de ses résulats la semaine prochaine sous l'effet de recommandations à l'achat par la maison de courtage Kleinwort Benson. Le constructeur de moteurs d'avions Rolls-Royce a également grimpé dans l'attente de l'introduction imminente de ses actions à la Bourse de New-York. En revanche, le groupe de médias Carlton Communications a chuté à la suite de l'annonce de ses prévisions sur un durcissement des conditions commerciales dans le secteur. La publication d'une hausse de 54 % de son bénéfice semestriel avait initialement soutenu le titre.

PARIS 21 mai ↓

Consolidation

Le mouvement de baisse amorcé vendredi (– 0,18 %) s'est poursuivi lundi dans un marché calme où les investisseurs étaient *sur la réserve* à la veille des opérations de liquidation mensuelle de mai et surtout dans la perspective d'une semaine une fois de plus coupée par un jour férié, jeudi, la fête de l'Ascension.

L'indice CAC 40, après avoir perdu jusqu'à 1 % en fin de matinée, parvenait à réduire une partie de son recul, revenant à – 0,38 % en fin d'après-midi. Le terme de mai est marqué pour l'instant par une légère baisse (– 1,74 %), ce qui semble normal apprès deux mois de gains (+ 5,16 % en mars et surtout + 11,24 % en avril). La progression des valeurs depuis le début de l'année dépasse les 4,5 %.

Le sentiment des intervenants envers la place française est à nouveau favorable, comme le révèle un sondage réalisé par l'institut RES pour *la Tribune de l'Expansion*. Vendeurs à 56 % le mois dernier, les personnes interrogées ont entièrement changé d'avis, se disant optimistes à plus de 60 %. Elles semblent apprécier une nouvelle fois les valeurs françaises. La réserve manifestée toutefois par les opérateurs et contredisant apparemment ce sondage provient des deux «facteurs techniques» mentionnés plus haut mais aussi du petit accès de faiblesse de Wall Street vendredi, suivi par la petite baisse du Kabuto-Cho, à Tokyo lundi matin.

L'annonce par Pechiney International d'une diminution de son chiffre d'affaires au premier trimestre a entraîné une baisse du certificat d'investissement. Parmi les autres reculs, on notait Sagem, Aussédat Rey et Géophysique.

TOKYO, 22 mai ↑

Fermeté

Hésitante en début de journée, la Bourse de Tokyo a terminé la journée de mardi sur une hausse de 0,55 %. L'indice Nikkei a gagné 173,25 points à 31 938,30 points. Le marché était plus actif que la veille, le montant des transactions à la mi-journée s'élevant à 280 millions d'actions contre 200 millions d'actions lundi matin et 390 millions pour toute la journée de lundi. Le Nikkei avait commencé la matinée en baisse de 0,5 % avant de remonter sous l'effet de la légère hausse du yen contre le dollar durant la matinée. Les investisseurs ont aussi été encouragés par la bonne tenue du marché des emprunts d'Etat, lui-même stimulé par des informations sur une possible baisse des taux d'intérêt japonais (notamment de 0,2 point du taux de base à long terme). Les valeurs sidérurgiques ont été recherchées.

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 22 mai
Akai	1 050	1 080
Bridgestone	1 520	1 520
Canon	1 730	1 770
Fuji Bank	2 740	2 850
Honda Motors	1 800	1 800
Matsushita Electric	2 230	2 230
Mitsubishi Heavy	972	1 000
Sony Corp.	8 690	8 800
Toyota Motors	2 410	2 440

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Lafarge Coppée détient plus de 5 % de son capital.** – Le groupe Lafarge Coppée détient à présent 5,35 % de son propre capital à la suite de l'acquisition de 530 000 actions Lafarge faite par la société espagnole Asland détenue indirectement par Lafarge Coppée, a indiqué lundi 21 mai la Société des Bourses françaises. Lafarge Coppée détient indirectement 2 837 628 actions de son capital réparties de la façon suivante : société Coppée Industries (sous-filiale de Lafarge Coppée) détient 1 877 240 actions, soit 3,55 %, CDI (sous-filiale) 430 388 actions, soit 0,80 % et la société Asland 530 000 actions, soit 1 %.

□ **Axa prend le contrôle des Ateliers de construction du nord de la France (ANF).** – La société d'assurance Axa détient près de 77 % du capital des Ateliers de construction du nord de la France (ANF) à l'issue d'un accord conclu avec le groupe Belge Trust Metal, a indiqué l'assureur lundi 21 mai. Trust Metal a cédé à Axa sa participation de 20,5 % dans les ANF, société ayant pour activité la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de patrimoine immobilier. En outre, la Compagnie financière Drouot (holding d'Axa) a acquis près de 7 % des ANF sur le marché le 18 mai dernier. A l'issue de ces deux opérations, qui représentent un investissement de 140 millions de francs, Axa voit sa participation dans les ANF passer de 43,9 % à près de 77 %. Une procédure de garantie de cours fixé à 580 F va être mise en place.

□ **Bayer rachète le fabricant canadien de caoutchouc Polysar.** – Bayer, le géant allemand de la chimie, vient de racheter le fabricant canadien de caoutchouc Polysar, filiale de Nova corp. En lice avec les groupes néerlandais DSM et italien Enimont Bayer a dû y mettre le prix, soit 1,7 milliard de francs (5,8 milliards de deutschemarks.). C'est la plus grosse acquisition réalisée par la firme de Leverkusen, qui y laisse près de la moitié de ses économies faites ces dernières années.

Polysar a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 812 millions de dollars canadiens (3,8 milliards de francs) dont il a dégagé un bénéfice d'exploitation de 61 millions de dollars canadiens (289 millions de francs).

□ **420 millions de francs de bénéfices pour Lufthansa.** – Lufthansa a réalisé, en 1989, un bénéfice net de 124 millions de deutschemarks (420 millions de francs), soit 25 % de mieux qu'en 1988. Ce résultat a été acquis, grâce à une progression de 10,2 % du chiffre d'affaires, en dépit d'une aggravation importante de 400 millions de deutschemarks (1,4 milliards de francs) des coûts imputables aux retards des avions, aux fluctuations monétaires et à la hausse du prix des carburants. Lufthansa a transporté 23,4 millions de passagers et 909 000 tonnes de fret. Le coefficient de remplissage de ses appareils a atteint le taux record de 67,7 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429	427	I.M.S.	1250	1248
Asystel	105	95 50 o	I.P.B.M.	140	....
B.A.C.	270	270	Loca investis.	329	322
B. Demachy Ass.	576	....	Locamic	146	152 d
Bque Tarneaud	186	....	Matra Comm.	208 30	206 10
B.I.C.M.	850	850	Métal Minière	225	225
Boiron (Ly)	382	382	Molex	210	....
Boisset (Lyon)	248	....	Navale-Delmas	1290	....
Câbles de Lyon	3376	3370	Olivetti Logabax	590	589
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1390	1351	Om. Gest. Fin.	586	....
Calberson	560	550	Pinault	588	....
Cardif	725	725	Presbourg	95	....
C.D.M.E.	2555	2550	Présence Assur.	440	....
C.E.E.	360	....	Publ.Filipacchi	801	801
C.E.G.E.P.	283	277 20	Razel	700	672 o
C.F.P.I.	273 50	273 50	Rémy et Associés	377 50	....
Ciments d'Origny	775	760	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	324	323
C.N.I.M.	1203	1239	St-H. Matignon	272	....
Codetour	283	....	S.C.G.P.M.	770	....
Comareg	383	....	Segin (Li)	365	357
Conforama	1090	1100	Select Invest (Ly)	101 50	101 20
Creeks	400	397 20	S.E.P.	....	....
DAFSA	210 50	....	Serbo	560	....
Dauphin	683	689	S.M.T. Goupil	285	....
Devanlay	1198	....	Sopra	201	....
Deville	490	480	Supra	220	....
Dolisos	160 20	162 50	TF1	337	....
Editions Belfond	260	261	Thermador H. (Ly)	363	363
Elysée Invest.	14 70	14 70	Unilog	200	....
Finacor	197	....	Union Fin. de Fr.	497	....
Garonor	819	836	Viel et Cie	190 50	....
GFF (group.fon.f.)	448	445	Yves St Laurent	1174	....
Grand Livre	455	....			
Gravograph	246	246 20			
Guintoli	982	....			
I.C.C.	284 50	284 20			
IDIA	341	342			
Idianova	150 10	150 10			
I.M.S.	1330	1330			
IN2	300	....			

Marché des options négociables le 21 mai 1990

Nombre de contrats : 13 537.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	680	–	–	23	–
CGE	640	15	31	18	–
Elf-Aquitaine	640	80	70	2	9
Eurotunnel SA-PLC	50	3,30	7	2,50	4,50
Euro Disneyland SC	100	9,20	–	1,70	3
Havas	712	–	21	–	–
Lafarge-Coppée	450	22	35	11	–
Michelin	140	3,50	7,50	11,50	13
Midi	1 400	45	–	–	–
Paribas	680	27	–	15	–
Pernod-Ricard	1 250	70	–	15	–
Peugeot SA	775	80	–	4	–
Rhône-Poulenc CI	440	–	16	–	–
Saint-Gobain	600	17	35	22,51	30
Source Perrier	1 700	118	–	40	–
Société générale	600	25	–	16	–
Suez Financière	480	12	24	16,90	–
Thomson-CSF	120	9	12	3	7,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 mai 1990

Nombre de contrats : 45 709.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	102,28	102,30	102,30
Précédent	102,60	102,66	102,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,46	1,35	0,19	1,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,61 ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse le mardi 22 mai à Paris, s'échangeant à 5,61 francs contre 5,593 francs la veille à la cotation officielle. Les marchés étaient calmes, en l'absence de tout événement nouveau. Malgré l'annonce d'un déficit commercial de la France de 4,3 milliards de francs en avril, la monnaie française n'a cédé du terrain que très temporairement, et le mark, à Paris, se maintenait à 3,37 francs.

FRANCFORT	21 mai	22 mai
Dollar (en DM)	1,680	1,660
TOKYO	**21 mai**	**22 mai**
Dollar (en yens)	153,25	152,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 mai) .... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (21 mai) .... 8 3/8-8 1/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	18 mai	21 mai
Valeurs françaises	102,4	102
Valeurs étrangères	94,8	94,8
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	556,6	552,58
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 100,17	2 092,21

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	18 mai	21 mai
Industrielles	2 819,91	2 844,68

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	18 mai	21 mai
Industrielles	1 793,3	1 810,8
Mines d'or	207,1	212,6
Fonds d'Etat	78,74	79,23

TOKYO

	21 mai	22 mai
Nikkei Dow Jones	31 765,05	31 938,30
Indice général	2 370,82	2 390,59

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5750	5,5770	+ 65	+ 78	+ 120	+ 140	+ 375	+ 455
$ can.	4,7326	4,7383	– 185	– 146	– 313	– 269	– 780	– 689
Yen (100)	3,6331	3,6368	+ 70	+ 84	+ 133	+ 156	+ 441	+ 503
DM	3,3696	3,3722	+ 41	+ 59	+ 79	+ 101	+ 206	+ 275
Florin	2,9957	2,9984	+ 32	+ 42	+ 58	+ 74	+ 169	+ 227
FB (100)	16,3012	16,3166	– 60	+ 37	– 125	+ 16	– 142	+ 374
FS	3,9385	3,9427	+ 21	+ 38	+ 46	+ 68	+ 189	+ 268
L (1 000)	4,5762	4,5816	– 106	– 49	– 210	– 101	– 482	– 364
£	9,4301	9,4391	– 459	– 399	– 847	– 764	– 2200	– 2019

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
$ Yen	7 1/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16
L (1000)	9 3/4	10 3/4	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13 16	14 15/16
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 13

BOURSE DU 22 MAI

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
95	C.N.E 3%	3720	3711	3711	- 0 24
66	B.N.P. T.P.	1148	1130	1130	- 1 57
35	C.C.F. T.P.	1425	1416	1416	- 0 63
75	C.I.C.A (M)	844	....	....	....
65	Cr.Lyon. T.P.	1130	....	....	....
80	Renault T.P.	2031	2021	2021	- 0 49
90	Rhone Poul. T.P.	2010	2005	2005	- 0 25
21	Saint Gobain T.P.	1251	1251	1251	....
43	Thomson T.P.	1280	1280	1280	....
45	ACCOR	976	976	980	+ 0 41
....	AGF Sté Centrale	1187	1188	1189	+ 0 17
715	Air Liquide	729	730	722	- 0 96
360	Als.Superm.	2080	....	....	....
385	ALSPI	585	584	584	- 0 18
300	Arjom. Prioux	2520	2525	2540	+ 0 79
305	Aussedat-Rey	589	....	....	....
300	Aux. Entrepr.	1030	1037	1031	- 0 77
510	Av. Dassault	505	505	505	....
280	Axa Midi Ass.	279 70	275 40	275 40	- 1 54
365	Bail	321	321	321	....
335	Bail Equipem.	310	317	317	+ 2 26
355	Bail Investiss.	942	942	942	....
550	Bancaire	850	850	850	....
990	Bazar H.-V.	748	764	764	+ 2 14
380	Béghin-Say	667	676	676	+ 1 04
240	Berger (M)	1448	....	....	....
340	Bic	615	604	614	- 0 16
960	BIP	930	917	917	- 1 40
655	BIS	690	705	708	+ 2 61
425	BNP (CI)	479 90	480	480	+ 0 02
930	Bollore Tech.	995	1005	1005	+ 1 01
960	Bongrain	3358	3360	3360	+ 0 06
000	Bon-Marché	1049	1046	1046	- 0 29
670	Bouygues	670	668	674	+ 0 60
169	BP France	155 90	163	163	+ 3 59
835	BSN	672	673	674	+ 0 23
390	Canal Plus	905	905	905	....
500	Cap Gem.S.	501	508	508	+ 1 40
300	Carrefour	3660	3670	3661	+ 0 03
156	Casino	150	150	150	....
120	Casino ADP	118 90	118	118	- 0 42
200	Cimmerm D.I.	1198	1200	1200	+ 0 17
245	C.C.F.	240	243	244 90	+ 2 04
645	C.E.G.I.D.	630	635	635	+ 0 79
153	CCMC Ly.	148	150	150	+ 1 35
280	Comprex (Ly)	290	288	288	- 0 77
635	C.E.P. Comm.	637	....	....	....
410	Cerus	401	402	401	....
880	Cetelem	640	638	638	- 0 31
850	CFAO	657	657	657	....
800	CF Int.	487 10	487	487	- 0 02
620	CGE	631	630	632	+ 0 16
720	CGI Info.	1690	1700	1700	+ 0 59
490	CGIP	1395	1413	1413	+ 1 29
555	CSF	630	....	630	....
495	CPR (Paris Ré.)	488	488	489	+ 0 21
190	Chargeurs S.A.	1063	1056	1056	- 0 66
520	Ciments franç.	1739	1720	1720	- 1 09
715	Club Méditer.	642	641	641	- 0 16
195	CMB Packa.	190 80	194	194	+ 1 68
151	Codetel	159	155 30	155 30	- 2 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
405	Coflexip	385	386	386	+ 0 27
840	Colas	782	780	780	- 0 26
408	Cpt. Entrep.	382	383	383	+ 0 26
1100	Compt. Mod.	1165	....	....	....
1350	Créd. Foncier	1390	1390	1390	....
415	Concept S.A.	403	400	400	- 0 74
740	Cr Lyon.(CI)	870	865	865	- 0 57
1480	Crédit Nat.	1543	1540	1540	- 0 19
320	CSEE	398	385	385	- 3 27
3450	Damart	3200	3205	3205	+ 0 16
1810	De Dietrich	1920	1918	1918	- 0 10
230	Dév.R.N.C.R.B.	230	228	228	- 0 87
320	Dév.R.Sud-Est	315	315	315	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
505	Interbail	515	515	515	....
1620	Intertechnique	1350	1384	1384	+ 2 52
1090	J. Lefebvre	1025	1025	1025	....
1160	Labinal	1125	1145	1145	+ 1 78
2830	Lab. Bellon	2730	2755	2755	+ 0 92
420	Lafarge	454 60	454	454	- 0 13
1280	Lebon	1330	1349	1349	+ 1 43
4140	Legrand	4460	4410	4450	- 0 22
2110	Legrand (DP)	2565	2549	2549	- 0 62
....	Leroy-Somer	2122	2120	2100	- 1 04
736	Locabail Imm.	745	750	750	+ 0 67
525	Locafrance	510	525	525	+ 2 94
845	Locindus	845	845	845	....
525	Luchaire	545	545	545	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
192	Sade (Ny)	205	208	208	+ 0 49
1430	Sagem	1445	1395	1396	- 3 39
650	Saint Gobain	599	595	596	- 0 17
1530	Saint Louis	1560	1560	1570	+ 0 64
1580	Salomon Ly.	1560	1575	1575	+ 0 96
570	Salvepar (Ny)	559	....	....	....
1080	Sanofi	1018	1020	1023	+ 0 49
1680	S A T	1680	1690	1690	+ 0 60
325	Saut. Chât.	348	350	350	+ 0 57
1650	Saupiquet (Ny)	1700	1705	1705	+ 0 29
1120	Schneider	1140	1148	1148	+ 0 70
30	SCOA	27 80	27 80	27 80	+ 1 09
1110	S.C.R.E.G.	1100	1100	1100	....
1200	S.E.B.	1311	1300	1300	- 0 84
530	Sefimeg	500	505	505	+ 1 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
250	Banco Santander	255 10	....	....	....
1040	B.A.S.F.	882	....	....	....
1040	Bayer	936	....	....	....
85	Buffelsfont.	89 50	....	....	....
157	Chase Manh.	145	....	....	....
125	De Beers	149	....	....	....
2570	Deutsche Bank	2570	....	....	....
1410	Dresdner Bank	1428	....	....	....
66	Driefontein	63	....	....	....
210	Du Pont-Nem.	226	....	....	....
220	Eastman Kodak	223	....	....	....
20	East Rand	20 90	....	....	....
65	Echo Bay	72 50	....	....	....
245	Electrolux	230	....	....	....
845	Ericsson	851	....	....	....
260	Exxon Corp.	268 80	....	....	....
270	Ford Motor	266	....	....	....
63	Freegold	55 70	....	....	....
15 60	Gencor	15 80	....	....	....
375	Gén. Elect.	378	....	....	....
285	Gén. Motors	270	....	....	....
540	Gén. Belgique	535	....	....	....
55	Gd. Métropol.	55 60	....	....	....

21/5

SICAV (sélection)

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie	1288 61	1261 36
Uni-Régions	1657 46	1597 65
Univers	2381 53	2312 89
Univar	200 17	200 17
Univers Actions	1329 23	1285 52
Univers-Obligations	1636 74	1582 92
Valeurs	569 72	555 82
Valorg	1743 02	1741 28
Valréal	44451 24	44429 08
Vauban	24100 18	24076 09 •

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P	1080	1080
Cambodge	....	....
C.A.M.E.	1075	1075
Carbone Lorraine	27 10	27 10
Case Poclain	430 10	430 10
C.E.G.F (Frigor.)	610	603
Centenaire Blanzy	140 10	140
Cerabati	154	....
Champex Ny	275	275
CIC (CP)	860	880
C.I.M.	2230	....
C.I.T.R.A.M. (B)	961	983
Cimaz	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca-Expansion	310 10	311 10
Locafinancière	447	440 50
Locamion	380	....
Locasol	1010	1025
Louis Vuitton	5880	5880
Louvre	1988	2000
Lucia	71 05	70
Machines Bull	194	....
Mag. Uniprix	480	....
Magnant	....	....
Maritime Part.	611	....
Métal Déployé	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	320	....
Ufiner	1038	....
Ugine Aciers	316 50	....
Union Assur Paris	628	....
U.T.A.	2887	....
Vicat	3331	....
Vinipix	2168	....
Virax	197	....
Waterman	1094	....
Maroc Sté Brasserie	240	....

Etrangères

Hors-cote

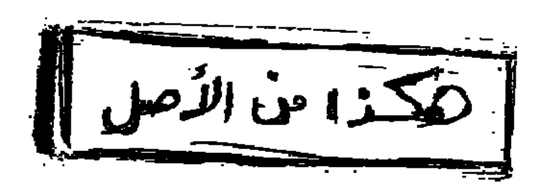
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 583	....	....	....
Ecu	6 918	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 200	....	....	....
Belgique (100 F)	16 313	....	306	306
Pays-Bas (100 fl)	....	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 585	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 340	....	9 750	9 750
Gde-Bretagne (1 L)	....	....	4 050	4 050
Grèce (100 drachmes)	3 424	....	....	....
Suisse (100 f)	394 500	....	96	....
Suède (100 krs)	....	....	....	....
Norvège (100 k)	87 020	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 917	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 416	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 815	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 740	....	3 660	3 660
Japon (100 yens)	3 845	....	....	....

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	67360	.....
Or fin (en lingot)	67500	.....
Napoléon (20f)	389	.....
Pièce Fr (10 f)	414	.....
Pièce Suisse (20 f)	430	.....
Pièce Latine (20 f)	389	.....
Souverain	492	.....
Pièce 20 dollars	2340	.....
Pièce 10 dollars	1200	.....
Pièce 5 dollars	840	.....
Pièce 50 pesos	2525	.....
Pièce 10 florins	400	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Le projet de réformes économiques

Le prix du pain devrait tripler en URSS l'an prochain

Retardé à plusieurs reprises, le projet de réformes économiques en URSS devrait être présenté au Parlement par le premier ministre M. Nikolaï Ryjkov, jeudi 24 mai, après avoir été débattu par le conseil présidentiel mardi 22 mai.

La réforme des prix, principal élément de ce projet, devrait comporter la forme d'un doublement en moyenne du prix des produits alimentaires au 1er janvier prochain, selon Interfax, l'agence d'informations de Radio-Moscou.

Le prix du pain triplerait tandis que celui de la viande serait multiplié par 2,3, et celui de l'huile par 1,8. Par ailleurs, un doublement du tarif de l'électricité, une augmentation de 40 % de celui du gaz et une hausse de 35 % du prix des vêtements devraient également être décidés.

La population soviétique serait dédommagée par une hausse de 15 % des salaires, ainsi que par des allocations versées aux familles. – *(AFP.)*

Opposé à une « privatisation rampante »

M. Marc Blondel affirme son opposition aux projets de modernisation du secteur public

Deux jours après la conclusion du congrès de la fédération des PTT, passablement agité (*le Monde* du 22 mai), M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière a fustigé, au cours d'une *conférence de presse « solennelle »*, la modernisation du secteur public entreprise par le gouvenement. Décidé à lancer *« un cri d'alarme »*, M. Blondel a prononcé un véritable réquisitoire en évoquant une *« dérive par rapport à ce qui a fait l'originalité et l'efficacité de la société française »* et mettant en cause une mutation vers *« la primauté d'une rentabilité de type capitalistique »*.

« Nos préoccupations sur ce sujet grave dépassent le seul intérêt corporatiste des fonctionnaires », a poursuivi le secrétaire général de FO qui veut *« sensibiliser les citoyens sur les risques et les dangers des réformes en cours »*, la préservation du secteur public étant, a-t-il argumenté, *« un bon moyen de lutter contre les inégalités »*.

« Il y a des risques qu'à terme l'égalité d'accès des citoyens se fasse en fonction de leur solvabilité financière », a encore souligné M. Blondel qui se déclare frappé par le glissement des termes, le *« citoyen »* étant devenu *« l'usager »* ou le *« client »*, dans certains cas. Opposé à *« la privatisation rampante »*, il a cité la fermeture des lignes secondaires par la SNCF ou les conséquences de la réforme des PTT.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 mai

Hésitant

Le marché était hésitant mardi matin après l'annonce de l'aggravation du déficit commercial français d'avril. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une note quasi stable (+ 0,07 %), se maintenait à + 0,31 % en fin de matinée. Du côté des hausses figuraient Vallourec (+ 6 %), CMB (+ 3,7 %) et Nordon (+ 3,3 %). En baisse, on notait Midland (- 4,45 %), CSEE (- 4,02 %) et CFAO (- 2,59 %).

Le plan d'assainissement présenté par Mme Dufoix

Un traitement de choc pour la Croix-Rouge

C'est un véritable plan d'assainissement financier de la Croix-Rouge française que devait présenter, mardi 22 mai, sa présidente, Mme Georgina Dufoix, au cours d'une conférence de presse. Ce plan, qui consiste en une restructuration drastique des services centraux et en la fermeture de plusieurs établissements, est la conséquence de la crise qui avait secoué l'an dernier la Croix-Rouge.

Un rapport élaboré conjointement par l'inspection générale des affaires sociales et par l'inspection des finances avait en effet établi des irrégularités importantes dans les comptes de l'association et un déficit de l'ordre de 228 millions de francs (pour un chiffre d'affaire global de 2 500 millions de francs). Ce déficit se décomposait de la façon suivante :

– 20,6 millions concernant la gestion courante du siège et des 2 000 unités Croix-Rouge ;

– 85,4 millions concernant des provisions pour risques, des écarts de consolidation, des créances non recouvrables...

– 122,6 millions concernant des provisions sur le passé.

Mme Dufoix, tirant les conséquences de cette situation, avait prévenu dès sa nomination à la tête de l'association le 26 avril 1989 : *« Il nous faut à présent des bases saines et solides. »* Du coup, c'est un véritable traitement de choc qu'elle administre à la Croix-Rouge.

Première mesure, les services centraux ont été réorganisés et restructurés. Les effectifs du siège ont été diminués de 15 %, et des mesures d'économie ont permis d'ores et déjà de diviser par cinq son déficit (ramené de 36,6 millions en 1988 à 5,5 millions en 1989).

Concernant les 500 établissements gérés par la Croix-Rouge, 32 étaient en situation de déficit chronique depuis dix ans, représentant plus du quart du déficit global (97,8 millions sur 228,5 millions). Quatorze de ces établissements ont déjà été fermés depuis le 1er mai, dont trois centres médico-sociaux.

Grâce à ces mesures, auxquelles s'ajoutent diverses décisions concernant l'assainissement de la trésorerie, Mme Dufoix espère que l'exercice 1989 sera *« voisin de l'équilibre »* et l'exercice 1990 *« équilibré »*.

F. N.

En congrès à Lille

Les notaires expriment devant M. Arpaillange leur désaccord sur la réforme des professions juridiques et judiciaires

Deux mille cinq cents notaires sont réunis à Lille du 21 au 23 mai, à l'occasion de leur quatre-vingt-sixième congrès national, sur le thème de « la transmission d'entreprises ». Me Jacques Béhin, président du conseil supérieur du notariat, a saisi cette tribune pour exprimer publiquement devant le garde des sceaux, présent lundi matin 21 mai à l'ouverture des travaux, les réserves des notaires sur le projet de réforme des professions juridiques et judiciaires qui doit être examiné vers la mi-juin à l'Assemblée nationale.

LILLE

de notre correspondant

« Dans les dix ans qui viennent, explique Me Jean-Paul Decorps, notaire à Marseille, président du congrès, *la moitié des chefs d'entreprise d'aujourd'hui auront passé la main. C'est à la fois un phénomène sociologique et un marché juridique dans lequel les notaires entendent être présents, aux côtés des avocats et des conseils. Les notaires ne sont-ils pas des spécialistes de la transmission du patrimoine dont on reconnaît les qualités de compétence, de sérieux et de notoriété ? »*

En choisissant ce thème de la transmission d'entreprises, les notaires veulent montrer leur détermination à prendre toute leur part dans le monde juridique français et européen de demain. Or, ils ont le sentiment d'être un peu les *« oubliés »* du projet de réforme des professions juridiques et judiciaires qui viendra en discussion au Parlement dans quelques jours.

Pluralité d'intervenants

Ce projet, part d'une réflexion engagée à l'initiative du garde des sceaux et du ministre des affaires européennes, Mme Edith Cresson, pour adapter les professions du droit en France, actuellement dispersées, dans la perspective du marché unique européen. La réforme envisagée vise à les articuler autour de deux grandes professions, les notaires et les avocats, prévoyant notamment la suppression des conseils juridiques et leur absorption dans la seule profession d'avocat.

« Vous me permettez de dire, a déclaré Me Béhin, à l'adresse de M. Arpaillange, *que le caractère impératif de la fusion envisagée est une erreur : erreur vis-à-vis des conseils juridiques dont un certain nombre parmi les plus sérieux préféreraient venir vers le notariat (...) erreur vis-à-vis des notaires qui redoutent que se crée cette fusion un déséquilibre entre les deux grands pôles professionnels au dépens du notariat, erreur enfin dans la mesure où cette fusion aura pour effet de créer une confusion entre le juridique et le judiciaire, marquant ainsi une inclination vers une organisation de type anglo-saxon. »*

Dès lors, plaide le notariat français, l'enjeu n'est plus seulement économique ou juridique, il est également culturel. Quel sera le droit dans l'Europe de demain, bouleversée par les événements à l'Est ? C'est là que va se jouer la confrontation entre le droit romano-germanique, basé sur les textes, et la *« common law »*, le droit anglo-saxon qui s'appuie sur la coutume.

Le garde des sceaux n'a pas voulu engager le débat sur ce plan. *« Quelle sera demain la réalité ?*, s'est-il interrogé. *Deux grandes professions, le notariat et la nouvelle profession d'avocat, avec leur spécificité – authenticité pour l'une, représentation en justice pour l'autre – mais intervenant parallèlement pour les autres prestations juridiques. Cette pluralité d'intervenants doit bénéficier au public. Il appartiendra à chacune de ces deux grandes professions de se forger les armes de la réussite. La compétence ne se décrète pas. Point d'alchimie par le seul fait d'une réforme. Les hommes, c'est-à-dire les professionnels, sont le seul véritable moteur de l'évolution. »*

Les notaires en sont bien conscients, qui réclament justement au garde des sceaux des aménagements pour renforcer leurs rangs : l'instauration du salariat (qui faciliterait le recrutement de jeunes et de femmes) ; la possibilité – selon des modalités propres – pour des conseils juridiques (agréés par la profession des notaires) d'accéder au notariat et même pour certains de se constituer en offices dans certaines grandes villes et à Paris ; enfin, la possibilité de constituer des équipes pluridisciplinaires par la mise en place de sociétés de capitaux.

Ce dernier point est inscrit dans la réforme envisagée, mais les notaires craignent qu'il ne reste lettre morte du fait de la réticence d'autres professions et demandent au législateur davantage d'audace. Sur les deux autres points, les notaires se sont vus opposer un ferme refus par M. Arpaillange. Ils ne désespèrent pas, cependant, de se faire entendre au moment de l'examen du projet par le Parlement.

JEAN-RENÉ LORÉ

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La France bosseuse

VOUS connaissez la nouvelle ? Incroyable ! Paresseuse, la France ? Jamais de la vie ! Bosseuse, oui, accro au boulot. Quand j'ai vu ça ce matin à la « une » du *Parisien* qui traînait sur le comptoir du Garabit, mon nouveau point d'eau rue Falguière – il était quoi... 6 heures, 6 heures et quart, – je me suis cramponnée à mon café pour pas tomber.

Ça alors ! Montre voir ! C'était marqué noir sur blanc, un rapport de l'INSEE. On travaille autant que les Anglais, à peine moins que les Allemands et nettement plus que ces cossards de Belges et de Néerlandais. Stupeur de ma part. Et de celle des habitués encore tout ensommeillés qui croyaient être les seuls lève-tôt du quartier.

Avant de plonger dans mon bocal, je pousse la porte de la Maison de la presse, elle venait de monter son rideau. Je regarde les titres des autres journaux : la répression en Israël, le débat sur l'immigration. Le triomphe de *Cyrano* à Cannes... Pas un mot, rien. Avouez que c'est un peu raide. On est là, on s'empile dans les cars, les bus, les trains, le RER et le métro dès potron-minet. On se rue dans nos ateliers, nos magasins et nos bureaux au pas de course. On a à peine le temps d'enlever nos manteaux qu'on a déjà un supérieur sur le dos. La pause café, on la fait aux toilettes, pendant la pause pipi. On déjeune au lance-pierres. On tape, on cloue, on vend, on livre, on faxe, on laboure, on coud, bref on performe à tour de bras, et on le sait même pas !

Pensez qu'il y aurait quelqu'un pour nous le dire, pour nous encourager, nous flatter l'échine : Allez, va, court, cherche, rapporte... Bravo, mon chien ! Ils s'en gardent bien, nos chefs, ça risquerait de mettre du mou dans les voiles : Ramez, bande de feignants, et plus vite que ça ! Je les ai attaqués bille en tête, les miens : Vous avez pas l'air de vous rendre compte, mais je me défonce, moi, ici, je roule à une moyenne de huit heures par jour. Je pique même souvent un petit quarante-cinq heures/semaine sur la file de gauche de la ruée au boulot. Ils l'ont pris de haut : Personne t'oblige. T'as qu'à te garer sur une aire de repos. Oublie pas de mettre ton clignotant, qu'on puisse te doubler vite fait bien fait.

□ **L'URSS et les États-Unis premiers exportateurs d'armes.** – Malgré une baisse relative des ventes d'armes en 1989, les États-Unis et l'Union soviétique restent, et de loin, les premiers exportateurs d'armes du monde. Selon l'édition 1990 du *Stockholm International Peace Research Institute* sur l'armement et le désarmement dans le monde, les ventes d'armes classiques ont atteint en 1989 près de 32 milliards de dollars, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente et de 18 % par rapport à 1988. L'Union soviétique s'est taillé la part du lion avec 37 % des ventes, suivie de près par les États-Unis (34 %), puis, loin derrière, la France (8,5 %), le Royaume-Uni (4 %) et la Chine (2,5 %).

□ **Rothschild prend 60 % de la maison de couture Carven.** – La Compagnie Financière Rothschild a annoncé mardi 22 mai une prise de participation de 60 % du capital de la maison de couture Carven. Cette opération est le troisième investissement en quelques mois de la Compagnie financière Rothschild dans le secteur du luxe. Carven réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société des rédacteurs du *Monde* est convoquée le mercredi 6 juin 1990 à 14 h 30. L'assemblée se tiendra dans les locaux de la Société immobilière du corps médical français (salle Jean-Bouyer), 60, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e (métro Latour-Maubourg).

Ordre du jour :

1. Mouvements d'associés.
2. Résultats et bilan de l'exercice 1989.
3. Rapport d'activité du conseil d'administration.
4. Vote des résolutions.
5. Election de cinq administrateurs.
6. Questions diverses.





L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
CEE : « Les sénateurs européens sont déjà là », par Emmanuel Decaux ; Magistrature : « Si j'étais juge... », par Patrick de Charette ; Juifs : « De Carpentras à Rishon-le-Zion », par Elie Barnav ; Bibliographie : « La médiacratie », de François-Henri de Virieu 2

L'instabilité en Yougoslavie
Les tensions s'accentuent entre la Serbie, d'une part, la Croatie et la Slovénie, de l'autre 3

Durcissement au Vietnam
La direction du PC entend gérer elle-même le changement 6

Le débat sur l'immigration
Discussion à l'Assemblée nationale avant la « table ronde » du 29 mai : les propositions de M. Giscard d'Estaing ; la question des réfugiés 7

L'avenir du Sénat
Le pré carré de M. Pasqua 8

SECTION B

David Lynch triomphe à Cannes
Le jury du quarante-troisième Festival a décerné la Palme d'or à *Sailor et Lula*, et a couronné Gérard Depardieu et Krystina Janda 9

« Puntila » à Marseille
Marcel Maréchal imprime à l'œuvre de Brecht une fraîcheur de ton, une transparence d'air, une gaieté et une intelligence nettement dessinées 10

Carpentras après « Carpentras »
Douze jours après la découverte des profanations, la ville, traumatisée, s'interroge 11

La crise du transport aérien militaire
Alors que ses missions de défense se diversifient de plus en plus, le transport aérien militaire souffre d'une pénurie d'avions et de personnel navigant 15

SCIENCES ◆ MÉDECINE
Le don du sang, de parents à enfants. • Les vieilles lunes du progrès. • Au fond du Pacifique, le « nombril » du monde .... 13 et 14

SECTION C

La Télécarte à l'Académie
Six ans après sa création, la Télécarte entre dans le dictionnaire ... 19

M 6 augmente son capital
Optimistes sur les résultats de la chaîne et son audience en progression, les actionnaires de M 6 ont voté à l'unanimité une augmentation de capital de 200 millions de francs. 21

Technologies
Au Salon de la machine-outil : Fiat mise sur la technologie ; Renault, sur l'organisation 22

L'industrie et la protection de l'environnement
M. Fauroux : il faut passer d'une écologie de pétition à une écologie de gestion 32

Services
Abonnements 17
Annonces classées .... 23 à 31
Carnet .... 17 et 18
Marchés financiers .... 32 et 33
Météorologie 18
Mots croisés 18
Radio-Télévision 17
Spectacles 18

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1990 a été tiré à 568 788 exemplaires.